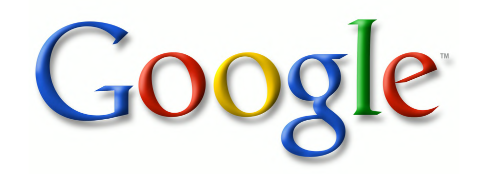
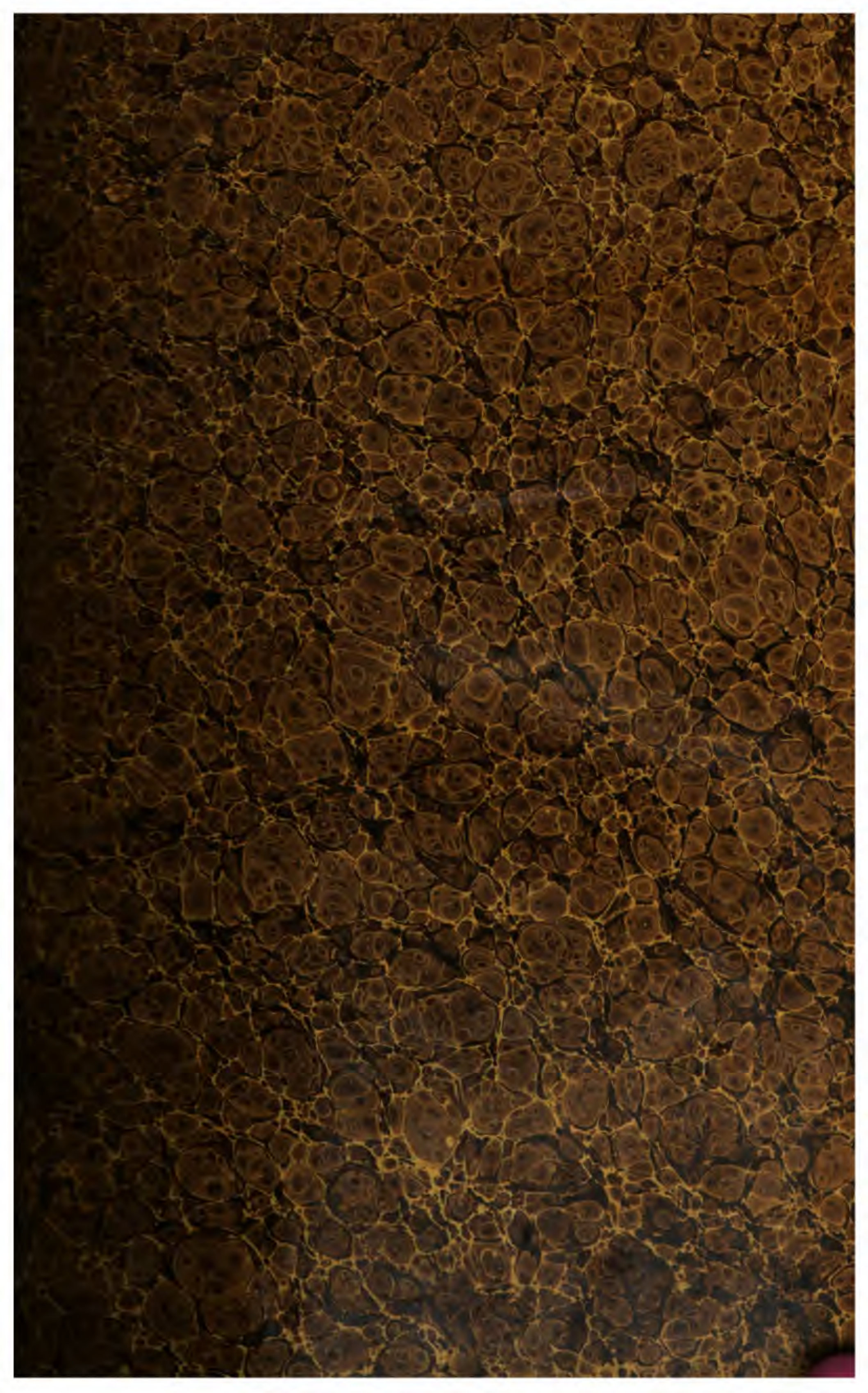






Relié par Ch. Ondereet
rue haute du soleil
près le Marché aux Poissons
N° 8 à GAND.
EEK GENT



PATHOLOGIE

SPÉCIALE OU DESCRIPTIVE

DES

PRINCIPAUX ANIMAUX DOMESTIQUES.

IMPRIMERIE DE WEISSENBRUCH PÈRE, IMPRIMEUR DU ROI.

PATHOLOGIE

SPÉCIALE OU DESCRIPTIVE

DES

PRINCIPAUX ANIMAUX DOMESTIQUES;

PAR L.-V. DELWART,

VÉTÉRINAIRE DE PREMIÈRE CLASSE, PROFESSEUR DE PATHOLOGIE, DE CLINIQUE ET D'ÉPIZOOTIE, A L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE ET D'AGRICULTURE DE L'ÉTAT, A CUREGHEM-LEZ-BRUXELLES; ANCIEN RÉPÉTITEUR DE PATHOLOGIE ET DE MÉDECINE OPÉRATOIRE A L'ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT; MEMBRE DU CONSEIL CENTRAL DE SALUBRITÉ PUBLIQUE DE BRUXELLES.

Il ne faut plus de vues hypothétiques, plus de vains systèmes : les idées théoriques qui ne sont pas la conséquence évidente et incontestable des observations et des expériences, pourraient-elles se soutenir à côté du tableau raisonné de ces expériences et de ces observations?

CABANIS,
Réforme de la Médecine.

BRUXELLES,
LIBRAIRIE MÉDICALE ET SCIENTIFIQUE
DE J.-B. TIRCHER,
Libraire de la Faculté de Médecine, rue de l'Étuve, n° 20.

1837.

AVANT-PROPOS.

Appelé depuis quatre ans à la chaire de pathologie vétérinaire, et par conséquent chargé de dérouler aux yeux des élèves le tableau des maladies qui affligent les principaux animaux domestiques, il était de mon devoir de chercher à remplir convenablement une mission aussi considérable.

Pour atteindre ce but, j'ai voulu recueillir et consulter tous les documens que nos devanciers ont consignés sur la matière, et rassembler dans ma mémoire les faits que m'avait légués ma propre expérience, afin de les transmettre dans un ordre convenable aux jeunes gens qui me sont confiés. Il fallait par consé-

quent arranger ces faits, les coordonner, et en construire ce que l'on appelle un corps de doctrine.

Quoique l'art hippiatrique ait fait d'immenses progrès depuis quarante ans, je n'ai pas tardé, en parcourant les fastes de la science vétérinaire, à m'apercevoir du peu d'ensemble que présente encore notre nosologie : loin de moi l'idée présomptueuse de vouloir renverser dans leurs bases les monumens élevés par des vétérinaires aussi distingués qu'instruits, loin de moi, dis-je, une semblable outrecuidance. Cependant je n'ai pu m'empêcher de remarquer une sorte de stérilité, de sécheresse dans la description qu'ils font des maladies, et à côté de cela l'imperfection opposée, c'est-à-dire, une prolixité dans la distribution des individualités morbides. C'est ainsi qu'ils établissent des ordres, des sous-ordres, des divisions, des subdivisions, là où ils auraient pu s'en abstenir.

D'autres ouvrages spéciaux et isolés enrichissent encore le domaine de notre art ; on a publié successivement un traité du pied, un traité des maladies des yeux, un traité du javart cartilagineux, etc. Ces productions détachées, dans lesquelles chaque sujet, à la vérité, est traité d'une manière qui ne laisse rien à désirer, ne se trouvent pas toujours entre les mains

de l'élève, ni même du vétérinaire, et la collection complète de tous ces opuscules a le défaut d'être trop dispendieuse.

Tous ces tableaux, qui ne sont que de localisation, doivent désormais rentrer dans la pathologie vétérinaire.

Ces raisons m'ont déterminé à rassembler le tout dans un seul cadre, et à publier un ouvrage didactique sous le titre de *Pathologie spéciale ou descriptive des principaux animaux domestiques.*

Dans cet écrit j'ai, autant qu'il a été possible, pris un à un tous les systèmes élémentaires de l'organisme, et retracé successivement les altérations morbides dont chacun est susceptible d'être affecté. Cette classification, comme on le sent bien, n'a pu être maintenue dans toute sa rigueur jusqu'au bout; des concessions ont dû être faites, et il a fallu quelquefois dévier de la marche adoptée en principe. Il a donc été formé des classes séparées pour les maladies des yeux, des articulations, etc. Quand ces régions, composées de tissus hétérogènes, sont malades, les divers élémens qui concourent à leur formation, participent souvent à l'altération de celui d'entr'eux frappé primitivement. De cet état de choses résultent trois, quatre affections

concomitantes, dont il est impossible de présenter une image séparée.

Un autre motif non moins important, m'a encore déterminé à entreprendre cette pénible tâche; c'est celui de dévoiler l'erreur dans laquelle sont tombés ceux qui ont écrit sur la pathologie vétérinaire, en prenant des causes pour des maladies. On comprend à quels graves abus peut entraîner une pareille méprise, et combien de fausses applications thérapeutiques il peut en découler. C'est ainsi que l'*entorse*, qui ne doit être regardée que comme une cause de l'arthrite, est considérée comme une affection morbide; il en est de même pour le tour de reins ou l'entorse dorso-lombaire, qui n'est qu'une cause de la myélite, et que l'on prend pour une altération essentielle. Qui de nous n'a vu et ne voit encore tous les jours appliquer sur une articulation qui a été tiraillée par une violence extérieure, sur une entorse enfin, d'où il est résulté une inflammation des tissus péri-articulaires, appliquer dis-je des excitans des plus énergiques, tels que les frictions d'essence de térébenthine, de lavande, d'huile de pétrole, empyreumatique, etc., et contribuer par cette fatale erreur à aggraver et même à rendre incurable un mal qui aurait cédé facilement à

une médication antiphlogistique bien entendue ? Les mêmes choses se passent pour l'entorse dorso-lombaire. J'ai été plusieurs fois témoin des ravages amenés par ces méthodes incendiaires. Ces déplorables résultats n'auraient pas lieu si l'on ne prenait pour guides ces fausses dénominations. Enfin lorsque l'on sera bien convaincu que l'entorse n'est autre chose que ce qui a concouru à former une arthrite, cette dernière idée seule frappera l'attention du vétérinaire, et ne l'exposera plus à éprouver de semblables mécomptes. J'aime à croire qu'ayant comblé cette lacune, les jeunes gens qui vont se livrer incessamment à l'exercice de leur art, ne se laisseront pas entraîner par les anciens préjugés, et établiront des traitemens appropriés aux cas qui se présenteront à eux.

Plusieurs faits pratiques qui me sont personnels, et dont il n'a été fait mention nulle part, ainsi que différentes maladies mal observées et rapportées imparfaitement par les auteurs, sont venus ajouter quelques pages à mon livre.

Nous avons, par exemple, l'arthrite des jeunes poulains ; eh bien, cette affection si fréquente dans certaines localités de la Belgique, emporte, lorsqu'elle est abandonnée à elle-même, ou traitée d'une manière

irrationnelle ; les neuf dixièmes des individus qu'elle frappe. La médication dirigée contre les maladies de la moëlle épinière est on ne peut plus défectueuse ; on ne dit qu'un mot sur la myélite, on ne parle pas du tout de la conjestion ou apoplexie de l'appareil intra-rachidien.

J'ose croire qu'en rapportant consciencieusement les faits tels que je les ai observés, je n'ai pas démérité de la médecine vétérinaire, et que ces faits médités et examinés de nouveau par des personnes plus judicieuses, contribueront à faire faire un pas progressif à la pathologie des principaux animaux domestiques.

Toute mon ambition a été d'être utile à la science et à la jeunesse studieuse.

INTRODUCTION

A LA PATHOLOGIE VÉTÉRINAIRE.

Pour exprimer en peu de mots ce que c'est que la pathologie vétérinaire, nous disons que c'est la science, ou, si l'on veut, l'histoire des maladies qui affectent les animaux domestiques.

Il est évident que pour faire cette histoire au point où elle est arrivée aujourd'hui, pour trouver et coordonner cette série immense de faits morbides répandus dans le vaste domaine de la science, il a fallu bien du temps, une longue patience d'observation, des investigations sans cesse répétées ; car, en médecine vétérinaire comme en médecine humaine, tous les moyens qui tendent à l'établir doivent rouler sur des faits, sur la nature de ces faits, sur leur variété, leur ma-

nière d'être, et sur leur causalité. Un travail aussi considérable, s'il devait être organisé de toutes pièces par un seul individu, paraîtrait une œuvre impossible. C'est pourquoi cela ne se fait pas ainsi. Ce n'est que par degrés et par une marche légèrement progressive et ascendante, comme pour toutes les sciences, que l'art vétérinaire s'est élevé au rang qu'il occupe actuellement. Ce n'est qu'après de longues et pénibles recherches étayées, comme nous le disions tout-à-l'heure, sur l'observation et l'expérience de nos prédécesseurs dans la carrière, que l'art hyppiatrique a pu se frayer un passage à travers les ténèbres où il est demeuré si long-temps enséveli.

Le but de la pathologie générale est de faire connaître comment on s'y est pris, quelles ressources on a dû mettre en œuvre, quels jalons on a été obligé de planter sur le domaine des maladies, afin de pouvoir les saisir, les reconnaître, les analyser, les classer par catégories plus ou moins compactes, et en faire un ouvrage didactique.

Nous commencerons par dire ce que nous entendons par maladies; nous ferons ensuite connaître les élémens mis en usage pour en rendre le tableau aussi appréciable et aussi véridique que le permet l'intelligence humaine; c'est-à-dire que nous passerons aux divisions, aux causes, aux symptômes, à la marche, à la durée, aux terminaisons, au diagnostic, au pronostic, et enfin au traitement des maladies.

Et comme l'irritation et l'inflammation sont les deux traductions morbides les plus sensibles et les plus accessibles à nos sens, nous dirons un mot de ces deux grands phénomènes de l'organisme.

DES MALADIES.

Une définition absolument exacte de la maladie est impossible : nous disons, nous, que c'est une déviation de la santé, un acte abnormal de la vie. Toutes les fois que nous remarquons dans les animaux soumis à notre examen une manifestation irrégulière des phénomènes vitaux, un trouble, un dérangement nuisible, une lésion qui se fait voir d'une manière quelconque en brisant l'harmonie d'une fonction, ou en changeant la physionomie habituelle d'une ou de plusieurs parties de l'organisme, nous disons qu'il y a maladie.

Pour être compétent et apte à reconnaître les maladies, il est indispensable que préalablement on sache ce que c'est que la santé, ou plutôt, quels sont les instrumens et les élémens dispensateurs de ce bien précieux, c'est-à-dire que l'on connaisse la structure, la forme extérieure et intérieure de l'organisme, les lois, les rouages et les fonctions qui les font mouvoir et fonctionner lorsqu'il est dans toute son intégrité. Ces connaissances qui doivent être acquises à ceux qui veulent étudier les maladies, sont du domaine de l'anatomie et de la physiologie. Nous les renvoyons donc à ces deux grandes séries de la science vétérinaire.

Il ne suffit pas de bien connaître les affections morbifiques, il faut encore savoir les combattre et y apporter de prompts et utiles remèdes. L'ensemble des règles qui constituent cetté médication s'appelle la thérapeutique. Or, comme il nous est impossible de concevoir une pathologie sans y annexer la thérapeutique, on trouvera dans cet ouvrage les indications curatives que notre expérience et celle de nos devanciers ont cru pouvoir sanctionner et préconiser. Ceci est pour l'application du remède, en un mot la médication; par conséquent la pharmacologie ou la connaissance des remèdes et de leurs vertus modificatrices devient encore une science à laquelle on ne peut pas se soustraire en bonne pathologie.

DIVISIONS DES MALADIES.

On a multiplié à l'infini la division des maladies; nous ne consignerons ici que les principales, c'est-à-dire celles dont l'application revient le plus souvent.

Par rapport à leur durée, on les a appelées maladies aiguës et chroniques.

Les maladies aiguës sont celles qui fournissent promptement leur carrière, marchent la plupart du temps avec franchise et énergie, et sont souvent accompagnées de danger pour l'individu qui en est atteint.

Les maladies chroniques sont celles qui avancent lentement vers une terminaison quelconque, sans grand

retentissement dans l'organisme, ce qui tient souvent aux tissus qu'elles affectent; enfin la plupart du temps les maladies chroniques ne sont que la continuation des maladies aiguës.

On a subdivisé les maladies aiguës en très aiguës, sur-aiguës; mais toutes ces qualifications ne sont d'aucun avantage pour la science.

Les maladies sont appelées *externes*, lorsqu'elles siégent à la périférie, aux organes immédiatement sous-tégumentaires, au tissu cellulaire, aux muscles, aux os, aux organes des sens, aux parties génitales visibles et palpables, enfin aux membres.

Elles sont *internes*, quand elles occupent les régions intra-céphaliques, le cerveau, le canal rachidien, les parties contenues dans le thorax et l'abdomen. On voit au premier coup-d'œil que cette délimitation, plus ou moins arbitraire, souffre souvent des exceptions par suite de l'étroite et inséparable liaison qui existe entre toutes les parties de l'organisme. En effet, à tout instant on voit des maladies dites internes devenir externes et *vice-versâ*; il y a plus, elles sévissent souvent simultanément. Voilà comme la nature se joue des prétendues démarcations que nous voulons lui imposer.

On a fait des maladies *locales* et *générales*; ici encore mêmes difficultés; car il ne peut exister de maladies absolument générales, c'est-à-dire de toute la substance, comme disent les anciens, et d'un autre côté, un système tout entier fût-il envahi, ce serait

encore une maladie locale. Donc, selon que la substance sera affectée dans une plus ou moins grande étendue, la maladie sera générale ou locale.

Les maladies *idiopatiques* sont celles qui existent par elles-mêmes, qui s'appartiennent, si nous pouvons nous exprimer ainsi, tandis que les *symptômatiques* proviennent des premières et sont traînées à leur remorque; de là les dénominations de *mobiles*, *symptômatiques*, *secondaires*, *consécutives*, etc.

Par rapport à leur marche, on les a appelées *continues*, *intermittentes*, *rémittentes*.

Les *continues* reçoivent ce nom, lorsqu'elles parcourent leurs phases sans interruption depuis le début jusqu'à leur terminaison.

Les *intermittentes*, quand il y a interruption, irrégularité successives dans l'apparition et la disparition des symptômes jusqu'au retour à peu près définitif à la santé.

Les *rémittentes*, toutes les fois qu'à des phases aiguës succède de temps en temps un aspect moins intense, sans disparition complète des phénomènes morbides.

Elles prennent encore la dénomination de *foudroyantes*, lorsqu'elles tuent l'animal avec la rapidité de l'éclair.

Suivant leur intensité, elles reçoivent encore d'autres significations : ainsi elles sont graves ou bénignes.

Selon ce qu'on en pense, on les déclare *curables* ou *incurables*.

En tenant compte des saisons dans lesquelles elles

apparaissent et dominent le plus fréquemment, on les a appelées *vernales, estivales, automnales, hibernales.*

Viennent ensuite les maladies *sporadiques.*

Ce sont celles qui règnent dans une contrée plus ou moins étendue, qui ne frappent que quelques animaux à la fois et à des distances plus ou moins éloignées.

Elles sont dites *épizootiques*, lorsque dans une même contrée elles attaquent un grand nombre de sujets.

Stationnaires quand leur présence persiste à se faire sentir durant une ou plusieurs saisons, pendant une ou plusieurs années.

On les qualifie *d'enzootiques* lorsqu'elles sévissent habituellement dans les mêmes localités.

De *contagieuses* quand elles se communiquent à d'autres individus par le contact immédiat ou médiat.

Il y a encore des maladies revêtues du nom de *vénéneuses,* alors qu'elles sont enfantées par l'action délétère d'un poison pris dans le règne animal, végétal, ou minéral.

Elles acquièrent la dénomination de *traumatiques* quand elles accusent pour cause un instrument vulnérant.

Enfin, nous mentionnerons les maladies *vermineuses*, c'est-à-dire, celles produites par la présence de vers dans les voies digestives.

DES CAUSES DES MALADIES.

On appelle causes, des agens soit directs ou indi-

rects, rapprochés ou éloignés, particuliers ou généraux, qui siégent au-dehors ou au-dedans des individus, et qui élaborent et font éclore les maladies.

D'après une pareille donnée, il résulte clairement que les causes des maladies doivent être innombrables; c'est bien le cas de dire ici avec l'immortel Bichat que tout ce qui nous entoure tend à nous détruire.

Cependant s'il fallait les énumérer une à une, la chose serait impossible, car on mettrait toute la nature à contribution. Aussi les pathologistes n'ont pas tardé à les diviser en plusieurs catégories pour leur donner une qualification générique, et à les y placer suivant qu'elles présentaient telle ou telle manière d'être, telle ou telle manière d'agir.

On a dû naturellement commencer par les diviser en internes ou externes. Et quoique ce partage des causes ait été rejeté entièrement par quelques-uns de nos écrivains modernes, entr'autres par Dubois d'Amiens dans son *Traité de pathologie générale*, nous n'admettons pas leur opinion; et quelques subtilités de logique qu'ils établissent pour faire prévaloir leurs assertions, nous maintiendrons, avec presque tous les nosographes, des causes internes et externes. Car n'en eût-il qu'une seule, par exemple l'héréditaire, qui à coup sûr est incontestable, qui residât au-dedans de l'économie, cela suffirait pour conserver la division établie.

Nous disons donc que les causes internes sont celles qui séjournent, qui germent pendant un temps plus ou moins long au-dedans des individus, jusqu'à ce qu'el-

les se fassent jour pour se traduire en maladie.

Des abnormités dans l'organogénie, ou si l'on préfère des vices de conformation, des arrêts de développement, des suppressions, des superfétations d'organes, en un mot, tout ce qui est vicié dans son essence intime et virtuelle, peuvent engendrer des affections maladives, à titre de causes internes.

Les causes externes sont toutes celles qui, placées en dehors et quelque fois au-dedans de l'organisme, agissent sur les tissus de manière à rompre l'harmonie de leurs mouvemens organiques ou de leurs fonctions. Les principales, par une bizarrerie singulière, se trouvent parmi les agens destinés à l'alimentation de la vie.

Il est évident que l'air, les alimens, l'eau, la chaleur, l'électricité y concourent le plus fréquemment, lorsque ces modificateurs ne se trouvent pas dans les conditions voulues, ou que les animaux soumis à leur action manquent aussi aux lois établies par la nature, il est évident disons-nous, que tous ces agens sont la source des plus nombreux et des plus fréquens désordres.

Que d'animaux ne tombent pas malades par l'effet délétère de l'humidité, d'un air chargé de principes miasmatiques, d'eaux malsaines, d'alimens corrompus, ou pris en trop grande quantité ou dans une saison inopportune? Ce sont là en grande partie les grands générateurs des maladies des animaux domestiques.

Nous passerons sous silence une foule d'autres causes externes, telles que les fatigues excessives, les heurts, etc.

Les causes prédisposantes se trouvent parmi celles qui rendent les individus plus aptes à devenir malades, celles enfin, qui par leur influence plus ou moins long-temps exercée, préparent insensiblement l'organisme à prendre tel ordre d'affections maladives, ou telle spécialité morbide. Ainsi le défaut d'aération prédispose à de nombreuses déviations de la santé, comme l'humidité combinée avec le froid prédispose aux affections catharrales, lymphatiques, etc. Toutes ces causes sont externes à la vérité, mais elles ont pour propriétés d'imprimer leur cachet spécial à l'économie.

Les causes qui ont pour vertu de faire naître, de produire immédiatement une maladie, ont reçu le nom d'*occasionnelles*.

La cause déterminante est le concours de toutes les causes tant prédisposantes qu'occasionnelles, qui forment simultanément une maladie. Par exemple, un cheval est lymphatique, prédisposé au farcin; placez le cheval dans une localité humide, vous aurez la cause occasionnelle, et la réunion de ces deux circonstances amèneront assez souvent le farcin.

Il y a des causes *spécifiques* parce qu'elles ont la faculté de donner naissance à un ordre de maladies invariablement les mêmes: témoins la clavelée, la variole.

On a aussi établi des causes traumatiques, chimiques, physiques; on comprend sous cette dénomination tous les agens qui divisent, contondent, corrodent, brûlent les tissus de l'organisme.

Restent les causes *irritantes, sédatives, asthéniques,*

parce que leur action soit active, soit négative, trop long-temps prolongée, peut faire surgir des maladies.

DES SYMPTÔMES DES MALADIES.

On comprend sous cette dénomination tout ce qui se passe d'insolite dans les lois de l'organisme, tout ce qui semble porter atteinte à sa manifestation normale, de telle manière que de cet état de choses résulte une maladie.

Si l'on envisage de combien de tissus différens est composé l'organisme, à quels rouages multipliés se rattachent ses opérations, pour combien d'appareils cette vaste machine doit fonctionner; si l'on considère en outre que la plus petite cause peut y amener les effets les plus désastreux; on concevra sans peine de quelle haute importance doit être pour le vétérinaire l'étude des effets occasionnés par les agens délétères, en un mot, l'étude des symptômes.

On conçoit facilement au premier aperçu que ce n'est pas ici le lieu de faire une énumération complète des symptômes des maladies; nous les déroulerons dans notre pathologie spéciale toutes les fois que nous donnerons l'historique de chaque spécialité morbide.

C'est dans les bonnes nosographies et surtout dans les cliniques que l'on peut se faire la meilleure idée des signes qui caractérisent une maladie.

On divise les symptômes en locaux, généraux, sympathiques, et patognomoniques.

Les symptômes locaux sont ceux qui se localisent dans la sphère d'activité de l'organe malade, sans dépasser cette limite.

Les symptômes généraux sont ceux qui retentissent pour ainsi dire sur tout l'organisme, ou au moins sur de vastes appareils, et se représentent dans une foule de maladies différentes.

Tels sont la tristesse, la nonchalance, l'inappétence, l'accélération du pouls, le hérissement du poil, l'augmentation de la chaleur, la diminution de celle-ci ou le frisson, la débilité, le prolapsus des forces motrices ou musculaires.

On appelle symptômes symphatiques ceux qui apparaissent dans d'autres organes que ceux primitivement affectés, et avec lesquels ils ont des liaisons plus ou moins intimes. Le tissu tégumentaire a d'étroites sympathies avec la muqueuse de l'appareil digestif. Aussi quand l'un de ces deux systèmes de l'économie se trouve frappé de quelque affection morbide, la plupart du temps il transmet à l'autre des émanations morbifiques sympathiques.

Nous conservons la dénomination de symptômes patognomoniques parce que cette expression a une forte valeur en pathologie.

On leur donne cette qualification toutes les fois que leur caractère ne présente rien d'ambigu, toutes les fois qu'ils impriment à une maladie son véritable caractère.

DE LA MARCHE DES MALADIES.

Les maladies marchent en raison des causes qui les ont produites et des modifications ou plutôt des réactions organiques qui en résultent.

Les pathologistes ont assigné aux maladies trois périodes : la période d'augment, la période d'état, et la période de déclin.

Ne semblerait-il pas au premier abord que toutes les maladies dussent se façonner, se plier à cette marche symétrique que leur ont imposée les auteurs dans leurs spéculations systématiques? La nature ici comme partout ailleurs se joue de ces vaines théories. S'il existe en effet quelques affections maladives, et encore cela n'a preque jamais absolument lieu, qui présentent ce type de marche, comme dans certaines fièvres graves, typhoïdes, où l'on voit se succéder des périodes bien distinctes affectant la physionomie indiquée par les nosographes; si, disons-nous, ces trois scènes diverses s'enchaînent de cette manière, il existe une multitude de maladies où tout se passe différemment, où cet ordre de succession ne se fait qu'en partie, ou dans un sens tout-à-fait opposé. Tâchons d'étayer par quelques faits ce que nous venons de dire sur les trois périodes des maladies.

Comme nous l'avons annoncé plus haut, là où elles sont le mieux dessinées, c'est dans les fièvres graves, les maladies aiguës. La première scène qui se passe

dans ces affections est annoncée par des désordres dans les fonctions digestives, locomotrices, par des troubles cérébraux; la deuxième est caractérisée par un collapsus général; et la troisième par une réaction plus ou moins complète.

D'autres fois la maladie arrive dès le début à son plus haut point d'élévation. Le plus souvent il n'y a pas d'état intermédiaire entre l'augment et le déclin, parce que les symptômes s'élèvent à leur apogée sans s'arrêter et diminuent dans la même proportion, comme dans une pleurésie bien franche. Enfin une hémorrhagie, une apoplexie foudroyante qui se terminent par la mort, n'ont pas de troisième période ou de déclin.

Toutes ces inversions, ces irrégularités dans la marche des maladies dépendent de leurs complications, des causes, des organes affectés, des idiosyncrasies, des modifications apportées dans leur médication, etc.

Une maladie affecte une marche continue, lorsque ses symptômes avancent d'un seul trait sans interruption aucune.

On dit qu'elle est *intermittente*, lorsque l'apparition et la disparition de ses symptômes se font dans un ordre plus ou moins périodique.

Rémittente, toutes les fois que leur disparition n'est pas complète et qu'ils amènent de temps à autre une diminution dans leur manifestation.

Aiguë, quand ils augmentent ou s'effacent dans un bref délai.

Chronique, lorsqu'ils marchent lentement, et que la maladie ne se termine d'une manière quelconque qu'après un laps de temps plus ou moins long.

Nous empruntons ici à l'ouvrage de Roche et Sanson les différentes définitions qui se rattachent à la marche intermittente des maladies. Dans l'intermittence ou la périodicité, disent-ils, chaque réapparition des symptômes porte le nom d'*accès*. C'est ainsi qu'on dit un accès de *fièvre*, de *névralgie*.

L'*attaque* est une invasion soudaine de symptômes ordinairement graves.

L'*accès* est un développement successif et limité de phénomènes morbides.

Le *paroxysme* est l'exacerbation de symptômes déjà existans.

Pour sanctionner la justesse de ces diverses définitions, ils ajoutent : L'*attaque* est un accident dont rien n'autorise à prévoir le retour ; l'*accès* suppose presque nécessairement un autre accès ; le *paroxysme* fait partie de phénomènes morbides continus. L'idée d'*attaque* et celle de *paroxysme* n'entraînent pas nécessairement l'idée de périodicité; celle d'*accès* en est inséparable. Enfin, pour finir ce parallèle par une remarque pratique, les médicamens doués de la propriété anti-périodique, comme le quinquina, par exemple, préviennent en général le retour des *accès* ; ils sont presque toujours sans effet pour empêcher les *attaques* ; ils exaspèrent presque constamment les *paroxysmes*.

Le début de la plupart des accès est ordinairement marqué par un *frisson ;* à ce frisson succède de la *chaleur ;* une *sueur* termine en général la scène ; on a donné le nom de *stades* ou *périodes* aux trois séries de symptômes auxquels appartiennent ces phénomènes : *frisson, chaleur* et *sueur.* Mais ces stades ne sont pas constans ; certains accès ne sont pas précédés de frisson ; d'autres ne sont pas suivis de sueur ; on en observe dans lesquels deux stades manquent à la fois. Enfin, il y a des accès qui n'offrent ni frisson, ni chaleur, ni sueur, et qui ne sont plus alors caractérisés que par le retour périodique des phénomènes principaux de la maladie. L'ordre dans lequel se succèdent ces trois stades n'est pas lui-même invariable ; ainsi l'on voit quelquefois l'accès commencer par la sueur et finir par le frisson. Toutefois cela est très rare, et, comme tout ce qui s'écarte de l'ordre accoutumé, cette anomalie doit faire craindre un grand danger. La durée des accès dépasse rarement vingt-quatre heures.

On nomme *apyrexie,* ou *intermission,* l'intervalle qui sépare les accès, il est plus ou moins long, et constitue le *type* de la maladie. Si l'accès reparaît une fois toutes les vingt-quatre heures, la maladie est appelée *quotidienne ;* s'il se reproduit après deux jours d'apyrexie, on la nomme *tierce ;* enfin s'il se montre après trois, quatre, cinq jours de calme, elle prend les noms de *quarte, quintane, sextane.* Ces deux derniers types sont très rares.

Roche et Sanson parlent encore d'autres types dans

les affections intermittentes ; mais comme nous ne les avons jamais observés chez les animaux domestiques, et que ces auteurs avouent eux-mêmes que la plupart de ces types ont été enfantés dans le cabinet, nous bornerons là leur nomenclature.

Voilà ce que nous avions à dire sur la marche des maladies en général.

DE LA DURÉE DES MALADIES.

Comme pour leur marche, la durée des maladies tient à leurs causes, à l'action prolongée de ces causes, à la constitution médicale, à leurs complications, aux organes affectés, et enfin à la nature des maladies.

Il est certain qu'un animal malade, et encore sous l'influence de la cause qui aura enfanté sa maladie, sera plus long-temps affecté qu'un autre animal, toutes choses égales d'ailleurs, frappé par le même agent, mais soustrait d'abord à son action délétère. Exemple, les chevaux exposés à l'humidité d'une écurie, qu'on y aura laissés ou dont on les aura retirés.

La constitution médicale ou atmosphérique a une immense influence sur la durée des maladies. Diverses épizooties apporteront, dans le temps qu'elles mettront à parcourir leurs périodes, d'importantes différences. Une pneumonie due à une cause ordinaire durera plus long-temps que la pneumonie dite gangreneuse et amenée par une épizootie.

En général les maladies compliquées mettent moins de temps à fournir leur carrière que les maladies simples; et encore cette règle est loin d'être sans exception. Car le contraire peut pareillement avoir lieu.

La nature des tissus contribue beaucoup à la courte ou à la longue durée des maladies. Une encéphalite se terminera plus vite qu'une hépatite, une arthrite qu'une ostéite.

Les maladies aiguës progressent avec plus de célérité que les maladies chroniques.

Une foule de circonstances contribuent à rendre les maladies courtes ou durables.

Il est cependant certaines maladies qui présentent un caractère de durée pour ainsi dire uniforme; c'est parce que dans ces maladies, dit Dubois d'Amiens dans sa *pathologie générale*, il y a *spécificité* dans les causes, et par suite *spécificité* dans la succession et la durée des symptômes. Telles sont la variole, la clavelée.

DE LA TERMINAISON DES MALADIES.

Chaque individualité morbide a pour ainsi dire son mode spécial de terminaison : il faudrait les passer toutes en revue pour les déterminer d'une manière convenable. Mais comme nous sommes ici dans les généralités, c'est une tâche que nous n'essaierons pas d'entreprendre pour le moment.

Les inflammations cellulaires se terminent ordinairement par suppuration, et celles qui ont leur siége dans des organes peu riches en tissu cellulaire, par induration, ulcération, etc.

Lorsqu'une maladie envahit un organe, et qu'au bout d'un temps plus ou moins long cet organe fonctionne normalement, et qu'il n'existe plus en lui aucune altération, aucun principe morbifique, on peut dire que cette maladie est terminée.

Beaucoup de pathologistes disent que les maladies se terminent par le retour de santé, par la mort ou par une autre maladie. Selon nous, la seule de ces terminaisons qui soit absolument générale, c'est la terminaison par retour de santé. Cependant la terminaison par la mort peut encore être admise, quoique Dubois d'Amiens la rejette. Voici ce qu'il avance pour faire prévaloir son opinion : « En effet, il est telle maladie qui tue avant d'avoir pris tous ses développemens, que le fait de la mort arrête en quelque sorte dans son cours » ; or, répondons-nous, si la maladie a existé, elle a dû nécessairement avoir un développement quelconque, et si ce développement a été tellement intense qu'il en soit résulté la mort, qui peut dire que cette affection ne se soit pas terminée par la mort ?

Quant à la terminaison par une autre maladie, c'est celle qui a lieu par révulsion ou par métastase.

La révulsion est ordinairement le fait du thérapeute. Il provoque dans une partie quelconque de l'orga-

nisme, soit par des substances médicamenteuses excitantes, corrosives, soit par le fer incandescent, une inflammation, une affection nouvelle qui fait taire la première et met par ce procédé un terme à ses phénomènes.

La métastase, au contraire, s'opère par les seules lois de l'organisation, par un enchaînement de circonstances qui nous sont encore et nous seront probablement toujours inconnues.

On dit qu'il y a métastase lorqu'une maladie, après avoir occupé un tissu, disparaît tout-à-coup pour aller prendre siége dans une autre région.

Ce mode d'émigration du principe morbifique peut être *salutaire* ou *funeste*.

La métastase est de bon augure quand elle procède de l'intérieur à l'extérieur, et quand elle abandonne un organe essentiel, où, par conséquent, la maladie est plus dangereuse, pour aller s'attaquer à une partie moins importante dans laquelle le mal ne fera pas autant de ravages.

La métastase est *funeste* toutes les fois que le transport de la matière morbifique a lieu de la périférie au centre de l'économie. Des exanthèmes répercutés sur les organes centraux amènent presque constamment de déplorables résultats.

Comme nous l'avons dit plus haut, il est impossible d'établir par quel mécanisme toutes ces mutations, ou transformations de maladies ont lieu. Nous oserons cependant avancer que les sympathies y contribuent

pour une bonne part. On sait que la peau et le système muqueux sont associés par de puissantes sympathies, et combien les affections de ces deux ordres de tissus quittent souvent leur siége primitif pour se disséminer sur la partie opposée.

Cette métastase a été mise au rang des terminaisons de la maladie, car cette dernière, en abandonnant un tissu pour se manifester sur une autre partie, ne présentera plus dans celle-ci son caractère primitif. Ainsi une dartre métastasée, qu'on nous passe l'expression, sur les poumons, s'y traduira par une toute autre physionomie, et ainsi de suite.

Il arrive cependant quelquefois que le pus d'un abcès, situé à l'extérieur, est résorbé tout-à-coup pour aller s'épancher sur la surface des voies digestives et être ensuite éliminé par l'anus comme les matières fécales.

Les maladies se terminent encore par des crises.

Les crises sont caractérisées par des perturbations remarquables, qui mettent fin à une vive réaction, et qui sont ordinairement annoncées par des sécrétions, des transpirations, ou des hémorrhagies.

DU DIAGNOSTIC DES MALADIES.

Il n'est pas si facile qu'on le croit communément de bien reconnaître une maladie ; il faut au préalable, comme nous l'avons dit au commencement de nos prolégomènes, avoir une connaissance bien appro-

fondie de l'anatomie et de la physiologie, considérées dans leur état normal; il faut ensuite que ces deux branches de la science aient été envisagées sous une face différente, c'est-à-dire à l'état morbide; voilà pourquoi dans les derniers temps l'anatomie pathologique a été cultivée avec tant de persévérance par des hommes qui occupent aujourd'hui le premier rang dans la médecine humaine. C'est à l'aide de leurs laborieuses et incessantes recherches que le diagnostic des maladies brilla d'un nouvel éclat, et que les thérapeutes purent asseoir des jugemens mieux fondés dans la constatation du siége et de la nature des affections maladives. Les faits nombreux consignés dans les archives de la science, sont le juste résultat d'aussi immenses travaux.

Diagnostiquer une maladie, c'est en pouvoir connaître le siége, la nature, les causes, les complications, etc.

Pour parvenir à cette fin, il faut une bonne observation, être doué de ce qu'on nomme tact médical, et une clinique suivie et bien alimentée.

DU PROGNOSTIC DES MALADIES.

Prognostiquer c'est déclarer de quelle manière une maladie marchera, et quelle en sera l'issue, soit heureuse soit malheureuse.

Tout ce que nous venons de dire dans l'article précédent peut également s'appliquer ici.

Une maladie sera d'autant plus bénigne que les

organes qui en seront atteints, seront moins essentiels à la vie.

Une maladie sera d'autant plus grave qu'elle aura envahi des viscères centraux et plus importants à la vie.

Une affection épizootique plus dangereuse, qu'une affection de même nature due à une cause ordinaire.

Une maladie externe moins grave qu'une interne, etc.

DU TRAITEMENT DES MALADIES EN GÉNÉRAL.

Le traitement des maladies est l'application des moyens propres à les faire disparaître ou à en diminuer l'intensité. Lorsqu'un vétérinaire est appelé pour donner des soins à un animal ou à des animaux malades, la première démarche qu'il ait à faire, si la chose est praticable de prime abord, c'est d'écarter les causes qui auront engendré le mal. Dans presque tous les cas d'affections maladives, les causes une fois enlevées, le traitement se simplifie considérablement. Il est donc de la plus haute importance de s'enquérir des agens sous l'influence desquels les maladies se sont développées. Que d'animaux ne guérit-on pas en changeant leur nourriture, leurs habitations, en les isolant, en suspendant ou en modifiant leurs travaux, en les soustrayant à certaines influences miasmatiques? Un clou arraché du pied d'un cheval préviendra des accidens qui auraient pu entraîner la perte de l'animal. Ce qui justifie jusqu'à un certain point l'aphorisme : enlevez la cause, vous enleverez les effets. Nous savons très-bien

que cette règle n'est pas sans exception, et que pour guérir, il faut souvent autre chose que l'enlèvement des causes; mais nous avons senti la nécessité d'appuyer fortement sur le point pathologique qui a rapport à la causalité.

DE L'IRRITATION. [1]

Dans leur état physiologique, les tissus de l'organisme sont dans un mouvement perpétuel d'action et de réaction; ils sont constamment mis en jeu par des mobiles qui leur sont propres, mobiles qui constituent leur vitalité.

Pour que ces phénomènes vitaux s'opèrent, il faut supposer aux tissus la vertu de pouvoir être impressionnés par l'action des stimulans, et cette impressionnabilité a reçu le nom d'*irritabilité*.

Ces mouvemens non interrompus d'action et de réaction, de création et de destruction, d'assimilation et de désassimilation, en un mot *l'action organique*, sont le partage de presque tous les systèmes de l'économie. On en exceptera ceux qu'on a appelés inorganiques, tels que le dermoïde et le pileux.

Cependant lorsque l'on considère la grande différence qui existe entre les divers tissus, les divers appareils fonctionnels, on concevra d'abord la dissimilitude en énergie et en intensité qui doit exister dans l'action

[1] Nous avons puisé dans Roche et Sanson une grande partie de la théorie de l'irritation.

organique de chaque tissu. Donc si tous les tissus sont irritables, comme nous l'avons posé en thèse générale, ils ne le sont pas tous au même degré.

Jusqu'à ce que cette irritabilité des tissus ne dépasse pas certaines règles que l'on nomme normales, la santé n'est pas compromise.

Il existe même un état intermédiaire, un état physiologico-pathologique, dans lequel les tissus stimulés confinent à l'irritation, mais dans lequel il n'est pas encore porté d'atteinte morbide aux régulateurs des mouvemens organiques. On dit alors qu'il y a *excitation, orgasme.*

C'est pourquoi il y a irritation toutes les fois que l'action organique, trop fortement stimulée, dépassera les règles normales, de manière à être gênée et même enrayée dans l'exercice libre de sa fonction.

Comme on vient de le voir, l'irritation n'est que l'expression exagérée de l'action organique physiologique. Il faudrait donc logiquement conclure de ce fait important, que toutes les irritations de tous les tissus quelconques, sont constamment les mêmes, en plus ou en moins, bien entendu. Des physiologistes modernes avaient cru tenir le fil de ce labyrinthe, et remontant de l'irritation à l'action organique normale une et uniforme, ils ont pensé pouvoir en tirer des déductions générales et n'établir qu'une seule espèce d'irritation qui fût de même nature et de même physionomie, abstraction faite de son degré d'intensité.

Cependant l'expérience a fait prompte justice de

cette subtile théorie qui n'était vraie qu'en partie, et l'on s'est vu obligé d'imprimer à l'irritation des caractères spéciaux.

On a d'abord assigné à l'irritation six types différens. On l'a dite *inflammatoire*, toutes les fois que les tissus laissent pénétrer dans leur système capillaire une telle quantité de sang qu'il y a rougeur, chaleur, douleur et tuméfaction.

Hémorrhagique, quand la partie irritée élimine le sang par sa superficie ou dans sa substance, avec accompagnement de douleur, chaleur et tuméfaction.

Sub-inflammatoire, quand les trois premiers caractères sont à peine dessinés, que la partie est tuméfiée, blanche, et que son système capillaire n'a été envahi que par les liquides blancs.

Nerveuse. Toutes les fois que la douleur seule se manifeste, sans changement de couleur à la peau, sans tumeur, et souvent avec moins de chaleur que dans l'état normal.

Nutritive. Lorsque le tissu frappé d'irritation, que nous appellerons sourde, c'est-à-dire à peine hyper-physiologique, prend dans sa nutrition un accroissement et une densité normale.

Enfin *sécrétoire*, l'irritation qui se manifeste par une surabondance de sécrétion.

Toutes ces modifications ne consistent en réalité apparente que dans l'augmentation de l'action organique; mais cette dernière action est si complexe, elle se traduit en manifestations si dissemblables; les physiono-

mies morbides qui en découlent, réclament tant d'indication diverses, que tout en laissant à l'irritation sa nature identique, *l'exagération de l'action organique*, on est forcé d'admettre encore autre chose dont les faits seuls peuvent donner la solution.

L'irritation varie encore; et tout ce qu'on a dit des autres maladies peut en quelque sorte lui être applicable.

Ainsi elle est aiguë, chronique, continue, intermittent, rémittente.

Les causes, leur intensité, les âges, les sexes, les tempéramens, les climats, les localités, etc., lui impriment un cachet plus ou moins spécial.

Mais comme nous l'avons dit plus haut, c'est de la différence, et de la complication des systèmes de l'économie, que l'irritation rèçoit ses interminables modifications. Ainsi, par exemple, le système tégumentaire doué de beaucoup plus de propriétés vitales, que le système osseux, présente des phénomènes d'irritation morbide bien autrement multiples et prononcés, que les os qui occupent à peu près les derniers degrés de l'échelle économique. Il est inutile de faire ressortir ici toutes les différences qui existent entre les systèmes de l'organisme, tant sous le rapport de leur vitalité, de la complication de leur contexture, etc., et d'en déduire toutes les modifications morbides que l'irritation de ces tissus peut manifester, ce travail nous menerait trop loin; il suffit qu'un problème ait été résolu pour en déduire tous ses corollaires.

Un autre phénomène de l'organisme est encore une source considérable de propagation de l'irritation. Nous voulons parler des sympathies.

Il existe entre tous les tissus, tous les organes, des liens tellement étroits, des connexités si intimes, leurs lois s'enchaînent si harmonieusement, qu'on a donné à cet enchaînement le nom de sympathies physiologiques. Un accord aussi parfait ne peut être brisé dans une partie d'une manière plus ou moins intense, sans qu'une autre ou plusieurs autres parties ne s'en ressentent.

L'irritation doit donc suivre ici les mêmes lois que les autres agens qui lui donnent naissance. C'est-à-dire que plus un tissu, un appareil fonctionnel sera compliqué et doué d'énergie vitale, plus ce tissu, cet appareil fonctionnel réveillera de sympathies morbides, lorsqu'ils seront irrités.

Medication générale de l'irritation.

Puisque l'irritation est l'augmentation morbide de l'action des propriétés vitales des organes, il ne reste au thérapeute d'autre moyen que de ramener cette action hyperphysiologique à l'état normal. Au premier aperçu, il semble qu'il n'y ait que des moyens biens simples à mettre en usage. Mais si l'on tient compte de toutes les modifications que revêt l'irritation, influencée qu'elle peut être par une foule de causes et de circonstances, connues et inconnues, il faudra bien alors que l'on oppose à tant de physionomies diverses une foule de moyens hérapeutiques différens.

Nous empruntons à l'excellent ouvrage de Mrs Roche et Sanson, intitulé : *Nouveaux élémens de pathologie, medico-chirurgicale*, la médication générale de l'irritation.

Ils ont divisé en quatre chefs principaux, les moyens de faire cesser l'irritation ; savoir : 1° *Médication asthénique directe ;* 2° *Médication asthénique indirecte ou révulsive ;* 3° *Médication asthénique empirique ;* 4° *Régime.*

L'énumération des agens médicateurs qui sont renfermés dans ces quatre catégories, ne peut se faire dans les considérations générales que nous traitons ici; il en sera question dans la pathologie spéciale.

De l'inflammation.

L'inflammation est un des phénomènes morbides le plus considérable et le plus fréquent. Nous avons dit dans le chapitre précédent qu'elle est une des terminaisons de l'irritation et qu'on pouvait lui donner cette qualification toutes les fois que l'action organique des tissus était augmentée, troublée de manière à amener dans ces tissus des désordres caractérisés par la douleur la chaleur, la tumeur et la rougeur; ainsi, quoique dans son essence l'inflammation nous soit inconnue, nous pourrons toujours proclamer sa présence à l'apparition des symptômes que nous venons d'énumérer.

Si la physionomie de l'inflamation était la même dans toute l'économie, son histoire serait bientôt terminée,

elle se bornerait à l'exposition de ses causes, et de sa médication. Mais il s'en faut de beaucoup que les choses se passent toujours ainsi, car dans chaque tissu, dans chaque organe, dans chaque appareil fonctionnel, elle s'annonce différemment et présénte des caractères plus ou moins dissemblables.

La douleur est la compagne ordinaire de presque toutes les inflammations. On pourrait à peu près dire qu'elle en est le signe pathognomonique.

Pour qu'il y ait douleur, il faut que la sensibilité animale, dit Bichat, soit mise en jeu, c'est-à-dire, il faut que cette sensation douloureuse soit perçue par le cerveau et rapportée à un centre commun. La douleur par conséquent sera d'autant plus vive que l'organe enflammé sera plus riche en nerfs de la vie animale.

Elle peut encore être montée à un très haut degré d'intensité sans la condition qui précède; cela tient alors à la disposition et à la nature des tissus, qui, lorsqu'ils sont frappés d'inflammation, ne sont pas susceptibles de se distendre. Voilà pourquoi les ostéites, les arthrites, etc., sont souvent si douloureusès.

La douleur est tantôt pulsative, lancinante, pongitive, térébrante, etc.

La chaleur est encore un symptôme ordinaire de toute inflammation bien prononcée. Ce phénomène doit aussi varier selon les systèmes affectés, la nature des inflammations, et principalement en raison de leur intensité.

Les tissus qui contiennent beaucoup de vaisseaux

capillaires sanguins, exhalans, où les nerfs de la vie animale et organique se disséminent largement, et dans lesquels par conséquent les mouvemens organiques se déploient avec le plus d'énergie, sont plus susceptibles de développer une chaleur plus considérable que les parties de l'organisme dans lesquelles ces conditions n'existent pas au même degré.

Ainsi, l'inflammation de la peau se traduira par plus de chaleur que celle des os, etc.

La tuméfaction est un attribut qui existe toujours dans l'inflammation. Mais elle s'aperçoit plus facilement à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Cependant les autopsies cadavériques démontrent à l'évidence que les organes intérieurs, lorsqu'ils ont été en proie à une inflammation plus ou moins vive et d'une durée plus ou moins longue, se sont tuméfiés, épaissis; témoins les épaississemens de la muqueuse du larynx dans le croup, de la muqueuse stomachale dans la gastrite, de la séreuse dans la péritonite, et ainsi de suite.

Il arrive même assez fréquemment que les tumeurs inflammatoires de l'intérieur se manifestent au-dehors. C'est ainsi que l'on voit saillir au-dehors l'enflure de l'organe pulmonaire, et particulièrement celle de l'organe hépatique, lorsque ces viscères ont été longtemps enflammés.

La tumeur est différente selon l'intensité de l'inflammation, selon son espèce et l'organe qu'elle affecte.

Plus la phlegmasie sera énergique et plus, toutes

choses égales d'ailleurs, la tuméfaction acquerra de l'extension.

Quoique cette influence, provenant de l'intensité de l'acte inflammatoire, soit bien marquée, il s'en faut de beaucoup que tous ces changemens soient en raison directe et proportionnelle avec les modifications que la diversité des tissus entraine après elle.

Ainsi, supposons une même cause portée au même degré, affectant successivement une portion égale de tissu cellulaire et de tissu séreux, à coup sûr le gonflement qui succédera à la phlogose du premier sera plus considérable que celle occasionnée par la phlegmasie du second. Un organe creux présentera moins de tuméfaction qu'un viscère glanduleux, parenchymateux.

La tumeur varie d'après l'espèce de l'inflammation. Ainsi, par exemple, elle sera élevée, circonscrite comme dans le phlegmon, diffuse, étendue sans démarcation bien tranchée, comme dans l'érysipèle, la scarlatine.

Dans les animaux domestiques la rougeur n'est apparente que chez ceux qui ont la robe blanche. Alors elle peut être un caractère évident de l'inflammation érysipélateuse. La rougeur qui accompagne le phlegmon aigu se manifeste aussi aux regards du vétérinaire chez ces mêmes quadrupèdes.

Quoiqu'il en soit, ce caractère, qui n'est pas l'attribut apparent de toutes les inflammations, n'en existe pas moins dans une foule de phlegmasies.

Comme nous l'avons dit plus haut, la rougeur inflam-

matoire dépend de l'abord plus considérable de sang dans les capillaires de la partie phlogosée; nous sommes tentés de croire que ce sang n'échauffe pas uniquement parce qu'il y est appelé en plus grande quantité, mais parce qu'il a déjà subi dans cette partie une modification spéciale par le travail inflammatoire qui s'y opère. Ceci est une réflexion incidente que nous jetons en passant, sans pouvoir cependant expliquer le fait d'une manière péremptoire.

Bichat pense que les vaisseaux capillaires qui auparavant ne se laissaient pénétrer que par des fluides blancs, livrent alors passage au sang artériel, à cause de la modification d'action qu'éprouvent la sensibilité et la contractilité organique de ces capillaires. Cette assertion nous paraît très ingénieuse, mais elle ne sort pas du domaine des hypothèses.

Nous admettons plus volontiers et comme moins spéculative l'explication qu'en donne Boyer. Il prétend, et nous le croyons, avec raison, que les globules sanguins ne passent jamais dans les vaisseaux lymphatiques, quelles que soient les modifications apportées dans leurs propriétés vitales, à moins, dit-il, qu'il n'y ait rupture d'une artère sanguine dans le tissu cellulaire. Car si cette communication existait, en poussant du mercure dans les artères sanguines, on le ferait passer dans les vaisseaux lymphatiques; or ce fait n'a jamais lieu sans rupture des vaisseaux artériels. Voici ce que Boyer ajoute pour corroborer son opinion : « Cependant il existe, dans quelques

inflammations, un phénomène qui semble, au premier abord, étayer l'opinion de l'erreur de lieu : par exemple, lorsqu'une partie naturellement blanche, et dans laquelle l'œil ne découvre aucun vaisseau sanguin, s'enflamme, elle prend une couleur rouge plus ou moins foncée, que l'on pourrait attribuer au passage des globules rouges dans les artères lymphatiques. Mais dans toutes les parties, même les plus blanches, le sang circule, et ses globules conservent la couleur rouge qui est leur couleur radicale; or, comme les vaisseaux sanguins de ces parties sont extrêmement déliés, et qu'ils ne reçoivent, pour ainsi dire, que des globules isolés, ils ne se montrent pas avec leur couleur rouge; de même qu'une liqueur colorée, dans un tube transparent et capillaire, ou une lame de verre coloré extrêmement mince, paraissent blanches; mais que plusieurs globules de sang réunis s'agglomèrent dans un vaisseau où ils ne passent, dans l'état naturel, que les uns après les autres, ils se montrent, avec leur couleur rouge, à travers les parois minces et transparentes de ce vaisseau, comme plusieurs gouttes de liqueur colorée, réunies dans un tube transparent, paraissent avec la couleur qui leur est propre. Voilà pourquoi la sclérotique, la peau, et en général toutes les parties du corps qui sont naturellement blanches, deviennent rouges dans l'inflammation. »

La rougeur, comme les autres phénomènes concomitans de l'inflammation est susceptible de diverses

variétés. Elle tient au caractère spécial de l'inflammation, à la nature des tissus. Tantôt elle est rosacée, écarlate, bleuâtre, et même noirâtre. Toutes ces physionomies morbifiques sont en raison directe de la cause qui les a produites, et du siége qu'elles occupent.

Une cause ordinaire d'inflammation amènera une rougeur ordinaire inflammatoire, nous disons rougeur inflammatoire, car elles ne le sont pas toutes, et il ne faut pas confondre une accumulation instantanée de sang dans les vaisseaux capillaires sanguins avec une rougeur de longue durée et due évidemment à une cause inflammatoire. Mais si la phlogose s'allume sous l'influence d'un agent délétère qui frappe pour ainsi dire de mort le viscère qu'il atteint, comme dans la péripneumonie gangreneuse, alors la couleur de l'organe frappé sera violette, plombée et noirâtre.

En raison des tissus : si l'on pouvait bien apprécier, comme dans l'espèce humaine, ce qui se passe sur la peau des animaux domestiques toutes les fois qu'elle est atteinte d'inflammation, il n'est point de tissu qui soit plus susceptible de diverses nuances de coloration en rouge. Les muqueuses qui, à la vérité, ne sont qu'une continuation de la peau, comme l'a très bien dit Bichat, sont aussi excessivement promptes à se colorer.

L'inflammation locale amène diverses modifications selon l'organe qu'elle envahit.

Ainsi, dans le croup, il y a difficulté de la respi-

ration avec élimination partielle ou complète de la pseudo-membrane.

Dans l'encéphalite l'animal a la tête plongée dans l'auge, il en frappe le ratelier, les yeux sont injectés en jaune plus ou moins foncé.

Une cistite s'annonce par la peine que le quadrupède éprouve pour uriner, par les efforts fréquens qu'il fait afin d'éliminer le liquide contenu dans la vessie, par la position spéciale (il se campe) qu'il affecte pour parvenir à son but et ainsi de suite.

Nous venons d'énumérer les symptômes locaux qui accompagnent ordinairement l'inflammation lorsqu'elle ne dépasse par les limites du lieu où elle siège. Voyons maintenant ce qui se passe quand le contraire à lieu.

En général quand une inflammation est plus ou moins intense, qu'elle envahit un organe plus ou moins essentiel, il s'opère ce que l'on est convenu d'appeler une fièvre de réaction ; la phlogose se dissémine, va retentir ailleurs par les voies sympathiques. Prenons pour exemple une pleurésie très aiguë. Outre les symptômes particuliers à cette affection, bientôt le système pulmonaire est frappé, une toux opiniâtre, une respiration anxieuse, un battement de flancs s'en suivent. Ce n'est pas tout, le cœur prend part à la scène, ses battemens se multiplient, la circulation devient rapide, les palpitations sont plus précipitées, et le pouls vient confirmer cette nouvelle complication. L'on pourrait étendre plus loin cette voie de propagation inflammatoire, la

faire passer à d'autres organes encore, mais la chose nous paraît inutile.

Pour que cette complication de phénomènes morbides s'opérât, il a fallu nécessairement que l'inflammation primitive se transportât aux organes principaux de l'appareil respiratoire, que cette dernière phlogose ou toutes les deux ensemble retentissent sur les centres nerveux et que ceux-ci réveillassent à leur tour l'appareil nerveux et sanguin et produisissent la fièvre symptomatique. De toutes ces conséquences il résulte encore d'autres phénomènes dans l'organisme. Souvent le poil se hérisse, quelquefois la transpiration est abondante, une augmentation de chaleur se déclare à toute la périphérie. Tout cela, encore un coup, tient à la texture du tissu enflammé, à l'intensité de l'inflammation, et à la diathèse des individus affectés. Ainsi, bien souvent la transpiration, au lieu d'augmenter, diminuera; la peau, au lieu d'être chaude sera froide, et les évacuations en général seront plus ou moins interrompues.

Dans la fièvre de réaction on a encore jeté les yeux sur le caractère que présente le sang. On y a remarqué ce qui est connu sous le nom de couënne inflammatoire. Nous croyons qu'on a attaché beaucoup trop d'importance à ce phénomène, car il est loin d'être constant, même dans les phlegmasies les plus intenses et les plus compliquées.

L'inflammation prend différens noms selon les régions et les organes qu'elle affecte.

Delà les inflammations pectorales, abdominales.

On l'appelle encéphalite quand le cerveau en est le siége; cystite, quand c'est la vessie; péritonite, stomatite, podophyllite, etc., quand ce sont le péritoine, la muqueuse buccale, le tissu podophylleux qui lui donnent asile.

Presque tous les tissus de l'organisme peuvent donner naissance à l'inflammation.

Le tissu qu'elle affectionne le plus et dans lequel elle a établi son siège, est le tissu cellulaire, où se trouvent largement disséminées les dernières ramifications artérielles. Viennent ensuite les systèmes tégumentaire, muqueux, séreux, musculeux, vasculaire, tendineux, ligamenteux, cartilagineux, osseux.

Plus un viscère contiendra de tissu cellulaire plus il sera susceptible d'inflammation. Les poumons en sont très souvent la proie, et plus fréquemment que les autres viscères.

Une exception importante se présente ici. On sait que les investigations anatomiques ne sont pas encore parvenues à découvrir de tissu cellulaire dans l'encéphale, et cependant ce viscère participe souvent à l'état inflammatoire.

Relativement aux tendons, il est une remarque à faire; c'est que tous ne sont pas susceptibles d'inflammation. Ce sont les tendons les plus grêles et les plus superficiels.

Quoique l'inflammation soit identique dans son es-

sence, on conçoit aisément qu'il est impossible qu'elle affecte la même allure, qu'elle revête le même caractère dans tous les systèmes de l'organisme. Elle prendra une physionomie différente selon les tissus qu'elle envahira. Il serait inutile de passer en revue cette immense galerie de tableaux morbifiques, nous renvoyons pour cet objet aux immortels ouvrages de Bichat et de Béclard.

L'inflammation parcourt ses périodes avec plus ou moins de rapidité selon l'intensité de la cause qui l'a déterminée, les organes qu'elle envahit, et la disposition dans laquelle ils se trouvent. De là les dénominations d'inflammation aiguë et chronique. En effet, lorsque l'on considère avec quelle célérité cette affection marche quelquefois quand elle est aux prises avec des viscères riches en matériaux organiques et en propriétés vitales, tandis que d'un autre côté à peine sa présence se fait-elle sentir comme dans les os; lorsque, disons-nous, l'on fait attention à ce qui se passe dans ces deux circonstances, on se rendra facilement compte de la division établie par les pathologistes.

Dans les mêmes tissus la phlegmasie peut monter de son plus petit degré d'intensité jusqu'au plus élevé. Dans la peau depuis la pustule herpétique la plus légère jusqu'à l'anthrax le plus formidable; dans la muqueuse nasale, depuis le plus simple écoulement muqueux jusqu'à la morve; dans la muqueuse pulmonaire, depuis le catharre le plus benin, jusqu'à la pneumonie gangreneuse.

D'importantes modifications dans l'inflammation, sont encore amenées par l'âge, les tempéramens, les espèces, les saisons, etc.

L'inflammation est idiopathique, quand elle se maintient sur l'organe qui lui donne naissance, ou sympathique, c'est-à-dire qu'elle provient d'une autre plegmasie ou d'une autre lésion. Une des plus graves phlegmasies symptomatiques, par exemple, c'est le tétanos à la suite de lésions traumatiques.

Quant aux causes de l'inflammation, elles sont les mêmes que pour toutes les autres affections maladives, par conséquent on peut les diviser en causes prochaines ou éloignées, en prédisposantes ou occasionnelles.

La cause prochaine de l'inflammation, est un problème dont la solution n'a pas encore été donnée d'une manière satisfaisante. Nous ne parcourrons pas toutes les théories plus ou moins ingénieuses qu'on a établies pour expliquer ce phénomène; on les a combattues et réfutées victorieusement sans excepter celle de Boërhaave, si connue sous le nom *d'erreur de lieu.* La cause déterminante de l'inflammation la plus généralement admise maintenant, c'est l'irritation; en effet, c'est toujours à la suite d'un irritation que survient la phlegmasie.

Pour ce qui est des autres causes provocatrices de l'inflammation, elles sont innombrables et tombent mienx sous nos sens. Les causes prédisposantes sont celles surtout qui méritent une attention toute spé-

ciale, à cause de la vaste influence qu'elles exercent dans le développement de cette maladie, parce que leur intensité est quelquefois montée si haut qu'elles deviennent à leur tour causes déterminantes. En effet, la température dans ses innombrables variations, et ses combinaisons avec d'autres états atmosphériques, devient fréquemment cause prédisposante et déterminante de l'inflammation. C'est surtout dans le développement des maladies épizootiques des animaux domestiques que les variations de l'air atmosphérique jouent un rôle important, et, chose remarquable, il arrive souvent que des chevaux et des vaches se trouvant sous la même influence ambiante, les dernières seront atteintes de pneumonie gangreneuse, tandis que les premiers seront respectés, *et vice-versâ*; il en est de même dans les maladies dites des moutons; on voit des troupeaux entiers de moutons tomber victimes de la clavelée, sans que les autres animaux domestiques, exposés au même miasme, s'en ressentent aucunement. Tout cela tient sans doute à certaines dispositions internes, à des diathèses inflammatoires en harmonie avec les causes qui les font éclater.

Les causes éloignées de l'inflammation peuvent se diviser en occasionnelles ou prédisposantes.

Nous venons de parler de la cause prédisposante la plus considérable.

En général nous dirons que puisque l'irritation est, selon toute apparence, cause déterminante de l'inflammation, on rangera parmi les causes occasionnelles de

la maladie dont nous faisons l'histoire, toutes celles qui provoquent l'irritation.

Elles sont externes ou internes. Lorsque Bichat a dit que tout ce qui entoure l'homme tend à le détruire, il pensait sans doute aux agens propagateurs de l'inflammation.

On divise les causes externes de l'inflammation en chimiques et en physiques ou mécaniques. Au nombre des premières sont l'action du feu, les alcalis concentrés, les acides, les oxides et les sels métalliques, les rubéfians, les huiles essentielles. Les secondes sont toutes les lésions traumatiques, les heurts, les clous, le frottement, les contusions, les distensions violentes, etc.

Parmi les causes internes de l'inflammation on range les humeurs dépravées, soit par les émanations d'un air vicié, soit par l'ingestion d'alimens de mauvaise nature; les idiosyncrasies, les germes de maladies héréditaires, la résorption du pus dans le torrent de la circulation peuvent encore devenir causes éloignées ou prédisposantes de l'inflammation. Nous ne chercherons pas à établir par quel mécanisme ces dernières causes agissent, parce que les raisons que nous pourrions alléguer ne seraient que spéculatives.

Le pronostic de l'inflammation est basé sur différentes considérations. Il y aura plus ou moins de danger, selon l'importance plus ou moins considérable de l'organe malade, selon la situation du tissu, selon l'intensité de la cause et la constitution médicale ré-

gnante. Ainsi une encéphalite sera plus grave, toutes choses égales d'ailleurs, qu'une conjonctivite ; une inflammation interne plus sérieuse qu'une phlogose externe ; une gastrite produite par empoisonnement plus à craindre qu'une gastrite due à une cause minime ; une pneumonie, quand cette affection règne épidémiquement, plus redoutable qu'une pneumonie ordinaire et ainsi de suite.

L'inflammation a cinq terminaisons différentes bien tranchées. Quoiqu'il y ait encore une foule de nuances morbides intermédiaires aux cinq caractères distinctifs que les auteurs donnent généralement, comme assignant un terme à l'acte inflammatoire, nous nous bornerons à suivre cette classification.

L'inflammation se termine par délitescence, par résolution, par suppuration, par induration et par gangrène.

On dit qu'une inflammation se termine par délitescence lorsque, immédiatement après s'être manifestée dans un tissu quelconque, elle disparaît tout-à coup sans laisser de trace de son existence. Ainsi la délitescence est la cessation du travail inflammatoire avant qu'il ait atteint son apogée, et sans altération visible des fluides, ni des solides du tissu phlogosé. Il arrive quelquefois que cette disparition prématurée de l'inflammation est suivie de la répétition d'un semblable phénomène dans un autre localité, on lui donne alors le nom de *métastase inflammatoire*.

Quand la délitescence s'opère franchement, elle est

regardée comme de bon augure; quand au contraire elle ne disparaît que pour donner naissance à la métastase, elle présente un caractère plus sérieux, surtout lorsqu'elle marche de l'extérieur à l'intérieur.

La résolution ne diffère de la délitescence que parce que l'inflammation, avant sa disparition, a déjà existé pendant un temps plus ou moins long ; il arrive même souvent que la phlegmasie, avant de se terminer par résolution, a déjà parcouru toutes ses périodes. C'est la terminaison la plus heureuse.

Lorsqu'une inflammation se termine par suppuration, il se présente dans la partie enflammée un liquide particulier, d'une couleur plus ou moins blanche et presque inodore, connu sous le nom de pus. Le phlegmon se termine en général de cette manière. La couleur du pus est loin d'être constamment la même. On appelle de bonne qualité le pus fourni par le tissu cellulaire et présentant les caractères indiqués plus haut.

La couleur du pus varie en raison de l'énergie de l'inflammation et de la nature des tissus phlogosés.

Quelquefois il est jaunâtre, grisâtre, sanieux, ichoreux, sanguinolent.

La terminaison par suppuration présente souvent beaucoup de danger, surtout quand elle a lieu dans des viscères essentiels comme les poumons, le foie, etc.

Cette terminaison s'annonce ordinairement par des frissons, par une fluctuation dans la région enflammée, lorsque cette région est accessible au toucher.

La partie enflammée, au lieu de suppurer, prend quelquefois au contraire un certain degré d'endurcissement qui va toujours en augmentant. Lorsque cela arrive, la tumeur demeure stationnaire, la chaleur, la douleur s'effacent peu à peu, et la densité de la partie prend plus ou moins de consistance. C'est la terminaison par induration.

Ce phénomène s'observe le plus souvent dans le système glanduleux, dans les inflammations chroniques, dans les tissus périarticulaires.

Il existe encore une espèce d'induration connue sous le nom de carnification, hépatisation. C'est une terminaison par induration qui s'opère dans le poumon, le foie, etc. Broussais l'appelle induration rouge.

L'induration n'est pas toujours une terminaison fâcheuse; dans beaucoup de circonstances elle ne fait que retarder la guérison. Telles sont les callosités des ulcères, des fistules.

La terminaison de l'inflammation par gangrène est la plus menaçante, car elle frappe d'anéantissement, elle tue les parties sur lesquelles elle porte ses coups. C'est l'inflammation élevée à son plus haut degré d'intensité, de malignité. Pour peu que le rôle que jouent les organes frappés de gangrène, soit important, on a toujours lieu de craindre des conséquences fatales.

Le traitement général de l'inflammation repose sur les mêmes bases que celles que nous avons établies dans la médication générale de l'irritation.

PATHOLOGIE

SPÉCIALE OU DESCRIPTIVE.

DU PHLEGMON.

Le phlegmon est une inflammation plus ou moins circonscrite du tissu cellulaire, avec accumulation plus considérable des liquides que dans l'état naturel. C'est le phlegmon qui a servi de type aux inflammations chez tous les anciens qui ont écrit sur l'art de guérir.

On divise le phlegmon en superficiel et profond. Nous parlerons du phlegmon des viscères ou interne quand nous traiterons des affections maladives de ces organes.

Le phlegmon superficiel est caractérisé par la chaleur, la douleur, une tumeur rénitente, pulsative, plus ou moins volumineuse ; ce sont là les signes pathognomoniques de cette phlogose. Mais lorsque l'in-

flammation envahit une large surface, surtout aux endroits où le tissu cellulaire est serré, alors les phénomènes sympathiques ou de dissémination viennent se joindre à ceux que nous avons énoncés. Le pouls est accéléré, large; l'animal est triste, l'appétit est diminué, la soif est ardente, la peau est chaude et halitueuse sur tout le corps. Susceptible de différentes terminaisons, telles que par délitescence, résolution, suppuration, induration, gangrène, le phlegmon n'est pas toujours conforme au tableau que nous en avons tracé; lorsque la maladie est arrivée à son plus haut degré d'intensité, que la résolution n'a pas lieu, alors l'engorgement n'est plus aussi rénitent, il se laisse déprimer, la chaleur diminue, la peau s'amincit, et la fluctuation se fait apercevoir.

Quand cette terminaison ne se montre pas, la tumeur reste dure, stationnaire, la chaleur et la douleur diminuent en grande partie. Lorsque ces terminaisons n'ont pu être opérées, l'intumescence devient flasque, la peau s'ulcère, et tombe en lambeaux, un ichor de mauvaise odeur s'en écoule, il y a destruction des tissus.

Le phlegmon profond a plus souvent son siége au milieu de masses musculaires profondément situées et enveloppées de larges aponévroses. Au premier abord son diagnostic est très difficile à établir; supposons que le mal ait son siége dans un membre : la claudication sera forte, les mouvemens presque abolis; en palpant attentivement on reconnaîtra une turgescence et un

endolorissement de la partie. L'animal sera triste, abattu, sans appétit, la soif ardente, le pouls large, accéléré, la respiration précipitée, les flancs agités, la température du corps augmentée, enfin on remarquera une réaction générale. En explorant les parties qui sont le siége de la douleur, on rencontre, quand la fluctuation est déjà établie, une petite surface de la peau qui présente un peu de chaleur, sur laquelle les poils sont hérissés. En touchant on sent d'abord, un œdème, en appuyant davantage on reconnaît une fluctuation profonde. Si l'on ouvre, on rencontre un foyer purulent, vaste, et tous les tissus environnans presque détruits par l'intensité de l'inflammation et de l'étranglement.

On peut mettre au nombre des causes du phlegmon toutes les violences extérieures, telles que les coups, les chutes, la commotion, les contusions, les frottemens du collier et des harnais, les vulnérations plus ou moins profondes, les fractures, la brûlure, la présence d'un corps étranger, la compression des vaisseaux et des nerfs, les inflammations intenses de la peau telles que l'érysipèle, l'anthrax, les inflammations chroniques de l'estomac et des intestins, d'autres causes internes inconnues et auxquelles le phlegmon profond doit le plus souvent naissance; enfin tous les modificateurs qui sont susceptibles d'affecter directement ou indirectement le tissu cellulaire.

Le phlegmon superficiel a le plus souvent son siége sur les parties du corps les plus exposées aux frotte-

mens des harnais ; l'épaule, le garrot, les régions costales, le dos, les reins, l'encolure, la nuque sont les lieux où se passe cet acte maladif; il se rencontre encore à la suite d'inflammation des parotides et des ganglions lympathiques de l'auge. Le phlegmon profond se manifeste ordinairement dans les membres, la croupe et la région poplitée.

Le pronostic de cette affection se déduit naturellement de l'histoire qu'on vient d'en faire. Si le phlegmon est superficiel ou profond, s'il occupe une grande ou une petite étendue; s'il est sans fièvre ou accompagné de fièvre ; s'il est éloigné ou voisin des organes glanduleux, et des viscères plus on moins essentiels à la vie ; toutes ces données sont autant d'indications pour asseoir son pronostic.

En traitant cette maladie le thérapeute doit d'abord en rechercher les causes, examiner la constitution et l'état du sujet.

Si le phlegmon est dû à une cause extérieure, que l'inflammation soit locale, sans réaction sympathique, il suffit d'une couche d'ongent *populeum*, de quelques cataplasmes émolliens, de quelques fomentations de même nature pour obtenir la résolution de la tumeur. Si la fluctuation s'y développe, on fait la ponction dans sa partie la plus déclive, on déterge la plaie, et à l'aide de moyens de propreté une parfaite guérison ne se fait pas attendre.

Si l'on a affaire à un sujet vigoureux, irritable, si la cause a agi avec violence, qu'une grande surface soit

enflammée, qu'un engorgement volumineux se développe, que la phlegmasie retentisse dans l'économie, et amène l'accélération du pouls, l'augmentation de la chaleur à la périférie, l'inappétence, une soif ardente, on doit avoir recours aux saignées générales, mettre l'animal à une diète sévère, appliquer sur la tumeur des cataplasmes émolliens, narcotiques, des fomentations et des bains du même genre; si malgré cette médication il n'y pas d'amendement, on réitère la saignée, on continue la diète et on scarifie la tumeur. Dans ce cas la résolution n'a presque jamais lieu, la suppuration et la gangrène sont les terminaisons les plus ordinaires de cette intumescence.

Lorsque le phlegmon paraît vouloir se terminer par suppuration, on favorise cette modification par les onctions d'onguent *populeum*, les cataplasmes émolliens; quand la fluctuation est bien prononcée, on ponctue la tumeur dans son point le plus déclive afin de ménager au pus un écoulement facile, on déterge la plaie, on la recouvre de plumasseaux secs ou aiguisés d'alcool camphré, ou de teinture d'aloès, suivant l'aspect vermeil ou blafard de la plaie. Quand cette dernière nuance s'annonce, c'est un signe que le mal va passer à l'état chronique; ladiminution de la douleur et de la chaleur ne tardent pas à nous l'apprendre. C'est alors qu'il faut avoir recours aux agens susceptibles de ranimer l'action organique de la partie. On fait usage d'onguent fondant, de frictions mercurielles, de vésicatoires; si ces moyens échouent, on s'arme

du cautère incandescent et on le plonge dans le centre de la tumeur, afin de réveiller l'inflammation, et d'obtenir une suppuration capable d'opérer le dégorgement des tissus.

Cette terminaison, c'est-à-dire l'induration se rencontre le plus souvent dans des sujets d'un tempérament mou, lymphatique, affaiblis par de grandes maladies, par des travaux excessifs, et par l'usage d'une mauvaise nourriture. Alors il faut faire passer l'animal à une alimentation corroborante, lui administrer à l'intérieur des amers et des excitans.

Si l'inflammation se termine par gangrène, on doit exciser les parties frappées de mort, et appliquer sur la plaie des substances toniques et stimulantes, comme le quinquina, le styrax, la teinture d'aloès. Si le sujet est vieux, débile, si l'appareil digestif est relâché dans son action, on ravivera ses facultés fonctionnelles par la stimulation alimentaire et médicamenteuse que nous avons préconisée plus haut.

Le phlegmon superficiel ne devient dangereux que quand il a son siége au niveau des articulations, ou au pourtour de l'anus; car en s'ulcérant il pourrait pénétrer dans l'articulation ou produire des fistules à l'anus. Il donne encore des craintes quand il envahit une large surface, que le tissu cellulaire est serré, et qu'il attaque un sujet très impressionnable.

Le traitement du phlegmon profond doit être prompt et énergique. La première indication est la saignée générale, une diète sévère; s'il attaque un membre,

s'il est situé sous une aponévrose, on doit se hâter de l'ouvrir et de débrider assez largement pour empêcher ou faire disparaître l'étranglement et les grands ravages qui en seraient le résultat infaillible, si l'on temporisait jusqu'à ce que la fluctuation se montrât ostensible à la peau. La ponction étant faite, le pus s'écoule, on lave la plaie avec de l'eau tiède, on la remplit d'étoupes chargées d'eau-de-vie camphrée ; on renouvelle le pansement une ou deux fois par jour, suivant la quantité de pus qui se présente. Quand la suppuration est trop abondante, quand l'animal est de ce chef menacé de marasme, il faut faire dans la plaie des injections restrinctives (acétate de plomb liquide étendu d'eau), la remplir de plumasseaux saturés de ce liquide. Si la suppuration diminue, que le foyer présente des bourgeons cellulo-vasculaires qui tendent à une bonne cicatrisation, on se comporte de manière à maintenir l'inflammation dans de justes bornes ; on éloigne les pansemens au fur et à mesure que la suppuration se tarit, et on remet insensiblement l'animal à sa ration ordinaire.

La marche de ce phlegmon n'est pas toujours si favorable ; il arrive très souvent, surtout lorsque l'art n'est pas venu au secours de la nature, que la désorganisation des tissus s'opère par l'étranglement qu'exerçaient sur eux les aponévroses; de-là un énorme foyer, de-là une résorption dans l'économie d'une matière fétide, qui attaque surtout les centres viscéraux, les organes de l'appareil digestif, d'abord, et puis ceux

de l'appareil respiratoire ; de-là une suppuration abondante qui mène l'animal au marasme et à la mort.

Dans le bœuf, les phlegmons sont moins fréquens, ils sont dûs aux mêmes causes, présentent les mêmes symptômes et suivent à peu près la même marche que dans le cheval ; on les rencontre le plus ordinairement sur les régions costales et abdominales, résultat des coups que se donnent les animaux entre eux. Ils se présentent sous forme de tumeurs volumineuses qui ont une tendance particulière à passer à l'état chronique, vu le peu d'irritabilité du tissu cellulaire dans ces animaux.

Traitement.

Si l'inflammation est forte, que la tension de la peau soit grande, on doit avoir recours à l'application de substances émollientes. Si la tumeur ne tend pas à la résolution, qu'on s'aperçoive que la suppuration en sera la terminaison, on la favorise par les maturatifs (onguent *basilicum* ou de laurier). Une fois le foyer purulent établi, on l'ouvre et on se comporte comme dans le cas de plaie suppurante, c'est-à-dire d'après l'aspect qu'elle présente.

Si le phlegmon passe à l'état chronique, ou tend à prendre cette terminaison, il faut avoir recours aux cataplasmes aromatiques, aux frictions spiritueuses, aux vésicatoires ou aux sinapismes, afin de ramener la partie à l'état inflammatoire et d'obtenir la suppuration ; si ces moyens sont insuffisans on doit faire usage du cautère actuel chauffé à blanc que l'on plonge dans

toute l'épaisseur de la tumeur. A l'aide de ces moyens la supparation devient abondante, les tissus se dégorgent et la guérison a lieu. Si la terminaison est la gangrène on se comporte comme pour le cheval.

DU PHLEGMON MÉTACARPIEN.

(*Métatarsien aux membres postérieurs.*)

Ce phlegmon, qu'on nomme encore *javart tendineux*, consiste dans l'inflammation du tissu cellulaire qui environne les tendons et les gaines des muscles fléchisseurs du pied.

On le divise en superficiel et profond.

Le superficiel est caractérisé par la claudication, la chaleur, l'extrême douleur et l'engorgement de la partie; ces symptômes sont très apercevables; en passant la main le long de cette région, l'animal éprouve de la douleur; s'il y a fluctuation on constate facilement ce phénomène.

Le phlegmon profond a son siége dans la gaine tendineuse; les symptômes sont plus alarmans que dans le premier cas, la tension et la chaleur sont grandes, la douleur est excessive, l'animal lève continuellement le membre malade, il tâche de le soustraire à la pression, le pouls est accéléré, les flancs agités, l'appétit diminué ou aboli; la soif est ardente, la chaleur du corps augmentée. Si l'on ne vient au secours de la nature, et que la cause ait agi avec intensité

les symptômes s'aggravent, la peau s'ulcère et présente une infinité de fistules, le pus s'écoule entraînant avec lui les débris des tissus gangrenés, provenant des tendons et de la gaine, de vastes foyers se déclarent, l'animal tombe et meurt dans des douleurs atroces. Tous ces symptômes se succèdent quelquefois avec une telle rapidité qu'il est impossible de rien opposer à leur marche dévastatrice.

Causes.

Elles sont souvent inconnues ; mais on attribue le plus généralement cette affection aux coups portés sur le trajet des tendons, au séjour dans des endroits mal propres où les extrémités sont presque toujours plongées dans les fumiers, les urines, les boues âcres, etc.

Traitement.

Phlegmon superficiel. Quand l'animal est jeune, irritable, lorsque la fièvre de réaction est assez forte, on met le malade à la diète, on ouvre la jugulaire, on applique sur la partie des fomentations et cataplasmes émolliens ; si la tension et la douleur augmentent, que l'on reconnaisse la fluctuation, on fait la ponction de la tumeur pour donner issue au pus, on panse la plaie avec des étoupes sèches ou imbibées d'alcool camphré, ou de teinture d'aloès suivant l'indication, et on obtient une guérison prompte.

Le phlegmon profond exige des soins plus prompts ; saignée générale, diète sévère. Lorsqu'on a reconnu sa présence, il faut débrider à l'instant en faisant une incision parallèle à la longueur des tendons ; si le pus n'est pas formé, une grande quantité de sang s'en écoule, le gonflement inflammatoire se dissipe et on évite par là les grands délabremens qu'aurait infailliblement produits l'étranglement, si on ne l'avait pas prévenu par cette opération. On laisse l'animal à la diète, on recouvre la plaie d'un cataplasme de farine de lin, on baigne le membre malade deux ou trois fois par jour dans une décoction émolliente. Si la suppuration est établie, on déterge la plaie, on s'assure si l'écoulement du pus peut avoir lieu. Si l'ouverture n'est pas située à la partie inférieure du foyer, on pratique une contre-ouverture sous laquelle on passe une mèche de lin enduite d'un corps gras et on recouvre la partie d'un cataplasme émollient. Si la plaie ou le foyer présente une teinte blafarde, que le pus soit sanieux, on emploie des plumasseaux imbibés de substances spiritueuses et alcooliques. Il arrive quelquefois que la peau est ulcérée en plusieurs endroits, dans différens points, que ces ulcérations communiquent entr'elles par des fistules, qu'il y a carie de la gaine et des tendons, que les parties continuent à se désorganiser ; dans ce cas la cure est difficile et presqu'incertaine ; on doit se hâter d'enlever toutes les parties frappées de mort, on recouvre la plaie de styrax liquide, de quinquina, ou de toute autre substance ca-

pable de ranimer les tissus ; on renouvelle le pansement deux fois par jour, jusqu'à ce que les bourgeons cellulo-vasculaires annoncent une tendance à la cicatrisation.

DE L'OEDÈME.

Accumulation de sérosité dans les mailles du tissu cellulaire, et qui en constitue l'hydropisie.

On divise l'œdème en froid et en chaud.

L'œdème froid est caractérisé par un engorgement large, peu élevé, circonscrit, sans chaleur ni douleur, cédant facilement à la pression et conservant pendant un certain temps l'impression du doigt.

Siége.

L'œdème se rencontre le plus souvent aux parois inférieures de l'abdomen et du thorax, il se prolonge quelquefois depuis les mamelles ou le fourreau jusqu'entre les membres antérieurs ; il survient aussi aux extrémités inférieures des membres au-dessus du jarret et du genou.

Causes.

Les causes de l'œdème froid ne sont pas toujours bien connues, mais on le rencontre le plus souvent dans des chevaux d'un tempérament mou, lymphati-

que, chez ceux qui habitent des écuries humides, malsaines, qui paissent dans des endroits marécageux, qui font usage de mauvaise nourriture, chez ceux affaiblis et réduits par des travaux pénibles et les privations, enfin à la suite de certaines maladies, surtout celles du tube digestif (gastrite entérite). D'après ceci on peut conclure que tout ce qui affaiblit le système sanguin peut occasionner des engorgemens œdémateux.

Traitement.

Le traitement consiste à placer l'animal dans des conditions favorables; on le met dans une écurie sèche et bien aérée, on le soumet à un régime nutritif, excitant, on lui administre à l'intérieur quelques toniques et purgatifs, si le tube digestif est exempt de toute irritation; on emploie sur l'engorgement des frictions spiritueuses, essentielles, des cataplasmes aromatiques. Si par ces moyens on n'obtient pas d'amendement, on a recours aux scarifications pour donner écoulement à la sérosité, on recouvre la partie d'un cataplasme aromatique, ou d'une couche d'onguent vésicatoire; s'il n'y a pas d'amélioration, on s'arme du cautère actuel chauffé à blanc, que l'on introduit dans l'intérieur de l'engorgement en détruisant à droite et à gauche les tissus qui sont pour ainsi dire frappés de mort; la sérosité s'en échappe, on revient à l'onguent vésicatoire ou au cataplasme aromatique. Quelque temps après la

suppuration s'établit, les bourgeons cellulo-vasculaires se développent et la plaie marche vers la cicatrisation. Alors les soins de propreté suffisent ordinairement pour terminer la cure. Si l'engorgement a lieu aux extrémités inférieures des membres, on doit, outre le traitement interne, se borner aux frictions, à la promenade; si l'engorgement résiste, on emploie la cautérisation transcurrente (le feu).

ŒDÈME CHAUD.

L'œdème chaud ou phlegmoneux, apparaît sous forme d'engorgement étendu, peu élevé, présentant de la chaleur et de la douleur, se déprimant par la pression et conservant aussi l'impression du doigt; quelquefois le pouls est accéléré, la chaleur du corps augmentée suivant que la cause a agi avec force et selon l'irritabilité du sujet.

Siége.

Il a le plus souvent son siége à la jambe, à la face interne des cuisses, aux mamelles, au scrotum, et à la face inférieure des parois abdominales.

Causes.

L'œdème devient chaud souvent à la suite de l'allaitement; il est quelquefois le résultat de coups por-

tés sur ces parties, d'un répercutement de transpiration cutanée; enfin toutes les causes capables d'irriter le tissu cellulaire, sont susceptibles de faire développer cette maladie.

Traitement.

L'animal sera soumis à la diète; si le pouls est accéléré on fera une saignée générale, on appliquera sur la partie des fomentations, des bains et des cataplasmes émolliens. Si l'engorgement devient plus grand on pratiquera des saignées locales en scarifiant, on donnera à l'animal des boissons nitrées et acidulées, en continuant les topiques émolliens. Si la tumeur paraît résister à ces moyens, on pourra tenter une révulsion sur le tube digestif, en administrant les purgatifs.

Dans le bœuf, l'œdème n'est pas aussi fréquent que dans le cheval, il se présente sous forme de tumeur large, circonscrite, indolente, sans chaleur, se déprimant facilement par la pression et conservant comme dans le cheval l'impression du doigt.

L'œdème dans le bœuf est presque toujours froid; s'il présente quelquefois des symptômes inflammatoires, ils disparaissent bientôt et la tumeur reprend son caractère apyrétique.

Il a presque toujours son siége aux parois abdominales et thoraciques, rarement il attaque les extrémités des membres.

Les causes sont les mêmes que dans le cheval.

Le traitement consiste dans une nourriture excitante, de bonne qualité, dans l'usage des toniques et des purgatifs à l'intérieur, dans les frictions d'essence de térébenthine, de lavande, d'ammoniac; si ces moyens échouent, il faut scarifier profondément et recouvrir la partie d'une couche d'onguent vésicatoire; si l'amendement n'est pas satisfaisant, on doit avoir recours à la cautérisation, dont l'emploi est souvent réclamé en pareille circonstance à cause du peu d'irritabilité du tissu cellulaire du bœuf, et de la tendance que les parties atteintes de cette affection chez cet animal ont à se laisser frapper de mort.

TUMEUR PHLEGMONEUSE DE LA NUQUE.

(*Mal de taupe*).

Cette région est quelquefois le siége d'une tumeur inflammatoire qui exige beaucoup de soins et de précautions pour être guérie et empêcher les complications nombreuses qui pourraient rendre la maladie incurable.

Cette tumeur, d'abord peu élevée, s'annonce par la douleur qu'éprouve l'animal lorsqu'on porte la main sur la partie et qu'on la comprime; si la maladie fait des progrès, l'engorgement augmente, se circonscrit, la douleur et la chaleur sont grandes, l'animal est souffrant, il ne peut plus lever la tête pour saisir les

alimens au ratelier. A cet état de choses succède souvent la diminution des symptômes inflammatoires ; la tumeur devient plus proéminente, la fluctuation se fait sentir, la peau s'amincit, s'ulcère et une quantité plus ou moins abondante de pus s'en écoule. D'autres fois la douleur et la chaleur disparaissent, l'engorgement seul persiste, il y a induration.

Les complications qui peuvent survenir et rendre quelquefois la maladie incurable sont : la carie de la corne du ligament cervical, celle des deux premières vertèbres de l'encolure, l'ulcération de la gaîne rachidienne ainsi que l'épanchement du pus dans son intérieur.

Causes.

Cette tumeur qui est particulière pour ainsi dire au cheval, à l'âne et au mulet, reconnaît le plus souvent pour causes, les coups portés sur cette partie, le frottement de la têtière du licol ou de la bride, les frottemens qu'exécute l'animal sur les corps durs qui l'environnent pour se soustraire à un prurit qui l'incommode, surtout s'il est atteint de la gale ; enfin tout ce qui meurtrit ou contond les tissus, peut être regardé comme générateur de cette affection.

Traitement.

Le traitement de cette maladie réclame toute l'at-

tention du vétérinaire; on doit d'abord en rechercher la cause et l'éloigner; si l'animal est affecté de gale, il faut combattre cette maladie pour faire cesser la démangeaison qui le force à se frotter la partie supérieure de l'encolure sur la mangeoire ou autres corps quelconques. Si le cas est récent il faut employer les restrinctifs, pour empêcher l'abord des liquides dans les tissus irrités, un cataplasme d'argile délayée dans du fort vinaigre, remplit assez bien l'indication; l'acétate de plomb liquide, une dissolution de sulfate de fer, la glace, la neige, enfin toutes les substances qui ont la propriété d'amoindrir la capacité des vaisseaux peuvent être mises à contribution. Si l'inflammation est développée, on enduit la tumeur d'une couche d'onguent *populeum* et on la recouvre d'un cataplasme de farine de lin; si l'animal est souffrant, s'il a de la fièvre, une diète plus ou moins sévère et une ou deux saignées générales, selon l'indication, doivent seconder le traitement local. Si les douleurs devenaient insupportables par la tension occasionnée par la tuméfaction, on pourrait pratiquer quelques saignées locales en scarifiant la tumeur, et faire usage de cataplasmes anodins. Si, malgré les moyens précités, on n'obtient pas la résolution, que la fluctuation se reconnaisse *a priori*, il faut recourir à l'opération connue sous le nom de *mal de taupe*, qui consiste à faire dans la partie la plus déclive du foyer, une incision parallèle à la direction de la corde du ligament cervical; cette incision faite, le pus s'échappe, la tumeur se déprime et

laisse voir une poche plus ou moins grande ; pour donner plus de facilité au pus de s'écouler et éviter son séjour dans la plaie, on pratique une petite incision de haut en bas qui vient se réunir à la première, de manière à former deux angles droits et une espèce de petite rigole qui permet au pus de s'échapper à mesure qu'il est sécrété : s'il n'y a aucune complication et que la plaie soit d'un bel aspect, on la panse avec des étoupes sèches et on la préserve du contact de l'air atmosphérique ; si la suppuration est abondante, on pansera deux fois par jour en ayant soin d'absorber avec précaution le pus qui se trouve dans le fond de la plaie pour entretenir celle-ci dans la plus grande propreté possible. Quand le pus est de mauvaise nature, et que la plaie présente une couleur livide, des bourgeons cellulo-vasculaires mollasses, il faut la recouvrir de plumasseaux chargés de substances excitantes ; l'alcool camphré, la teinture d'aloès, l'onguent styrax, etc., sont employés avec avantage dans les cas de cette nature ; on continue cette médication jusqu'à ce que l'on ait ramené les tissus à de meilleures conditions. S'il y a carie de la corde du ligament cervical, ou des vertèbres, il faut tâcher d'en borner les progrès destructeurs, en appliquant sur le point carié un cautère chauffé à blanc et de produire une escarre assez forte pour s'opposer au contact du pus et de l'air. Enfin on doit dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, se guider d'après les modifications qui surviennent ; si le pus fuse dans le canal rachidien, la maladie

est incurable et on doit renoncer à tout traitement.

Dans tous les cas il faut placer l'animal de manière à lui éviter le plus possible les mouvemens de la tête ; les alimens doivent être placés devant lui à la hauteur de la bouche pour qu'il les puisse saisir avec facilité.

Le traitement de cette affection est toujours long, il dure quelquefois six semaines, trois mois, six mois, un an même, selon les complications qui se présentent, et il arrive, comme nous l'avons dit plus haut, que le mal reste incurable.

TUMEUR PHLEGMONEUSE DU GARROT.

(*Mal de garrot.*)

Le garrot dans les monodactyles est souvent le siége d'une tumeur phlegmoneuse qui demande beaucoup d'attention et de sagacité de la part du vétérinaire pour éviter ou détruire les complications qui retarderaient la cure et la rendraient quelquefois impossible.

Symptômes.

Dans le principe la tumeur a peu de volume, la chaleur et la douleur sont peu prononcées ; si la cause persiste, et qu'elle agisse avec intensité, l'engorgement devient volumineux, la chaleur et la douleur sont grandes ; cette période passée, la tumeur se

circonscrit, son centre est plus élevé, la chaleur diminue, par l'exploration on sent une fluctuation. D'autres fois les symptômes inflammatoires disparaissent, l'engorgement seul reste; quelquefois il se forme un ulcère qui amène la carie du ligament cervical, des croûtes cartilagineuses, des apophises épineuses des vertèbres qui forment la base du garrot; enfin cette tumeur phlegmoneuse est susceptible de nombreuses et de graves complications.

Causes.

Les causes sont extérieures et locales; ce sont : les coups, les heurts, les frottemens produits par le collier, la selle, la sellette, le bât, les frottemens provoqués par les animaux eux-mêmes pour se débarraser d'un prurit incommode occasionné par quelques maladies (la gale, par exemple), enfin toutes les causes qui agissent directement sur cette partie en déterminant de la douleur. On rencontre le plus ordinairement ces tumeurs phlegmoneuses dans les chevaux qui ont le garrot bas et qu'on emploie à la selle ou au bât; le poids du cavalier ou le fardeau dont est chargé l'animal se porte en avant et pour peu que les coussins ne soient pas bien rembourrés, la selle ou le bât frotte sur cette région, produit une contusion, une meurtrissure des tissus qui amène une plus grande quantité de fluides vers cette partie et produit tous les phénomènes de l'inflammation. Les

chevaux à garrot élevé et saillant sont aussi très exposés à ces tumeurs.

Traitement.

Dans le principe on emploie les restrinctifs sur la partie, les compresses d'eau froide et de vinaigre, ou ce qui vaut mieux, un gazon dont la terre est humectée de fort vinaigre que l'on applique sur la tumeur et que l'on maintient en place au moyen d'une sangle ; ce moyen a le double avantage d'agir comme compressif et restrinctif, et de s'opposer par là à l'abord des liquides, par conséquent au développement de l'inflammation. Il faut au préalable éloigner les causes occasionnelles ; si ces moyens n'ont pas été mis en usage ou qu'ils soient restés infructueux, si l'inflammation est large, et l'engorgement volumineux, on met en usage les fomentations et les cataplasmes émolliens pour favoriser la résolution ; si cette médication n'amène qu'un mécompte, et que la terminaison de la phlegmasie par suppuratiou soit patente, on la favorise par les maturatifs, tels que l'onguent *basilicum* et l'onguent fondant ; quand la collection purulente est établie, lorsque la fluctuation est bien prononcée, on doit faire la ponction de la tumeur, le pus s'en écoule, on déterge la plaie, et on la panse avec des étoupes sèches ou imbibées de substance alcoolique. Si la suppuration est abondante, on fait le pansement deux fois par jour,

ayant soin d'absorber, avec des étoupes bien douces, le pus qui séjourne dans le fond du foyer; si la suppuration diminue, qu'il ne survienne aucune complication, que les bourgeons charnus prennent un aspect favorable, on éloigne les pansemens et on maintient la plaie dans des conditions propres à en accélérer la cicatrisation.

Pour faire l'ouverture de cette tumeur, il faut avoir recours à l'opération dite du mal de garrot, qui consiste à pratiquer sur les parties latérales du garrot, deux ou trois incisions perpendiculaires, verticales, plus ou moins larges aux endroits correspondans au foyer et assez longues pour atteindre le fond de ce dernier, afin de faciliter l'écoulement du pus et d'empêcher de nouvelles collections de se former. Il faut bien se garder de pratiquer ces incisions parallèlement à la longueur du garrot, parce qu'étant faites dans cette direction, les bords tendent à s'écarter, le pus ne peut s'écouler et par son séjour il occasionne de grands ravages; la cicatrisation se fait attendre longtemps et l'on parvient rarement à l'obtenir. Quand les symptômes inflammatoires disparaissent, qu'un engorgement dur persiste, il faut avoir recours aux applications excitantes (onguent vésicatoire fondant, sinapismes), pour ranimer l'action organique et obtenir une terminaison plus heureuse; la plus fréquente est la suppuration.

Si après l'ouverture de la tumeur on rencontre des parties gangrenées, on doit les extraire et couvrir

la plaie d'étoupes chargées de styrax ou de teinture d'aloès ; si de nouveaux foyers se forment, il faut les ouvrir, les déterger et faciliter l'écoulement du pus ; si la cause a agi avec beaucoup d'intensité, que l'inflammation et l'âcreté du pus aient produit la carie du ligament cervical et des apophyses épineuses des vertèbres qui forment la base du garrot, il faut allonger les incisions, mettre les apophyses à découvert, toujours en ménageant la peau qui les recouvre, extirper avec une feuille de sauge la portion cariée ; cette extirpation opérée, on cautérise avec un cautère chauffé à blanc, afin de produire une escarre assez forte pour s'opposer à l'infiltration du pus dans le tissu spongieux de ces apophyses, et limiter par ce procédé les progrès de la carie. L'escarre ne tombe ordinairement que le septième ou huitième jour ; pendant ce temps un travail particulier s'est opéré et quand elle tombe, les bourgeons charnus la remplacent, et s'opposent à leur tour à l'introduction du pus dans le tissu spongieux. Si la carie s'arrête, que toute complication ait disparu, qu'il ne se développe plus de nouveaux foyers, on tâche d'éloigner les causes qui pourraient retarder la guérison ; on maintient l'inflammation dans de justes bornes, pour obtenir une cicatrisation assurée.

TUMEUR PHLEGMONEUSE DU BORD SUPÉRIEUR DE L'ENCOLURE.

Cette tumeur a son siége un peu en avant du garrot ;

elle est caractérisée par la douleur, la chaleur, et l'engorgement. Elle forme une masse plus ou moins volumineuse et dure, parfois c'est un véritable abcès, la fluctuation se fait sentir; enfin dans certains cas, il y a ulcération de la peau et du tissu cellulaire sous-jacent et carie du ligament cervical.

Les causes de cette maladie prennent naissance dans tout ce qui peut froisser cette partie de l'encolure; ce sont: le collier, la bricole et les frottemens que l'animal pourrait s'occasionner sur des corps durs.

On la rencontre le plus souvent dans les chevaux qui ont l'encolure grasse, chargée, qu'on soumet à des travaux fatigans avec des colliers qui ne sont pas appropriés pour ces animaux, de-là les frottemens, les compressions réitérées qui ne tardent pas à produire une inflammation qui est toujours en raison directe de l'intensité de la cause et de l'irritabilité du sujet.

Cette maladie qui paraît bénigne au premier abord, peut engendrer de grandes complications et durer très-long-temps; il n'est pas rare de voir en pareilles circonstances se former de nouveaux foyers purulens au moment où l'on croit la guérison certaine; la première incision que l'on a faite se cicatrise, mais un nouvel abcès se forme et toujours en allant d'arrière en avant en suivant la direction du ligament cervical, de manière qu'on a vu la maladie voyager depuis le garrot jusqu'à la nuque, toujours en faisant espérer une cicatrisation définitive.

Traitement.

Le traitement doit être prompt et bien suivi ; le vétérinaire doit chercher à éviter les complications qui pourraient retarder ou empêcher la guérison.

Après avoir éloigné les causes, si la tumeur est récente, on emploie les restrinctifs; si l'inflammation est développée on emploie les cataplasmes émolliens et les fomentations de même nature, pour favoriser la résolution. S'il se forme un abcès, il faut se hâter de l'ouvrir en faisant des incisions dans les parties les plus déclives, de manière qu'elles dépassent un peu le fond du foyer, pour faciliter l'écoulement du pus et l'empêcher par-là de fuser dans les interstices musculaires, de produire des abcès par congestion et de carier le ligament cervical.

Si après l'ouverture du dépôt, il n'y a pas de complication, que le pus soit louable et la plaie vermeille, il suffit de l'entretenir dans un état de propreté pour obtenir une bonne guérison. Si l'inflammation paraissait se ralentir, que la plaie devînt fongueuse, livide, que le pus fût de mauvaise nature, il faudrait avoir recours aux excitans, jusqu'à ce que la plaie et le pus eussent repris un aspect favorable qui promît une guérison franche et certaine.

Si la tumeur devient dure, indolente, si le tissu est comme lardacé, il faut mettre en usage les vésicatoires, les sinaspismes, pour amener la résolution ou la suppuration. Si ces moyens ont été impuissans, on

pourra s'armer du cautère incandescent, et, en dernier ressort, opérer, s'il est possible, l'ablation de la tumeur. Si la carie du ligament cervical a lieu, on extrait les parties cariées, on déterge la plaie que l'on recouvre de plumasseaux imbibés de substances excitantes; si ces dernières ne parviennent pas à en arrêter les progrès, on emploie la cautérisation sur les points cariés, on produit une escarre assez épaisse pour s'opposer au pus qui, par son contact, produirait de nouvelles caries. Si de nouveaux foyers se forment, on les ouvre et on se comporte d'après la nature de la plaie et les complications que l'on pourrait rencontrer.

TUMEUR PHLEGMONEUSE DE L'ANGLE SCAPULO-HUMÉRAL.

Cette région est souvent le siége d'une tumeur phlegmoneuse qui réclame des soins et un traitement qui durent quelquefois très long temps.

Elle se présente sous la forme d'un engorgement dur, rénittent, avec chaleur et douleur très-grandes; si l'animal est irritable, la réaction est palpable, le pouls est plus accéléré que dans l'état naturel, l'appétit est diminué, la soif augmentée. Ces symptômes inflammatoires disparaissent bientôt, l'inflammation se termine par induration, l'engorgement devient plus dur, reste stationnaire assez long-temps; d'autres fois, la phlogose est suivie de la formation d'un foyer purulent. C'est la terminaison la plus ordinaire, c'est celle inévitable.

Les chevaux de trait et de carosse sont les plus exposés à cette affection maladive, les frottemens de la bricole, et du collier surtout, lorsque les coussins sont durs, sont les causes de cette tumeur.

Traitement.

Le traitement consiste à éloigner la cause, à faire des applications restrinctives dans le principe : si l'inflammation est développée, on emploie les émolliens; si l'animal paraît souffrir, que le pouls soit accéléré et l'appétit diminué, on le met à la diète, et on lui fait une saignée générale.

Si la tumeur passe à l'induration on doit avoir recours aux vésicatoires, aux sinapismes, à la cautérisation; on enfonce au centre de la tumeur un cautère chauffé à blanc, on détruit à droite et à gauche les tissus indurés, lardacés, on recouvre le tout d'onguent vésicatoire; une suppuration assez abondante s'établit et produit le dégorgement des tissus. On a conseillé l'ablation; mais les succès n'étant pas en rapport avec le grand danger auquel on expose sa réputation et la vie de l'animal, nous croyons inutile d'indiquer la manière de procéder à cette ablation. Si la suppuration a lieu, on ouvre le foyer, s'il n'est pas ouvert, on déterge et on panse la plaie avec des plumasseaux d'étoupes sèches ou imbibées d'alcool camphré, de teinture d'aloès, etc., etc., et on renouvelle les pansemens selon que le cas l'exige; toujours on doit favo-

riser le travail de la cicatrisation, et c'est par des pansemens méthodiques, appropriés à la nature de la plaie, qu'on atteint ce but.

TUMEURS PLEGMONEUSES DU DOS ET DES REINS.

Ces parties sont très exposées à être le siége de phlegmons qui se montrent sous la forme de tumeurs dures, présentant de la chaleur et de la douleur; lorsque cette première période est passée, elles restent dures, stationnaires; d'autres fois elles accusent de la fluctuation et s'ulcèrent.

Les causes de ces tumeurs sont la selle et le bât qui frottent constamment sur ces parties, les froissent, les meurtrissent et les enflamment.

Traitement.

Eloigner les causes est la première indication à remplir; employer les restrinctifs quand l'inflammation n'est pas encore développée; si elle est prononcée, on doit avoir recours à l'onguent *populeum*, aux cataplasmes émolliens pour calmer l'inflammation et obtenir la résolution.

Si l'on n'a pu provoquer cette terminaison et que la suppuration soit manifeste, on se hâte d'ouvrir le dépôt, de ménager un écoulement au pus, au moyen d'une incision transversale que l'on pratique à l'endroit le plus bas de la tumeur, et que l'on prolonge

jusqu'au-dessous du fond du foyer; cette incision forme une espèce de rigole qui permet au pus de s'échapper au fur et à mesure qu'il se forme. Sans cette précaution le liquide puriforme, stagnant au fond de la plaie, produirait la carie des apophyses épineuses des vertèbres dorso-lombaires, et amènerait une cure très-longue et très-difficile. Quand le pus s'est écoulé, que la plaie est bien détergée, on la recouvre de plumasseaux chargés d'un digestif simple ou de teinture d'aloès. Lorsque cette tumeur passe à l'état chronique, c'est-à-dire à l'induration (cors), on aura, comme derniers agens thérapeutiques, à mettre en œuvre, les corps gras, afin d'assouplir la partie, les fondans, les vésicatoires et quelquefois l'extirpation. S'il y a complication de carie, on emploie la cautérisation inhérente, avec un cautère chauffé à blanc, on produit une escarre qui met les tissus qu'elle recouvre à l'abri des propriétés irritantes du pus, on arrête par ce procédé les progrès de la carie, et on en obtient la guérison.

TUMEUR PHLEGMONEUSE DES CÔTES.

Les régions costales sont exposées à être contuses, par conséquent à être le siége de phlegmons qui sont caractérisés par la chaleur, la douleur, et l'engorgement de la partie; ces phlegmons ont une tendance particulière à passer à l'état d'induration, d'autres fois ils se terminent par suppuration.

Les causes du phlegmon costal sont les frottemens

produits par la selle, par le bât, par les sangles, par les traits et brancarts de voiture, etc.

Traitement.

Dans le principe on doit tâcher de prévenir l'inflammation par l'application des restrinctifs, le vinaigre, l'eau salée et l'acétate de plomb liquide. Si l'on n'a pas atteint son but, ou que la phlogose se soit déjà formée à votre arrivée, on fait usage d'onguent *populeum*, de cataplasmes émolliens. Si la suppuration s'établit, on ouvre l'abcès, on déterge et on panse la plaie suivant l'indication. Si cette inflammation se termine par induration (terminaison très-fréquente sur cette région et qui constitue ce que l'on nomme cors), on doit employer les corps gras, les vésicatoires; si ces moyens échouent, la cautérisation et l'extirpation deviendront la ressource du vétérinaire.

TUMEUR PHLEGMONEUSE DU COUDE.

On remarque très-fréquemment à la partie supérieure de l'olécrâne un engorgement plus ou moins volumineux. Cet engorgement, d'abord inflammatoire, passe bientôt à l'état chronique, c'est-à-dire qu'il devient spongieux, flasque, forme une tumeur enkistée qui contient ou une sérosité jaunâtre (kiste séreux), ou une matière semblable à du miel (mélicéris); et d'autre fois ressemble a du suif (stéatome). Cette

tumeur phlegmoneuse est encore susceptible de se terminer par suppuration et par induration.

Causes.

Les causes sont les coups, les frottemens, surtout ceux produits par la branche interne du fer qui pose directement sur cette partie, dans les chevaux qui ont l'habitude de se coucher en vache, c'est-à-dire les membres antérieurs sous le thorax.

Traitement.

La première indication est d'éloigner la cause; si c'est la branche interne du fer qui ait occasionné le mal, on déferre l'animal et on raccourcit son fer. Si l'inflammation est développée, on emploie les émolliens, l'onguent *populeum*. S'il se forme un foyer purulent, on l'ouvre et on panse la plaie avec des étoupes sèches ou imbibées d'eau-de-vie camphrée, etc. S'il se forme un kiste, il faut l'ouvrir, expulser la matière qu'il contient, détruire, au moyen des caustiques ou du cautère actuel, la membrane séreuse accidentelle qui tapisse l'intérieur de la tumeur; car si elle n'était pas détruite, de nouvelles sécrétions auraient lieu et le kiste reparaîtrait. Quand la tumeur est indurée, il faut recourir aux excitans, aux vésicatoires, aux sinapismes, à la cautérisation, toujours dans le but de ranimer l'action de la partie et d'amener la suppuration; si après l'emploi de ces moyens il n'y a pas d'amendement, l'ablation fera le reste.

TUMEUR PHLEGMONEUSE DE LA POINTE DU JARRET (CAPLET, PASCAMPAGNE).

L'extrémité supérieure du calcanéum, qui forme la pointe du jarret, est souvent le siége d'une tumeur produite par l'irritation du tissu cellulaire de cette partie. Les symptômes inflammatoires ne sont pas très prononcés, la tumeur est arrondie, mollasse, présentant un peu de chaleur et de douleur; quelquefois l'engorgement est indolent, œdémateux, d'autre fois il est fluctuant ou induré.

Causes.

Les contusions, les coups, les frottemens de cette partie, les fatigues, etc., etc., sont les causes de cette tumeur.

Traitement.

Si on est consulté dans le principe, avant le développement de l'inflammation, on fait usage de cataplasmes restrinctifs (argile délayée dans de fort vinaigre), ainsi que de compresses imbibées d'eau vinaigrée ou de fort vinaigre. S'il y a inflammation, on fait usage de cataplasmes et de fomentations émollientes. Si la tumeur est froide, indolente, on emploie le vésicatoire, le mélange de sublimé corrosif et de térébenthine; si ces moyens restent infructueux, ou les remplace par la cautérisation transcurrente, au moyen d'un cautère fin chauffé

à blanc, que l'on enfonce dans l'intérieur de la tumeur, en procédant de bas en haut, pour faciliter l'écoulement du liquide contenu dans les aréoles du tissu cellulaire, et du pus qui se forme à la suite de cette opération. Si la suppuration s'établit, on ouvre le foyer, on le déterge et on panse la plaie suivant l'indication. S'il y a carie de la pointe du calcanéum et de la portion du tendon du muscle bifémoro-calcanéen, qui vient s'insérer sur cette partie, ce qui peut avoir lieu quand la cause a été forte et prolongée, la cure devient plus chanceuse et plus difficile, et la cautérisation inhérente, pour détruire les tissus cariés et borner les progrès de la destruction, servira encore à combattre cette complication.

TUMEUR PHLEGMONEUSE DE LA COURONNE.

Cette région peut être le siége d'une inflammation du tissu cellulaire, que dans le principe on prendrait pour une entorse métatarso-phalangienne, ou métacarpo-phalangienne, vu le peu d'engorgement de la partie. La claudication, la chaleur et la douleur sont fortes, l'animal éprouve des réactions sympathiques, le pouls est accéléré, la respiration modifiée dans le même sens que la circulation. Quand cette période est terminée, l'engorgement devient plus volumineux, le travail de la suppuration s'opère, quelquefois l'inflammation se termine par induration ou par gangrène.

Causes.

Coups, heurts, frottemens, entorse.

Traitement.

Dans le principe, on fait usage de restrinctifs : si l'inflammation est établie, on emploie les bains et les cataplasmes émolliens, afin d'assouplir la partie dont le tissu est serré, et favoriser le gonflement inflammatoire. Si l'inflammation fait des progrès, que l'engorgement envahisse le pourtour de la cutidure, que les douleurs soient grandes, on met l'animal à la diète, on pratique une saignée à la jugulaire, on incise la partie pour empêcher l'étranglement et produire une saignée locale, on plonge le membre dans un bain émollient bien chaud, on réitère cette immersion deux ou trois fois par jour, et on recouvre la partie d'un cataplasme de farine de lin. Si la suppuration se déclare, si l'abcès n'est pas ouvert, on en fait la ponction, le pus s'en écoule, on déterge le foyer et on le panse avec des étoupes imbibées de substances alcooliques; si l'aspect de la plaie fait craindre la gangrène, il faut avoir recours au styrax liquide, à la teinture d'aloès, enfin aux substances capables de ranimer l'action de la partie et de favoriser le travail de la cicatrisation. Si les parties sont noirâtres, que la chaleur ait disparu, que le tissu cellulaire soit détruit, que la peau qui le recouvre soit ulcérée, le cas de-

vient plus grave ; il faut alors enlever les tissus gangrenés et recouvrir la plaie de substances dites antiputrides (camphre, quinquina), et tâcher par ces moyens de borner les effets de la gangrène, qui bientôt aurait envahi toute la région du paturon, de la couronne, détruit la cutidure, le tissu podophylleux et le fibro-cartilage latéral du pied.

Quelquefois cette inflammation se termine par induration, alors il faut avoir recours à la cautérisation transcurrente.

DES TUMEURS ENKISTÉES DU TISSU CELLULAIRE.

Le tissu cellulaire irrité par une cause quelconque, attire dans ses mailles une quantité de matière qui les dilacère, les déchire et forme une espèce de poche, qui est fermée de toutes parts, recouverte immédiatement par la peau, et tapissée par une membrane séreuse accidentelle, formée aux dépens des lames du tissu cellulaire qui est l'organe sécréteur du liquide contenu dans cette cavité.

La nature du liquide sécrété varie; tantôt c'est un liquide jaunâtre, séreux (kiste séreux), d'autres fois la matière a la couleur et la consistance du miel (mélicéris), quelquefois c'est comme du suif (stéatôme, athérôme), enfin c'est un amas de graisse (lipôme).

On ne peut pas expliquer les causes de ces différentes sécrétions. Mais le fait est que la maladie est due aux mêmes causes, que c'est le tissu cellulaire qui est

le siége de l'irritation, qu'elle se développe sur toutes les parties du corps, mais principalement aux endroits qui sont exposés aux frottemens des harnais et des brancarts de voiture, ainsi qu'aux violences extérieures.

Les tumeurs enkistées se présentent sous des formes plus ou moins volumineuses, indolentes, froides.

Le kiste séreux se reconnaît par la fluctuation prononcée ; dans l'athérôme et le méliceris la fluctuation est aussi prononcée, mais en déprimant la tumeur, la matière ne reprend pas sa place avec la même vitesse, l'impression du doigt est plus lente à s'effacer. Dans le stéatôme et le lipôme la tumeur se laisse pétrir et conserve assez long-temps la forme qu'on lui a imprimée.

Traitement.

Les kistes séreux, athérôme et méliceris réclament la ponction pour donner écoulement au liquide ; on remplit la poche d'onguent vésicatoire ; si ces moyens sont restés sans effet, si la collection du liquide se rétablit, on enfonce dans l'intérieur de la tumeur un cautère chauffé à blanc, on le promène dans toutes les directions, afin de détruire la totalité de la membrane, qui, si elle restait intacte, sécréterait de nouveau et formerait une tumeur qui exigerait de rechef les soins précités. Les kistes qui contiennent une matière semblable à du suif (stéatôme), à de la graisse (lipôme), n'étant pas susceptibles de résolution ni de suppura-

tion, ne peuvent disparaître que par le seul moyen à leur opposer, l'ablation.

DES MÉLANOSES.

Les mélanoses sont des tumeurs ordinairement multiples, qui présentent, lorsque la couleur de l'épiderme le permet, une teinte violacée; elles siégent le plus fréquemment au pourtour de la vulve et de l'anus, qu'elles obstruent quelquefois, et forment souvent obstacle à la sortie des matières excrémentitielles. Ces tumeurs mollasses se laissent pétrir et conservent assez long-temps l'impression du doigt; elles se rencontrent encore dans d'autre régions de l'économie où le tissu cellulaire est lâche et abondant; on en a rencontré entre le scapulum et le thorax, ainsi qu'à l'angle scapulo-huméral; alors il y a claudication.

Ces tumeurs mélaniques, dont on ignore les causes, s'observent plus particulièrement sur les chevaux de robe grise ou blanche, que sur ceux pourvus de robes différentes. Elles sont formées du cruor ou partie colorante du sang, qui se dépose et se durcit dans les mailles du tissu cellulaire ; dans le plus grand nombre des cas les lames du tissu cellulaire forment une espèce de poche close de toutes parts qui enveloppe chacune de ces intumescences.

Les mélanoses n'étant pas susceptibles de résolution ni de suppuration, leur traitement doit consister dans l'ablation, si les régions où elles siégent permettent d'y porter l'instrument tranchant. Si elles résident

au pourtour de l'anus, si leur nombre n'est pas trop grand, on fend la peau qui les recouvre, on la dissèque et on tâche d'extraire en entier chaque tumeur; les soins subséquens doivent être appropriés à la nature du mal; mais dans tous les cas, il faut favoriser les déjections alvines par des lavemens émolliens, et l'administration à l'intérieur de quelques laxatifs. Si elles ont pris place à l'angle scapulo-huméral, si elles ne sont pas trop engagées sous le scapulum, on en fait aussi l'extirpation.

MALADIES DU SYSTÈME DERMOÏDE.

DE L'ÉRYSIPÈLE.

L'érysipèle est une inflammation plus ou moins étendue de la peau, sans gonflement, avec chaleur, douleur et quelquefois rougeur ; l'animal éprouve un prurit qui le force à se frotter sur les corps qui sont à sa portée; il se développe sur l'endroit enflammé de petites vésicules remplies de sérosité jaunâtre, les poils constamment humectés par cette sérosité se rassemblent en mèches qui se hérissent, et finissent par tomber, laissant dénudées les parties qui sont ou qui ont été le siége de la maladie.

On divise l'érysipèle en simple et en phlegmoneux.

Le simple se borne à la superficie de la peau, il se rencontre le plus souvent à la tête, à la croupe et aux membres : sa terminaison la plus ordinaire est la résolution qui est suivie de la chute d'écailles furfuracées.

L'érysipèle phlegmoneux ne se borne pas à la peau; l'inflammation du tissu cellulaire a lieu, l'engorgement, la chaleur et la douleur sont plus prononcés, l'animal éprouve une réaction sympathique qui accélère la circulation et la respiration, l'appétit est dimi-

nué, enfin, il y a ce qu'on appelle fièvre. La résolution est rare et difficile à obtenir ; la suppuration et la gangrène sont les terminaisons presque inévitables de ce mode maladif.

Les causes de l'érysipèle sont la malpropreté de la peau, l'usage d'alimens échauffans chez les animaux pléthoriques, les alimens de mauvaise nature, les arrêts de la transpiration cutanée, la suppression d'un émonctoire habituel, les plaies, enfin toutes les causes qui agissent en irritant le système cutané. Il est quelquefois aussi dû à une inflammation de la membrane gastro-intestinale.

Traitement.

L'érysipèle simple, qui n'envahit qu'une petite surface de la peau, cède facilement aux applications émollientes ; si la portion de peau enflammée est plus étendue, si l'animal éprouve de la douleur, on le mettra à la diète, on lui administrera les boissons nitrées ; si le pouls est accéléré, on lui fera une saignée toujours en continuant l'application des topiques émolliens ; si la cause dépend d'une irritation du tube digestif, on doit porter ses regards vers ces organes et les traiter méthodiquement.

L'érysipèle présente-t-il l'aspect phlegmoneux, l'animal paraît-il souffrir beaucoup, on tâche de faire avorter l'inflammation par la saignée, le régime et les applications émollientes ; si la suppuration s'établit, on fait quelques incisions pour faciliter l'écoulement

du pus, et empêcher les parties enflammées de tomber en gangrène par suite de l'étranglement trop longtemps continué ; si le phlegmon s'ouvre spontanément, et qu'il résulte de ce chef plusieurs fistules, on les réunit au moyen d'une incision qui rend les bords de la plaie plus réguliers et facilite les pansemens ; on déterge la plaie et on la panse avec des plumasseaux chargés d'eau-de-vie ou d'eau-de-vie camphrée. On renouvelle le pansement une ou deux fois par jour, suivant l'abondance de la suppuration.

Si le pus est de mauvaise nature, si la plaie présente une teinte violacée, on doit la recouvrir de teinture d'aloès, de styrax. Si la suppuration redevient louable, qu'elle ne soit pas trop abondante, que les bourgeons cellulo-vasculaires soient de bonne nature, il suffit, pour obtenir la guérison, des soins de propreté et de préserver la plaie du contact des corps extérieurs qui pourraient l'irriter. Quelquefois l'inflammation mesure une large surface et la suppuration est considérable ; il faut alors tâcher d'empêcher cette sécrétion surabondante qui ne tarderait pas à conduire l'animal au marasme et à la mort. On emploie, pour diminuer cette grande suppuration, les injections restrinctives, l'eau de Rabel, le vinaigre, l'acétate de plomb, etc.

D'autrefois, la peau et le tissu cellulaire tombent en gangrène ; cette terminaison, très-fâcheuse, est ordinairement annoncée par l'insensibilité de la peau qui devient violette, brunâtre, se ramollit, se couvre de vésicules, qui contiennent une sérosité jaunâtre, les

escarres se détachent et laissent une plaie considérable et difficile à guérir. On doit panser la plaie avec le quinquina, le styrax, la teinture d'aloès. Cette terminaison est toujours funeste et entraîne souvent la mort du sujet, surtout si l'érysipèle a envahi une large surface de la peau et du tissu cellulaire sous-jacent.

L'érysipèle attaque tous les animaux domestiques; les causes, les marches et les traitemens sont les mêmes. Il règne quelquefois épizootiquement chez le mouton et paraît se transmettre par voie de contagion et se terminer presque toujours par gangrène.

DE LA PHYMATOSE.

(*Eaux aux jambes*).

La phymatose est une inflammation érysipélateuse qui affecte les extrémités des membres des monodactyles; cette affection, abandonnée à elle-même, produit de grands ravages.

Cette maladie peut être aiguë ou chronique, et attaquer les quatre membres à la fois; mais elle atteint plus souvent les membres postérieurs. Elle s'annonce par un léger prurit que l'animal éprouve au pli du paturon et le force à se frotter, soit sur les traits, s'il est attelé, ou sur sa longe ou d'autres corps s'il est en repos; ou il frappe le sol avec vigueur; bientôt on aperçoit un léger suintement d'une humeur limpide, d'une odeur assez forte qui rassemble les poils en mèches,

irrite les bulbes, et la peau s'enflamme sur une plus vaste surface, l'écoulement devient plus fort ; il envahit bientôt tout le pourtour du paturon, l'animal boite plus ou moins, la peau devient rouge violette, les mèches de poils charient continuellement des gouttelettes de cette humeur qui s'écoule de la partie enflammée. Cette maladie, si elle n'est pas arrêtée dans sa marche, enveloppe tout le membre jusqu'au genou ou au jarret ; alors elle est passée à l'état chronique, l'engorgement devient énorme, la peau est d'un gris luisant, présentant des gerçures, des excroissances (verrues fics), les poils sont rassemblés en mèches qui s'arrachent avec facilité, comme si la peau était macérée, le tissu cellulaire sous-jacent devient dur squirrheux, criant sous l'instrument tranchant qui l'incise, l'écoulement est plus abondant et d'une fétidité insupportable, de couleur bleuâtre et quelquefois verdâtre ; cette matière âcre détache le périople, ramollit la corne de la fourchette, et donne quelquefois lieu au carcinome du pied (crapaud), d'autres fois enflamme la cutidure et le fibro-cartilage du pied (javart cartilagineux), l'écoulement continue, le malade s'épuise, le marasme survient et la mort ne tarde pas à arriver.

Quelquefois la maladie n'affecte que la partie antérieure de la couronne et du boulet (crapaudine), elle reconnaît les mêmes causes, suit la même marche, et réclame le même traitement.

Cette maladie se remarque le plus souvent parmi les

chevaux d'un tempérament mou et lymphatique, qui ont les extrémités chargées de gros et longs poils, les pieds évasés, qui habitent des endroits humides, marécageux, dont les extrémités sont en partie plongées dans l'humidité; les boues âcres, les fumiers, les urines, la malpropreté sont autant de causes qui favorisent le développement de cette affection. On l'observe encore fréquemment sur les jeunes chevaux venant du Holstein et du Mecklembourg, et que l'on transporte dans les grandes villes (Paris, par exemple); ils sont au bout de quelque temps affectés de phymatose, produite par l'âcreté des boues, qui devient cause déterminante chez ces sujets déjà prédisposés par un tempérament plus ou moins lymphatique.

La marche de cette maladie est lente, surtout dans les chevaux qui ont une constitution molle, lymphatique. Quelquefois elle disparaît en été lorsque les animaux travaillent dans la poussière, pour reparaître en hiver lorsqu'ils sont forcés de rester à l'écurie ou de travailler dans la boue et l'humidité.

Traitement.

On doit d'abord faire attention au tempérament du sujet, à son âge, rechercher les causes qui ont donné lieu à cette maladie, et distinguer son état aigu ou chronique.

Si la maladie est récente, que l'écoulement n'envahisse qu'une petite surface de la peau, on fait usage

de bains et de cataplasmes émolliens afin de calmer l'irritation locale, on met l'animal dans une écurie élevée, bien aérée et bien propre. S'il est d'un tempérament mou, lympathique, on le met à un régime nutritif, excitant, tonique. Si, au contraire, l'animal est pléthorique, qu'il paraisse souffrir, que le pouls soit un peu accéléré, on lui fait une saignée, on le soumet à l'eau blanche avec la farine d'orge, dans laquelle on fait dissoudre quatre onces de nitrate de potasse par jour. Quand l'inflammation est presque calmée, on peut terminer la cure en opérant une révulsion sur le tube digestif, conjointement avec les applications restrinctives sur les membres malades. Si l'inflammation embrasse une grande partie de la peau du membre, que l'écoulement soit abondant, que l'humeur qui en découle ait une odeur fétide, il faut mettre l'animal dans une position convenable, d'après son tempérament, son âge, etc.; on fait usage de bains et de cataplasmes émolliens, on applique deux sétons aux fesses si ce sont les membres postérieurs qui sont affectés, et au poitrail si ce sont les antérieurs; on administre à l'animal des boissons nitrées, on fait les pansemens de la main et la promenade si le temps le permet; quand l'inflammation est calmée, que la peau ne présente plus cette rigidité qui fait souffrir l'animal, que les sétons sont établis, on remplace les émolliens par les restrinctifs : tels que les cataplasmes de suie de cheminée délayée dans du blanc d'œuf et du fort vinaigre, ou de bains d'eau froide avec addition d'acétate

de plomb liquide; on administre en même temps les purgatifs; si l'écoulement ne se rétablit plus après l'emploi de ces moyens, on supprime d'abord un séton, on laisse cinq ou six jours d'intervalle avant de faire disparaître l'autre. Cette maladie, lorsqu'elle n'est pas trop invétérée, lorsqu'elle reconnaît en grande partie pour causes les boues âcres, la malpropreté, quand elle affecte les jeunes chevaux qui viennent du Holstein, du Meklembourg et de la Hollande, se guérit facilement par les procédés précités; mais il n'en est pas de même quand le mal est passé à l'état chronique, et qu'il attaque un animal d'un tempérament lymphatique; alors on ne peut le plus souvent qu'user de moyens palliatifs; dans ce cas on a recours à l'emploi de deux ou quatre sétons aux fesses ou à la poitrine; on administre à l'intérieur les diurétiques, les sudorifiques, si on s'aperçoit que les symptômes diminuent, qu'on puisse faire tarir l'écoulement sans danger pour l'animal; on met à contribution les purgatifs, les applications restrinctives, on supprime graduellement les sétons; mais on n'obtient pas toujours ce résultat, et même il serait dangereux d'arrêter l'écoulement, surtout s'il est abondant et qu'il date de long-temps, qu'il soit devenu en quelque sorte un émonctoire qu'on ne pourrait tarir sans occasionner des maladies plus graves. S'il survient sur la partie malade des excroissances (fics, poireaux), on les extirpe et on cicatrise leur base; s'il se forme des gerçures, des crevasses, on les cautérise légèrement, on

applique sur ces parties des plumasseaux chargés d'onguent égyptien; si le tissu cellulaire sous-jacent est engorgé, induré, que la peau soit dénudée de poils et en quelque sorte calleuse, on emploie la cautérisation transcurrente; s'il y a complication de fibro-chondite du troisième phalangien (javart cartilagineux) ou du carcinome du pied (crapaud), on peut regarder la maladie comme incurable, et chercher par des moyens palliatifs à prolonger l'existence de l'animal et à en tirer encore quelques services.

DU FURONCLE.

Inflammation de la peau caractérisée par la chaleur, la douleur, qui se termine toujours par la gangrène de la partie enflammée, qui se sépare des parties vives et tombe sous forme d'une masse blanchâtre, plus ou moins grosse, qu'on appelle *bourbillon*, et laisse une plaie qui est en raison directe de la portion gangrénée. Quelquefois il n'attaque que le derme, d'autres fois le tissu cellulaire sous-jacent participe à l'inflammation, alors la maladie est plus grave, l'animal souffre davantage, la fièvre de réaction est plus forte, et la chute du bourbillon laisse une plaie beaucoup plus grande, plus profonde, par conséquent plus lente à guérir. Après la chute du bourbillon, l'étranglement a cessé et la douleur a totalement disparu. Le furoncle peut se développer sur toutes les parties du corps; mais il se rencontre le plus souvent aux extrémités des mem-

bres et reconnaît pour causes, la malpropreté, le séjour dans les boues, les urines, les fumiers ; les irritations du tube digestif ; enfin, toutes les causes irritantes qui agissent directement ou symphatiquement sur la peau peuvent donner lieu à cette maladie.

Traitement.

Éloigner les causes, favoriser la chute du bourbillon par des bains et des cataplasmes émolliens ; le bourbillon tombé, on se comporte comme dans le cas de plaie simple suppurante, c'est-à-dire, les soins de propreté suffisent si l'inflammation marche régulièrement, et que la plaie tende à se cicatriser ; si la plaie devient blafarde, on la stimule avec des sipiritueux, et on obtient une guérison prompte et radicale.

Lorsque le furoncle attaque l'extrémité inférieure des membres (javart cutané), il est beaucoup plus dangereux et difficile à guérir que quand il siège sur les autres parties du corps, surtout si l'inflammation a envahi le tissu cellulaire sous-jacent ; l'animal éprouve de la douleur, il tient constamment le membre malade en l'air sans pouvoir l'appuyer sur le sol ; la fièvre de réaction est grande, le pouls est accéléré, l'appétit diminue ; en explorant le membre, on rencontre une petite tumeur qui est la portion de peau phlogosée qui tombe avec le tissu cellulaire enflammé. Si l'animal est irritable, si la réaction symphatique est grande, on pratique une saignée, on met l'animal à

la diète, on lui fait prendre des bains, on applique des cataplasmes émolliens anodins; le bourbillon tombé, on panse la plaie selon l'indication, on tâche d'éviter la carie des parties tendineuses et ligamenteuses, et de l'arrêter si elle existe. Ce furoncle peut donner lieu à des accidens graves, tels que la fibrochondrite (javart cartilagineux), la carie et la perforation de la membrane capsulaire de l'articulation du boulet.

Dans le bœuf, le furoncle est moins commun; mais il peut se développer sur les mêmes parties, que chez le cheval, reconnaît les mêmes causes, et réclame le même traitement.

FURONCLE CUTIDURAL.

La pea u logée dansla cavité cutigérale est quelquefoisle siége de furoncle (furoncle cutidural), qui est caractérisé par une forte claudication, la chaleur, la douleur et l'engorgement de la partie; cette inflammation s'irradie sur le tissu podophylleux, qu'elle envahit en partie et constitue la maladie connue davantage sous le nom de javart encorné.

Les causes de ce furoncle sont généralement les mêmes que celles des autres furoncles, mais on l'observe quelquefois à la suite de la phymatose, dont le liquide ichoreux aura enflammé cette portion de la peau qui communique avec le tissu podophylleux ou feuilleté du pied, les coups, les heurts de cette partie.

Traitement.

Il est le même que pour les autres furoncles ; favoriserla chûte du bourbillon par les bains et les cataplasmes émolliens, anodins ; après sa chute panser la plaie selon l'indication ; si l'inflammation s'est prolongée au tissu feuilleté, si le pus a fusé sous la muraille, il faut avoir recours à l'opération dite du javart encorné, qui consiste à enlever la portion de corne correspondante à l'endroit du mal, faciliter par là la sortie du pus, dont la stagnation occasionnerait de très-grands ravages. Cette opération pratiquée, on panse la plaie avec des plumasseaux d'étoupes sèches ou imbibées d'eau-de-vie, que l'on maintient au moyen de quelques tours de bandes, en produisant une compression égale partout, et suffisamment forte pour s'opposer au boursoufflement de la partie. On laisse le premier appareil trois ou quatre jours, selon que la suppuration se fait attendre ; puis on le lève ; si la plaie est vermeille, on la panse avec des étoupes sèches ; si au contraire elle présente un mauvais aspect, on la couvre de plumasseaux imbibés de teinture d'aloès. Si la suppuration est abondante on panse la plaie tous les jours et on éloigne les pansemens au fur et à mesure que la suppuration tarit et que la plaie marche vers sa guérison. Quand la corne recouvre toute la partie, il suffit de la soustraire aux corps extérieurs, jusqu'à ce qu'elle ait acquis assez de résistance pour échapper à leurs impressions.

Cette maladie se rencontre dans le bœuf et le mouton, reconnaît les mêmes causes que dans le cheval, suit la même marche et demande le même traitement.

Furoncles multiples.

Les solipèdes sont quelquefois frappés tout-à-coup d'une forte claudication accompagnée de douleurs atroces qui obligent l'animal à tenir le membre levé, quelquefois il se couche, se débat, le pouls est accéléré, la respiration augmentée, l'appétit diminué, l'animal saisit les alimens comme s'il était affecté d'hydrophobie, les tient dans la bouche sans les mâcher; la surface du corps se couvre de sueurs. Cet état dure 24 ou 36 heures, puis il se développe sur l'extrémité inférieure du membre affecté une quantité de furoncles qui tombent en entraînant un gros bourbillon formé par la peau et le tissu cellulaire sous-jacent, laissant des fistules qui communiquent entr'elles, qui laissent les tendons et les ligamens à découvert et fournissent un pus abondant et de mauvaise nature; la maladie fait des progrès; les tissus se désorganisent, la suppuration augmente, entraîne l'animal au marasme et à la mort.

Les causes de cette maladie sont souvent inconnues; mais toutes les irritations de la peau des extrémités des membres, sont susceptibles de la faire développer surtout dans des sujets pléthoriques et irritables.

Traitement.

On doit recourir à une diète sévère, aux saignées générales, aux bains et cataplasmes émolliens, anodins pour calmer la douleur et favoriser la chute du bourbillon ; ilconviendrait même de scarifier la partie, pour donner écoulement aux liquides qui y abondent, calmer la douleur et empêcher les délabremens qu'occasionnerait l'étranglement de la partie. Après la chute des bourbillons, on déterge la plaie, on excise les lambeaux de peau et de tissu cellulaire gangrenés, on introduit dans toutes les fistules des mèches chargées de teinture d'aloès, de quinquina, d'onguent de styrax ; dans le principe on doit faire deux fois le pansement par jour, vu la grande suppuration et la tendance à la destruction. Si les bourgeons cellulo-vasculaires de bonne nature se développent, que le pus soit moins abondant et de bonne nature, que la fièvre de réaction ne soit pas aussi forte, on ne panse plus qu'une fois par jour, on donne un peu de nourriture à l'animal, on l'augmente au fur et à mesure que la guérison approche. Après la disparition des symptômes inflammatoires et la cicatrisation des plaies, il reste toujours un engorgement dû à l'induration des tissus environnans, qui réclame la cautérisation transcurrente.

Mais il n'en est pas toujours ainsi ; on n'est pas toujours assez heureux pour arrêter les progrès de la destruction, et l'animal meurt au bout de cinq ou six jours de douleur et d'épuisement.

Furoncle interdigité. (*Limace.*)

Il existe dans le bœuf une maladie, connue sous le nom de limace, qui consiste dans l'inflammation de la peau et du tissu cellulaire de l'espace interdigité; cette inflammation se termine toujours par la chute d'un bourbillon, est caractérisée par la chaleur, la douleur, l'engorgement et la rougeur de la peau; la claudication est plus ou moins forte suivantl'i ntensité de la cause occasionnelle, si elle a agi avec force, et que les parties aient été contuses profondément. L'animal tient le membre en place porté sur le centre de gravité si c'est un postérieur, et en avant, si c'est un antérieur; toujours pour se soustraire à la douleur qu'occasionnerait la pression de cette partie sur le sol, l'animal perd l'appétit, il semble maigri surtout du côté souffrant, lepouls est accéléré; le gonflement augmente, se propage jusqu'au paturon et force les onglons de s'écarter l'un de l'autre; l'inflammation, arrivée à son plus haut dégré d'intensité, le bourbillon se détache, tombe et laisse une plaie qui suppure, et quelquefois même il y a carie du ligament interdigité.

Causes.

Cette région est très-exposée à cette maladie, les pieds étant presque constamment plongés dans la malpropreté, tels que les boues âcres, l'urine,

le fumier; on la remarque encore à la suite de piqure et de contusion produites par des graviers ou morceaux de bois, qui s'engagent entre les onglons.

Traitement.

La première indication est de rechercher les causes du mal et de les faire disparaître; si l'inflammation est légère, qu'elle n'affecte que la superficie de la peau, que l'animal ne témoigne pas de grande douleur, il suffit de quelques cataplasmes émolliens et du repos pour obtenir la guérison; mais il n'en est pas ainsi quand la cause a agi avec intensité, quand le tissu cellulaire est enflammé, alors la douleur est plus forte; on emploie la saignée; si le pouls est accéléré, on met l'animal à la diète, on use de bains et de cataplasmes émolliens pour calmer l'inflammation et favoriser la chute de l'escarre; si celle-ci est ébranlée on peut la saisir avec les pinces anatomiques et en accélérer la séparation; l'escarre ou bourbillon une fois séparé, on panse la plaie avec des étoupes imbibées d'alcool camphré ou de teinture d'aloès, on place le plumasseau d'avant en arrière entre les deux onglons, que l'on maintient rapprochés au moyen d'un tour de bande, afin d'empêcher le plumasseau de sortir et de s'opposer à l'écartement des onglons, qui ferait souffrir considérablement l'animal, et s'opposerait à la cicatrisation, en détruisant son travail et en y entretenant une inflammation trop forte. Si

la plaie marche bien, qu'il n'arrive aucune complication, ces moyens suffisent pour amener la guérison. S'il y a carie du ligament interdigité, il faut tâcher d'en arrêter les progrès et d'empêcher sa rupture; pour cela on cautérise le point carié, on recouvre la partie d'un peu d'étoupes chargées d'onguent *populéum*, toujours en ayant soin d'éviter les tiraillemens qu'occasionnerait l'écartement des onglons, l'escarre tombe au bout de quelque temps; si la carie est arrêtée la plaie marche vers sa guérison; si elle persite, on cautérise de nouveau, toujours avec la même précaution. Si le ligament est détruit, l'animal ne peut plus faire son appui avec fermeté vu l'écartement trop grand des onglons.

Dans le mouton il existe une maladie connue sous le nom de fourchet, qui est due à l'inflammation de la peau interdigitée, du tissu cellulaire et du canal biflexe, caractérisée par la douleur, la chaleur et l'engorgement de la partie. L'animal ne peut plus se servir du membre affecté, il maigrit, souffre considérablement, la peau tombe par un bourbillon ou s'ulcère, le pus s'en écoule, le canal interdigité ou biflexe s'ulcère, la corne se détache, tombe et la mort met quelquefois fin à cette collection de symptômes.

Les causes du fourchet sont les mêmes que celles de la limace; la malpropreté, les graviers. Cette maladie est quelquefois enzootique, ce qui est dû aux localités.

Traitement.

Lorsque la maladie est récente, que la cause n'a pas agi avec beaucoup d'intensité, que la peau seule ou avec un peu de tissu cellulaire est légèrement enflammée, quelques bains et cataplasmes restrinctifs suffisent pour arrêter les progrès de cette maladie. Si l'inflammation est forte, que la tension soit grande, que l'animal souffre beaucoup, on le met au régime, on fait usage de bains et de cataplasmes émolliens; si le bourbillon tombe et que la suppuration s'établisse, on panse la plaie avec des étoupes imbibées d'eau-de-vie ou d'alcool camphré, on renouvelle les pansemens selon l'abondance de la suppuration; si les parois du canal biflexe s'ulcèrent, on peut cautériser le point ulcéré, mais il vaut mieux mettre en usage l'opération dite du fourchet, qui consiste à introduire dans le canal biflexe un bistouri aigu et bien tranchant; on l'incise dans toute sa longueur, on le dissèque et on l'extrait en entier; cette opération faite, on panse la plaie avec des étoupes chargées de teinture d'aloès, on maintient les onglons rapprochés, la suppuration s'établit et la guérison ne tarde pas à avoir lieu. Si la corne se détache on enlève la portion détachée et on se comporte comme après l'opération du fourchet.

DE LA CLAVELÉE.

La clavelée est une maladie particulière à l'espèce

ovine, consistant dans une éruption de boutons dont le fluide sécrété a acquis, lorsqu'il est inoculé, la propriété de rendre la maladie plus bénigne. Ces boutons se développent, s'enflamment et tombent par écailles furfuracées. Ils se rencontrent le plus souvent aux parties dépourvues de laines, telles qu'aux yeux, au nez, aux ars, à la face interne des cuisses et des avant-bras, sous le ventre, aux mamelles, au scrotum, etc., quelquefois ils se propagent sur toute la surface du corps.

Cette maladie est presque toujours épizootique et paraît marcher sous l'influence d'une cause contagieuse, qui réside dans un liquide jaunâtre nommé *claveau*.

Elle est susceptible de se manifester dans toutes les saisons de l'année et d'attaquer ordinairement toutes les bêtes du troupeau en trois temps ou bouffées, toujours en commençant par les plus jeunes; ainsi la maladie se répand d'abord sur un tiers, puis quelque temps après sur un autre tiers et enfin sur le reste du troupeau.

Selon quelques vétérinaires la clavelée pourrait surgir spontanément, selon d'autres elle est le résultat de la contagion.

Les animaux qui ont été atteints de cette maladie ne sont plus susceptibles de la contracter de nouveau.

On a divisé la clavelée en régulière et irrégulière, et on lui a reconnu quatre périodes qui sont : 1° l'incubation, 2° l'irruption, 3° la suppuration, 4° la dessication.

Voici la marche qu'affecte la clavelée régulière. Pendant la première il y a nonchalance, abattement, tristesse, perte d'appétit, suspension de la rumination, de légers symptômes fébriles : cette période dure trois ou quatre jours; puis arrive la deuxième période ou l'éruption qui s'annonce par de petites taches d'un rouge violet, du centre desquelles s'élèvent bientôt des boutons plus ou moins enflammés, isolés ou confluens. Le sommet de ces boutons est presque toujours blanc, leurs bords bien marqués sont entourés d'une auréole rouge, leur centre est aplati, leur largeur varie de celle d'une lentille à celle d'un franc. Ils sont plus ou moins nombreux, disséminés ou en tas. Quand la maladie est légère, les phénomènes fébriles cessent dès que les boutons se développent, jusqu'au temps de la suppuration; c'est la marche la plus régulière et la plus heureuse, et ne laisse après elle aucune trace d'altération grave. La troisième période ou la suppuration arrive quand l'éruption est terminée; elle se manifeste comme la première, c'est-à-dire par l'abattement, la tristesse, le dégoût et un état fébrile, les boutons claveleux deviennent blancs à leur sommet, sécrètent une sérosité jaunâtre, transparente, visqueuse (claveau). Cette sérosité s'épaissit, devient opaque, puis puriforme. C'est à cette époque que le flux nasal, le gonflement de la tête se manifestent, surtout quand la clavelée est irrégulière. La durée de cette période est de trois à quatre jours : enfin vers le douzième jour de la maladie, depuis le moment de

l'invasion, arrive la quatrième période (dessication, desquammation), les pustules s'affaissent, rompent les tégumens qui les enveloppent et donnent issue à la matière qu'elles contiennent. Le bouton forme alors une croûte plus ou moins épaisse, jaunâtre ou noirâtre, qui se détache, tombe en poussière ou en écailles furfuracées; à cette époque la maladie est dépouillée de ses propriétés contagieuses, et l'animal recouvre la santé. C'est cette dernière période qui est la plus longue, elle dure quelquefois trois semaines et même un mois. Quand la clavelée doit être irrégulière, l'invasion ne dure que deux jours, ou se prolonge jusqu'au sixième, septième ou huitième jour, la fièvre, l'anxiété, la douleur du dos, des reins et des membres, la dyspnée, la fétidité de l'haleine, accompagnées de la prostration des forces sont à leur comble; ajoutez à cela la pâleur des muqueuses apparentes, la chute des flocons de laine, l'augmentation de la température du corps, l'accélération du pouls, la cessation de la rumination, la bouche chaude, la soif ardente et la déglutition difficile.

Dès les premiers jours de l'invasion, il y a écoulement abondant de bave, flux nasal épais, ichoreux, jaunâtre, souvent mêlé de stries sanguinolentes, d'une odeur infecte et formant quelquefois des croûtes au pourtour des naseaux qu'il obstrue. La respiration est bruyante, la marche fatigante, les yeux sont caves, ternes, gonflés, larmoyans, les paupières sont tuméfiées, chassieuses, et quelquefois collées l'une à l'autre;

il y a quelquefois aussi cécité complète. Les lèvres, les oreilles, la tête et les membres sont considérablement gonflés; des boutons se réunissent en masse, forment de grandes plaques sur le nez et les articulations.

Dans quelques cas l'inflammation des muqueuses est tellement violente, que l'éruption cutanée ne s'effectue pas ,ou ne s'opère que difficilement. La fièvre persiste, les autres symptômes continuent et l'animal meurt. D'autres fois un très grand nombre de boutons se manifestent sur tout le corps, ils sont petits, livides, groupés, pleins de sérosité sanieuse, quelquefois livides et affaissés, leur métastase arrive, la diarrhée ou la constipation surviennent, le malade tombe et meurt, tantôt dans un état convulsif, tantôt dans un état léthargique.

Quand la clavelée est compliquée de cachexie aqueuse (pourriture), elle est constamment mortelle.

Traitement.

Lorsque le mal a fait invasion, le traitement consiste dans des soins hygiéniques. Si la maladie s'est développée spontanément ou par inoculation, que sa marche soit régulière, il convient de soustraire les animaux aux causes qui pourraient entraver sa marche; tels sont: le froid, la chaleur excessive, l'humidité, la pluie. On se comportera selon l'indication, c'est-à-dire, si le froid est excessif on placera les ani-

maux dans des bergeries chaudes; si la chaleur est grande, on les rangera dans des hangards où l'air circule et se renouvelle constamment. Les bêtes les plus malades seront mises ensemble et traitées selon leur état. Si la clavelée est irrégulière, que les malades présentent un violent état fébrile, on fait usage du régime antiphlogistique. Si l'éruption se fait avec lenteur, que les boutons soient peu prononcés, qu'ils fassent craindre une terminaison funeste, on emploie avec avantage quelques toniques, des boissons diaphorétiques, un peu de sel de cuisine (chlorure de sodium), des infusions aromatiques amères. Cette maladie nécessite tant de soins, de dépenses et fait tant de victimes, quand elle ne marche pas régulièrement, qu'il importe aux propriétaires de la faire développer par inoculation, ce qui rend sa marche plus régulière, plus bénigne et la mortalité infiniment moins considérable; on en épargne, en faisant développer la maladie, les neuf dixièmes.

Pour inoculer la clavelée, on choisit une bête affectée et dont la maladie soit à sa troisième période; on choisit les boutons les plus développés, contenant dans leur intérieur un fluide visqueux, jaunâtre, que l'on nomme claveau. Il doit être pris à cette époque, plus tard il perd sa propriété virulente et propagatrice. Le vétérinaire, après avoir disposé convenablement sur une table ou sur une botte de paille l'animal qu'il veut inoculer, charge la pointe d'une lancette ou d'une aiguille canelée du virus claveleux, l'introduit avec

précaution sous l'épiderme, à la face interne des cuisses, toujours en évitant l'effusion du sang qui entraînerait la matière déposée et ferait manquer l'opération ; on fait ordinairement cinq à six piqûres à chaque membre. Au bout de trois à quatre jours, l'animal devient triste, nonchalant, des taches rouges se montrent aux endroits inoculés, des boutons se forment, s'enflamment, grossissent, suppurent et tombent en écailles en suivant la marche de la clavelée bénigne, régulière et l'animal recouvre la santé et est exempt de la récidive.

Les expérimentateurs se sont beaucoup ingéniés pour produire artificiellement la clavelée, et la revêtir de son caractère benin et régulier, croyant trouver de l'analogie avec la petite-vérole; ils essayèrent de la vaccination, mais leur attente fut déçue, enfin l'inoculation du virus claveleux fut pratiquée, et ils en obtinrent un résultat très-satisfaisant.

De la variole.

C'est une maladie qui consiste dans une éruption de boutons plus ou moins gros, qui se développent sur presque toutes les parties du corps, s'enflamment, suppurent et tombent par écailles. Cette maladie suit à-peu-près la même marche que la clavelée. Elle est susceptible, dit-on, d'attaquer les lapins, les porcs, les bœufs, les chiens, les rennes.

Dans le porc la maladie connue sous le nom de

variole, est très-rare et peu connue. M. Vatel rapporte qu'elle n'a été guère observée qu'en Italie et dans le département du Tarn. Il dit que dans le début, l'animal paraît paresseux, il baisse la hure et porte les oreilles en arrière, il a les yeux ternes et éprouve quelques mouvemens fébriles.

Vers le 3e ou 4e jour on aperçoit sur les porcs blancs des taches rouges qui grossissent jusqu'au 6e, époque à laquelle elles commencent à pâlir au centre et à suppurer.

Au neuvième ou dixième jour, les boutons sont tout blancs et couverts d'une croûte qui commence à tomber vers le douzième.

Le flux du ventre se montre quelquefois vers la fin de cette maladie.

Cette affection est tantôt régulière, tantôt irrégulière. On prétend qu'elle est contagieuse parmi les porcs; qu'elle n'affecte qu'une seule fois le même animal, et qu'elle se développe principalement sur les gorets.

Les soins qui conviennent aux animaux affectés de la maladie, sont plus particulièrement hygiéniques. La propreté des toits, leur salubrité, l'usage du petit lait ou d'eau acidulée par du levain, pour les gros porcs et les mères des gorets, sont les moyens que l'on met en usage avec beaucoup de succès, lorsque la maladie est régulière. Lorsque la maladie est irrégulière, quand les boutons sont noirs et confluens, il faut, dit-on, faire usage de boissons amères dans

lesquelles entrent l'absinthe et la racine dangélique.

Sur le chien, l'éruption cutanée est précédée d'une période d'incubation, caractérisée par les symptômes suivans : tristesse, abattement, assoupissement, gueule chaude et sèche, exhalant une mauvaise odeur, langue chargée, nausées, vomissemens, marche chancelante, constipation souvent suivie de diarrhée bilieuse et fétide, urines rares et hautes en couleur, perte de l'appétit, peau chaude, poils rudes, hérissés, pouls dur et fréquent, anxiété, l'animal cherche les endroits frais, la transpiration est très-sensible.

Vers le quatrième ou cinquième jour commence la période d'éruption; les frissons s'emparent du malade, son poil se hérisse, sa tête se couvre de boutons ainsi que toutes les autres parties du corps, excepté le dos et les côtes où il y en a moins. On en trouve surtout sur les lèvres, les paupières, au pourtour de l'anus, de la vulve, du fourreau et entre les digitations des pattes. Ces boutons qui ressemblent beaucoup à ceux de la clavelée du mouton, sont d'abord rouges, ensuite blancs, puis ils suppurent, se dessèchent et tombent. Cette éruption peut être régulière ou irrégulière. Cette maladie peut être contagieuse de chien à chien; elle peut cependant se développer spontanément.

Séparé des autres animaux et exposé à une température douce, le chien affecté de variole doit être mis à la diète, à l'usage des boissons délayantes, acidulées, jusqu'au moment de l'éruption. Lorsque celle-ci a lieu

régulièrement, le malade peut faire usage de bouillon de viande. Ce n'est que dans le cas d'éruption livide, de débilité et de phlegmasie viscérale peu prononcée, qu'il est permis d'avoir recours aux décoctions de quinquina, ou vin chaud, préconisés dans ces circonstances.

Cette affection maladive quoique rare s'observe cependant quelquefois.

Je fus appelé pour donner des soins à deux jeunes chiens de chasse, qui, après une maladie assez forte, (c'était probablement la période d'incubation), se couvrirent de boutons qui s'enflammèrent, suppurèrent et finirent par tomber par esquammation. A mon arrivée, je fis placer ces animaux dans un endroit où régnait une température douce, je fis enduire les boutons d'onguent rosat pour calmer la douleur produite par la tension de la peau, je fis prendre à l'intérieur des décoctions de fleurs de sureau, je passai quelques lavemens émolliens par jour, et pour toute nourriture un peu de soupe verte et de lait coupé avec de l'eau. Douze à quinze jours après l'éruption, les animaux avaient repris leur gaîté, l'appétit était presque rétabli, les boutons étaient tombés et tombaient encore par écailles furfuracées, laissant de larges cicatrices dénudées de poils.

DE LA VACCINE.

(Cow-pox, picotte).

Maladie particulière à la vache dont le type est une

éruption de boutons sur les mamelles, quelquefois aux naseaux et aux lèvres. Cette affection est annoncée par la tristesse, la diminution de l'appétit, de la secrétion laiteuse, le hérissement des poils, par une réaction fébrile plus ou moins forte. Cet état dure trois ou quatre jours, et constitue la période d'incubation. Puis arrive la période d'éruption, on aperçoit sur le pis et sur les trayons des taches rouges, enfoncées dans le milieu, entourées d'une auréole, qui grossissent, s'enflamment et se remplissent d'abord d'une sérosité jaunâtre (vaccin), qui ne tarde pas à prendre plus de consistance, à s'épaissir ce qui arrive vers le septième ou huitième jour; alors les boutons sont gros, douloureux, présentant dans leur centre un léger enfoncement qu'on nomme *ombilical*, époque à laquelle l'animal est plus inquiet, et ne permet plus qu'on l'approche pour le traire, la croûte qui recouvre le bouton est grisâtre; cette période qui est la suppuration, dure jusqu'au onzième ou douzième jour de l'invasion de la maladie, puis les boutons s'affaissent, la croûte devient rougeâtre, l'animal est plus ou moins inquiet, les mamelles sont dures, engorgées, l'animal éprouve de la douleur quand on le trait. A cette époque, les croûtes se détachent et tombent en écailles, cette période de dessication ou d'esquammation dure ordinairement dix à douze jours, laissant des enfoncemens aux endroits correspondans aux boutons.

Les causes de cette maladie sont souvent inconnues; mais elle paraît se développer sur les jeunes vaches

qui paissent dans des endroits humides et par des temps pluvieux ; elle est susceptible de se transmettre par voie de contagion de vache à vache, en mettant en contact immédiat de la sérosité jaunâtre, sécrétée par les boutons ; cette sérosité, nommée *vaccin*, a la merveilleuse propriété, lorsqu'on l'inocule à l'espèce humaine, de lui implanter la maladie et de la préserver par là de contracter la petite-vérole, maladie aussi meurtrière que dégoûtante. Voyant cette grande réussite dans l'espèce humaine, on a tenté de faire développer cette maladie sur des animaux domestiques qui sont en but à des affections analogues à la petite vérole ou variole de l'homme ; on l'a inoculé dans les moutons pour les préserver de la clavelée, dans les porcs pour les garantir de la variole, dans les chiens pour les mettre à l'abri de la gastro-bronchite (maladie des chiens) ; la vaccine s'est bien développée ; mais les animaux vaccinés n'en ont pas moins été en but aux affections dont on voulait les préserver.

Cette maladie qui n'affecte qu'une seule fois le même individu, se rencontre dans la Saxe, la Norwège, le Mecklembourg, la Hollande, la Prusse, l'Espagne, la France ; on la rencontre aussi en Belgique, mais rarement ; elle porte dans certaines contrées le nom de mal Saint-Laurent.

Traitement.

Le traitement consiste dans des soins hygiéniques ;

on place l'animal dans une étable bien propre, où l'on entretient une température bien douce; on le soumet au régime antiphlogistique, l'eau blanchie avec la farine d'orge, un peu de verdures ou de carottes; s'il arrivait que la fièvre de réaction fût trop forte, on devrait employer la saignée. Si l'éruption se fait avec facilité, on continue le même régime; si elle languit, on peut administrer quelques toniques. Si le pis est douloureux, on applique les toniques émolliens sur cette partie. Toujours faut-il laisser l'animal en repos, dans une température douce, pour ne pas entraver la marche de la maladie qui est presque toujours bénigne et très-souvent ne réclame pas les soins du vétérinaire.

DE L'ÉBULLITION,

(*ou échauboulure*).

On désigne sous ce nom une maladie qui consiste dans une éruption de boutons sur différentes parties du corps, quelquefois sur toute la surface. Cette maladie se fait remarquer par de gros boutons épars ou rassemblés en groupe, qui laissent échapper un liquide jaunâtre qui agglutine les poils, occasionne un prurit incommode à l'animal et le force à se frotter sur les corps environnans. Quand l'ébullition est générale, l'animal souffre, l'appétit diminue, le pouls est accéléré.

Le siége le plus ordinaire de cette maladie est aux régions costales, aux épaules, à l'encolure, à la tête et à la face interne des cuisses.

Sa marche est différente ; quelquefois l'éruption se fait avec rapidité, les boutons larges et nombreux croissent à vue d'œil. Cette éruption se manifeste presque toujours aux lèvres, au pourtour des narines qu'elle obstrue en partie en gênant la respiration, aux paupières, etc., quelquefois sur d'autres régions en même temps. Son développement est tellement rapide, que les habitans de la campagne lui ont donné le nom de *feu volant*. Quelquefois sa marche est plus lente, l'éruption s'opère plus lentement et la résolution se fait attendre jusqu'au quinzième jour et même davantage. D'autres fois elle est périodique, c'est-à-dire qu'elle disparaît en hiver pour reparaître en été, et constitue une maladie connue vulgairement sous le nom de *gale d'été*.

Les causes de cette maladie sont les irritations de la peau, le passage subit du chaud au froid, les arrêts de la transpiration cutanée, et les irritations du tube digestif ; elle s'observe le plus souvent chez des sujets pléthoriques.

Traitement.

Celle périodique paraît être héréditaire. Quand les boutons se développent lentement, que l'animal n'éprouve pas de réaction sympathique, la maladie ne

réclame aucun soin. Si la maladie prend un caractère plus grave, que les boutons soient plus nombreux, qu'il y ait un peu de fièvre, on fait une saignée à la jugulaire, on met l'animal à l'usage d'eau blanchie avec la farine d'orge, on recouvre de couvertures la surface de son corps, afin d'entretenir une température douce, uniforme et d'empêcher la métastase, surtout si cette éruption a pour cause l'irritation gastro-intestinale ; alors les symptômes disparaissent et la résolution s'opère. Si la maladie apparaît tout-à-coup, que des masses de boutons se forment en deux ou trois heures, que ces masses soient situées au pourtour des narines, il faut avoir de suite recours à la saignée, aux boissons blanches, à la diète ; on place l'animal dans une température plutôt chaude que froide, on le couvre de couvertures. Si les boutons augmentent on doit réitérer la saignée et continuer le régime ; on obtient presque toujours la résolution au bout de vingt-quatre heures, quelquefois avant. Cette maladie n'est pas dangereuse, si on la traite à temps et convenablement ; en cas contraire, les masses de boutons pourront obstruer les narines, gêner la respiration et même produire l'asphyxie.

Lorsque la maladie est périodique, qu'elle disparaît en hiver pour reparaître en été, il faut prévenir le moment de l'invasion par des saignées, un régime raffraîchissant, un leger exercice ; le pansement de la main bien fait pour tenir constamment la peau souple, propre, on couvre l'animal. Si la maladie est

développée, que la peau soit irritée, on emploie les fomentations émollientes, le régime et la saignée; la surface du corps doit être recouverte d'un tissu léger pour le soustraire aux insectes incommodes qui tourmenteraient l'animal. Sur la fin on peut tenter une révulsion sur le tube digestif. Cette maladie est très-rebelle et souvent on ne peut que la pallier.

Dans le bœuf l'échauboulure est assez fréquente, surtout celle qui se développe brusquement sans faire présumer son invasion, c'est-à-dire le *feu volant*. Du reste, les symptômes, les causes, la marche étant les mêmes, on doit se comporter comme pour le cheval et mettre les mêmes moyens de guérison en usage. Sur ces animaux la maladie ne se montre pas périodiquement comme sur le cheval.

DE LA GALE.

Inflammation de la peau qui consiste dans l'éruption de petits boutons ou pustules, qui laissent suinter une légère sérosité, occasionnent à l'animal une démangeaison considérable et tombent en poussière.

Cette maladie est susceptible d'attaquer tous les animaux domestiques, mais on la rencontre plus fréquemment sur le cheval, le mouton et le chien.

Sur le cheval elle se présente sous forme de petites pustules nombreuses, rapprochées, qui occasionnent un prurit qui force l'animal à se frotter sur les

corps extérieurs et même à se mordre. Ces boutons se rencontrent le plus souvent sur la croupe, les reins, le dos, l'encolure et la tête; si la maladie date de long-temps, les endroits qui en sont le siége sont dénudés de poils, la peau est rude, sèche et épaisse. Cette gale se rencontre le plus souvent à l'encolure des chevaux entiers qui ne saillissent pas, qui ont l'encolure grasse, plissée; elle constitue la maladie connue sous le nom de *roux vieux*, que M. Vatel nomme gale organique.

Les causes sont la malpropreté, les travaux excessifs, les mauvaises nourritures, les habitations malsaines. Il est reconnu qu'il se forme des animalcules qu'on nomme *acarus*, cirons de la gale, observés par différens naturalistes et vétérinaires, ainsi que par Gohier, professeur à l'école vétérinaire de Lyon, qui en donne une description accompagnée d'une planche représentant l'acare mâle et l'acare femelle, observés au microscope grossissant 5500 fois les objets. Il dit même que sur le cheval et sur le bœuf on peut l'observer à l'œil nu. Cette maladie une fois développée est très-contagieuse sur les animaux de la même espèce. Quelques auteurs ont avancé qu'elle pouvait se transmettre sur des animaux d'espèce différente, même à l'homme; ces assertions ne reposant que sur un petit nombre de faits, il faut attendre que l'expérience ait prouvé à l'évidence cette transmission pour y ajouter foi.

Traitement.

La première indication est de rechercher la cause afin de l'éloigner : si la gale est récente, les fomentations émollientes suffisent ordinairement pour obtenir la guérison. Si elle date de long-temps, on doit recourir aux fortes décoctions de tabac dont on frotte plusieurs fois le jour la partie, aux applications sulfureuses, telles que la pommade antipsorique, les lotions de dissolution de sulfure de potasse. Si elle a son siége à l'encolure, que les croûtes soient épaisses, qu'il existe une suppuration en-dessous, on doit nettoyer la partie avec une brosse rude, de l'eau tiède et du savon, pour faire tomber les croutes et favoriser la sortie du pus; s'il existe des foyers, on les ouvre, on recouvre la partie d'une pommade conseillée par Lebas (pharmacien vétérinaire) et dont j'ai été à même de reconnaître l'efficacité; elle est composée de six parties de mercure cru, de six *idem* de soufre sublimé, d'une partie et demie de cantharides en poudre et de trente parties de graisse de porc. On éteint le mercure avec une petite-portion de graisse et de soufre, on fait chauffer les cantharides dans une autre portion de graisse, on mêle successivement le tout pour en former une pommade, afin d'en onctionner la partie malade. On peut diminuer son action en ajoutant une plus grande quantité d'axonge et l'augmenter en y ajoutant des cantharides ou de l'essence de térébenthine. Après quelques jours de cette application, des escarres tombent et laissent

une plaie suppurante qui réclame des soins de propreté pour amener la guérison.

Dans le bœuf la gale est moins fréquente que dans le cheval, elle reconnaît les mêmes causes et réclame le même traitement.

Dans le mouton, la gale règne d'une manière épizootique. Ces animaux, vivant en troupeaux plus ou moins grands, la maladie étant contagieuse par le contact, il est facile de concevoir qu'il s'en trouve toujours un grand nombre d'affectés, surtout si l'on n'a pris aucune mesure de précaution afin d'en arrêter la propagation. Cette maladie est caractérisée par des boutons qui se développent sur la croupe, le dos, les flancs et quelquefois sur toutes les parties du corps, et sont accompagnés de prurit; la laine se détache par mèches aux endroits correspondants à la gale et la partie est recouverte de croûtes ou écailles.

Les causes de la gale du mouton sont les mêmes que pour les autres animaux domestiques; la malpropreté, les plaies, les mauvaises nourritures et principalement la contagion quand la maladie est développée.

Traitement.

Quand la gale se déclare dans un troupeau, la première indication à remplir est d'en rechercher la cause et de l'éloigner, de séparer l'animal ou les animaux affectés de ceux qui sont sains, de visiter plusieurs fois les bêtes trouvées saines à la première visite; si l'on en

trouve qui présentent quelques symptômes de la maladie, il faut procéder de suite à l'isolement; sans cette précaution on courrait risque de voir en peu de temps la totalité du troupeau contracter la maladie.

Quand la gale est récente, que les boutons sont peu nombreux, on emploie avec avantage une forte décoction de tabac, avec laquelle on lotionne les points galeux; les bergers ont l'habitude de mâcher du tabac, et quand ils aperçoivent une bête galeuse, ils emploient avec avantage leur salive imprégnée du jus de cette plante, ayant au préalable gratté la plaie avec le bout du doigt. Mais quand la maladie est plus ancienne, qu'elle attaque une plus large surface, on met en usage avec assez d'avantage la pommade antipsorique suivante. (Pharmacie Lebas), savoir :

Sulfure de potasse. . . . . . 5 parties.
Savon vert. . . . . 4 idem.
Onguent mercuriel double. . . . 4 id.
Axonge. . . . . 24 id.

On mêle le tout pour former un onguent dont on se sert pour onctionner les endroits galeux.

Quand la gale est invétérée, on est quelquefois forcé d'avoir recours à la tonte, aux bains sulfureux et à la pommade décrite pour la gale des chevaux, sauf à diminuer son action si l'état du sujet le réclame.

Le chien est aussi très-exposé à la gale qui se montre quelquefois sous forme de croûtes plus ou moins larges, qui se développent sur différentes parties du corps; ces croûtes deviennent grisâtres, l'animal

éprouve un prurit considérable, les poils tombent et laissent la partie nue qui présente un aspect furfuracé (Roux vieux.) D'autres fois elle se manifeste par une quantité de petites boutons miliaires, rouges, qui se remarquent aux faces internes des cuisses, des avant-bras, sous le ventre et occasionnent comme dans le cas précédent une démangeaison très-incommode.

Traitement.

Le traitement consiste dans le principe, à faire emploi de bains émolliens pour calmer l'irritation cutanée, surtout pour la gale miliaire. Si ces moyens n'amènent aucun amendement, on fait usage de bains de dissolution de sulfure de potasse ; si la gale est invétérée on emploie avec avantage la pommade antipsorique indiquée pour la gale du mouton.

Le chat est quelquefois affecté d'une gale croûteuse connue vulgairement sous le nom de *rispe ;* elle se présente sous forme de croûtes grisâtres, qui envahissent toute la tête, empêchent l'animal de voir, gênent la respiration, se prolongent quelquefois sur le dos, la croupe ; un suintement assez abondant s'en écoule, l'animal tombe dans le marasme et meurt si on ne met obstacle à la marche de cette maladie.

Les causes sont celles qui font développer cette maladie sur les autres animaux ; elle est très-contagieuse.

Traitement.

Les bains émolliens, sulfureux et la pommade antipsorique précitée suffisent pour amener la guérison.

Les lapins paraissent aussi exposés à contracter la gale. Cette maladie les fait maigrir et arrête leur accroissement. L'insalubrité de leurs loges, la malpropreté en sont la cause. Le traitement consiste à éloigner la cause occasionnelle et à mettre l'animal à un régime nutritif, excitant et sec.

DES DARTRES.

Inflammation cutanée caractérisée par un prurit, ou suintement séreux, libre ou renfermé dans des vésicules ou phlyctènes, se concrétant, se desséchant et tombant en poussière ou en écailles.

On a divisé, d'après leur aspect, les dartres en *sèches*, *humides*, *croûteuses* et *ulcéreuses*.

La dartre sèche est celle qui se présente sous forme d'écailles ou poussière grisâtre qui se détachent de la partie qui est aride et dépourvue de poils; un prurit incommode accompagne cette espèce de dartre, qui a le plus souvent son siège aux endroits où la peau est presque appliquée sur les os, la tête par exemple.

La dartre humide est caractérisée par des pustules qui laissent suinter un liquide jaunâtre qui colle aux poils, les rassemble en mèches et laisse apercevoir

une teinte d'un rouge jaunâtre et un prurit assez prononcé. Cette dartre envahit quelquefois une très-grande surface, le suintement devient très-abondant et mène quelquefois l'animal au marasme et à la mort. Elle se rencontre le plus souvent sur la croupe, les reins, le dos, l'encolure et la tête.

Dans la dartre croûteuse la peau est recouverte de croutes irrégulières, d'un gris jaunâtre, parsemées de pointes qui laissent suinter un fluide séreux qui rend la surface humide.

La dartre ulcérée consiste dans un épaississement de la peau qui devient dure, calleuse, s'ulcère et laisse échapper un ichor grisâtre, de mauvaise odeur, qui corrode les parties environnantes et occasionne la chute des poils.

Les causes de cette maladie sont la malpropreté, les habitations mal aérées, humides, les arrêts de transpiration, le passage subit du chaud au froid, les alimens irritans, de mauvaise nature, les inflammations chroniques du tube digestif, la suppression subite d'un émonctoire, enfin toutes les causes qui agissent en irritant, soit directement soit indirectement l'organe cutané.

Tous les animaux domestiques sont susceptibles de contracter cette affection, mais on la rencontre le plus souvent sur le cheval et le chien.

Traitement.

Rechercher les causes et les éloigner, est la pre-

mière indication à remplir. Si l'irritation est légère, récente, qu'elle n'occupe qu'une petite surface de la peau, les fomentations émollientes et quelques jours de diète suffisent ordinairement pour amener la guérison. Si l'inflammation est plus intense, qu'elle envahisse une plus large surface, qu'elle soit plus ancienne, que le pouls soit plus accéléré que dans l'état normal, on doit avoir recours aux saignées, à une diète sévère, aux topiques émolliens, narcotiques, soit en bains ou en lotions. Quand la fièvre de réaction est dissipée, si le tube digestif est exempt d'irritation, on emploie avec avantage les purgatifs à petites doses pour établir et entretenir une révulsion sur ce point; s'il existe un peu d'irritation, on doit avoir recours aux sétons que l'on applique sur des endroits un peu éloignés du siége de la maladie. Si la dartre est ancienne et croûteuse, outre le traitement précité, on emploie les corps gras pour favoriser la chute de ces croûtes. Dans la dartre ulcéreuse, on doit employer des moyens capables de détruire les callosités des bords des ulcères, de changer le mode d'irritation et d'amener la guérison; on emploie avec avantage pour obtenir ce résultat, l'onguent vésicatoire, le cautère actuel chauffé à blanc, que l'on promène sur les bords de l'ulcère.

Des dartres du pli du genou et du jarret.

Cette maladie particulière au cheval, à l'âne et

au mulet, porte les noms de *solandre*, ou de malandre selon qu'elle affecte les membres antérieurs ou postérieurs; elle est caractérisée par un léger suintement d'abord au pli du genou ou du jarret; ce suintement augmente, les poils s'agglutinent, la peau se gerce, les bords deviennent durs, calleux, l'animal éprouve de la douleur et boîte plus ou moins suivant l'intensité du mal.

On observe toujours ces sortes de dartres sur les animaux d'un tempérament mou, lymphatique, qui ont les jambes grosses, chargées de gros et longs poils, qui séjournent dans des endroits malpropres, humides, dont on néglige de laver et bouchonner les extrémités des membres, qu'on laisse remplis de boues acres qui irritent la partie et font développer la maladie.

Traitement.

Dans le principe on peut mettre en usage les bains et les cataplasmes émolliens pour diminner la rigidité de la peau et calmer la douleur. Si la maladie est plus ancienne, que la gerçure soit formée, on peut employer les astringens, les dessicatifs et les toniques sur la partie. Si les bords sont durs, calleux, on emploie la cautérisation. Ces moyens doivent quelquefois être accompagnés d'un traitement interne; les toniques, les purgatifs et une nourriture excitante, conjointement avec les applications externes préci-

tées, peuvent amener la guérison de cette maladie qui est souvent très-rebelle.

Des verrues ou poireaux.

On remarque quelquefois sur la peau des excroissances grisâtres, dures, plus ou moins volumineuses, pédonculées ou à base large, tantôt isolées, d'autres fois rassemblées en tas assez volumineux, qui font souffrir l'animal, surtout si elles affectent les extrémités des membres.

Ces verrues ou poireaux peuvent se développer sur toute la surface de l'organe cutané; mais on les rencontre le plus souvent au pourtour des lèvres, des narines, des yeux, de l'anus, de la vulve, du fourreau et aux extrémités inférieures des membres.

Les causes de ces excroissances morbides, sont toutes les irritations cutanées; dans les solipèdes on les observe souvent à la suite de phymatose chronique.

Traitement.

Quand les poireaux sont nombreux, petits, qu'ils occupent le pourtour des ouvertures naturelles, on emploie avec assez d'avantage les corps gras, tels que l'axonge, l'onguent *populeum* qui, en les assouplissant, occasionnent leur chute, et calment l'irritation de la partie. Quand ils sont plus volumineux et à base pédonculée, on en fait la ligature; quand ils sont à base

large on les extirpe au moyen de l'instrument tranchant et on cautérise la partie pour détruire complètement cette espèce de végétation qui ne tarde pas à revenir si elle n'est pas tout-à-fait détruite. S'ils sont dus à la phymatose, il faut guérir cette dernière maladie pour obtenir un succès radical, amené par les moyens précités.

Dans la vache, il se développe sur les extrémités inférieures des membres des poireaux rassemblés en tas de la grosseur du poing et plus, qui s'étendent depuis la couronne jusqu'au genou ou au jarret, font boiter l'animal qui maigrit, ne donne plus la même quantité de lait et finit par tomber dans le marasme.

Traitement.

Lorsque ces verrues ne sont pas trop nombreuses, on peut les exciser et cautériser leur base; si elles envahissent tout le rayon inférieur du membre, le traitement devient plus difficile et la cure moins certaine. Si l'animal a un peu d'embonpoint, il vaut mieux le livrer à la boucherie pour en retirer un bénéfice qu'on ne pourrait plus avoir après quinze à vingt jours de traitement à cause de la maigreur de l'animal.

DES KÉRACÈLES

M. Vatel a donné le nom de kéracèles à des altéra-

tions de la corne représentant des tumeurs qui surviennent à la face externe de la muraille. Il a divisé ces tumeurs cornées en kéracèle cicloïde et en kéracèle stélidioïde.

Le kéracèle cicloïde consiste dans un ou plusieurs cordons qui ceignent le sabot et constituent le pied cerclé. Ces cercles descendent par avalure au fur et à mesure que la corne prend de l'accroissement et disparaissent lorsqu'ils sont arrivés au bord inférieur de la muraille.

Le kéracèle stélidioïde se présente sous forme de petite colonne qui part de la cutidure, et descend par la suite jusqu'au bord inférieur de la paroi. Le plus ordinairement ces altérations ne gênent nullement l'animal dans la marche et ne le font boiter qu'en raison de leur volume et de l'impressionnabilité des parties sur lesquelles elles pèsent.

Causes.

Ce vice de sécrétion de la corne reconnaît pour causes principales, les irritations de la cutidure; aussi l'observe-t-on fréquemment à la suite de fortes inflammations du tissu réticulaire du pied, à la suite de la fourbure et de coups portés sur cette portion de la peau.

Traitement.

Le traitement de cette affection consiste à calmer

l'irritation de la cutidure par des cataplasmes émolliens et des corps gras, tels que l'axonge, l'onguent de pied, à raper la tumeur le plus possible, et à recouvrir toute la partie desmêmes substances que l'on emploie pour la cutidure.

DU KÉRAPSEYDE

(*Faux quartier.*)

Nous nommons ainsi une altération d'action organique dont le résultat est une sécrétion d'une corne inégale, raboteuse, et cassante. Cette corne sécrétée par la cutidure en recouvre souvent une autre sécrétée par le tissu réticulaire du pied, de même nature que celle de la sole, écailleuse, rugueuse, comme elle, de manière qu'il se trouve deux parois, l'une élaborée par le tissu réticulaire du pied et y adhérant intimement, l'autre fournie par la cutidure et recouvrant la première, séparées l'une de l'autre par un intervalle plus ou moins grand.

Les causes du kérapseyde sont : les inflammations de la cutidure, sa destruction, les plaies du pied (piqûre), les pansemens mal faits à la suite du javart cartilagineux.

Traitement.

Il faut d'abord s'attacher à calmer l'irritation qui change le mode de nutrition de la corne, à raper et à assouplir cette dernière par des corps gras, à enle-

ver la paroi supérieure, s'il en existe. Cette altération réclame aussi l'emploi d'un fer à planche.

DU KÉRAPHYLLOCÈLE.

M. Vatel désigne sous cette dénomination, une tumeur cornée en forme de colonne qui siége à la face interne de la muraille, s'étendant dans beaucoup de cas depuis la cavité cutigérale jusqu'au bord inférieur de la paroi, dont la grosseur varie depuis celle d'une plume à écrire jusqu'à celle du doigt.

Dans le principe les symptômes en sont fort obscurs; la claudication plus ou moins forte est le seul indice qui puisse faire présumer son existence. A mesure que cette colonne prend de l'accroissement le tissu réticulaire se trouve comprimé entre cette partie et l'os du pied, la claudication augmente. Lorsqu'elle est parvenue au bord inférieur de la paroi, on observe, en parant le pied, un point plus épais, ordinairement creux, laissant échapper une humeur noirâtre qui exhale une mauvaise odeur; on peut encore s'assurer de son existence dans le principe de sa formation, en percutant le sabot au moyen d'un petit marteau ou de tout autre corps dur; en ayant soin de lever le pied opposé à celui que l'on percute; on agit avec précaution et à plusieurs reprises pour ne pas s'y tromper, et si le kéraphyllocèle existe, l'animal témoignera de la douleur chaque fois que la

percussion aura lieu à l'endroit correspondant, même il se cabrera si on agit avec force.

Les causes sont les irritations de la cutidure et du tissu réticulaire ; ces irritations sont souvent le résultat de coups ou la suite d'une fissure du sabot.

Traitement.

Dans tous les cas, le traitement doit consister dans l'ablation de la portion de corne correspondante au kéraphyllocèle ; on panse la plaie méthodiquement en tâchant de détruire la cause qui a donné lieu à cette aberration de sécrétion.

DE LA FOURMILLIÈRE.

La fourmillière est la sécrétion morbide d'une corne de mauvaise nature, mollasse, poreuse, laissant échapper un liquide jaunâtre qui exhale une mauvaise odeur, donnant à la muraille une épaisseur plus que double et forçant l'os du pied à faire un mouvement de haut en bas et d'avant en arrière, de manière à lui faire prendre une direction perpendiculaire et occasionner la maladie connue sous le nom de *croissant.* (Voyez ce mot). La face externe de la muraille présente des cercles et une dépression plus ou moins profonde à la partie antérieure et supérieure du sabot, les talons se resserrent, la pince se relève et l'animal ne prend son appui que sur les

talons. Cette sécrétion de corne de mauvaise nature est formée par le tissu réticulaire de la partie antérieure du pied, de manière qu'il se trouve deux murailles en pinces, l'une sécrétée par la cutidure et l'autre par le tissu podophylleux.

Cette affection reconnaît pour cause l'irritation du tissu podophylleux; aussi s'observe-t-elle toujours à la suite de fourbure chronique.

Traitement.

Pour combattre cette affection, il faut tâcher de calmer l'irritation du tissu réticulaire du pied qui sécrète cette corne altérée; à cette fin on amincit la paroi à l'endroit correspondant avec la rape ou la feuille de sauge, et on recouvre la partie de cataplasmes émolliens, d'onguent de pied ou d'axonge, afin d'assouplir la corne et d'empêcher la compression des tissus sous-jacens ou mieux encore on enlèvera la portion de muraille qui recouvre la fourmillière, on fera disparaître cette dernière et on mettra ainsi le tissu podophylleux à découvert pour le recouvrir de substances propres à calmer son irritation et changer par-là le mode de sécrétion. Il faut bien se garder, comme le font certains praticiens, de pratiquer la dessolure, au contraire, il faut laisser à la sole toute son épaisseur pour opposer une résistance au déviement de l'os du pied.

DU CROISSANT.

Comme le croissant n'existe jamais sans la fourmillière et qu'il est occasionné par elle, nous trouvons convenable d'en dire un mot à la suite de cette affection. Comme nous l'avons déjà mentionné, il est dû à l'abaissement du bord antérieur de l'os du pied qui prend une direction perpendiculaire, forme une saillie en forme de croissant en avant de la pointe de la fourchette et perfore la sole. L'animal qui en est atteint ne prend son appui que sur les talons, et est presqu'incapable de rendre aucun service.

Traitement.

Le traitement de cette affection secondaire se borne à combattre la maladie primitive ou à la mitiger ; à retrancher une portion, plus ou moins grande, du bord tranchant de l'os qui fait exubérance, à la cautériser et employer un fer couvert qui protége le point douloureux contre les corps extérieurs.

Par ces moyens, au bout de quelques temps on peut faire travailler l'animal sur un terrain doux, au labour par exemple.

DE L'ENCASTELURE.

L'encastelure est une défectuosité grave qui se ma-

nifeste par le rétrécissement du sabot vers la partie supérieure des quartiers et quelquefois des talons ; elle fait boiter considérablement l'animal par la compression qu'exerce cette corne sèche et aride sur les parties contenues dans le sabot et le met quelquefois dans l'impossibilité de rendre aucun service.

Causes.

On rencontre toujours cette altération dans les chevaux fins qui ont les sabots étroits, creux et les talons hauts ; la négligence d'entretenir la souplesse de la corne (aussi cette affection se rencontre-t-elle souvent aux pieds de devant), les grandes inflammations du tissu réticulaire et de la cutidure, une mauvaise ferrure, surtout si des maréchaux maladroits parent le pied en forme d'écuelle en abattant les arcsboutans et en diminuant le volume de la fourchette, sont autant de causes qui peuvent donner lieu à l'encastelure.

Traitement.

Il faut incontinent déferrer le pied ou les pieds, s'ils sont affectés tous les deux, les recouvrir de cataplasmes émolliens, pendant quelques jours, pour donner de la souplesse à la corne et la rendre plus tendre. Ces premiers moyens employés, on pare le pied d'une manière convenable, c'est-à-dire en abat-

tant les talons et en ménageant la fourchette; si cette dernière partie est bonne, assez volumineuse, on met en usage un fer à planche qui prend tout son appui sur elle, et force par cette pression continuelle les talons à s'écarter. Il faut bien faire attention que pour favoriser cet écartement les clous doivent être brochés vers la pince pour que ces parties ne soient pas retenues et puissent jouir de toute leur élasticité. On entretient constamment la souplesse de la corne avec des corps gras que l'on maintient en permanence au moyen d'une bottine; un exercice léger et sur un terrain doux est très-salutaire, et on obtient souvent une guérison radicale au bout d'un temps plus ou moins long suivant le degré de l'affection.

Si la fourchette ne présente pas assez de volume ni de solidité pour recevoir la traverse de fer dont nous venons de recommander l'application, on emploie le fer à pantoufle. On conseille encore en parail cas le fer à branches tronquées.

DES BLEIMES (1).

Les bleimes sont des affections qui ont leur siège à la sole, souvent vers les talons et font boiter l'animal qui en est affecté.

On a divisé les bleimes en foulée sèche et suppurée.

(1) Podolacnites de M. Vatel.

La bleime foulée consiste dans une douleur plus ou moins forte qui fait boiter l'animal, et dans la la chaleur de la partie.

La bleime sèche s'annonce aussi par la claudication, sans chaleur sensible de la partie; lorsqu'on la comprime, l'animal éprouve de la douleur, et en parant la sole on aperçoit vers les couches profondes, des stries de sang desséché qui donnent à la corne plus de densité; les parties vives se trouvent comprimées et la douleur est en raison directe de la compression. On pourrait comparer cette affection à ce qu'on appelle cors au pied en médecine humaine.

La bleime suppurée est une suppuration qui a lieu à la face interne de la sole dans une plus ou moins grande partie de son étendue; le pus fuse quelquefois entre la paroi et le tissu podophylleux et va se faire jour à la cutidure (souffler au poil.)

Causes.

Les bleimes se rencontrent le plus souvent dans les chevaux qui ont les pieds à talons faibles, bas, dont la corne est aride; les compressions du fer, les graviers ou cailloux engagés entre le fer et la sole, les marches forcées sur des terrains durs, pavés, sont autant de circonstances qui peuvent y donner lieu.

Traitement.

La première indication à remplir dans cette affec-

tion morbide, est d'en rechercher la cause occasionnelle; on déferre le pied malade, on le pare à fond et on recouvre le tout d'un cataplasme émollient; souvent, s'il n'y a que foulure, ces moyens suffisent pour amener la guérison en deux ou trois jours. Si on a affaire à une bleime sèche, on doit enlever la partie indurée qui présente des stries de sang; on panse la plaie avec un peu d'étoupes sèches, on réapplique le fer légèrement, et il arrive très-souvent qu'immédiatement après l'opération, la claudication est beaucoup diminuée et même quelquefois a disparu; si la corne est dure, cassante, on emploie les émolliens ou toute autre substance capable de l'assouplir. S'il y a suppuration, c'est-à-dire, si la bleime est suppurée, on enlève toute la corne détachée, et on panse la plaie avec des étoupes sèches ou imbibées de substances alcooliques selon l'indication; on maintient le tout en place au moyen d'éclisses, et on renouvelle le pansement tous les jours, ou tous les deux jours, suivant que la suppuration est abondante ou légère; enfin on doit se comporter comme dans le cas de plaie simple, suppurante, éviter les complications et les combattre s'il s'en présente.

DU CARCINOME DU PIED. (*Crapaud.*)

Le carcinome du pied ou crapaud est une maladie qui s'annonce d'abord par un léger suintement et ramollissement de la corne de la fourchette (four-

chette échauffée, pourrie); bientôt ce suintement, qui exhale une odeur infecte, augmente; la corne se détache, devient fibreuse, filandreuse, les arcs-boutans se détruisent; alors la claudication est légère ou n'existe pas du tout. Les progrès de la maladie, quoique lents, fontd es ravages considérables; la corne se désorganise dans presque toute la largeur de la sole, le corps pyramidal se détruit, les filandres de corne offrent l'aspect d'un chou-fleur et laissent échapper un liquide grisâtre, abondant; les talons s'écartent, l'animal boite et ne fait son appui que sur la pince, les racines s'enfoncent, traversent l'aponévrose et vont s'implanter jusqu'à l'os du pied. Quelquefois ces mêmes racines se prolongent en suivant la direction du tissu podophylleux, jusqu'à la cutidure, même jusqu'au fibro-cartilage latéral du pied qui s'enflamme, se carie et constitue la maladie connue sous le nom de javart cartilagineux.

Causes.

On divise les causes du carcinome du pied, en constitutionnelles et accidentelles.

Les causes constitutionnelles résident dans l'individu même; on peut classer dans cette catégorie le tempéramment mou, lymphatique; aussi rencontre-t-on cette maladie dans les animaux qui ont les membres gros, comme œdémateux, chargés de poils longs, qui ont l'ergot développé, les pieds

largés, les fourchettes grosses, ainsi que dans ceux affectés de phymatose (eaux aux jambes); et pour peu que ces animaux se trouvent exposés à l'influence d'une cause déterminante ou accidentelle, ils ne tardent pas à contracter la maladie.

Dans la seconde catégorie, ou les causes accidentelles, on peut ranger la malpropreté, l'insalubrité des habitations humides, mal aérées, le séjour prolongé dans l'urine, le fumier et les boues âcres; aussi observe-t-on cette maladie plus souvent aux pieds postérieurs, vu qu'ils sont plus exposés aux causes précitées que les antérieurs. Ces derniers ne sont ordinairement affectés que par suite d'une cause occasionnelle puissante.

Traitement.

Lorsque la maladie est prise dans le principe, c'est-à-dire quand l'altération n'a pas encore fait grand ravage, qu'elle se trouve encore à l'état de fourchette dite pourrie, les soins de propreté, par conséquent l'éloignement de la cause occasionnelle, suffisent pour en arrêter les progrès. Si malgré ces premiers moyens, la maladie tend à prendre de l'empire, on recouvre la partie de plumasseaux chargés de poudre dessicative ou d'onguent égyptiac, que l'on maintient au moyen d'éclisses. Si la désorganisation est plus grande, on doit enlever toute la corne fibreuse, filandreuse, détachée, et pousser les délabre-

mens jusqu'aux extrémités des racines, même au-delà s'il est possible. Cette opération faite, on applique sur le pied opéré un fer à dessolure et on procède au pansement, qui se pratique en appliquant sur la plaie des plumasseaux secs ou imbibés de substances alcooliques, placés de manière à produire une compression égaleet assez forte partout, pour s'opposer au boursoufflement. On place l'animal dans un endroit sec etbien propre: quand la suppuration est établie, c'est-à-dire trois à quatre jours après l'opération, on lève l'appareil, on absorbe le pus avec des étoupes sèches, on enlève avec précaution la matière caséeuse qui recouvre la plaie et on procède à un nouveau pansement; on recouvre les points grisâtres d'onguent égyptiac ou d'onguent dit de soleysel, (1) on active les propriétés du premier par l'addition d'une certaine quantité de sublimé corrosif. On renouvelle le pansement tous les jours, en ayant soin de se comporter de la manière précitée; on enlève avec précaution, et en évitant l'effusion de sang, la pellicule roussâtre qui recouvre la corne de nature insolite et qui n'est autre chose que l'escarre produite par les caustiques. On recouvre de nouveau la partie

(1) Miel. . . . . 2 livres.
Vert de gris pulvérisé. . . . . . . 6 onces.
Couperose blanche pilée. . . . . . 6 idem.
Lytharge bien pilée. . . . . 4 idem.
Arsenic en poudre. . . . . 2 gros.

Mélangez le tout et faites chauffer à petit feu jusqu'à consistance convenable.

des mêmes substances et on se comporte de la même manière jusqu'à ce que la corne présente un aspect de bonne nature, et que la maladie marche vers une guérison certaine.

Il faut avoir bien soin de ne mettre les caustiques que sur les points qui fournissent cette sécrétion morbide; les autres parties doivent être recouvertes d'étoupes sèches. (1)

Si les racines traversent l'expansion du tendon du muscle fléchisseur du pied, et vont s'implanter jusque dans l'os, on doit recourir à l'opération dite du crapaud, qui s'exécute en parant le pied à fond, ou en pratiquant la dessolure, en enlevant le corps pyramidal et en mettant au moyen d'une ouverture infundibuliforme l'os à découvert, on rugine la partie malade et on recouvre la plaie comme dans le cas précédent.

Si la maladie, par son ancienneté, a détruit la sole, si les racines des végétations se prolongent jusqu'à la cutidure et même jusqu'au fibo-cartilage latéral du pied, il faut enlever toute la sole et le quartier, et si le fibro-cartilage est malade, il faut aussi l'enlever. Pour les pansemens, ils doivent être les mêmes. On seconde ordinairement le traitement et on obtient

(1) Quelques praticiens m'ont assuré avoir obtenu des résultats prompts et satisfaisans de l'emploi du cautère actuel chauffé à blanc; ils détruisent par ce procédé toute la corne végétative, et ramènent la plaie à l'état de plaie simple supperante, en changeant le mode d'irritation.

de bons résultats en pratiquant un point de révulsion au moyen d'un séton aux fesses ou au poitrail, selon que la maladie attaque les pieds postérieurs ou les antérieurs et aux deux endroits s'ils sont tous les quatre malades. Les purgatifs à petites doses produisent quelquefois aussi une révulsion avantageuse. Les toniques peuvent aussi être administrés avec succès dans des sujets débiles et mous.

Si plusieurs pieds sont malades et nécessitent une opération douloureuse, il ne faut en opérer qu'un à la fois et mettre neuf à dix jours d'intervalle avant d'en opérer un autre, surtout si on doit agir, soit sur le bipède antérieur ou postérieur. Si la maladie attaque les quatre membres à la fois, on peut opérer par bipède diagonal, c'est-à-dire le pied antérieur d'un côté et le pied postérieur de l'autre; de cette manière il reste encore deux pieds sur lesquels l'animal exerce son appui.

Cette maladie nécessite toujours un traitement très-long et est quelquefois incurable; par conséquent, il est prudent avant d'en entreprendre la médication de consulter la valeur réelle de l'animal, de voir si les frais ne la dépasseront pas, de faire attention aux causes qui ont donné naissance au mal; car si l'on a affaire à un sujet mou, lymphatique, de qui soit affecté de phymatose, c'est-à-dire que la cause principale réside dans l'individu lui-même, la guérison est très-longue et très-incertaine pour ne pas dire impossible, et une entreprise de cette nature ne

pourrait que tourner au détriment de la réputation du vétérinaire qui aurait eu l'imprudence de la tenter.

Dans le bœuf il existe une maladie analogue, à laquelle M. Girard donne le nom de Crapaud. (1) Cette affection est caractérisée d'abord par la douleur et la chaleur de la peau de l'espace interdigité et par la claudication. Une sécrétion fétide, puriforme s'établit et augmente au fur et à mesure que la maladie prend de l'extension ; les parties environnantes s'enflamment et s'endolorissent ; il se forme dans l'intérieur du sabot un ou plusieurs foyers purulens qui apparaissent bientôt au niveau de la cutidure, s'ouvrent et laissent un ulcère qui corrode les parties, ramollit la corne ; qui devient filandreuse et si on n'en arrête les progrès, l'ulcère s'agrandit, la sécrétion devient plus abondante et plus fétide, les ligamens et les os du pied se carient, le sabot tombe, l'animal ne peut plus se soutenir, le marasme arrive et enfin la mort.

Cette maladie peut attaquer les quatre membres à la fois, mais le plus ordinairement elle n'en frappe qu'un ou bien deux, principalement ceux de derrière.

Les causes sont les mêmes que celles qui donnent lieu au carcinome du pied des monodactyles. M. Girard pense qu'elle peut se transmettre par la contagion et que très-souvent elle règne d'une manière épizootique.

(1) D'autres l'ont appelé piétain, pésogne.

Le traitement doit être en rapport avec celui du crapaud des solipèdes.

DU PIÉTIN.

Le piétin est une maladie qui a beaucoup d'analogie avec la précédente, mais particulière à l'espèce ovine. Cette maladie se manifeste d'abord par une légère claudication, un peu de chaleur et de rougeur dans l'espace interdigité et un léger suintement autour de la cutidure. Si cette affection est abandonnée à elle-même, elle fait des progrès, l'inflammation des parties précitées augmente, la corne se détache, l'animal souffre et boite davantage, le suintement devient plus abondant et répand une odeur infecte; on remarque à la face interne de l'onglon malade un point blanchâtre indiquant la formation d'un dépôt qui ne tarde pas à s'ulcérer. La maladie continuant sa marche, un ulcère se forme vers le biseau; un pus sanieux et de mauvaise odeur s'en échappe, l'animal est plus souffrant, se sert à peine du membre attaqué. Cet ulcère agrandit, détruit la cutidure, corrode le tissu podophylleux, carie les ligamens et les os, détache la corne et occasionne la chute du sabot. A cette époque l'animal est triste, il perd l'appétit et ne tarde pas à tomber dans un marasme qui le conduit bientôt à la mort.

Le piétin peut attaquer les quatre membres à la fois, mais le plus ordinairement il se développe sur

un seul membre, même sur un seul onglon; mais il est d'observation que l'onglon correspondant au membre même attaqué et le membre opposé ne tardent pas à être affectés.

Causes.

Les causes de cette affection sont la malpropreté, telle que le séjour dans les urines, les fumiers, les boues âcres, etc., etc.

La majeure partie des auteurs qui ont traité de cette maladie, regardent la contagion comme la cause la plus favorable à son développement et à sa propagation; aussi la classent-ils au nombre des maladies contagieuses, enzootiques et épizootiques. Cette transmission se fait par l'inoculation du fluide sécrété par les parties malades (1); ainsi, ces animaux vivant en troupeau, se communiquent cette maladie l'un à l'autre par la litière qui se trouve imprégnée de cette matière virulente qui s'attache à la cutidure, l'irrite et ne tarde pas à faire apercevoir les premiers symptômes de cette affection.

Traitement.

Le piétin réclame d'abord des soins de propreté; on

(1) MM. Veilhan et Habre, vétérinaires distingués, l'ont prouvé à l'évidence dans un mémoire qu'ils ont adressé à la Société royale et centrale d'Agriculture, en 1823.

place les animaux dans des habitations sèches et salubres; on a soin, pour éviter la propagation de la maladie, d'éloigner les bêtes malades de celles qui sont encore saines. On doit enlever la portion de corne détachée qui recouvre les tissus altérés, on applique sur la partie des substances escarrotiques telles que l'onguent égyptiac, le sulfate de cuivre, le sous-acétate de cuivre (vert de gris), que l'on maintient en place au moyen de plumasseaux que l'on fixe avec quelques tours de bande.

On a aussi conseillé la cautérisation avec l'acide nitrique. Si la destruction est grande, il faut pousser les délabremens à tel point qu'aucune partie affectée ne reste cachée sous la corne, et qu'on puisse appliquer immédiatement les substances précitées, dût-on enlever la totalité de l'onglon. Il faut aussi avoir soin d'éviter le contact du virus; pour y parvenir, si un seul onglon est atteint, on place dans la bifurcation des doigts un corps intermédiaire capable d'empêcher le contact immédiat; on peut aussi, pour la même raison et avec avantage envelopper les pieds qui ne sont pas malades. Si la maladie progresse, si des fistules, des clapiers viennent la compliquer, il faut les dilater, les ouvrir et traiter la plaie selon l'indication. S'il y a carie des ligamens ou des os, on emploie la cautérisation potentielle. Du reste, cette maladie est entièrement bénigne dans le principe de son développement et cède constamment aux soins de propreté et aux escarrotiques indiqués plus haut.

DE LA PODOPHYLLITE.

On entend par podophyllite l'inflammation du tissu podophylleux ou réticulaire du pied.

Pour la facilité dogmatique et pour éviter toutes divisions inutiles qui ne servent qu'à embrouiller l'esprit des jeunes élèves, nous diviserons la podophyllite en partielle et générale.

Podophyllite partielle.

La podophyllite partielle est celle qui n'attaque qu'une portion plus ou moins étendue du tissu podophylleux. Elle a pour cachet la claudication, la chaleur et la douleur de la partie; si l'inflammation est intense, l'animal tient constamment le pied levé, il est inquiet, souffrant, la circulation et la respiration sont activées, enfin il y a fièvre de réaction. Souvent, au bout de quelques jours, la suppuration s'établit et vient se faire jour au biseau, détache la corne et constitue le javart encorné des anciens.

Les causes les plus ordinaires de cette affection sont les corps durs qui viennent frapper la corne et contondre les parties contenues dans cette boîte (atteintes), les corps étrangers introduits dans le vif, tels que les piqûres quand on ferre les animaux, les brûlures, les clous de rue, les chicots, etc., etc. On l'observe encore à la suite de coups de crampon portés vers la partie supérieure du sabot et sur la cutidure.

Traitement.

Dans le principe, on emploie avec avantage les cataplasmes restrinctifs d'argile délayée dans de fort vinaigre, ou composés de suie de cheminée délayée également dans du vinaigre, auxquels on ajoutera deux ou trois onces de sulfate de fer. Si malgré ces premiers moyens l'inflammation continue, on doit recourir aux bains et aux cataplasmes émolliens; si on a affaire à un animal irritable, si la réaction se fait sentir, une diète sévère, une ou deux saignées générales, suivant l'indication, secondent avantageusement le traitement local. Si ces moyens n'amènent pas un amendement satisfaisant, on peut pratiquer des saignées locales, au moyen d'une incision faite en pince ou de la dessolure; on favorise l'effusion sanguine en plongeant le pied dans un bain d'eau chaude. Si la suppuration s'établit, on donne écoulement au pus en pratiquant une ouverture dans la partie la plus déclive. Cette ouverture doit être assez grande pour permettre de déterger la partie et d'appliquer les substances que réclame son état. Si le pus a fusé et s'est fait jour à la cutidure, on doit enlever la corne qui recouvre les tissus malades; si une simple brèche en forme de demi-lune ne suffit pas pour mettre ces tissus à découvert, il faut recourir à l'opération dite du javart encorné qui consiste dans l'enlèvement total de la portion qui les recouvre. On panse la plaie avec des plumasseaux secs ou imbibés de substances al-

cooliques; du reste, on doit se comporter comme dans le cas de plaie simple suppurante, suivant l'indication.

De la podophyllite générale. (Fourbure).

La podophyllite générale est une maladie représentée par l'inflammation générale du tissu podophylleux ou réticulaire du pied. Elle attaque tous les animaux dont les extrémités sont pourvues d'une boîte cornée, et est d'autant plus dangereuse, que cette boîte offre des parois plus épaisses, plus résistantes, qui ne se prêtent point ou très-peu au gonflement inflammatoire, comme dans le cheval, l'âne et le mulet.

Cette affection, divisée en aiguë et en chronique, peut attaquer un ou deux et même les quatre membres à la fois. Le cheval affecté de fourbure aiguë est souffrant, sa marche est incertaine, difficile, son attitude est peu solide, vacillante. Si les quatre membres sont affectés à la fois, il reste fixe à la même place, les membres écartés, la colonne vertébrale voûtée, il ne se remue qu'avec beaucoup de peine et de douleur, les sabots sont brûlans, les régions de la couronne et du boulet sont engorgées, douloureuses, le pouls est plein, accéléré, la respiration est aussi activée, l'appétit est nul, la soif est ardente; on remarque de temps à autre des tremblemens sur différentes régions du corps, notamment sur celles de la partie postérieure de l'épaule et de la cuisse.

S'il n'y a que les deux membres antérieurs affectés, l'animal prend une toute autre attitude; il porte les membres postérieurs vers le centre de gravité pour supporter la majeure partie du poids du corps et soulager les pieds souffrants; ceux-ci sont portés en avant et n'appuient que sur les talons, l'animal allonge le cou et semble vouloir prendre un point d'appui sur la mangeoire; lorsqu'on le fait cheminer, il s'accule et reporte la masse du corps sur le train postérieur, il allonge les pieds malades, ne les pose sur le sol qu'avec crainte et hésitation en appuyant entièrement sur les talons; du reste la fièvre de réaction est comme dans le cas de fourbure des quatre membres, en raison directe de l'intensité et de la gravité de la maladie. Lorsque les membres postérieurs sont affectés de fourbure, l'attitude du corps est diamétralement opposée à celle dont nous venons de parler; les membres antérieurs sont inclinés d'avant en arrière pour supporter la plus grande partie du poids du corps, la croupe est soulevée, la tête et l'encolure sont portées en bas, la marche est très-difficile, les extrémités antérieures chargées de supporter la plus grande partie de la masse sont vacillantes, et comme l'a dit M. Girard, ne tardent pas elles-mêmes à ressentir les effets de la fourbure. Aussi cet auteur la regarde comme plus dangereuse quand elle affecte les pieds postérieurs.

Les causes de la fourbure sont nombreuses; elle dépend le plus souvent d'une marche forcée sur

des terrains durs, pavés; l'usage d'alimens échauffans, substantiels donnés en trop grande quantité, l'emploi d'eau froide pour boisson, l'animal étant en sueur, les arrêts subits de la transpiration cutanée, une ferrure qui comprime les pieds et les rend douloureux, un séjour prolongé à l'écurie, surtout si l'animal est forcé de faire son appui sur un membre pour soulager celui du côté opposé, sont autant de causes qui y peuvent donner lieu. Elle peut aussi dépendre d'une maladie, de l'indigestion, par exemple, alors elle n'est que secondaire. (1)

Traitement.

Le traitement de la fourbure doit être prompt et énergique; il consiste dans des moyens propres à empêcher l'afflux des liquides dans les tissus et à diminuer la compression et l'étranglement des parties

(1) M. Barthélemy aîné, alors professeur à l'école d'Alfort, rapportait, dans ses leçons orales, qu'en 1809, le surlendemain de la bataille de Wagram, un régiment de cavalerie, fort de 600 chevaux, en perdit, depuis quatre heures du matin jusqu'à dix heures du soir, plus de quatre-vingts, de l'indigestion compliquée de fourbure occasionnée par le seigle donné en vert et dont les épis étaient déjà développés, et par du froment donné la nuit précédente; mais cette indigestion présentait des symptômes vertigineux et non ceux que l'on remarque dans les coliques.

Le même professeur rapporte encore un autre exemple d'indigesgestion compliquée de fourbure occasionnée par le seigle en place d'avoine qui manquait pour le moment.

contenues dans le sabot. A cette fin, on emploie les saignées générales à la jugulaire, on les réitère jusqu'à ce que le pouls soit amorti, et qu'il ait repris à-peu-près son calme ordinaire ; on applique sur les sabots des cataplasmes restrinctifs, composés d'argile délayée dans de fort vinaigre ; on peut aussi y ajouter une dissolution du sulfate de fer ; ces cataplasmes doivent être humectés avec du vinaigre froid au fur et à mesure qu'ils perdent de leur humidité. On place l'animal sur une bonne litière, on le soumet à une diète sévère, l'eau blanchie avec la farine d'orge, dans laquelle on aura fait dissoudre un peu de nitrate de potasse, pour boisson, quelques lavemens émolliens conviennent souvent, surtout si les déjections alvines sont dures et rares. Si on a à sa portée, et si la saison le permet, une rivière ou une mare, il est bon d'alterner les cataplasmes avec les bains, en y menant le malade deux fois par jour et en l'y laissant une heure chaque fois ; si les douleurs ne sont pas trop grandes, à la rentrée à l'écurie, on réapplique les cataplasmes. On seconde parfaitement et avec avantage cette méthode curative par un point de révulsion que l'on établit sur les parties latérales des membres, au genou et au jarret, au moyen de frictions d'essence de lavande, de térébenthine, ou de teinture de cantharides, s'il s'agit d'une révulsion prompte et forte. (1) On doit continuer ce traitement jusqu'à

(1) M. Girard, directeur de l'école d'Alfort, conseille beaucoup

ce que les symptômes inflammatoires disparaissent.

La fourbure chronique n'est que le résultat de la fourbure aiguë ; on la reconnaît à un peu de douleur et de chaleur du sabot qui semble rétréci, il n'a y pas de fièvre de réaction apparente, l'appui est incertain et se fait sur les talons, la pince se relève, on remarque quelquefois des cercles qui se forment vers la cutidure et descendent au fur et à mesure que l'ongle prend de l'accroissement. Si cet état persiste. le tissu podophylleux secrète une corne de mauvaise nature, d'où suinte un fluide jaunâtre, forme une deuxième paroi et force l'os du pied à se dévier. Cette affection constitue la fourmillière, et la déviation de l'os du pied dont le bord antérieur fait bomber la sole, la perfore même, constitue le croissant. Voyez *Fourmillière et Croissant.*

Traitement.

Le traitement de la fourbure chronique doit consister dans des moyens propres à éviter la désorganisation des tissus, et surtout la formation de la fourmillière. A cette fin on enveloppe les sabots des pieds malades de cataplasmes émolliens,

ces frictions, même au début de la maladie. La pratique nous a prouvé l'efficacité de ces moyens secondaires. On a quelquefois obtenu de bons résultats de l'emploi des purgatifs dans le cas de fourbure, ces agens thérapeutiques produisaient une dérivation salutaire.

on fait usage de frictions irritantes sur les parties les plus rapprochées du siège du mal, telles qu'au boulet, au paturon, et à la couronne. Les purgatifs doivent aussi être donnés avec avantage en pareille circonstance ; quelques vétérinaires conseillent de prescrire des amers si on a affaire à un sujet faible, débile. Si on s'aperçoit qu'il y ait tendance au développement de la fourmillière, on doit amincir le sabot le plus possible, le rendre souple au moyen de cataplasmes émolliens et de corps gras ; on peut aussi, pour éviter l'étranglement des parties, pratiquer des reuettures, comme le conseille M. Girard dans son traité du pied, en donnant par là plus d'élasticité à cette boite cornée.

Le bœuf est aussi susceptible d'être affecté de fourbure, mais cette affection est plus rare et moins dangereuse dans ces animaux, à cause de la structure anatomique du pied qui est divisé en deux doigts recouverts d'une corne très-mince, par conséquent plus élastiques que dans le cheval, et propres au genre d'exercice auquel on les soumet. Du reste elle reconnaît les mêmes causes, présente les mêmes symptômes et réclame le même traitement que dans le cheval.

MALADIES DU SYSTEME MUSCULAIRE.

DE LA MYOSITE.

L'inflammation des muscles, à laquelle on a encore donné le nom de *Rhumatisme musculaire,* est caractérisée par une douleur vague ou fixe, susceptible de se modifier selon les variations de l'atmosphère, par la claudication, si c'est un membre affecté et enfin par la grande douleur qu'éprouve l'animal, lorsqu'on le force à faire agir la partie malade.

La Myosite a reçu différens noms, suivant les régions qui en étaient le siège; ainsi on l'a nommée *Lombago* pour désigner l'inflammation des muscles de la région des lombes, *Glossite* pour l'inflammation de la langue et *Cardite* pour celle du cœur.

Causes.

Les causes de cette maladie sont souvent inconnues, mais on peut l'attribuer au séjour dans des lieux humides, froids, peu aérés, aux courants d'air, aux

bains froids, lorsque l'animal est en sueur. Les coups, les plaies, etc., peuvent également la produire.

Traitement.

Quand la Myosite est intense on doit recourir aux saignées générales, aux applications émollientes, narcotiques sur la partie et aux scarifications. Si la suppuration s'établit, on déterge la plaie, on la tient propre, on la panse une ou deux fois le jour suivant la quantité de pus sécrété, avec des étoupes sèches ou imbibées soit d'alcool camphré ou de teinture d'aloès suivant l'indication.

Si l'inflammation passe à l'état chronique, on emploie les excitans, les frictions d'alcool camphré, d'essence de térébenthine, de lavande, le liniment ammoniacal et la cautérisation transcurrente. Si la gangrène a lieu, on excise les parties gangrenées; s'il est permis de porter l'instrument tranchant, on les scarifie profondément et on recouvre les plaies avec des substances capables de ranimer les tissus, le camphre, le quinquina, l'essence de térébenthine, etc. On peut aussi employer avec avantage le cautère chauffé à blanc; on le plonge dans les tissus gangrenés, on le contourne en différens sens de manière à les détruire et donner écoulement à la sérosité jaunâtre qui tend à corrompre les parties qui sont encore saines.

DE LA GLOSSITE.

La bouche des animaux domestiques étant assez

souvent le siège d'inflammation, pour éviter toute erreur nous trouvons utile de parler de l'inflammation du tissu musculaire de la langue à laquelle on a donné le nom de glossite.

Elle est caractérisée par les symptômes suivans : engorgement, chaleur, douleur et rougeur de la partie, qui présente une teinte violacée à sa surface, les mâchoires sont écartées, la langue sort de la bouche, une salivation abondante s'écoule continuellement, l'animal ne peut prendre, encore et avec difficulté, que des liquides. la respiration est gênée, le pouls est accéléré, il se forme quelquefois dans le corps de la langue des foyers purulens, d'autres fois on aperçoit des points livides, blafards, la chaleur diminue et la gangrène se développe.

Causes.

Les blessures, les coups, les substances irritantes, caustiques, les alimens âcres, l'inflammation des organes environnants, sont autant de causes qui peuvent donner lieu à cette maladie.

Traitement.

Quand la glossite est legère, les injections émollientes, acidulées, astringentes, les alimens doux et de facile mastication, suffisent ordinairement pour amener la guérison. Si elle est plus intense, on a recours aux

saignées générales, aux saignées locales, que l'on pratique en scarifiant la langue parallèlement à sa longueur. Si la suppuration s'établit, on ouvre les abcès, on emploie les gargarismes précités, si la suppuration se prolonge, on emploie les injections amères, la décoction de gentiane, de quinquina, etc. Si la gangrène s'empare de l'organe, on retranche les parties gangrenées s'il est possible ou on pratique de profondes scarifications, on gargarise la bouche assez souvent avec une décoction de quinquina.

DE LA CARDITE.

La cardite est l'inflammation de la substance même du cœur; elle est très-difficile à reconnaître et très-souvent on n'en remarque les traces qu'après la mort de l'animal. Cependant lorsqu'elle est à l'état aigu on peut la reconnaître à la petitesse et à l'irrégularité du pouls, qui est dur, intermittent, tumultueux, aux contractions convulsives du cœur qu'on peut apercevoir en appliquant l'oreille attentivement sur les parois de la poitrine; l'anxiété est grande, l'animal témoigne de la douleur quand on le force au mouvement, les convulsions surviennent, le corps se couvre de sueurs et la mort arrive à la suite d'une agonie longue et douloureuse.

Causes.

Les causes sont souvent inconnues, mais le plus or-

dinairement elle est dûé aux inflammations d'autres viscères; les blessures produites par des corps étrangers qui pénètrent dans la substance de l'organe peuvent aussi occasionner son inflammation (1).

Traitement.

Le traitement doit consister dans le régime anti-

(1) En 1830, je fus appelé pour donner des soins à une vache qui était malade depuis deux ou trois jours. A mon arrivée, je reconnus les symptômes que je viens de citer. Je fis une large saignée qui fut réitérée quatre fois en deux jours; je la soumis à une diète sévère; malgré ce traitement débilitant, les symptômes allèrent en augmentant et l'animal périt le sixième jour de sa maladie, dans des convulsions atroces. Curieux de connaître les causes d'une maladie qui avait présenté des symptômes si tumultueux, si alarmans, je priai le propriétaire de me faire savoir quand l'équarrisseur serait occupé, pour être présent à l'ouverture du cadavre.

La cavité abdominale n'offrait rien de remarquable. La cavité thoracique contenait deux ou trois litres environ de sérosité jaunâtre; les plèvres étaient légèrement injectées, les poumons gorgés d'un sang noir, écumeux, le péricarde contenait aussi un peu de sérosité, le tissu du cœur était pâle, ramolli, très-seccable; en incisant ses parois, je fus très-surpris de voir glisser mon instrument sur un corps dur; je cherchai avec attention à découvrir le siége et la nature de ce corps : à mon grand étonnement, je découvris une grosse aiguille, de trois à quatre pouces environ de longueur, implantée dans le cœur et le traversant de part en part, à trois doigts plus haut que sa pointe. La pointe de l'aiguille était en avant et le cul répondait au diaphragme, d'où j'ai conclu que l'aiguille s'était introduite dans l'estomac avec les alimens, et que par les balancemens continuels des organes, elle avait insensiblement perforé les parois de ce réservoir, le diaphragme et de là le cœur, que ce corps étranger était l'unique cause de l'inflammation de cet organe, et que cette inflammation était l'unique cause des symptômes observés, et de la mort de l'animal.

phlogistique, les saignées générales, les saignées locales au moyen de sangsues que l'on applique à la région précordiale dans les petits animaux, les ventouses scarifiées, les sinapismes sur les parois inférieures du thorax, les scarifications de l'engorgement produit par le sinapisme, une diète sévère, des boissons d'eau d'orge, des décoctions émollientes et le repos absolu sont les seuls moyens à mettre en usage.

DE L'HYPERTROPHIE DU COEUR.

L'hypertrophie du cœur consiste dans un volume plus considérable que dans l'état naturel de cet organe. Les symptômes qui caractérisent cette affection sont très-obscurs et souvent on ne la reconnaît qu'à l'ouverture du cadavre, l'intermittence du pouls, l'absence quelquefois de cinq à six pulsations suivies de deux à trois pulsations précipitées, les battemens du cœur isochrones avec ceux des artères, les accès épileptiques qu'éprouve l'animal, surtout quand on lui porte la tête en l'air, la permanence de ces symptômes sont les seuls indices qui fassent présumer son existence.

Les causes de cette affection sont inconnues ; mais il est probable qu'elle est due à une irritation chronique du cœur, irritation qui a attiré une plus grande quantité de suc nutritif vers cet organe, delà l'augmentation de volume qu'on y remarque.

Traitement.

Le repos, un régime débilitant, les saignées générales de temps à autre, les révulsifs sur la peau ou sur le tissu cellulaire, l'administration de la poudre de digitale, sont les moyens les plus rationnels à opposer à cette maladie qui est souvent incommode et mortelle

MALADIES DU SYSTEME VASCULAIRE.

DE L'ARTÉRITE.

On entend par artérite l'inflammation des parois des artères. Cette inflammation se borne quelquefois à la membrane interne seulement, d'autres fois elle attaque les trois membranes à la fois.

Les symptômes de l'artérite sont très-obscurs et très-souvent on ne reconnaît son existence qu'à l'ouverture des cadavres. Cependant la rapidité et l'énergie des battemens du cœur, leur irrégularité peuvent en faire présumer l'existence.

Causes.

Cette inflammation survient à la suite d'opérations qui ont nécessité la ligature de troncs plus ou moins gros, et qui ont occasionné de vives douleurs, ainsi qu'à la suite de cardite et d'hypertrophie du cœur; elle peut aussi être le résultat d'irritations des viscère contenus dans le thorax et dans l'abdomen.

Traitement.

Les saignées générales, un régime sévère, un repos absolu, sont les moyens les plus rationnels à mettre en usage.

On pourrait aussi, comme dans l'espèce humaine, administrer à l'intérieur la poudre de digitale pourprée.

DES ANÉVRISMES.

N'ayant pas rencontré dans le cours de notre pratique des tumeurs anévrismales, nous empruntons ce qu'en dit M. Vatel dans son traité élémentaire de Pathologie vétérinaire.

Les dilatations artérielles connues sous le nom d'anévrismes vrais (pour les distinguer des anévrismes faux qui résultent de l'épanchement du sang d'une artère ouverte dans le tissu cellulaire environnant), peuvent être formées par la dilatation simultanée des trois tuniques artérielles, par celle de deux d'entr'elles, ou par celle d'une seule de ces tuniques, les autres ayant éprouvé une solution de continuité. Les parois des artères sont souvent, dans l'endroit où siége l'anévrisme, cartilagineuses, osseuses ou dégénérées en un tissu jaunâtre et lardacé. On rencontre quelquefois des vers accumulés dans les sacs anévrismaux. Lorsque les parois anévrismales se rompent, elles donnent lieu à des hémorrhagies ordinairement mortelles.

Les anévrismes externes sont souvent traumatiques, c'est-à-dire qu'ils résultent ordinairement de contusions, de plaies, de pressions, de tiraillemens, etc. Les anévrismes internes sont souvent spontanés. On pense néanmoins que l'affaiblissement des artères ou leur inflammation, le plus souvent chronique, en sont les causes prédisposantes et peut-être même déterminantes. La présence des anévrismes ne peut guère être constatée que sur les artères superficielles; elle pourrait être reconnue aux caractères suivans : tumeur, placée sur le trajet d'une artère, arrondie, rénittente, indolente, sans fluctuation, présentant des battemens, ou pour mieux dire des alternatives de tension ou de dilatation, et d'affaissement ou de resserrement isochrones aux battemens du pouls, augmentant lorsqu'on comprime le vaisseau au-dessous d'elle, s'affaissant au contraire, lorsque la compression a lieu au-dessus, c'est-à-dire entr'elle et le cœur. Quoiqu'il en soit, nous ne possédons que peu d'exemples d'anévrismes reconnus pendant la vie des animaux (le seul exemple bien constaté est peut-être celui de l'anévrisme de l'artère palatolabiale, encore a-t-il donné lieu à une hémorrhagie mortelle.

Les anévrismes internes n'ont pas encore été reconnus pendant la vie. Seulement à l'ouverture d'animaux morts presque subitement, on a quelquefois trouvé des dilatations anévrismales de l'aorte abdominale, au niveau de l'origine de l'artère cœ-

liaque et mésentérique antérieure, dont la rupture avait causé la mort. Ces tumeurs anévrismales se sont offertes tantôt sous la forme de renflemens allongés, d'un volume variable, occupant tout le pourtour du vaisseau, et communiquant dans toute leur longueur avec sa cavité, d'autrefois, elles se bornaient à l'un des côtés ou à la face inférieure de l'aorte, et ne paraissaient tenir à ce vaisseau que par un pédoncule rétréci, seul point par lequel la poche anévrismale communiquât avec la cavité artérielle normale.

A l'ouverture des animaux sacrifiés pour les dissections anatomiques, on rencontre souvent de pareilles dilatations anévrismales à l'aorte, aux artères pulmonaires, cœliaque et carotide.

On pourrait opposer aux anévrismes extérieurs, les seuls susceptibles d'être reconnus aux symptômes précédemment indiqués, l'application de deux ligatures, une au-dessous et l'autre au-dessus de la tumeur. Les réfrigérens et la compression ne peuvent être mis en usage dans ce cas sur les animaux domestiques.

DE LA PHLÉBITE.

La phlébite est l'inflammation des veines; caractérisée généralement par la douleur, la chaleur et la dureté de la partie, l'animal éprouve un certain prurit qui le porte à frotter la partie malade sur les corps qui l'environnent, ou à se mordre si

l'endroit lui permet d'y porter les dents; les parois des veines s'épaississent, deviennent rouges, plus faciles à déchirer, quelquefois même elles s'ulcèrent et laissent apercevoir une fistule qui communique au dehors; les tissus environnans s'infiltrent, durcissent et se transforment en une espèce de tissu lardacé.

Les causes de la phlébite sont les déchirures, les contusions, les compressions, les ligatures, et principalement la saignée.

La veine la plus généralement affectée de phlébite est la jugulaire, à cause que c'est sur elle que l'on pratique presque toujours la phlébotomie. Elle est caractérisée par un picottement douloureux qui porte l'animal à se frotter; quelquefois, par la présence d'un trumbus, la plaie de la saignée s'enflamme, les bords se désunissent, s'écartent, deviennent durs, une sanie purulente et quelquefois du pus s'en échappe, les parties environnantes durcissent, une espèce de corde dure, douloureuse se forme et se prolonge de l'ouverture de la saignée vers la région des parotides qui participent souvent à l'engorgement; la peau s'enflamme, devient raide; l'animal a de la peine de tourner la tête et de la relever pour saisir les alimens, la mastication est difficile, douloureuse, des abcès se forment, d'où il résulte des trajets fistuleux qui laissent échapper un pus de mauvaise nature qui exhale une odeur de carie; la réaction est forte, l'animal est triste, souffrant; si la gangrène s'empare des parties malades, la mort ne

tarde pas à mettre fin à cette série de symptômes.

Traitement.

La première indication à remplir lorsqu'on aperçoit le plus léger symptôme de phlébite, c'est de placer l'animal dans une position convenable, c'est-à-dire de lui rendre impossible la mise en contact de la partie malade avec les corps qui l'avoisinent (1). On emploie avec avantage, sur le point enflammé, les réfrigérans, l'eau froide, l'acétate de plomb liquide étendu d'eau. Lorsque l'inflammation est plus forte, les fomentations émollientes, au moyen d'un bandage matelassé qui embrasse l'encolure, les cataplasmes de même nature, l'onguent *populéum*, la diète et des alimens de facile mastication (les farineux en suspension dans l'eau), placés de manière que l'animal ne doive lever la tête trop haut ni la porter trop bas pour les saisir, afin d'éviter les mouvemens de l'encolure qui retardent considérablement la guérison, sont de la plus grande néccssité pour éviter les complications qui surviendraient inévitablement sans ces précautions. S'il se forme des fistules, on les débride au moyen d'une sonde cannelée que l'on introduit jusqu'au fond; on glisse le bistouri le long de la cannelure de la sonde, et lorsque l'on est arrivé à son extrémité, par un mouvement de bas en haut et de dedans en dehors, on

(1) Pour atteindre ce but, on attache l'animal à deux poteaux au moyen de fortes longes.

incise les tissus indurés, toujours en ayant soin de conserver une portion de l'induration pour former un tampon qui s'oppose à une hémorrhagie qui ne pourrait s'arrêter que par la ligature du vaisseau. On panse la plaie avec des plumasseaux chargés de digestif simple ou de *basilium*, que l'on maintient au moyen de sutures à bourdonnet, toujours en recouvrant le tout des substances émollientes précitées.

Lorsque la suppuration est établie, on se comporte comme dans le cas de plaie simple suppurante, et la guérison ne se fait point attendre, Si des abcès se forment sur différens points de la jugulaire, on les ouvre et on se comporte selon l'indication. S'il y a carie ou gangrène, on a recours à la cautérisation afin de détruire les tissus frappés de mort, et on recouvre la partie de substances capables d'arrêter les progrès de la destruction putride (onguent vésicatoire, quinquina, styrax); si les symptômes inflammatoires disparaissent, que l'engorgement seul persiste, on emploie avec avantage la cautérisation transcurrente et les onctions d'onguent *populéum*.

On a conseillé de disséquer la partie indurée, l'espèce de corde que forme la jugulaire, et de l'extraire en entier. Cette opération douloureuse et difficile est rarement couronnée de succès, les délabremens sont effrayans et l'animal succombe presque toujours à la réaction (1).

(1) J'ai vu, étant encore élève, pratiquer cette opération plusieurs

Les autres veines sur lesquelles on pratique la saignée, sont aussi quelquefois enflammées par suite de cette opération, mais quelques cataplasmes émolliens suffisent ordinairement pour combattre cette phlegmasie.

DES VARICES.

On entend par varice la dilatation des veines; cette maladie est caractérisée par des engorgemens indolens, souvent sinueux, noueux, quelquefois droits, formant des bosselures plus ou moins volumineuses, augmentant lorsqu'on oppose un obstacle à la circulation, diminuant et disparaissant totalement lorsqu'on supprime par la compression du vaisseau l'entrée du sang dans la partie dilatée.

Les varices sont ordinairement dues aux obstacles à la libre circulation veineuse; la pression d'un collier trop étroit, une bricole mal ajustée qui déprime les jugulaires et produit la stagnation; la corde que certains praticiens et maréchaux emploient pour faire grossir la veine, pour opérer la saignée, voilà les causes les plus ordinaires de cette maladie. Aussi la rencontre-t-on plus fréquemment à la jugulaire; elle se présente encore assez souvent à la saphène. On regarde encore

fois sans succès. Jai appris par plusieurs de mes collègues qu'ils l'avaient aussi tentée sans résultat avantageux et que les animaux soumis à cette épreuve avaient succombé quelques jours après l'opération.

comme causes la faiblesse des parois des veines, ainsi que leur inflammation.

Traitement.

On n'emploie ordinairement aucun traitement pour les varices, mais si les parois venaient à se rupturer on devrait avoir recours à la ligature.

DU FARCIN.

Le farcin consiste dans une inflammation plus ou moins aiguë, mais le plus ordinairement chronique des ganglions et des vaisseaux lymphatiques.

Cette maladie particulière aux solipèdes (cheval, âne, mulet), a pour cachet une éruption de gros boutons durs qui se développent sous la peau, se ramollissent, s'ulcèrent et laissent échapper un pus grisâtre de mauvaise nature; la plaie dont les bords sont durs et calleux, tend plutôt à s'agrandir qu'à se cicatriser, quelquefois il y a engorgement des ganglions lymphatiques de l'auge, les membres se tuméfient, la diathèse devient générale, l'appétit diminue, l'animal maigrit, tombe dans le marasme et meurt de cette maladie.

Ces boutons se rencontrent le plus souvent le long des trajets des veines, tels qu'à l'encolure le long de la jugulaire, aux membres, à la face interne des cuisses, suivant le trajet de la saphène, ils sont

dispersés, peu nombreux, séparés par des étranglemens et forment une espèce de chapelet, se succèdent sans interruption et constitutent une véritable corde. Quelquefois ils apparaissent en masses plus ou moins volumineuses.

Les anciens avaient fait autant de maladies et établi autant de traitemens qu'il y avait de formes dans les symptômes. Ainsi par analogie ils avaient donné les noms de farcin en cul de poule, lorsque les boutons étaient épars, çà et là; en chapelet, quand ils étaient séparés par des étranglemens; en corde, quand ils étaient agglomérés et formaient une espèce de nodosité, et en confluent lorsqu'ils étaient réunis en masse.

Quels que soient les symptômes qui se présentent et la forme qu'elle affecte, la maladie est toujours la même, quant à sa nature, par conséquent le traitement doit toujours être basé sur le même principe, sauf au vétérinaire de le modifier ou de l'activer selon qu'il le juge à propos.

Causes.

Les causes de cette maladie sont nombreuses; elles se rencontrent le plus souvent sur des sujets mous, lymphatiques; les habitations basses, humides, mal aérées où les animaux sont logés en trop grand nombre, y contribuent pour beaucoup. (1)

(1) Depuis un an le farcin régnait avec force au régiment des

La malpropreté, la nourriture malsaine, les travaux excessifs, sont autant d'agens qui peuvent donner naissance au farcin ; quoique contestée par beaucoup de vétérinaires, nous mettrons la contagion de ce nombre, en attendant que des expériences aient prouvé à l'évidence le contraire.

Traitement.

Le traitement du farcin repose sur plusieurs données. Il faut d'abord placer l'animal dans un lieu sec et bien aéré, ensuite exécuter convenablement le pansement de la main; on recouvre le corps de couvertures en laines, on promène le malade ou on le soumet à un exercice modéré. A ces soins hygié-

guides caserné aux Annonciades à Bruxelles; le nombre des farcineux allait toujours croissant, sept ou huit chevaux par jour entraient à l'infirmerie, affectés de cette maladie; le vétérinaire en chef du régiment, Mr Stams, employait les mesures de précaution et le traitement le plus rationnel sans obtenir de succès; il appela l'attention de ses chefs sur l'insalubrité des écuries, augmentée par le trop grand nombre d'animaux qu'on y logeait. l'École fut consultée et nous reconnûmes conjointement avec Mr Verheyen, inspecteur vétérinaire de l'armée, que la cause était comme l'avait annoncé Mr Stams, l'insalubrité et l'encombrement. Sur notre rapport les deux escadrons dans lesquels la maladie sévissait avec le plus d'intensité, furent détachés dans des cantonnemens et la maladie cessa de faire des ravages, et même les chevaux qui en présentaient les premiers symptômes, guérirent spontanément. Elle cessa aussi dans les deux escadrons restés à la caserne.

niques on ajoute l'usage d'alimens de bonne nature contenant beaucoup de principes nutritifs sous un petit volume; tels sont les moyens les plus avantageux pour prévenir cette maladie et favoriser sa guérison. En outre on emploie à l'intérieur les toniques, les amers, tels que la poudre et l'extrait de gentiane, les décoctions de houblon, d'absynthe, d'écorces de jeunes pouces de chênes. On employe aussi beaucoup les préparations antimoniales et sulfureuses. Si les boutons sont irrités et douloureux, s'il y a réaction, on peut recourir à la saignée et aux applications émollientes sur les parties irritées. Si les boutons sont durs, presqu'indolens, on emploie les fondans, par exemple le sublimé corrosif avec la térébenthine, l'onguent mercuriel, etc.

Lorsque la résolution n'a pas lieu, on ouvre la tumeur avec l'instrument tranchant, et on cautérise la partie avec le cautère chauffé à blanc, ou la potasse caustique ou tout autre corps capable de détruire les tissus indurés, et de ramener la plaie à un meilleur aspect; on recouvre la partie cautérisée d'étoupes imbibées de teinture d'aloès, d'alcool camphré, de quinquina, d'acétate d'ammoniaque, d'eau phagénique, conjointement avec les topiques précités. Il ne faut pas se relâcher sur les moyens hygiéniques et les préparations amères à l'intérieur, indiquées au commencement du traitement. Le farcin qui attaque les extrémités des membres est beaucoup plus rebelle et devient souvent incurable; s'il est accom-

pagné de symptômes de morve, il faut renoncer à tout espoir de guérison. (1)

DE LA CACHEXIE AQUEUSE (*ou pourriture*).

Cette maladie, particulière au bœuf et au mouton, consiste dans une infiltration séreuse qui abreuve, imbibe et relâche les tissus, et constitue ce qu'on appelle dans la médecine humaine anasarque.

Elle se traduit dans le bœuf, par la nonchalance, la faiblesse, la flaxidité du système musculaire; dans le début la réaction n'est pas très forte, l'animal ne parait pas très indisposé, mais à mesure que la maladie s'avance, la faiblesse augmente, le pouls est

(1) En 1834, un lieutenant d'artillerie fit amener aux hôpitaux de l'école, son cheval affecté de farcin au membre postérieur gauche, lequel présentant plus de trois fois son volume ordinaire, offrait des boutons en suppuration sur toute sa surface, depuis le dessus du sabot jusqu'au fourreau. Le malade fut soumis à un traitement tonique des plus énergiques, aux pansemens de la main et à la promenade; les boutons furent cautérisés en même temps et jusqu'à fond; de nouveaux boutons se formèrent et furent cautérisés au fur et à mesure de leur apparition. On recouvrit les escarres d'onguent *basilicum*; une fois celle-ci tombées, on lotionna les plaies avec une dissolution de chlorure de chaux; une inflammation assez forte se déclara et fut combattue par les fomentations émollientes, et au bout d'environ deux mois et demi, le cheval fut rendu à son propriétaire, radicalement guéri, sauf l'engorgement du membre malade sur lequel on venait d'appliquer le feu. Nous sommes à même de voir ce cheval de temps en temps : il est très-bien portant et fait son service avec autant d'ardeur et de souplesse qu'avant sa maladie.

lent, mou, les muqueuses apparentes sont pâles, la rumination ne s'exécute qu'imparfaitement, l'appétit diminue, la sécrétion du lait, qui est beaucoup plus séreux, se tarit; les membres s'engorgent; on observe dans l'intervalle des bronches du maxiliaire un engorgement plus ou moins volumineux (bourse, bouteille), indolent, formé par l'accumulation d'une sérosité roussâtre, le ventre est volumineux, une diarrhée fétide se manifeste, l'animal tombe dans le marasme et meurt.

Dans le mouton, outre les symptômes que nous venons d'énumérer, la laine s'arrache avec facilité, elle est dépourvue du suint que l'on observe à sa base dans l'état de santé, la peau qui est ordinairement rosée, est pâle, violacée, la conjonctive ne présente plus à sa surface les ramifications artérielles qui dénotent la santé; si le troupeau est pressé par les chiens, les bêtes malades tombent et ne peuvent plus se relever sans assistance; du reste la maladie suit la même marche que dans le bœuf.

Autopsie.

A l'ouverture d'animaux morts de cette maladie on reconnaît un ramolissement et une décoloration générale du système musculaire; le tissu cellulaire est rempli de sérosité jaunâtre et se déchire avec facilité. La cavité abdominale contient presque toujours une quantité assez considérable de liquide (ascite

proprement dite), semblable à celui qui remplit les aréoles du tissu cellulaire, la vésicule biliaire est volumineuse et contient trois à quatre fois autant de bile que dans l'état normal, le foie est ramolli et renferme, dans le mouton, une quantité d'insectes vivans que l'on appelle douves (sayettes des bergers), les autres régions n'offrent rien de remarquable autre que le ramollissement.

Causes.

Cette maladie qui règne presque toujours d'une manière enzootique ou épizootique se prononce toujours à la suite d'années pluvieuses. L'herbe imprégnée d'humidité et de vase et dont les animaux font leur nourriture, dans des prairies basses et marécageuses, les froids et les pluies auxquels ils sont constamment exposés, la paille mouillée et le foin moisi qu'on leur donne quand ils rentrent dans leur habitation, qui est souvent mal saine et peu aérée, leur encombrement, sont autant de causes qui peuvent faire naître cette maladie.

Traitement.

La première indication thérapeutique qui se présente pour prévenir et guérir cette maladie, est d'en faire cesser la cause. A cet effet on place les animaux en petit nombre, dans des habitations sèches où l'air

circule avec facilité et où règne la propreté; on y joint une nourriture nutritive, de bonne nature et de facile digestion, des gerbes d'avoine non battues, un peu de féveroles et de seigle, un peu d'eau dans laquelle on aura fait dissoudre une certaine quantité (quatre onces par seau) de sel de cuisine pour boisson; on ne fait sortir les animaux que par un temps sec et on ne les fait pâturer que dans des endroits élevés. Pour les animaux malades, outre les moyens indiqués tout-à-l'heure, il faut les classer par catégorie surtout dans les moutons, afin de pouvoir mieux diriger les soins que réclame leur état; on place les plus malades ensemble et ainsi de suite pour ceux qui commencent et les convalescens. On administre à l'intérieur les décoctions amères, de gentiane, de houblon, d'écorce de saule, de jeunes pousses de chêne, l'eau ferrugineuse, la bière bouillie. Ces substances s'administrent à grandes doses (un demi-seau pour le bœuf, une demi-pinte pour le mouton) et plusieurs fois par jour, on asperge les alimens d'eau salée, on place même dans les bergeries un bloc de sel brut pour engager les moutons à le lécher et favoriser par là les fonctions de la digestion. Si l'engorgement lymphatique de l'auge est volumineux, on l'ouvre et on le recouvre d'onguent vésicatoire. Tels sont les moyens qui tiennent le premier rang parmi ceux qui préviennent et combattent cette maladie dont l'apparition est fréquente et qui frappe un grand nombre de victimes.

MALADIES DU SYSTÈME FIBREUX.

Nous comprenons dans ce système les ligamens, les tendons et les aponévroses. Ces tissus sont assez souvent le siège d'inflammation, mais leur texture est tellement serrée, les fluides qui les parcourent sont en si petite quantité qu'on ne peut bonnement en reconnaître l'existence que par la douleur fixe et permanente de la partie, l'engorgement et la chaleur étant dans presque tous les cas inapercevables; c'est ce qui a fait que l'on a méconnu cette inflammation qui se termine le plus souvent par résolution et qui est accompagnée, presque toujours, de l'inflammation des tissus environnans. Elle peut aussi se terminer par induration ou ossification, par suppuration ou carie.

Causes.

Elle a pour causes : toutes les violences extérieures, les coups, les heurts, les piqûres, les mémarchures ou

entorses, la dilacération de leurs fibres, l'inflammation et la suppuration des tissus voisins.

Traitement.

Dans le principe les bains et les cataplasmes émolliens sont d'une grande utilité. Quand l'inflammation date d'un certain temps, on emploie les excitans, les rubéfians, les vésicatoires et même le feu, afin de produire une révulsion sur l'organe cutané. Si la suppuration ou la carie se développe, on tâche d'extraire le point carié, s'il est possible, ou on le cautérise avec le cautère incandescent. Voilà le traitement général de l'inflammation du système fibreux. Nous ne parlerons pas des affections de ce système qui entre dans la composition de l'œil, nous nous en occuperons en traitant des maladies de cet organe, ni de celui qui concourt à la formation des articulations, il en sera question au mot *Arthrite*. (Voyez ce mot.)

Nous ne nous occuperons en particulier que des maladies du périoste, du ligament cervical, du tendon du muscle bifémoro-calcanéen et de celles des tendons des muscles fléchisseurs du pied.

DE LA PÉRIOSTITE.

Le périoste est souvent le siège d'inflammation, mais la difficulté de la distinguer de l'ostéite avec laquelle elle existe presque constamment, fait qu'elle n'a

pas encore été décrite séparement et qu'on doit la confondre avec elle, néanmoins elle est susceptible de se terminer par résolution, induration (suros, exostose) et suppuration.

Les causes de cette affection sont les mêmes que celles de l'inflammation du tissu osseux.

Le traitement doit être en tout analogue à celui de l'ostéite.

DE L'INFLAMMATION DU LIGAMENT CERVICAL.

Le ligament cervical peut être frappé d'une inflammation qui se termine presque toujours par la suppuration, l'exfoliation ou la gangrène de la partie. Elle est caractérisée par un engorgement peu douloureux qui présente une fluctuation profonde dont on s'aperçoit en comprimant les parties latérales de l'encolure et quelquefois par un trajet fistuleux d'où s'écoule un pus de mauvaise nature, répendant une odeur de carie et chariant des parcelles ou débris du ligament.

Ses causes sont les frottemens réitérés des colliers, bricoles ou autres corps contondans quelconques du bord postérieur de l'encolure, les tumeurs phlegmoneuses de cette région, la présence du pus qui fuse entre les muscles et le ligament cervical.

Le traitement consiste à ouvrir la tumeur dans la partie la plus déclive, de manière à ménager un écoulement au pus, à extraire les portions du ligament qui sont détachées ou cariées; on déterge la plaie et on la

panse avec des plumasseaux chargés d'alcool camphré, de teinture d'aloès, de quinquina. Si les progrès de la carie ne diminuent pas, il faut recourir à la cautérisation inhérente, on applique sur l'endroit malade un cautère chauffé à blanc, on le laisse assez long-temps en contact pour produire une escarre épaisse.

S'il se forme de nouveaux foyers, chose qui arrive très-souvent, il faut les ouvrir et se comporter comme nous l'avons dit plus haut.

DE LA DISTENSION DU TENDON DU BIFÉMORO-CALCANÉEN.

Le tendon du muscle extenseur du jarret (bifémoro-calcanéen) est quelquefois tiraillé outre-mesure. Cette distension se manifeste par la presqu'impossibilité qu'éprouve l'animal de porter le membre en avant sans le traîner sur le sol, le jarret est vacillant, se porte en dedans et en dehors sans offrir aucune résistance. Le tendon qui forme la corde de cette région est mou, flasque, sans chaleur, ni douleur, ni engorgement; il forme une dépression oblique de haut en bas, souvent de dedans en dehors, qui ferait croire à l'existence d'une fracture (1).

(1) Cette affection qui induit presque toujours le jeune praticien en erreur, est assez fréquente dans les chevaux; aucun pathologiste n'en ayant fait mention, je crois utile d'en faire l'observation, afin que les vétérinaires, nouvellement en pratique, n'établissent point un diagnostic et un pronostic faux sur un cas aussi simple, ce qui ne manquerait pas de nuire à leur réputation.

Les causes de ce mode maladif sont les tiraillemens exercés sur le tendon du bifémoro-calcanéen ; cela arrive presque toujours dans le travail, quand on a fixé le pied postérieur sur la barre, l'animal se porte avec violence en avant pour se débarrasser du lien qui le retient dans cette position, il se livre à des mouvemens désordonnés qui opèrent cette distension.

Le traitement de cette affection consiste dans le repos absolu, les frictions d'alcool camphré, d'essence de térébenthine, de lavande et la cautérisation transcurrente, si ces autres moyens sont restés sans effets. Trois à quatre semaines suffisent ordinairement pour la guérison radicale.

DE L'INFLAMMATION DES TENDONS DES MUSCLES FLÉCHISSEURS DES MEMBRES.

Les tendons des muscles fléchisseurs des membres antérieurs sont exposés à être le siége d'une tumeur caractérisée par la douleur, la chaleur et la tension de la partie, la peau est souvent scoriée et le tissu cellulaire sous-jacent infiltré de sérosité. L'animal boîte plus ou moins fortement suivant que la cause a agi avec plus ou moins d'intensité. Quelquefois les symptômes inflammatoires ont disparu, c'est-à-dire la chaleur, la tension et quelquefois la douleur; alors l'engorgement et la claudication sont les seuls symptômes qui caractérisent cette affection.

Cette tumeur, connue sous les noms de nerf-ferrure ;

tendon-ferru, nerf-ferru, reconnaît pour causes les contusions produites par la pince du pied postérieur, lorsque l'animal trotte; elle peut aussi être le résultat de tout autre corps contondant qui aurait frappé cette région.

Traitement.

La première indication à remplir si on est appelé immédiatement après l'accident, est de tâcher de faire avorter l'inflammation au moyen de bains restrinctifs, astringens (l'eau froide, le vinaigre), ceux dans lesquels on a fait dissoudre une certaine quantité de vinaigre, peuvent être employés avec avantage. Si la phlegmasie est développée, on doit mettre en usage les bains et les cataplasmes émolliens; si l'animal est irritable, on le met à la diète. Si les principaux symptômes inflammatoires ont quitté la scène, que l'engorgement seul persiste, on se trouvera bien de frictions spiritueuses, essentielles, du liniment ammoniacal, de vésicatoires; si ces moyens sont impuissans, on emploiera la cautérisation transcurrente.

MALADIES DU SYSTÈME FIBRO-CARTILAGINEUX.

DE LA FIBRO-CHONDRITE.

La fibro-chondrite est l'inflammation du tissu fibro-cartilagineux. Parmi nos animaux domestiques il n'y a pour ainsi dire que le cheval qui soit susceptible de contracter cette affection; elle se manifeste au fibro-cartilage latéral de l'os du pied au troisième phalangien. Comme cette maladie est très-fréquente dans nos solipèdes, elle a droit à une grande place dans notre cadre nosologique.

DE LA FIBRO-CHONDRITE DU TROISIÈME PHALANGIEN.

(*Javart cartilagineux.*)

L'inflammation du fibro-cartilage du pied est caractérisée dans le principe par un léger gonflement peu douloureux qui se montre au-dessus de la cutidure, au niveau du cartilage latéral du pied; souvent l'animal ne boite pas; au fur et à mesure que la maladie fait des

progrès, l'engorgement augmente, la douleur et la chaleur se font sentir, la claudication est plus ou moins forte. Si la résolution ne s'opère pas, il se forme un boursoufflement qui présente un point de fluctuation dans son centre, la peau s'ulcère et laisse échapper un pus ichoreux de mauvaise nature. S'il y a déjà carie du fibro-cartilage, il sort des trajets fistuleux qui s'y trouvent, un pus qui annonce par son odeur la présence de la carie, et contient en suspension quelques points verdâtres qui ne sont autre chose que le détritus de la désorganisation de cette partie.

Causes.

Les causes de cette maladie sont très-nombreuses; on range parmi les plus importantes, les coups, les heurts, que les animaux reçoivent sur cette partie, la malpropreté, le séjour dans les fumiers et les urines, les inflammations du tissu podophylleux, les piqûres, les clous de rue, les chicots ou tout autre corps qui aurait pénétré dans le pied, la phimatose, eaux aux jambes, le carcinome du pied (crapaud).

Traitement.

La première indication à remplir est d'éloigner la cause occasionnelle. Si l'affection est récente, qu'il y ait de l'inflammation, on emploie les bains et les cataplasmes émolliens, l'onguent *populeum*. Si l'inflam-

mation se termine par induration, on a recours à l'onguent fondant, à la cautérisation transcurrente. Mais quand elle se ramollit, quand la peau s'ulcère, qu'il se forme des fistules laissant échapper un pus ichoreux, de mauvaise odeur, alors il faut user de moyens plus énergiques; la cautérisation de la fistule, ou l'ablation totale du cartilage, suivant l'indication, deviennent nécessaires pour l'obtention de la guérison.

Lorsque la fistule ou les fistules ont peu de profondeur et qu'elles se dirigent vers le bord postérieur du fibro-cartilage, quand la désorganisation n'est pas trop avancée, la cautérisation inhérente est la méthode curative la plus sûre et la plus avantageuse. Pour faire cette opération, on se sert d'un cautère en pointe chauffé à blanc, on le plonge dans la fistule de manière à détruire le point carié; ou si l'on veut, d'un morceau de deuto-chlorure de mercure (sublimé corrosif) taillé en cône, que l'on introduit dans la fistule et que l'on maintient six ou sept jours en place au moyen d'une ligature; au bout de ce temps et quelquefois plus tard, l'escarre produite par le cautère actuel ou potentiel tombe et laisse une plaie simple plus ou moins profonde, qui ne réclame ordinairement que des soins de propreté pour arriver à une parfaite guérison. Mais ce qui est préférable, c'est de cautériser la fistule avec le cautère chauffé à blanc et d'y introduire le morceau de sublimé corrosif que l'on enfonce le plus profondément possible, toutefois sans forcer; ce caustique achève de détruire les parties qui auraient

pu échapper au fer incandescent, se combine pour ainsi dire avec les tissus désorganisés et forme un bourbillon qui se détache, tombe et laisse une plaie simple comme dans le cas précédent.

Lorsque la carie a détruit une grande partie du fibro-cartilage, quand les trajets fistuleux sont situés vers le bord antérieur, on pratique l'opération dite du javart cartilagineux; laquelle comprend l'extirpation totale de l'organe malade.

Pour faire cette opération, on pare le pied à fond, on assouplit la corne au moyen de cataplasmes émolliens, on met l'animal à la diète pendant trois ou quatre jours, on le saigne même, s'il est irritable, et on applique sur le pied un fer léger avec une branche tronquée du côté du mal. L'animal ainsi apprêté, la corne bien assouplie, on l'abat, on fixe le membre malade de manière à pouvoir opérer avec facilité; le membre fixé convenablement, on pratique une rainure pour séparer le quartier à enlever; cette rainure se fait de haut en bas et d'avant en arrière, en obliquant plus ou moins fortement. Cette rainure portée jusqu'à fond, on procède à la séparation de la muraille d'avec la sole, aussi avec la rainette; cela fait, on passe la feuille de sauge pour couper les filamens qui auraient pu se soustraire à la rainette, et on procède à l'évulsion du quartier; au moyen des triquoises, on saisit le bord inférieur de la portion à enlever, on lève légèrement en tordant de manière à ne pas dilacérer le tissu podophylleux, la cutidure; si la résistance est

trop forte, on favorise la désunion au moyen de la feuille de sauge (il faut au préalable serrer une ligature dans le paturon pour éviter l'hémorrhagie qui empêcherait l'opérateur de distinguer les parties). Cette évulsion faite, l'opérateur s'arme d'un feuille de sauge double qu'il implante entre le cartilage et la cutidure, il l'enfonce et la promène à droite et à gauche de manière à séparer la peau de l'organe à extirper : cette séparation opérée, il saisit la cutidure au moyen d'une érine platte qu'il confie à un aide qui la tient relevée le plus possible, l'opérateur prend une feuille de sauge à droite ou à gauche suivant la main avec laquelle il doit manœuvrer, prend appui sur le pied en y posant la main et tient par là l'articulation dans la plus grande extension possible, même il se fait aider, afin d'éviter le boursoufflement de la capsule synoviale, qui a lieu lorsque l'articulation est fléchie et qui pourrait être lesée avec l'instrument tranchant; il attaque le fibro-cartilage à sa base en procédant d'arrière en avant, et en opère l'ablation en trois ou quatre temps.

Cette séparation obtenue, on rattache le fer, on défait la ligature au paturon et on procède au pansement : l'appareil se compose d'étoupes douces, sèches ou imbibées d'eau-de-vie, on en place un petit plumasseau entre la peau et les tissus que recouvrait le cartilage ; on recouvre la plaie du quartier de petits plumasseaux d'abord, puis d'un bourdonnet que l'on place le long de la section de la

corne, pour éviter le boursoufflement qui aurait lieu sans cette précaution ; on recouvre le reste par des plumasseaux qui vont toujours en graduant, en ayant soin de les disposer d'une manière égale ; on maintient le tout au moyen de tours de bande que l'on sert modérément et uniformément; on laisse l'appareil en place jusqu'à ce que la suppuration soit établie; en été il suffit de trois à quatre jours, en hiver de six à sept, à moins que des circonstances n'obligent de le lever plutôt. On laisse l'animal à la diète, si la fièvre de réaction est forte, on a recours à la saignée. Les pansemens subséquens doivent se renouveler tous les deux ou trois jours et même tous les jours si la suppuration est trop abondante. Si la plaie est blafarde, le pus sanieux, de mauvaise nature, on la ranime au moyen d'alcool camphré ou de teinture d'aloès ; si le pus est louable et la plaie vermeille, les étoupes sèches suffisent ; enfin on doit se comporter comme dans le cas de plaie simple suppurante. Si la capsule synoviale est ouverte, soit par l'instrument en faisant l'ablation du fibro-cartilage, ou par la carie de ce dernier, on applique sur le point lésé un petit tampon d'étoupes ou un emplâtre de savon camphré que l'on maintient en place, et que l'on a soin de ne pas déranger en renouvelant le pansement; il se forme un caillot de synovie qui se durcit, s'organise et rétablit la lésion de continuité ; ce phénomène a lieu au bout de dix ou douze jours. S'il sur-

vient d'autres complications, il faut les combattre d'après leur nature. Au bout de quatre à cinq semaines, on referre le pied opéré avec un fer à planche, et on peut utiliser l'animal sur un terrain doux, en ayant soin de mettre la corne de nouvelle formation à l'abri des corps durs et nuisibles.

MALADIES DU SYSTÈME CARTILAGINEUX.

DE LA CHONDRITE.

On entend pas chondrite, l'inflammation du tissu cartilagineux. Ces inflammations sont plus fréquentes, comme dit M. Vatel, que ne sembleraient le faire supposer la simplicité de son organisation, l'obscurité de ses fonctions et son éloignement de tous les agens d'iritation.

On divise la chondrite en *auriculaire* et en *articulaire*.

La chondrite auriculaire est l'inflammation du cartilage de l'oreille; elle se rencontre le plus fréquemment dans le chien; elle est caractérisée par la chaleur, la douleur et l'engorgement de l'extrémité de l'oreille; l'animal éprouve un prurit qui le force à se frotter cette partie sur les corps environnans, à y porter les pattes, à secouer la tête; il s'y forme un ulcère, le cartilage se carie et la cure est très-difficile à obtenir.

Les causes sont les coups, les déchirures, les morsures et les piqûres et quelquefois elles sont inconnues.

Traitement.

Dans le principe, la maladie réclame des applications émollientes ; on recouvre les oreilles d'une espèce de coëffe que l'on nomme béguin, qui empêche le frottement et les ballottemens continuels auxquels se livre l'animal. Si l'inflammation se termine par la carie, s'il y a ce que l'on nomme chancre, on recouvrira le point ulcéré avec de la poudre de charbon de bois, d'alun calciné ou de toute autre substance dessicative. Si ces moyens sont insuffisans, il faut recourir à la cautérisation, soit actuelle ou potentielle, ou procéder à l'enlèvement de la portion du cartilage malade. Toujours les oreilles doivent être fixées sur le sommet de la tête au moyen du bandage précité.

DE LA CHONDRITE ARTICULAIRE.

La chondrite articulaire se traduit par l'inflammation des cartilages d'incrustation. Elle est très-difficile à reconnaître, néanmoins la claudication, s'il s'agit de l'articulation d'un membre, la douleur, la chaleur et l'engorgement sont des symptômes qui font présumer son existence ; elle est sou-

vent accompagnée d'arthrite, c'est-à-dire de l'inflammation des différens tissus dont l'ensemble concourt à former l'articulation, ce qui rend le diagnostic plus obscur.

Les causes sont les coups, les piqures, l'exposition de l'articulation à un courant d'air froid, les habitations froides et humides, l'inflammation des capsules synoviales, des ligamens articulaires, enfin de tous les tissus qui les environnent.

Traitement.

Il exige le repos absolu, les fomentations et cataplasmes émolliens, anodins et les saignées générales si l'inflammation est forte. Quand la douleur est calmée, les frictions ammoniacales, savonneuses; si ces moyens restent impuissans, les vésicatoires et le feu deviennent les agens thérapeutiques les plus propres à combattre cette affection.

Souvent, malgré cette médication, l'articulation s'enkylose ou le cartilage se carie, alors la curabilité est très-incertaine pour ne pas dire impossible.

MALADIES DU SYSTÈME OSSEUX.

De l'ostéite.

L'inflammation des os est assez fréquente dans les animaux domestiques; elle attaque le plus souvent les os superficiels, et est caractérisée, lorsqu'elle est aiguë, par la chaleur, la douleur et l'engorgement de la partie; ces symptômes sont faciles à saisir lorsqu'ils sont à la superficie; ils sont beaucoup plus obscurs quand l'os est situé profondément et recouvert par une masse plus ou moins forte de tissus. Il y a claudication si elle a son siége à un membre. Lorsque l'ostéite se termine par suppuration ou carie, il se forme sur le point affecté une tumeur plus ou moins grosse qui devient fluctuante, le poil tombe, la peau s'amincit, s'ulcère et laisse échapper un pus sanieux, roussâtre, d'une odeur particulière dite de carie; en introduisant la sonde dans le trajet de l'ulcère, on sent qu'il est entretenu par une quantité de petits fragmens, et que l'os présente de nombreuses rugosités. Si la carie at-

taque un os profond, il se forme du pus qui filtre entre les mailles du tissu cellulaire et va former, dans un point déclive, un abcès dit par congestion. Si l'ostéite se termine par induration, elle constitue ce que l'on nomme exostose (1). La chaleur et la douleur ont disparu, l'engorgement seul est resté; c'est ordinairement aux membres que l'on rencontre cette terminaison; lorsque la tumeur est volumineuse et située au niveau d'une articulation ou sur le trajet des tendons, elle fait boiter l'animal. Lorsque la terminaison a lieu par la mortification ou gangrène (nécrose), les tissus environnans s'enflamment, s'ulcèrent, un pus grumeleux, noirâtre, de mauvaise odeur, tenant en suspension des débris de tissu nécrosé, sont les symptômes qui dénotent son existence.

La marche de l'ostéite, quoique lente, est toujours en raison directe de la vitalité osseuse; ainsi les os spongieux s'enflamment plus facilement et leur inflammation parcourt ses périodes avec moins de lenteur que dans les os qui contiennent beaucoup de matière calcaire.

(1) On a donné aux tumeurs osseuses différens noms, d'après les régions qu'elles attaquent, et on en a fait des maladies différentes. Ainsi on a donné le nom de *suros* aux tumeurs qui surviennent sur les parties latérales des métacarpiens et métatarsiens : *de jarde* ou *jardon*, à celles qui occupent la partie latérale externe et supérieure du métatarse : *d'éparvin*, lorsqu'elle existe à la face interne et supérieure du même os; *de courbe*, à la tumeur osseuse de l'extrémité inférieure et interne du tibia; et *de forme*, à celle qui survient à l'os de la couronne ou deuxième phalangien.

Causes.

Les causes les plus ordinaires sont les violences extérieures, telles que les coups, les heurts, les piqûres, les fractures, etc., etc. Elle est quelquefois due à une diathèse particulière ; c'est ainsi que la gale, les dartres, le farcin, la phymatose sont susceptibles de favoriser le développement de l'ostéite.

Traitement.

Alors que l'inflammation est bien prononcée, les bains et les cataplasmes émolliens doivent être mis en usage; si les symptômes pyrétiques commencent à s'éteindre, que la phlogose tende à se terminer par induration, on emploie les frictions spiritueuses, savonneuses, ammoniacales. Si la chaleur et la douleur ont totalement disparu, que l'engorgement seul persiste, les vésicatoires, la térébenthine avec le sublimé corrosif conviennent : si ces moyens échouent, en dernier ressort, on tente la cautérisation transcurrente. On conseille aussi, si la tumeur est à base étroite et qu'elle affecte un os des régions des membres, de l'enlever avec la gouge et le maillet, avec la scie ou avec l'instrument tranchant si la tumeur n'est pas encore trop dure.

S'il y a carie, on dilate la fistule qui conduit au point carié, et on cautérise la partie avec un cautère

chauffé à blanc, de manière à produire une forte escarre et à détruire les tissus désorganisés; on recouvre la partie d'un plumasseau chargé d'onguent *populéum*, l'escarre tombe au bout de quelque temps et laisse apercevoir dans le fond de la plaie des bourgeons cellulo-vasculaires qui lui donnent un aspect rugueux; s'ils sont rouges et de bonne nature, pour amener une prompte guérison, il suffit de dérober la plaie au contact de l'air et de la tenir dans un état de propreté. Si les bourgeons sont grisâtres, blafards, de mauvaise nature, le pus ichoreux, sanieux, on emploie les substances excitantes, telles que le styrax liquide, la teinture d'aloès, de quinquina, etc., etc. Si ces médicamens n'impriment pas à la plaie un meilleur aspect, il est certain que la carie continue; on doit alors cautériser de nouveau et se comporter de la manière précitée. S'il se forme un abcès par congestion, on l'ouvre, l'odeur de la carie qu'exhale le pus ne vous laisse aucun doute sur son existence; on débride, on tâche d'en découvrir le siége, et de le mettre à découvert. Cela fait, on se comporte comme dans le cas de carie superficielle. S'il y a nécrose, il faut extraire les parties nécrosées; si la chose n'est pas possible, il convient d'attendre qu'elles soient plus détachées; on incise les tissus qui les recouvrent, on saisit avec des pinces les parties frappées de mort, et on les extrait; si la dernière parcelle est sortie, la plaie tend à une cicatrisation rapide et ne nécessite que des soins de propreté. Le contraire aura lieu s'il en reste encore quelques esquilles.

DE L'OSTÉOSARCOME.

L'ostéosarcome consiste dans le ramollissement du tissu osseux, qui devient flexible et semble carnifié. Cette affection se déclare d'abord par le gonflement de l'os affecté; bientôt la douleur et la chaleur s'annoncent, les tissus s'enflamment, s'ulcèrent et laissent échapper un pus grisâtre, sanieux, qui répand une odeur de carie. Si l'os est long, il présente de la flexibilité, se courbe à l'endroit malade, son tissu devient poreux, spongieux, ses porosités forment par la suite de vastes cellules séparées les unes des autres par des cloisons ou lames osseuses peu résistantes et remplies d'un tissu mou, carnifié, d'où s'échappe la sanie purulente qui trahit l'odeur de la carie; enfin, en résumé, on peut regarder l'ostéosarcome comme un véritable cancer du tissu osseux.

Causes.

On remarque particulièrement cette affection dans les sujets faibles, d'un tempérament mou, lymphatique, surtout dans ceux qui ont des dispositions aux affections de nature scrophuleuse; on rapporte des exemples d'ostéosarcome, dans des chevaux affectés de farcin et dans les vaches ayant des dispositions à la phtisie tuberculeuse. Cette maladie se rencontre moins rarement dans l'espèce ovine et paraît, outre les prédispositions indiquées plus haut, être le résultat d'une

irritation quelconque du tissu osseux qui en altère les principes constituans et diminue la quantité de phosphate de chaux qui est nécessaire à la solidité de l'os.

Traitement.

Le traitement doit consister dans les applications émollientes, narcotiques; si on ne parvient pas à calmer l'irritation locale, que la maladie fasse des progrès, on doit avoir recours à l'extirpation des tissus qui ont éprouvé la dégénérescence cancéreuse, ou à la cautérisation si l'extirpation ne peut avoir lieu. Cette opération n'est couronnée de succès qu'à condition que la maladie soit encore locale, et n'ait exercé aucune ramification sympathique; on doit seconder ce traitement par un régime succulent, composé d'alimens de bonne nature, contenant beaucoup de principes nutritifs sous un petit volume; on loge les animaux dans des habitations propres et saines. Malgré le traitement le mieux combiné, souvent la maladie fait des progrès, l'animal tombe dans le marasme et meurt.

DU SPINA VENTOSA.

Le *spina ventosa* est une lésion du tissu osseux qui se traduit par le boursoufflement de ce tissu qui paraît comme soufflé, présentant des aréoles amincies, d'où suinte une sérosité ichoreuse de mauvaise nature. Cette affection attaque principalement les os plats.

M. Hurthrel d'Arboval rapporte qu'on lit dans le procès-verbal de l'école royale vétérinaire d'Alfort pour l'année 1810, qu'un des chevaux destinés à l'exercice du cours d'opérations, a offert un exemple de *spina ventosa* rare par son siège, ses progrès et son volume. La cavité osseuse de cette tumeur s'étendait depuis la symphyse de l'os de la mâchoire postérieure jusqu'à la dernière dent mâchelière et contenait un corps polypeux qui en remplissait presqu'entièrement la capacité.

En 1823 étant élève à ladite école, je fus témoin d'un *spina ventosa*, aussi de l'os maxillaire; il s'étendait de la symphyse de cet os et l'envahissait jusqu'à son bord postérieur. Cette altération pathologique existait dans une vache qui fut sacrifiée pour les travaux anatomiques.

Les causes de cette affection sont fort obscures, mais il paraît quelle est la suite d'un inflammation chronique de la membrane interne de l'os, qui produit des effets variés.

Le traitement n'en est pas bien connu; on pourrait essayer, comme dans le cas d'ostéosarcome, l'extirpation ou la cautérisation de la partie affectée, mais seulement dans le principe de son développement, avant que l'animal ne soit à la veille d'un épuisement et qu'une grande portion d'os ne soit détériorée.

MALADIES DU SYSTÈME GLANDULAIRE.

DE LA PAROTIDITE.

L'inflammation de la parotide que l'on nomme encore *angine externe* est caractérisée par l'engorgement, la chaleur et la douleur de cet organe. Dans le principe il y a gène de la mastication, le gonflement est léger; quand on comprime cette région, l'animal témoigne de la douleur, au fur et à mesure que la maladie fait des progrès, le tissu cellulaire s'infiltre, les ganglions lymphatiques de l'auge se tuméfient, le pouls est accéléré, une bave visqueuse plus ou moins abondante s'échappe par la bouche, la déglutition est difficile, la respiration est embarrassée, sifflante et quelquefois l'animal est menacé d'asphyxie.

Les terminaisons les plus ordinaires de cette inflammation sont : la résolution, la suppuration et l'induration; quoique très-rare, on peut ranger la gangrène au nombre des terminaisons de cette affection.

Causes.

Les causes de la parotidite sont les coups portés sur cette partie, l'impression du froid, les inflammations des tissus environnans, les angines, le coryza; elle peut aussi dépendre d'une inflammation gastro-intestinale, et de la présence des vers dans l'appareil digestif.

Traitement.

A cette affection on oppose dans le principe une diète plus ou moins sévère, on donne à l'animal des alimens de facile mastication et déglutition (la farine d'orge, les carottes), on recouvre la partie d'un cataplasme émollient ou d'un bandage matelassé, imbibé de décoctions émollientes chaudes. Si le pouls est plein, accéléré, on doit recourir à la saignée et même la réitérer si le cas l'exige; on continue ce traitement jusqu'à la résolution. Si l'on ne peut obtenir cette terminaison, que la suppuration s'annonce par la fluctuation, qu'un point plus exubérant se fasse apercevoir au centre de la tumeur, que la peau soit amincie dans cet endroit, on y plonge le bistouri (1), le

(1) Pour faire cette opération, il faut bien se garder de ponctuer trop profondément la glande, de crainte de faire la section d'un ou de plusieurs canaux excréteurs, d'où il pourrait résulter une fistule salivaire. Le procédé le plus sûr est d'inciser la peau seulement et d'opérer la ponction au moyen du doigt indicateur que l'on enfonce en contournant jusqu'à ce que l'on soit parvenu au foyer.

pus s'écoule, on déterge et on panse la plaie avec une mèche d'étoupes sèches ou enduite d'un corps gras que l'on introduit dans l'ouverture; on met le tout à l'abri du contact de l'air avec un bandage matelassé ou un morceau de peau de mouton de laine tournée en dedans. On renouvelle le pansement tous les jours et même deux fois par jour si la suppuration est fort abondante, et on tient la plaie dans un état de propreté. Si la plaie présente un aspect blafard, si le pus est de mauvaise nature, on aura recours aux substances capables de ramener l'action vitale de cette partie (teinture d'aloès, alcool camphré).

Si l'inflammation se termine par induration on doit employer les frictions spiritueuses, le liniment ammoniacal, les vésicatoires, les sinapismes, la cautérisation transcurrente, enfin tous les moyens capables d'amener soit la résolution soit la suppuration.

Si la terminaison par gangrène a lieu, il faut tâcher d'arrêter les progrès de la destruction, en enlevant les escarres gangreneuses avec l'instrument tranchant ou le cautère actuel, et en appliquant sur la partie des plumasseaux chargés de quinquina, de styrax, de teinture d'aloès.

DE LA MASTOÏTE.

On entend par mastoïte l'inflammation de la mamelle ou des mamelles. Elle se présente sous forme

d'engorgements formant des nodosités inégales, bosselées, dures, douloureuses, sans changement de couleur à la peau, l'écoulement du lait se fait avec douleur, quand les vaisseaux excréteurs prennent part à l'irritation, la quantité en est moins abondante. Ce fluide est quelquefois mêlé avec du sang, il sort quelquefois par un ou deux mamelons du sang pur. Cet état n'est pas toujours le même; l'inflammation devient plus intense, la mamelle est chaude, rouge, tendue, douloureuse. Cet excès de phlogose est accompagné d'une fièvre de réaction intense. Quelquefois ces tumeurs se ramollissent et forment des abcès dans l'épaisseur de la mamelle. Ces abcès se font ordinairement jour au-dehors, les uns après les autres; alors la guérison se fait attendre plus ou moins long-temps; il n'est pas rare de voir, dans la brebis, cette inflammation se terminer par gangrène et déterminer la mort du sujet. Quelquefois les symptômes inflammatoires disparaissent, l'engorgement seul persiste, la glande est dure, rabotteuse, à-peu-près insensible, sans changement de couleur à la peau. La maladie est alors passée à l'état chronique et dégénère souvent en squirrhe ou cancer de cet organe.

La chienne est plus exposée à cette dégénérescence que les autres femelles domestiques.

Toutes les femelles des animaux domestiques sont susceptibles de contracter cette maladie, mais on la rencontre plus particulièrement dans la vache, la brebis et la chienne.

Causes.

L'accumulation du lait immédiatement avant la parturition ou après, ou pendant l'allaitement, le froid, les coups, les chutes, les compressions, l'allaitement difficile, les substances irritantes, etc., sont les causes les plus ordinaires de cette inflammation.

Traitement.

La première indication est de rechercher la cause occasionnelle et de l'éloigner s'il est possible; on doit d'abord débarrasser les glandes mammaires par la succion ou l'action de traire, afin de faire disparaître l'engorgement laiteux; on tient la partie chaudement au moyen d'un bandage matelassé que l'on imbibe d'une décoction émolliente chaude ou d'un cataplasme émollient anodin, toujours en évitant l'accumulation du lait dans les mamelles. Si l'inflammation est forte, l'engorgement volumineux, la fièvre de réaction intense, on doit recourir aux saignées générales; certains praticiens conseillent la saignée à la veine mammaire ou souscutanée de l'abdomen, et de mettre l'animal à une diète sévère. S'il se forme des abcès, on les ouvre, on déterge la plaie et on la panse au moyen d'étoupes sèches ou imbibées d'alcool camphré ou de teinture d'aloès selon l'indication. Si la gangrène s'empare de l'organe, on scarifie la partie que l'on recouvre d'étoupes chargées d'essence de térébenthine, d'ammoniac,

de styrax, de quinquina. Si la maladie passe à l'état chronique, on doit mettre en usage des moyens capables d'amener la résolution ou la suppuration, tels que les frictions spiritueuses, les linimens ammoniacaux, camphrés, etc., les purgatifs. Si l'engorgement passe à l'état de squirrhe on doit faire l'ablation de la glande mammaire.

DE L'HÉPATITE.

L'hépatite est l'inflammation du foie; elle n'est pas très-fréquente dans les animaux domestiques, elle est souvent violente et même mortelle. On la divise en aiguë et en chronique.

L'hépatite aiguë est caractérisée par la tristesse, l'abattement, la nonchalance, le dégoût, la pesanteur de la tête; les yeux sont souvent ternes, la soif est ardente, et la respiration est difficile; lorsqu'on comprime l'hypocondre droit, l'animal ressent une vive douleur; la bouche est brûlante, pâteuse, le pouls est dur, fréquent, les déjections sont rares, dures, blanches les urines sont filantes, rougeâtres, la peau est sèche et brûlante, les muqueuses apparentes présentent une teinte jaunâtre; cette couleur s'observe quelquefois aussi aux endroits où la peau est mince, dépourvue de poils. A ces symptômes, il s'en joint quelquefois d'autres plus alarmans, l'animal se livre à des mouvemens désordonnés, devient furieux, frappe des pieds de devant, secoue l'encolure, heurte de

la tête contre les corps qui l'environnent, les mord et se mord quelquefois lui-même ; il monte dans l'auge, saisit le ratelier avec les dents et y demeure attaché ; enfin on y observe tous les symptômes d'une violente cérébro-arachnoïdite. Lorsque cette complication survient, l'affection se termine presque toujours par la mort.

Les causes les plus ordinaires de l'hépatite sont l'usage inconsidéré d'alimens excitans, les inflammations des organes voisins, les répercussions des maladies cutanées ou d'un exutoire, les coups portés sur l'hypocondre droit, les chutes, les fatigues excessives, et les plaies de la tête.

Traitement.

Le traitement au début de la maladie, surtout si les symptômes s'annoncent avec intensité, consiste dans les saignées générales, que l'on réitère jusqu'à ce que le pouls ait repris sa souplesse ordinaire ; si au contraire les symptômes n'annoncent pas une vive inflammation, il faut être sobre de saignées, et ne les pratiquer qu'autant que le pouls l'indique. Les boissons émollientes, les lavemens de même nature et la diète sévère conviennent toujours au début. Quand les symptômes inflammatoires commencent à se calmer, on emploie avec avantage les toniques, tels que la poudre et l'extrait de gentiane, les purgatifs minoratifs,

tels que le sulfate de soude, de potasse, et la crème de tartre, etc., etc. Si des symptômes cérébraux se font apercevoir, on doit recourir aux saignées générales, aux douches restrinctives ou à l'application de glace pilée sur la tête, aux lavements aloétiques, aux vésicatoires ou aux sinapismes appliqués aux fesses ; enfin on doit mettre en usage des moyens énergiques capables d'arrêter la marche de cette funeste affection.

HÉPATITE CHRONIQUE.

L'hépatite chronique, que l'on nomme encore obstruction du foie, abcès du foie, est souvent une conséquence de l'hépatite aiguë ; elle est caractérisée par la persistance des symptômes ; l'animal est triste, nonchalant, l'appétit est intermittent, la soif est assez vive, les excréments sont durs, le pouls est plutôt petit que fort, la conjonctive, les muqueuses nasale et buccale sont légèrement injectées, et présentent un reflet jaunâtre, la peau se colle aux os, les poils se hérissent, le marasme survient et la mort met fin à cette maladie.

Quelquefois l'hépatite se développe pour ainsi dire sous un type chronique, alors les symptômes ne s'aperçoivent pas facilement et la maladie a déjà fait beaucoup de ravages avant leur apparition ; c'est ce

qui s'observe dans des abcès du foie (1), et lors de la présence de calculs biliaires.

A l'ouverture des cadavres on trouve le foie quelquefois dur, criant sous l'instrument tranchant et présentant par la section des espèces de marbrures; ou bien il se trouve ramolli et se déchire facilement, surtout si la maladie a repris un caractère aigu; d'autres fois ce sont des tubercules, des abcès et des calculs; enfin il présente quelquefois le double de volume que dans l'état naturel.

Traitement.

Le traitement doit se borner principalement aux alimens de bonne nature en petite quantité, à un exercice léger, aux pansemens de la main bien exécutés; on seconde ces moyens hygiéniques par les boissons acidulées, les lavemens émolliens, les purgatifs minoratifs et les toniques.

DE LA NÉPHRITE.

On entend par néphrite l'inflammation des reins,

(1) J'ai vu une jument mourir au bout de dix heures, par suite de l'éruption d'un foyer purulent qui envahissait la totalité du lobe droit du foie, sans que cet animal eût jamais présenté aucun symptôme maladif qui fît présumer l'existence de ce foyer; la veille de sa mort, elle avait encore aidé toute la journée à traîner une voiture chargée de 20,000 à 25,000 livres de charbon de terre.

elle est assez commune dans les animaux domestiques et occasionne souvent la mort. Elle est caractérisée par des coliques violentes : l'animal trépigne des membres postérieurs, gratte le sol avec les antérieurs; il se couche, se relève, se campe souvent pour uriner, les urines sont rares, troubles, sanguinolentes; il y a faiblesse du train postérieur, sensibilité de la région des lombes, agitation continuelle de la queue; le corps se couvre de sueur qui répand une odeur urineuse assez marquée; le pouls est dur, petit et accéléré au début, il se ralentit, devient mou et s'efface quand la maladie prend une terminaison funeste.

Cette maladie qui est assez souvent accompagnée de cystite, est occasionnée par les coups portés sur la région lombaire, les efforts violens, les alimens excitans, acres, qui portent principalement leur action sur ces organes, l'abus des diurétiques et les calculs qui s'y développent. Quand la maladie est due à la présence de calculs, elle est presque toujours intermittente, c'est-à-dire qu'elle se montre par intervalles plus ou moins éloignés; mais pour être moins rapide dans sa marche, ses effets n'en sont pas moins funestes. Quelquefois il y a présence de ces concrétions pierreuses sans que l'animal éprouve la moindre indisposition. (1)

(1) Je possède un calcul rénal pesant trois onces et demie, trouvé par M. Stams, vétérinaire en chef au régiment des guides, en faisant l'ouverture du cheval d'un officier, qui s'était fracturé la troi-

Autopsie.

A l'ouverture du cadavre on trouve la capsule rénale rouge, injectée, se détachant et se déchirant avec facilité; la substance du rein est ramollie, s'écrase facilement sous la pression des doigts, quelquefois elle est noirâtre et gangrénée. Quand il y a présence de calculs, on les rencontre dans le bassinet et quelquefois dans l'uretère. La vessie offre aussi quelques traces d'inflammation, mais qui, le plus souvent, ne sont que secondaires.

Traitement.

Le traitement doit être tout-à-fait antiphlogistique; on emploie les saignées générales, répétées suivant l'indication, les boissons mucilagineuses données en grande quantité, les lavemens émolliens, les bains de même nature pour les petits animaux, les sachets de son cuit ou les couvertures de laine imprégnées de décoctions émollientes chaudes, appliquées sur les reins. Il faut bien se garder de confondre cette affection avec la cystite où il y a rétention, et d'administrer les diurétiques, le nitrate de potasse par

sième vertèbre lombaire. Le rein droit avait totalement disparu; son enveloppe formait une poche enkistée, remplie d'une sérosité jaunâtre, dans laquelle logeait cette concrétion. Ce cheval était au régiment depuis trois ans, il n'avait jamais cessé de faire son service et n'avait jamais présenté de symptômes qui fissent soupçonner l'existence de ce corps étranger.

exemple, qui ne ferait qu'aggraver l'inflammation et accélérer la mort de l'individu.

DU DIABÈTE.

Nous avons une autre affection connue sous le nom de diabète, caractérisée par une sécrétion surabondante d'urine ; l'animal en lâche sept à huit fois autant que dans l'état naturel, elle est limpide, douceâtre, légèrement sucrée ; la peau est sèche, plus froide que de coutume, le poil est piqué, la soif est vive, l'appétit n'est pas diminué, les excréments sont durs, la défécation se fait difficilement, le pouls est dur, concentré, le malade maigrit, s'affaiblit, les jambes s'engorgent, le marasme survient et il ne tarde pas à tomber d'épuisement.

Les causes sont toutes celles qui agissent en irritant les organes sécréteurs de l'urine; (Voyez *Néphrite*) mais elle est presque constamment due à l'inflammation chronique de ces organes ; donc elle doit être regardée comme un symptôme et non comme une maladie.

Traitement.

Le traitement de cette affection consiste dans les moyens propres à calmer l'irritation chronique des reins, les toniques, les légers purgatifs, si toutefois le tube digestif n'est pas irrité ; les boissons

ferrugineuses, l'eau ferrée, les alimens excitans contenant beaucoup de principes nutritifs sous un petit volume; on place l'animal dans une habitation sèche et bien aérée; on pourrait tenter une révulsion sur la peau, au moyen du bouchonnement, de vésicatoires ou de sinapismes; ou bien sur le tissu cellulaire par les sétons. Cette maladie est très-rébelle, résiste souvent au traitement le mieux dirigé, et fait périr l'animal.

DE LA DIDYMITE.

La didymite est l'inflammation des testicules : les symptômes qui la caractérisent sont la chaleur, la douleur et l'engorgement. L'organe malade acquiert un volume quelquefois d'une grosseur énorme, l'épidydime est aussi engorgé, douloureux; l'animal écarte les membres postérieurs, il est triste, souffrant, l'appétit est diminué, le pouls est accéléré; enfin il présente une fièvre de réaction plus ou moins forte. Quelquefois la chaleur et la douleur disparaissent, l'engorgement seul persiste (*Sarcocèle*). La suppuration s'établit dans quelques cas, l'organe s'atrophie et la dégénérescence squirreuse peut être la suite de cette inflammation.

Causes.

Les violences extérieures et l'inflammation de l'u-

rètre doivent être regardées comme uniques causes de la didymite.

Traitement.

Le traitement consiste, si l'inflammation est intense, dans l'emploi des saignées générales et locales, dans la diète sévère, dans les cataplasmes émolliens ou le bandage matelassé, souvent humecté de décoctions émollientes, mucilagineuses; les bains de même nature conviennent pour les petits animaux; on fait usage d'un suspensoir pour supporter l'organe malade, et empêcher le tiraillement du cordon testiculaire; on continue ce traitement tant que les symptômes inflammatoires existent. Quand la chaleur locale est dissipée, et que l'engorgement n'est pas diminué, on doit recourir aux frictions d'eau-de-vie avec le savon blanc, au liniment ammoniacal, etc., etc. Si la suppuration s'établit, on déterge la partie au moyen d'injections émollientes, on la tient dans un état de grande propreté, on introduit dans la plaie des mèches d'étoupes sèches ou chargées d'une substance médicamenteuse, selon l'indication et la nature des tissus.

DU SARCOCÈLE.

Le sarcocèle est une affection du testicule qui consiste dans un engorgement assez volumineux et dur de

cet organe, sans chaleur ni douleur; après un laps de temps plus ou moins long, les symptômes changent quelquefois, la dureté diminue, l'engorgement devient plus douloureux, se ramollit, s'ulcère, suppure, l'organe s'atrophie et disparaît en totalité.

Causes.

Le sarcocèle est le plus souvent le résultat de l'inflammation du testicule, mais il se développe quelquefois insensiblement sans cause connue; cet organe acquiert peu à peu du volume et de la dureté sans présenter la moindre chaleur dans la partie; c'est une véritable hypertrophie du testicule.

Traitement.

Le traitement de cette affection, si elle est le résultat de l'inflammation, doit consister dans les frictions alcooliques, savonneuses, ammoniacales; mais dans la pluralité des cas, surtout si le sarcocèle n'est pas la suite d'une phlogose, les moyens thérapeutiques les plus efficaces consistent dans l'ablation totale de l'organe malade, c'est-à-dire dans la castration. Le même moyen, la castration, doit être employé pour hâter la guérison quand le testicule suppure et s'atrophie. Il doit en être de même lorsqu'il est à l'état squirreux.

DE L'HÉMATOCÈLE.

On nomme ainsi un épanchement de sang, une vé-

ritable hémorragie dans la cavité des bourses; quoiqu'assez rare dans les animaux, elle n'est pas sans exemple dans le cheval : le sang est épanché ou dans le tissu cellulaire ou dans la gaine testiculaire; dans ces deux cas les bourses sont volumineuses, il y a engorgement, tuméfaction molle et sans fluctuation; quand c'est le tissu cellulaire qui est infiltré, cette affection offre le caractère de l'œdème; au contraire, si la gaine en est le siége, on retrouve les caractères de l'abcès.

Causes.

L'hématocèle de la gaine est le plus commun, la cause en est peu connue; ce sont peut-être quelques vaisseaux du cordon rompus; cependant on rapporte l'avoir observé sans rupture.

Traitement.

Le traitement de cette affection, qui est souvent prise pour l'hydrocèle à cause de l'identité des symptômes, doit consister dans la ponction des bourses pour évacuer le sang contenu dans la gaine ou dans le tissu cellulaire; cette ponction est quelquefois suivie d'une hémorragie assez forte, mais le plus souvent il se développe une inflammation intense qui doit être combattue par des topiques émolliens, secondés par les débilitants; si l'inflammation est légère, elle ne réclame

aucun traitement et la cicatrisation s'opère en très-peu de temps.

Pour pratiquer la ponction, on se sert du bistouri droit, on pratique l'ouverture dans la partie la plus déclive, mais au-dessus du testicule, et pour déterminer l'évacuation complète, on soulève délicatement les bourses, on y exerce une légère pression sans froisser les parties.

Nous croyons devoir faire suivre les maladies des testicules, des affections connues sous les noms de *phymosis* et de *paraphymosis*.

DU PHYMOSIS.

Le phymosis consiste dans l'impossibilité de la sortie du penis hors du fourreau; cet accident est annoncé par l'engorgement et l'inflammation des parties environnant le prépuce ou fourreau qui souvent est l'unique cause de l'affection, l'animal urine sans qu'on aperçoive le gland; elle peut aussi être due à l'engorgement de la verge. Quelle qu'en soit la cause, le cas n'est point dangereux. S'il y a inflammation du fourreau il faut la calmer par des fomentations émollientes; il en est de même si le pénis est enflammé.

DU PARAPHYMOSIS.

Le paraphymosis s'annonce d'une manière toute opposée au phymosis; le pénis ne peut plus rentrer

dans le fourreau ; malgré les efforts et la volonté de l'animal il ne peut y parvenir. Cette affection résulte d'altérations différentes et par leur nature et par leur siége; tantôt c'est le fourreau qui est retréci, d'autrefois c'est le pénis qui est trop volumineux ; cette dernière modification se présente dans le plus grand nombre des cas, alors il pend hors du fourreau, il est plus ou moins allongé, engorgé, d'un rouge livide ; quelquefois le volume est trois fois plus fort que dans l'état normal, l'organe est dur, tendu, se replie en arrière entre les jarrets en formant un arc de cercle, de manière à laisser voir le gland et l'extrémité du méat urinaire ; lorsque l'engorgement est arrivé à ce degré, il y a étranglement de l'organe par le fourreau. On observe à sa surface des gerçures d'où suinte une humeur séreuse ; la teinte violacée annonce l'approche de la gangrène.

Causes.

Les causes du paraphymosis, sont l'inflammation et l'engorgement du pénis, inflammation qui doit être regardée comme la maladie elle-même, et le paraphymosis comme un effet de l'intumescence inflammatoire ; les coups portés sur l'organe en érection, l'abus du coït, et la castration, en sont le plus souvent les agens provocateurs.

Traitement.

Le traitement de cette affection doit consister

dans les fomentations émollientes, et dans le bandage matelassé qui sert en même temps à supporter l'organe malade ; si la réaction se fait sentir, la diète et les saignées générales doivent seconder le traitement local. Si le pénis acquiert un volume considérable qui fasse craindre la gangrène, on doit pratiquer des saignées locales par de grandes et profondes scarifications dans la direction de la longueur du membre, et dilater le fourreau pour faire cesser l'étranglement qu'il exerce sur la partie supérieure de l'organe; on favorise l'écoulement du sang par un bain chaud ; au moyen de ces procédés on opère le dégorgement, et on prévient souvent la funeste terminaison par gangrène.

Lorsque la gangrène a lieu, il faut recourir à l'amputation. Plusieurs procédés ont été essayés ; mais celui sur lequel on s'est arrêté, consiste dans l'introduction dans le canal de l'urètre d'une canule en fer-blanc, que l'on enfonce jusqu'au de-là de l'endroit ou l'on veut faire la section ; l'opérateur lie avec une bonne ficelle et serre le plus qu'il lui est possible les tissus qui se trouvent entre la ligature et la sonde; puis avec un couteau à amputation ou un fort bistouri, il coupe circulairement et en-dessous de la ligature tous les tissus jusqu'à ce qu'il rencontre la canule.

Ce procédé opératoire, quoiqu'étant rarement suivi de succès, a l'avantage d'éviter l'hémorragie ; et la canule qui reste en place jusqu'à parfaite cica-

trisation s'oppose à l'obstruction du méat urinaire.

Cette affection plus particulière à l'espèce chevaline qu'aux autres, s'observe encore sur le chien : elle est dans ce dernier le résultat du coït, et de tiraillements que ces animaux sont forcés de faire pour se détacher des femelles lorsqu'on les y force ou qu'ils sont effrayés. Le traitement doit être analogue à celui du cheval.

DE L'INFLAMMATION DU CORDON TESTICULAIRE.

Le cordon testiculaire est quelquefois le siège d'inflammation qui est annoncée par la douleur, la chaleur et l'engorgement de la région des testicules ; les douleurs sont dans certains cas si fortes que l'animal ne peut se coucher, ni se remuer qu'avec peine et en écartant les membres postérieurs ; mais cette maladie ne demeure pas stationnaire, par conséquent ne se présente pas toujours sous les mêmes phases ; tantôt elle suppure, d'autres fois le cordon demeure induré, gonflé, en un mot il passe à l'état squirreux. Le cordon testiculaire peut encore présenter à la suite d'une irritation quelconque de sa substance, des productions morbides auxquelles on a donné les noms de *verrues*, *poireaux*, *champignons*, etc.

Causes.

Les maladies du cordon testiculaire peuvent être regardées comme le résultat de coups, de tiraille-

ments exercés sur lui ; mais le plus souvent c'est à la suite de la castration que l'on rencontre les différentes lésions morbides de cet organe.

Traitement.

Dans le principe les fomentations, les bains émolliens et le suspensoir, si le poids du testicule est à même de tirailler le cordon et de faire souffrir l'animal, suffisent assez souvent pour en opérer la cure radicale. Si l'inflammation s'irradie sur des viscères contenus dans la cavité abdominale, sur le péritoine par exemple, outre les moyens locaux précités, il faut recourir aux saignées générales, à la diète, en un mot aux médications que réclament les modifications et les complications de la maladie. Si le mal suppure, les soins de propreté sont suffisants pour l'amener à bonne fin. Il n'en est pas de même si la dégénérescence squirreuse a lieu ; alors il faut se hâter de faire au-dessus des tissus indurés la ligature du cordon, au moyen d'une forte ficelle que l'on serre assez fortement pour intercepter la circulation, et occasionner la mort de la partie ; il arrive assez souvent qu'on ne peut atteindre le cordon au-dessus du point squirreux : alors il faut recourir à la cautérisation inhérente ; à cette fin on abat l'animal, on le fixe de manière à pouvoir voir et explorer le cordon ; le tout bien disposé, un cautère à entonnoir chauffé à blanc doit être porté sur le point malade pour le ré-

duire en escarre et provoquer une suppuration de bonne nature : si on est assez heureux pour amener cette dernière terminaison, la guérison ne se fait point attendre ; mais malheureusement il n'en est pas toujours ainsi, malgré les moyens indiqués le mal fait des progrès et mène l'animal à la mort.

Lorsqu'il survient sur le cordon testiculaire des productions morbides, telles que des verrues, des poireaux, des champignons, il faut en faire la ligature si elles sont pédonculées ; l'ablation suivie de la cautérisation, si elles sont à bâse large ; après on se comporte selon l'indication.

DE LA THYROÏDITE.

C'est l'inflammation rarement aiguë, presque toujours chronique des glandes thyroïdes, dessinée par un engorgement plus ou moins volumineux de ces corps, sans chaleur, ni douleur, l'animal n'en paraît nullement indisposé.

Cette maladie, connue sous le nom de *Goître*, est très-rare dans presque tous nos animaux domestiques ; elle se rencontre assez fréquemment dans le chien où elle se présente sous forme de tumeur volumineuse qui apparaît à la partie antérieure du cou.

Les causes de cette affection ne sont pas encore bien connues ; mais on suppose que la pression continuelle du collier avec lequel on attache ces animaux pourrait la faire naître le plus ordinairement.

Traitement.

On combat le goitre par l'application de préparations d'iode (pommade d'hydriodate de potasse, teinture d'iode), avec lesquelles on frictionne la partie. (1)

On conseille aussi les sangsues et les émolliens sur la partie ; cela ne peut être bon qu'autant que la partie présente de la chaleur et de la douleur, c'est-à-dire, que l'inflammation se présente sous un caractère aigu.

DE LA SPLENITE.

Cette maladie n'étant pas encore bien connue, et n'ayant pas été à même de l'observer dans le cours de notre pratique, c'est-à-dire de reconnaître *à priori* son existence, nous allons rapporter ce qu'en disent différens auteurs, entr'autres Creuzel, médecin vétérinaire à Grenade. (2)

L'inflammation de la rate, dit ce vétérinaire distingué, s'observe fréquemment sur les bœufs ; peu intense dans son début, elle disparait quelquefois subitement pour se montrer de nouveau lorsque l'action de la cause qui l'avait d'abord provoquée, recommence.

(1) Nous avons vu disparaître des goitres volumineux dans le chien, au bout de 9 à 10 frictions de ces préparations.

(2) *Journal de Médecine vétérinaire*, novembre 1834.

Son principal symptôme, l'enflure du ventre vers l'hypocondre et le flanc gauches, pourrait la faire confondre avec la météorisation de la panse; mais il suffit d'une observation attentive pour établir facilement la différence qui existe entre ces deux affections. La tuméfaction de la rate soulève les dernières fausses-côtes et le flanc gauche, mais elle n'est jamais ni aussi subite, ni aussi considérable que la météorisation, elle donne par la percussion un son mat et plein. Le contraire a lieu pour l'expansion du gaz dans la panse et comme dans cette dernière circonstance, l'anus ne fait point saillie en dehors, l'urine n'est pas exprimée continuellement goutte à goutte; la respiration un peu plus grande que dans l'état normal, n'est ni courte ni précipitée; enfin dans l'engorgement de la rate, ses premiers symptômes sont d'abord un peu de gêne dans la marche et l'élévation du flanc et de l'hypocondre gauches : mais il est à remarquer que la rumination ne s'est pas effectuée depuis le dernier repos, quand cet engorgement commence; et s'il se prolonge, les fonctions digestives ne s'exécutent qu'imparfaitement, la rumination ne s'opère qu'à de rares intervalles, les évacuations fécales se font avec irrégularité, les excrémens sont expulsés durs ou liquides sans liaison. Ce trouble de la digestion est bientôt suivi de l'irritation de l'estomac et des intestins, et souvent la gastro-entérite vient compliquer la splénite.

Causes, marche, terminaison, pronostic.

La splénite, dit cet auteur, est quelquefois de peu de durée, la tuméfaction se dissipe alors avec autant de promptitude qu'elle s'est formée ; le bœuf rumine et ne paraît pas avoir été incommodé par cette première atteinte ; mais il est vrai de dire que déjà cet accident présente de la gravité, parce que l'organe peut rester disposé à une nouvelle invasion forcée du fluide sanguin : d'ailleurs la répétition de la cause amène le renouvellement de l'affection, et l'on conçoit que de la plénitude passive et outrée de la rate, à un premier degré d'inflammation, il n'y a qu'un léger espace à franchir. L'inflammation de la rate se montre pendant les saisons froides et humides, si les animaux sont habituellement soumis à des travaux pénibles ; lorsque dans ce cas on les attelle immédiatement après le repas, sans leur donner le temps de ruminer, ils sont obligés de faire emploi de toutes leurs forces, pendant plusieurs heures, avec l'abdomen surchargé d'alimens, alors le sang exprimé de l'extérieur à l'intérieur, se trouve refoulé forcément vers les organes de la digestion où l'appelle déjà l'ingestion des alimens, et comme la rate dont la texture est molle et lâche, se laisse facilement pénétrer, elle ne peut tarder à s'engorger.

Si le travail cesse, que la rumination puisse s'exécuter, une portion de ce fluide s'écoule et l'engorgement disparaît. Cette première atteinte est suivie d'une se-

conde, si la cause agit de nouveau, jusqu'à ce qu'enfin l'inflammation de l'organe ait lieu. Cette inflammation est souvent peu vive dans son début, d'autres fois plus intense et pouvant être immédiatement suivie de la déchirure et de la mort.

La splénite tient son caractère de la nature de sa cause; elle paraît momentanément, si la cause a été de courte durée, aiguë, simple, compliquée, intermittente, chronique, suivant la diversité d'action de cette cause et son degré d'intensité, et l'on peut dire avec assurance que c'est presque toujours un travail trop pénible qui provoque la splénite sur un animal aussi sanguin que le bœuf : car cette maladie ne l'attaque jamais s'il est soumis à des travaux modérés ou s'il vit dans les pâturages.

La splénite se termine par résolution quand elle est aiguë et peu intense, par la déchirure de l'organe et par la mort si l'inflammation est portée à un très haut degré et que l'on force l'animal à précipiter sa marche; elle devient chronique et amène la désorganisation du viscère, si l'atteinte a été longue ou intermittente et durable et la résolution incomplète.

Traitement.

Le traitement varie selon la gravité de la maladie et les complications qui peuvent l'accompagner.

Dans la splénite aiguë, simple, il conseille de pratiquer une saignée de dix à douze livres à la sous-

cutanée abdominale; pendant cette opération la tension du flanc se dissipe entièrement, la rumination commence, on laisse l'animal à la diète et en repos pendant deux ou trois jours.

Dans la splénite aiguë très intense avec gastro-entérite, ce qui s'observe par la dureté des excrémens qui sont enduits d'une couche muqueuse, et par des gémissements plaintifs, symptômes pathognomoniques de cette dernière affection, on fait une saignée abdominale de douze livres que l'on réitère si le cas l'exige, on y ajoute le repos, la diète, les boissons mucilagineuses, les lavemens émolliens, les application sur la région splénique de linges trempés dans de l'eau froide.

Lorsque la splénite est chronique, ce vétérinaire a mis en usage les moyens suivans : repos absolu, diminution de moitié de la ration ordinaire, saignée de dix livres à la jugulaire; il conseille en pareil cas, si l'état de l'animal s'améliore, de ne plus le soumettre à aucun travail, de l'engraisser et de le livrer à la boucherie.

M. Hurtrel d'Arboval, dans son dictionnaire de médecine et de chirurgie vétérinaires, rapporte des observations de splénite sur les chevaux, les bœufs, les moutons et les porcs faites par Tschentin, vétérinaire de la maison du grand duc de Bade; mais les symptômes sont si vagues et si communs à presque toutes les maladies, que nous jugeons pouvoir nous abstenir de les énumérer.

Il existe une maladie dans le mouton connue sous le nom de *sang de Rate*, d'apoplexie de la Rate quipa-

rait n'être autre chose qu'une hémorragie intestinale. L'animal s'arrête tout-à-coup, chancèle, bat des flancs, il rend quelquefois du sang par la verge, ou la vulve selon le sexe, l'anus et les narines, il tombe et meurt presqu'à l'instant même.

Les causes de cette maladie sont inconnues; cependant ce sont les bêtes les plus grasses, les mieux portantes, qui sont les plus exposées à la contracter et on l'observe plus souvent dans les grandes chaleurs de juillet et d'août que dans les autres saisons de l'année.

Quant au traitement, il est nul, vu la rapidité de la maladie; les bergers qui s'en aperçoivent à temps, sacrifient l'animal et tirent partie de la viande qui est très-bonne.

MALADIES DU SYSTÈME NERVEUX.

DE L'ENCÉPHALITE OU PLUTÔT DE L'ENCÉPHALO-ARACHNOÏDITE.

Comme il n'existe pas de symptômes qui nous indiquent *à priori* la différence de l'encéphalite et de l'arachnoïdite, et qu'il est de toute impossibilité d'en faire la distinction, nous croyons utile de rassembler ces deux maladies, de les décrire comme une seule et de lui consacrer la dénomination d'encéphalo-arachnoïdite.

Les symptômes qui caractérisent cette affection sont, dans le principe, la nonchalance, la somnolence, la pesanteur de la tête; l'animal la tient presque toujours appuyée sur la mangeoire, les baillemens sont plus ou moins fréquens, il mange par intervalle, saisit les alimens avec avidité. Cet état dure deux ou trois jours sans présenter rien d'alarmant, puis les symptômes s'exaspèrent, le cheval affecté ne recherche plus les alimens solides ;

cependant il boit assez, il a le pouls large, accéléré, le front chaud, il appuie fortement la tête au fond de la mangeoire et sur le mur de face, ou sur tout autre corps environnant; il rapproche les membres antérieurs du centre de gravité, courbe la colonne vertébrale; s'il est détaché, il va la tête baissée, jusqu'à ce qu'il trouve un appui contre lequel il s'arrête et pousse violemment; si on l'attache à un poteau au moyen d'une longe, il tourne continuellement en exerçant une pression sur le licol, il a l'œil hagard, ne voit plus et a perdu la faculté de l'ouie. Ces symptômes durent plus ou moins longtemps, puis leur succède quelquefois la paralysie des muscles, de la vessie, bientôt suivie de la mort. Si la maladie se termine par le ramollissement, l'induration du cerveau passe à l'état chronique, les symptômes inflammatoires disparaissent, mais l'animal reste toujours dans un état de torpeur continuelle; il appuie souvent la tête sur la mangeoire, il a l'œil hagard, il est inquiet, s'effraie au moindre bruit; s'il mange, la mastication se suspend tout-à-coup, il relève la tête, redresse l'oreille et semble attentif à ce qui se passe autour de lui; il conserve cette attitude assez longtemps en tenant entre les dents incisives la bouchée de foin ou de paille qu'il vient de saisir; puis la mastication recommence pour être interrompue de nouveau quelques momens après. Si on le soumet à un exercice quelconque, il n'obéit plus au mors, il s'emporte,

court sans discernement, se jette même dans des précipices et expose plus ou moins la vie des personnes qui ont l'imprudence ou la témérité de se servir d'un tel animal.

Causes.

On attribue l'encéphalo-arachnoïdite, aux alimens nutritifs, excitans, donnés en grande quantité, aux violences extérieures portées sur le crâne, aux fractures de cette boite osseuse, à l'insolation forte et prolongée, aux inflammations gastriques, aux indigestions, etc., etc.

Traitement.

La première indication à remplir quand on est appelé pour donner ses soins à un animal atteint de cette maladie, est de rechercher les causes qui l'ont déterminée, et de les faire disparaître s'il est possible. S'il y a fracture ou enfoncement des os du crâne et que par suite de cette cause le cerveau se trouve comprimé, il faut se hâter de faire cesser cette compression en relevant les parties osseuses (*Voyez fracture du crâne*). Cette première indication remplie, on emploie les saignées générales, larges et répétées, on laisse tomber sur la tête de l'animal des douches d'eau froide ou de vinaigre saturés de sel de cuisine, ou l'on y applique des sachets de glace pilée

que l'on maintient en permanence sur le crâne, et que l'on renouvelle au fur et à mesure de la fonte de la glace; on y joint une diète sévère, des lavemens excitans, même aloétiques, on établit des points de révulsion soit aux fesses, soit aux parties latérales de l'encolure, au moyen de vésicatoires ou de sinapismes. Si le tube digestif ne se trouve pas dans un état d'exaltation, on emploie avec avantage les purgatifs drastiques à différentes reprises et à des intervalles plus ou moins rapprochés, suivant l'indication et l'état du sujet.

Si la maladie a acquis un caractère chronique, outre l'emploi des purgatifs, on peut user utilement de révulsifs derrière les oreilles, tels que des sétons, des vésicatoires ou des sinapismes. Quelques vétérinaires ont vanté la cautérisation transcurrente sur le crâne comme étant très-efficace dans le traitement de cette affection; nous ne savons jusqu'à quel point on doit accorder de confiance à ce moyen thérapeutique.

Dans l'espèce ovine (1), il existe une encéphalite due à la présence d'un insecte dans la boîte osseuse du crâne, qui comprime le cerveau. Les symptômes qui annoncent l'existence de cet insecte, connu sous le nom de cénure cérébral (tenia-globuleux de Chabert), sont la tristesse, la nonchalance, la stu-

(1) M. Hurtrel d'Arboval cite, dans son *Dictionnaire de médecine et de chirurgie vétérinaires*, différens exemples d'encéphalite dans le bœuf et l'homme même, occasionnée par la présence d'un ver dans l'épaisseur du crâne, comme dans le mouton.

pidité, la vue égarée; mais le symptôme pathognomonique de cette affection est le tournoiement auquel se livre l'animal; aussi a-t-on donné à cette maladie le nom de *tournis*. Ce tournoiement, qui se fait avec rapidité, même avec une sorte de délire, se continue souvent jusqu'à ce que l'animal tombe; celui-ci se fatigue, maigrit, dépérit et très-souvent ces accès se terminent par la manifestation de mouvemens convulsifs comparables à ceux qui dénotent les accès d'épilepsie, et à la longue il finit par mourir dans le marasme le plus complet. Lorsque l'on passe attentivement la main sur le crâne et qu'on en explore toutes les parties, on sent souvent un point dont la lame osseuse est moins épaisse, amincie, quelquefois perforée, cédant à une légère pression, c'est sous ce point aminci que réside ce cénure. Il est d'observation que le mouton affecté tournera toujours du côté où siége le tenia-globuleux.

Causes.

On a cherché la cause du développement de cet insecte, dans les alimens, l'état des nourrices, le sévrage brusque, la pluie, la rosée, le froid. Comme le tournis se remarque plus souvent chez les jeunes agneaux que dans les moutons, certains auteurs ont pensé que l'état d'obésité dans lequel on tient ces jeunes animaux en était la cause prédisposante.

Traitement.

On a imaginé un grand nombre de moyens pour combattre le tournis; jusqu'ici pas un seul ne peut être donné comme certain; on n'a pu trouver dans la matière médicale ni dans la pharmacie aucun agent qui puisse agir avec efficacité contre cette affection. La trépanation conseillée par Chabert, afin d'extraire le tœnia, est, quoique n'étant que rarement couronnée de succès, la méthode curative selon nous la plus rationnelle. Pour pratiquer cette opération, on fixe l'animal d'une manière convenable, on s'assure de l'endroit où siége le cénure ou le tenia, ce qui se reconnaît, comme nous venons de le dire, à l'amincissement des os du crâne à l'endroit correspondant à l'insecte; on fait une incision cruciale à la peau, on relève les lambeaux afin de mettre l'os à nu, on applique sur ce point une petite couronne de trépan, on enlève la portion d'os détachée et le tenia qui est souvent situé à la superficie, se présente sous forme de vésicule remplie de sérosité; on le saisit au moyen de pinces et on l'extrait en totalité. S'il existe un peu de sérosité à l'endroit ou siégeait cet animalcule, on l'absorbe avec une éponge fine que l'on introduit avec précaution par l'ouverture que l'on vient de pratiquer. Cette opération faite, on rapproche les lambeaux de peau au moyen d'un point de suture et on met le tout à l'abri du contact de l'air atmosphérique. On conseille encore de perforer le crâne au moyen d'un trocart, d'un simple poinçon ou

d'une alène; mais ce procédé nous paraît plus dangereux, parce qu'on ne peut borner ces instrumens comme le trépan et qu'on court le risque de les implanter plus ou moins profondément dans la substance cérébrale.

DE L'APOPLEXIE CÉRÉBRALE.

On entend par apoplexie cérébrale une congestion sanguine de l'organe encéphalique, avec épanchement de sang, soit dans la substance du cerveau, soit dans ses ventricules ou seulement avec turgescence des vaisseaux.

Cette maladie, susceptible d'attaquer tous les animaux domestiques, se divise en apoplexie légère et en apoplexie forte ou foudroyante.

L'apoplexie légère, attaque quelquefois le cheval et le bœuf; elle est caractérisée par la paralysie subite d'un membre ou d'un côté du corps; il y a hémiplégie, le pouls est plein, développé, les membranes apparentes telles que la conjonctive, la pituitaire sont d'un rouge pourpre, gorgées de sang, les vaisseaux de la face sont remplis et battent avec précipitation.

L'apoplexie forte ou foudroyante marche à beaucoup près, avec plus de rapidité que la précédente; l'animal tombe tout-à-coup comme s'il était frappé de la foudre; il y a stupeur, engourdissement, paralysie des membres postérieurs et quelquefois des antérieurs; les paupières sont entr'ouvertes, immobiles, la vision est diminuée ou abolie, la pupile est dilatée et ne se con-

tracte plus; une salivation abondante se remarque, les jugulaires sont gonflées, le pouls est dur et large, les membranes apparentes sont d'un rouge violet ainsi que la langue, les naseaux sont dilatés, la respiration est courte, stertoreuse, enfin la mort vient terminer au bout d'un temps très court cette série de symptômes.

L'invasion de l'apoplexie est quelquefois précédée de la pesanteur de la tête, de la marche chancelante, irrégulière, de légers vertiges, de stupidité, de baillemens fréquents, de la diminution de la vue, de l'ouïe, de l'appétit et il y a engourdissement des membres et assoupissement.

La bête à laine est la plus exposée à l'apoplexie foudroyante, son attaque est rapide et l'animal meurt en quelques minutes.

Le porc meurt quelquefois subitement frappé d'apoplexie sans avoir décélé de prodrômes capables de faire soupçonner son invasion.

Causes.

On classe parmi les causes qui peuvent donner lieu à l'apoplexies, les irritations encéphalique, la pléthore, une nourriture excitante, très-nutritive, les grandes chaleurs, l'insolation prolongée sur le crâne, la température trop élevée des logemens, les coups portés sur le crâne, l'abus de la copulation, les irritations gastro-intestinales, le repos absolu, les travaux forcés et les grands efforts musculaires, etc., etc.

L'ouverture du crâne des animaux qui ont succombé à cette maladie, nous laisse voir quelquefois une turgescence des vaisseaux qui sont gorgés de sang, quelquefois un épanchement sanguin dans la substance même du cerveau ou dans ses ventricules.

Traitement.

Le traitement doit être prompt, énergique; il doit consister dans l'emploi de saignées générales, larges et fréquentes, suivant l'indication, de douches restrinctives sur le crâne; si l'animal est frappé de paralysie d'un ou de deux membres, il faut appliquer sur ces régions des excitans, des rubéfians, des vésicans, tels que les frictions essentielles, les sinapismes, les vésicatoires, le moxa, etc.; et si le tube digestif n'est pas lui-même le siége d'une irritation, on peut avec avantage révulser sur ce point, surtout si la maladie est passée à l'état chronique. Cette méthode curative est souvent couronnée de succès dans les apoplexies légères. L'apoplexie foudroyante peut être regardée, dans tous les cas, comme incurable. Cette maladie ayant presque toujours une issue funeste, il faut tâcher de la prévenir par la saignée, la diète, et si les prodrômes annoncent une prochaine invasion, il faut redoubler d'activité, mettre en usage outre la saignée, les douches restrinctives, les lavemens aloétiques, les sétons aux fesses, etc., etc.

DE LA MYÉLITE.

La myélite est l'inflammation de la moëlle épinière. Cette maladie, qui a long-temps été confondue avec une cause qui lui donne souvent lieu, c'est-à-dire avec les tiraillemens, les distensions de la colonne dorso-lombaire, connus sous les noms d'effort de reins, de tour de reins, de tour de bateau, est caractérisée par la marche irrégulière et peu assurée de l'animal, par la douleur qu'il éprouve lorsqu'on comprime la colonne vertébrale, douleur qui se fait sentir dans toute sa longueur, mais principalement vers la région lombaire, lorsqu'on le fait tourner; il écarte les membres antérieurs, les postérieurs s'entrecroisent sans régularité en fléchissant sous le centre de gravité, et si on faisait exécuter ce mouvement avec un peu de rapidité, la chute du cheval deviendrait inévitable; la croupe est vacillante; lorsqu'on le force à reculer ou à descendre une montagne, il éprouve beaucoup de difficulté. Quelquefois il y a paralysie des membres postérieurs et même des quatre membres à la fois; outre ces symptômes, le pouls est accéléré, fort, irrégulier, il y a excrétion involontaire des matières fécales et des urines, ou leur rétention. Il arrive assez souvent que les symptômes inflammatoires disparaissent en partie seulement; la marche irrégulière de l'animal et le mouvement de la croupe indiquent que la maladie n'est pas totalement disparue et qu'elle est passée à l'état chronique. Pour bien s'en apercevoir, il faut exercer l'animal de diffé-

rentes manières, et l'observer quand il tourne, recule ou descend.

Causes.

Les causes de la myélite sont les coups violens portés sur le rachis, les chutes, les efforts qui ont pu produire l'extension ou le tiraillement de la moëlle épinière et de ses enveloppes; elles peut aussi être dûe à une autre maladie par exemple à la suite de gastro-entérite et de gastro-bronchite.

A l'ouverture des cadavres on trouve la moëlle épinière ramollie, désorganisée dans certains points.

Traitement.

La myélite aiguë doit être combattue par les saignées générales, les lavemens émolliens, les sachets de son mouillé ou les couvertures de laine imprégnées de décoctions émollientes (les bains pour les petits animaux) sur la colonne vértébrale; on seconde ce traitement par une diète sévère, les boisons nitrées, acidulés. On doit persister dans l'emploi de ces moyens jusqu'à ce que l'on ait la certitude qu'il n'y a plus de réaction à craindre (1) c'est-à-dire que les principaux symp-

(1) Nous avons été témoins des résultats fâcheux de l'emploi prématuré des excitans dans cette maladie. Nous avions en traitement, depuis dix jours, un cheval entier de 8 ans, affecté d'une myélite des plus intenses, puisqu'il y avait paralysie presque complète des

tômes sont disparus, alors on favorise la résolution par de légères frictions d'alcool camphré et d'essence de térébenthine sur le dos et les reins, ainsi que par quelques légers purgatifs. Si la maladie est passée à l'état chronique, on met en usage les topiques excitans, rubéfians, tels que les frictions essentielles de térébenthine, de teinture de cantharides, d'ammoniaque, les charges fortifiantes, les vésicatoires, les moxa et la cautérisation transcurrente le long de l'épine dorso-lombaire; on obtient assez souvent de bons résultats des révulsifs sur le tube digestif au moyen de purgatifs drastiques, administrés de manière à entretenir une révulsion plus ou moins longue suivant l'indication. Tous ces moyens thérapeutiques doivent être secondés

quatre membres; au bout de ce laps de temps (10 jours), nous avions, par le traitement antiphlogistique cité ci-dessus, rétabli les fonctions lésées, à tel point que l'animal marchait avec une extrême facilité, et ce n'était qu'en tournant et dans les descentes qu'on pût s'apercevoir que la maladie n'était pas entièrement disparue, par le vacillement de la croupe et le peu de stabilité des membres postérieurs, ce qui fit croire au propriétaire que son cheval avait un tour de reins et que nous n'avions pas reconnu la maladie, chose qu'il confia à un empirique, qui, comme on doit bien le penser, s'empressa de partager l'opinion de son client et de lui donner un flacon rempli de substances excitantes et rubéfiantes des plus énergiques, pour frictionner, trois fois le jour, la région dorso-lombaire. On fit des frictions pendant deux jours; le troisième, les symptômes inflammatoires reprirent de leur intensité et l'animal fut frappé d'une paralysie complète des quatre membres; on recommença le traitement antiphlogistique, et l'animal guérit; mais en conservant toujours une paralysie incomplète du membre antérieur gauche.

par le repos plus ou moins absolu de la partie selon la gravité du mal.

APOPLEXIE DE LA MOELLE ÉPINIÈRE (1).

Plusieurs fois dans le cours de notre pratique, nous avons été à même d'observer cette affection dans le cheval ; elle s'annonce tout-à-coup sans aucuns prodromes, l'animal faillit des membres postérieurs, les boulets fléchissent, prennent appui sur le sol, la face plantaire se laisse apercevoir, la chute a lieu ainsi que la paralysie du train de derrière. Ces symptômes se succèdent avec une extrême rapidité, souvent quelques minutes suffisent pour qu'ils arrivent à leur apogée. Dans le plus grand nombre des cas, il y a constipation due à la paralysie du rectum, rétention ou incontinence d'urine ; du reste les autres fonctions s'exécutent comme dans l'état normal, l'animal conserve son appétit, le pouls est régulier, la respiration est calme, en un mot, il n'y a que la paraplégie qui accuse l'existence d'une lésion intrarachidienne.

(1) Nous croyons devoir donner cette dénomination à une affection que nous avons observée plusieurs fois dans le cheval ; cette maladie n'ayant été rapportée ni décrite par aucun pathologiste vétérinaire, nous ne pouvons présenter que le résultat de nos observations. Nous l'appelons apoplexie de la moëlle épinière, à cause de la rapidité du développement et de la marche des symptômes, sans être pour cela persuadés de sa justesse, n'ayant jamais été à même de nous en assurer par la nécroscopie.

Causes.

Les causes de cette congestion de la moëlle épinière ne sont pas encore connues; mais ne pourrait-on pas l'attribuer à celles qui donnent lieu à l'apoplexie cérébrale ?

Traitement.

L'apoplexie de la moëlle épinière doit être combattue par les saignées générales, les douches restrinctives le long de la colonne vertébrale, les lavemens aloëtiques, les révulsifs aux fesses, tels que les sétons animés, les vésicatoires, les synapismes, etc., les frictions d'huiles essentielles sur les membres postérieurs. Si ces agens térapeuthiques n'amènent pas d'amendement au bout de deux ou trois jours, on établit un point de révulsion sur le tube digestif, au moyen de purgatifs drastiques; on peut prolonger cette médication pendant plusieurs jours en modifiant les doses. Dans le cours du traitement on doit fouiller plusieurs fois le malade pour extraire les matières fécales arrêtées dans le rectum, et s'assurer de l'état de la vessie; si elle se trouve dans une réplétion complète; et si on a affaire à un cheval hongre ou entier, on le comprime légèrement avec la main en la ramenant sur le bord antérieur du pubis; par cette manipulation on provoque la sortie de l'urine, qui, une fois en train, s'écoule spontanément. Dans la jument on emploie la

sonde en gomme élastique que l'on enfonce dans le méat urinaire jusque dans la vessie. Dans tous les cas que nous avons rencontrés, ce traitement nous a toujours réussi; en trois ou quatre jours nous avions un amendement notable; au bout de ce laps de tems, ordinairement l'animal se relève seul ou légèrement aidé, il se tient debout, mais sa marche est encore chancelante, elle se raffermit peu à peu, et douze à quinze jours suffisent presque constamment pour ne plus laisser aucuns vestiges de symptômes morbifiques.

Le malade doit être placé sur une bonne litière que l'on a soin de renouveler de tems en tems, et supporté par des sangles lorsqu'il commence à se relever et à faire usage de ses membres postérieurs.

Il peut arriver que l'animal conserve un léger vacillement dans les mouvemens de la croupe, ce qui est probablement dû à une légère phlogose chronique du prolongement rachidien; dans ce cas, les frictions irritantes, les charges fortifiantes et même la cautérisation transcurro-inhérente, le long du dos et des lombes, sont employées avec succès.

DE L'IMMOBILITÉ.

L'immobilité est une affection particulière au cheval, qui consiste principalement dans la difficulté de reculer. Elle est caractérisée par la stupidité de l'animal qui reste fixe à sa place, comme immobile, saisit le foin avec avidité, la mastication s'exécute vite

et est interrompue par intervalle ; il redresse la tête et la tient pendant quelques instans immobile en tenant entre les incisives et les barres le foin qu'il vient de prendre, puis il recommence cette fonction ; les yeux sont fixes, hagards, la pupille est dilatée et la vision paraît peu certaine ; les oreilles sont droites, portées en avant comme s'il était effrayé, il recule avec beaucoup de difficulté principalement lorsqu'il est échauffé, et souvent il ne peut pas exécuter cette action ; si on l'y force il se défend, porte la tête à droite et à gauche sans remuer le corps, il se met sur ses jarrets, raidit les membres antérieurs avec lesquels il décrit des cercles en dehors au lieu de les porter en arrière par la flexion ; quand on croise ces membres l'un devant l'autre, ils restent croisés sans pouvoir se dégager ou ne reprennent leur position naturelle qu'avec beaucoup de peine. Quand la maladie est arrivée à son plus haut degré d'intensité, les membres antérieurs se croisent spontanément, et lorsque l'animal veut les dégager, sa chute est presque toujours inévitable.

Causes.

Les causes de l'immobilité ne sont pas encore bien connues ; cependant d'après l'opinion la plus généralement admise, cette affection serait due à une irritation chronique de l'appareil cérébro-spinal. On remarque le plus fréquemment l'immobilité sur les jeunes che-

vaux d'un tempérament excitable, d'un caractère ardent et colérique qui se troublent au moindre châtiment. Chabert considère comme prédisposés à l'immobilité, les chevaux mal construits, dont la croupe est avalée et qui ont l'encolure longue et la tête busquée, qui sont hauts montés sur jambes, dont les jarrets et les boulets sont mal articulés et qui pèchent en général par la débilité des membres, par la briéveté des côtes, le retroussement du flanc, la longueur et la voussure de l'épine dorsale. Aussi il est d'observation que l'on rencontre plus fréquemment cette affection dans les chevaux hollandais et frisons, que dans les autres races.

Traitement.

Jusqu'ici les moyens curatifs mis en usage ont presque toujours été infructueux. Lorsque la maladie est encore récente, c'est-à-dire dans sa première période, on conseille les saignées à la jugulaire, les bains de vapeur, les bains émolliens au moyen de couvertures de laine imbibées de ces substances et appliquées sur la colonne dorso-lombaire. Lorsque la maladie date de long-temps, les frictions d'huile essentielle de térébenthine, d'ammoniaque, les vésicatoires, les sinapismes, les moxa et la cautérisation le long de la colonne rachidienne, peuvent être suivis d'amendement. On pourrait aussi employer avec avantage les purgatifs pendant un temps plus ou moins long, afin

d'établir un point de révulsion sur la grande surface intestinale. Hurtrel d'Arboval conseille les sétons sur les parties latérales de l'encolure.

DU TÉTANOS.

On entend par tétanos une affection qui consiste dans une contraction spasmodique du système musculaire, principalement des muscles de l'encolure, de la tête, des parois abdominales et des membres. Les symptômes qui décèlent son existence sont : la raideur et la dureté de la partie affectée ; si les muscles de l'encolure sont le siége du mal, cette région est raide, tendue, l'animal ne peut plus rélever la tête pour saisir les alimens au ratelier ; si ce sont ceux de la tête, les masticateurs par exemple, chose qui a presque toujours lieu conjointement avec ceux de l'encolure, l'animal ne peut plus desserrer les mâchoires ; ce resserrement est tellement violent qu'on ne peut même en produire l'écartement au moyen d'un levier; il y a alors ce que l'on appelle trismus. Si la maladie attaque les parois abdominales, les flancs sont retroussés, tendus, la respiration est plus ou moins génée, le cercle cartilagineux des côtes est plus saillant que dans l'état normal, l'animal témoigne de la douleur à la moindre pression de ces organes atteints. On dit alors qu'il y a épisthotonos. Les symptômes tétaniques des membres, sont la raideur de ces extrémités qui, ne pouvant plus exécuter aucune flexion, par conséquent

aucune progression, l'animal reste debout, comme si le tronc était supporté par quatre pieux. Ordinairement la maladie commence par attaquer l'une ou l'autre de ces régions, mais finit souvent par les envahir toutes et occasionner la mort.

Outre ces symptômes physiques, l'animal affecté de tétanos a l'air inquiet, s'effraie au moindre bruit, même à la voix de l'homme; il a l'œil hagard, la pupille dilatée, les oreilles redressées et portées en avant, le pouls est fort, accéléré, l'artère est remplie; enfin ces symptômes sont encore souvent accompagnés d'autres symptômes communs à d'autres maladies, par conséquent il est inutile ici d'en faire l'histoire, puisqu'ils ne peuvent aider le thérapeute à asseoir son diagnostic.

On a divisé le tétanos en tétanos essentiel et tétanos traumatique. Nous trouvons cette division inutile, même peut-être nuisible; car par cette division on fait entrevoir deux maladies différentes, et on pourrait par-là établir un traitement contraire à la nature de l'affection qui est dans tous les cas, et quelle qu'en soit la cause, identique et de même nature, et que cette division n'a été basée que sur les causes susceptibles de faire naître cette maladie; ainsi on le dit essentiel quand il se développe spontanément sous l'influence d'une cause inconnue, ou supposée; et traumatique; quand il est le résultat d'une opération chirurgicale, d'une plaie, etc., etc.

Causes.

Les causes de cette affection, qui attaque principalement le cheval, l'âne, le mulet et les agneaux, peuvent être attribuées aux nourritures échauffantes et nutritives, aux grandes irritations principalement celles de l'appareil gastro-intestinal, aux arrêts de transpiration, aux métastases ; mais le tétanos se développe le plus souvent à la suite de certaines opérations, telles que la castration, l'opération de la hernie ombilicale, l'amputation de la queue, l'extirpation d'une tumeur squirreuse ou autre qui aura nécessité de grands délabremens, par conséquent lésé une quantité considérable de filets nerveux; les plaies, surtout celles produites par un corps vulnérant qui aura dilacéré les tissus, déchiré ou blessé quelques filets nerveux ; les plaies d'armes à feu, par exemple, les étranglemens, la présence de corps étrangers, d'esquilles, etc., contribuent souvent à lui donner naissance. Dans les agneaux, le tétanos est très-fréquent et survient presque toujours à la suite de la castration qui est pratiquée d'une manière peu convenable par les bergers ; en effet, après avoir ouvert le scrotum, ils arrachent impitoyablement les testicules avec les dents, tiraillent par-là le cordon testiculaire et lèsent les nerfs qui se distribuent à ces organes ; il n'en serait pas de même si la section du cordon était nette.

Traitement.

Le traitement du tétanos doit consister dans les saignées générales, les bains émolliens, les lavemens des décoctions de belladone, de valériane, l'administration en breuvages des potions opiacées ; enfin la médication narcotique doit faire la base de ce traitement. S'il y a trismus, 'il faut se servir d'une seringue pour injecter dans la bouche de l'animal, en passant la canule dans l'espace inter-dentaire, des substances alimentaires et médicamenteuses ; si la déglutition ne peut plus s'effectuer, on conseille l'œsophagotomie, et on introduit par cette ouverture, pratiquée à l'œsophage, les substances qui ne peuvent plus être dégluties. Comme dans les grands animaux domestiques les bains généraux sont impossibles, on les remplace avantageusement par des bains de vapeur, par des couvertures de laine constamment imprégnées de décoctions émollientes tièdes, afin d'entretenir continuellement une chaleur douce et humide ; les anciens conseillaient d'enfouir les grands animaux dans le fumier de cheval et de les y laisser jusqu'à ce qu'il y ait relâchement des tissus : on seconde ces moyens thérapeutiques en éloignant la cause du mal s'il est possible ; ainsi, si letétanos se développe par suite d'une compression trop faible, chose qui arrive dans la castration et l'opération de la hernie ombilicale, ils faut se hâter d'augmenter cette compression, afin de paralyser

l'action nerveuse ; si c'est à la suite de l'amputation de la queue que cette affection se déclare, il faut de nouveau en faire la section deux ou trois pouces au-dessus de la plaie, et laisser saigner le plus possible ; si c'est une plaie qui occasionne ces désordres, on la recouvre de substances adoucissantes, etc. Si c'est un nerf blessé ou déchiré, il faut en opérer la section au moyen de l'instrument tranchant. Il est bon dans cette maladie d'empêcher les animaux de se coucher, et s'ils le sont, il faut les relever ; car il est à remarquer que le poids du corps sur le sol comprime fortement les filets nerveux superficiels et aggrave sensiblement l'état maladif du sujet.

DE LA CHORÉE OU DANSE DE SAINT-GUY.

La chorée ou danse de St-Guy, est une affection qui consiste dans des contractions involontaires d'une partie des muscles soumis à l'empire de la volonté. Le plus souvent les secousses se manifestent aux muscles des membres, principalement aux postérieurs, elles augmentent d'intensité lorsque l'animal est en repos, la marche est incertaine, peu assûrée, et il y a quelquefois paralysie.

La chorée reconnaît pour cause la plus ordinaire, la gastro-bronchite des jeunes chiens (maladie des chiens), aussi l'observe-t-on fréquemment sur ces animaux pendant ou immédiatement après avoir fait la maladie qui nous occupe.

Traitement.

S'il y a gastro-bronchite concommittente, on emploie avec avantage les bains tièdes, les saignées, et on administre à l'intérieur des substances adoucissantes.

Quand la maladie date de long-temps, certains vétérinaires conseillent l'administration de la noix vomique, à la dose de un à deux grains le premier jour, trois le second et d'augmenter successivement d'un grain jusqu'à ce que l'animal éprouve des accès convulsifs plus ou moins prononcés. Alors on suspend l'emploi de cette substance (1), pour le reprendre quelques jours après, s'il n'y a pas d'amendement dans l'état du sujet. Cette méthode curative est loin d'être toujours suivie de succès.

Les moyens les plus rationnels selon nous, consistent dans l'administration des antispasmodiques, et des narcotiques; on ajoute à ces médications des douches d'eau froide et des bains de même nature administrés plusieurs fois par jour.

DES CRAMPES.

On entend par crampes des contractions involontaires, toujours subites, passagères, très-doulou-

(1) Nous avons vu porter graduellement la dose jusqu'à 40 grains dans un chien de forte taille.

reuses, d'un ou de plusieurs muscles, principalement de ceux de la jambe et de la cuisse. Cette affection se rencontre dans le cheval, et elle s'annonce par la grosseur et la dureté des muscles contractés, par une claudication forte et subite ; lorsque l'animal sort de l'écurie, il ne peut pas fléchir la jambe qu'il tient en l'air sans pouvoir le reposer sur le sol. Cet état dure deux ou trois minutes, quelquefois davantage, puis les symptômes disparaissent totalement sans aucune trace et l'animal continue sa marche comme s'il n'avait pas été interrompu.

Causes.

Les causes de cette névrose ne sont pas bien connues, mais on l'observe le plus souvent sur des chevaux qui ont été en proie à de vives douleurs, à la suite d'opérations chirurgicales.

Traitement.

Quant au traitement de cette affection éphémère, il suffit de quelques frictions sèches au moyen d'un bouchon de paille ou de la brosse pour en faire disparaître tous les symptômes.

DES CONVULSIONS.

Les convulsions consistent dans des contractions,

dans des secousses d'un plus ou moins grand nombre de muscles de la vie de rélation ; l'animal qui en est atteint tombe tout-à-coup, avec perte des sens, les yeux pirouettent dans leurs orbites ; il se contracte, se débat, se relève subitement après un certain temps, il reste un moment stupéfait, comme surpris de ce qui vient de lui arriver, puis reprend son calme habituel. Les accès se succèdent quelquefois rapidement, d'autres fois il n'y a pas de récidive.

Quoique rare dans nos animaux domestiques, les convulsions arrivent quelquefois au cheval, au chien et au cochon, et paraissent avoir pour causes les irritations gastro-intestinales, la présence des vers intestinaux, la protrusion des dents, les grandes plaies.

Traitement.

Après avoir recherché les causes des convulsions et les avoir éloignées s'il est possible, il faut baser son traitement sur les médications émollientes, antispasmodiques, narcotiques. Ainsi les bains tièdes, l'éther sulfurique, la jusquiame, l'opium à petites doses, l'ammoniaque liquide, etc., doivent être employés tour-à-tour suivant l'urgence des cas et l'indication.

DE L'ÉPILEPSIE.

On comprend par épilepsie, mal-caduc ou haut-

mal une névrose qui se manifeste par des accès plus ou moins rapprochés pendant la durée desquels il y a abolition ou suspension de l'exercice des sens; ces accès surviennent tout-à-coup et l'animal tombe comme s'il était frappé de la foudre ; sa chute est précédée d'une agitation convulsive générale, violente; cependant il arrive quelquefois que l'animal reste debout; alors il présente une raideur générale dans les muscles des membres et du tronc, une agitation convulsive des mâchoires, une salivation abondante, quelquefois il recule de manière à se jetter dans des précipices ou à casser les liens qui le tiennent attaché. Lorsqu'il est tombé, les membres se raidissent, les yeux pirouettent dans l'orbite, l'animal se plaint, la mâchoire inférieure est agitée; il y a salivation abondante, grincement des dents, gêne de la respiration qui fait entendre une espèce de râlement; souvent ces symptômes sont accompagnés de déjections involontaires des matières alvines; les accès ne durent que trois ou quatre minutes, puis les symptômes disparaissent, l'animal se relève, et paraît stupide et étonné; cet état dure encore deux à trois minutes, puis il reprend son exercice comme avant l'accès et ne paraît nullement indisposé. M. Barthélemy rapporte qu'en pareil cas les chiens se mettent à courir comme s'ils étaient poursuivis, tout-à-coup ils s'arrêtent et se trouvent dans le même état qu'avant l'accident.

Les accès reviennent tous les mois, toutes les six semaines, quelquefois ils sont plus multipliés et se font sentir tous les deux ou trois jours; on a des exemples de plusieurs accès en vingt-quatre heures.

Causes.

Cette affection, susceptible d'attaquer tous les animaux domestiques, mais plus fréquemment le chien, peut dépendre de certaines dépressions du crâne, à la suite des coups, des exostoses de la face interne de cette boîte osseuse qui comprime le cerveau, de la frayeur, de la colère. Certaines dispositions de l'appareil sensitif, la présence des vers intestinaux peuvent y donner naissance. On a aussi placé l'hérédité au nombre des causes de l'épilepsie.

Traitement.

Cette maladie, quoique chronique, est toujours grave parce qu'elle rend les animaux qui en sont atteints hors d'état de rendre les services que l'on doit exiger d'eux, réclame l'emploi des anti-spasmodiques, tels que la valériane en poudre, l'opium, l'éther sulfurique; on vante beaucoup la décoction d'armoise pour combattre cette affection; nous l'avons mise en usage et nous avons obtenu des résultats assez satisfaisans. Si l'épilepsie est due à la compression du cerveau par une cause quelconque, il faut tâcher de la faire

disparaître; si c'est la présence des vers intestinaux, il faut recourir aux vermifuges.

DU PRIAPISME ET DU SATYRIASIS.

Le priapisme est une névrose qui a pour caractère une érection continuelle, forte et douloureuse du pénis, sans désirs vénériens immodérés. Cette dernière affection se rencontre le plus souvent sur le chien.

Causes.

Les causes et la nature de ces névroses ne sont pas connues; cependant quelques auteurs pensent que le priapisme a son siége dans les parties génitales ou les nerfs qui y portent la sensibilité; que le satyriasis est une névrose du cerveau ou plutôt du cervelet réagissant sur les parties génitales, vu que l'irritation des parties génitales a l'initiative, et que celle du cerveau et du cervelet est consécutive. Ces données sont tout-à-fait hypothétiques et ne reposent sur aucun fait, par conséquent nous nous bornerons à en combattre les effets, en attendant que de nouvelles découvertes nous aient appris péremptoirement les causes et la nature de ces affections.

Traitement.

Le priapisme et le satyriasis doivent être combattus

par un régime débilitant, les saignées générales, les boissons froides acidulées, les bains froids généraux ou locaux; on favorise l'action de ces derniers moyens, surtout pour le satyriasis, en isolant l'animal malade, en le plaçant dans un endroit sombre où il ne puisse ni voir ni entendre des animaux de son espèce, surtout des femelles.

DE L'UTÉROMANIE OU NYMPHOMANIE.

L'utéromanie est une affection qui attaque principalement la jument et la vache; elle est caractérisée par des chaleurs continuelles; ces femelles recherchent constamment les mâles et les reçoivent quand ils se présentent; la jument utéromane hennit, crie, devient quelquefois furieuse, la vulve se gonfle, se contracte et laisse échapper un mucus blanchâtre plus ou moins abondant; la vache est toujours en mouvement, beugle, saute sur celle qui habite avec elle; c'est pour cette raison sans doute qu'on lui a donné le nom de taureillière : on remarque un enfoncement assez grand de chaque côté de la base de la queue ainsi que de l'anus. Outre ces symptômes, les femelles atteintes de fureurs utérines sont frappées de stérilité, ne mangent presque pas, s'épuisent, tombent dans le marasme et meurent au bout d'un temps plus ou moins long.

Ces symptômes ne sont pas toujours permanens, ils disparaissent quelquefois et ne se représentent qu'aux époques des chaleurs.

Causes.

Les causes et la nature de cette affection ne sont pas plus connues que dans les affections précédentes; comme pour elles on s'est engagé dans le champ des hypothèses, et on n'a rien établi de satisfaisant.

Traitement.

Le traitement doit consister dans un régime débilitant, les saignées générales, les boissons froides, les bains froids et les breuvages de poudre de nénuphar. Comme dans le satyriasis, l'isolement absolu est de toute nécessité; certains praticiens conseillent de les faire saillir, en s'étayant sur ce que l'état de gestation ferait disparaître cette maladie; comme il y a constamment stérilité, nous croyons que ce moyen est très-pernicieux, vu qu'il excite les organes de la génération, les irrite davantage et même pourrait rendre permanens les symptômes qui ne s'observent qu'au temps des chaleurs. Quels que soient le traitement rationnel et les bonnes précautions que l'on mette en usage, cette maladie est très-rebelle et très-souvent incurable.

DE LA RAGE.

La rage est une affection qui est susceptible d'attaquer tous les animaux domestiques; elle est caractérisée principalement par l'envie qu'ont les animaux de

se servir de leurs défenses. Ainsi le chien, atteint de cette maladie, que l'on nomme encore *hydrophobie*, est d'abord triste, abattu, il reste tapi dans un coin, grogne sans causes apparentes; cet état dure deux ou trois jours, puis les symptômes augmentent, il éprouve le besoin insurmontable de mordre tous les animaux qui se trouvent sur son passage, sans épargner l'homme; il abandonne sa demeure, il erre çà et là sans savoir où il va, il a les yeux hagards, la gueule entr'ouverte, remplie d'une bave écumeuse abondante, il tient la queue serrée entre les cuisses, il refuse toute espèce d'alimens, souvent il a horreur de l'eau et des corps polis et éprouve quelquefois des convulsions à leur aspect; il a le poil hérissé, la tête basse, il fait entendre de temps à autre un cri particulier, qui, pour peu qu'on l'ait entendu, suffit pour faire reconnaître cette affection, même sans voir l'animal. Les accès se multiplient, se succèdent, l'animal s'affaiblit, s'épuise et meurt au milieu de convulsions au bout de huit à neuf jours.

Le cheval atteint d'hydrophobie perd l'appétit, est triste, abattu; dans les accès, il se livre à des mouvemens désordonnés, frappe des pieds de devant, monte dans la mangeoire, les yeux sont rouges, animés, il mord les corps qui l'environnent, même se mord lui-même, une bave abondante s'écoule de la bouche; souvent il a une aversion pour les liquides, et quelquefois il boit jusqu'à extinction de la vie, ce qui arrive plus ou moins vite selon l'intensité des accès.

Le bœuf pousse des beuglemens sourds, plaintifs, il frappe des cornes, se jette sur les personnes et sur les animaux qu'il rencontre, il refuse toute espèce de nourriture, se livre à des mouvemens irréguliers, il a quelquefois envie de mordre mais il le fait rarement.

Le mouton tourmente le troupeau, monte sur les bêtes qui le composent comme s'il était en châleur, il frappe de la tête, il continue ces mouvemens jusqu'à ce que l'épuisement le force de rester en place, où il ne tarde pas à mourir en proie à de legères convulsions.

La chèvre présente les mêmes symptômes que le mouton, de plus elle se cabre continuellement, aussi jusqu'à épuisement de forces, et meurt dans des convulsions.

Le chat miaule, grimpe partout, il a les yeux étincelants, il est furieux, mord les animaux qui se présentent à lui ; comme le chien il abandonne sa demeure et erre jusqu'à ce que l'épuisement et la mort mettent un terme à son vagabondage.

L'hydrophobie se developpe spontanément à la suite de grandes chaleurs dans le chien, le loup et le renard la faim et la soif peuvent la faire naître chez les mêmes animaux ; mais une fois développée, ils ont la fatale propriété de pouvoir la transmettre aux animaux de leur espèce et à ceux d'espèces différentes, ainsi qu'à l'homme au moyen de leur salive qui acquiert des propriétés virulentes (1) et qui étant inoculée par la

(1) Des auteurs prétendent que le virus qui donne naissance à la

morsure de ces animaux, fait naître la maladie au bout d'un laps de temps plus ou moins long (six semaines au plus), selon la quantité de virus inoculé; aussi la morsure d'animaux enragés n'est-elle pas aussi dangereuse quand elle a eu lieu au travers des vêtemens de laine où les dents se sont essuyées en les traversant, et ont déposé sur ces tissus une partie ou la totalité du virus rabique; il en est à-peu-près de même lorsque la morsure est suivie d'une hémorragie, alors le virus se trouve entraîné au dehors de la plaie par le sang et rarement la maladie se développe. Il est d'observation, et aucun exemple n'est venu prouver le contraire, que les carnivores seuls peuvent transmettre la rage par l'inoculation de leur salive, que les herbivores ne peuvent en aucune manière communiquer la maladie aux carnivores ni même aux animaux de leur espèce. L'expérience a aussi constaté qu'après la mort la salive ne jouit plus de propriétés virulentes.

Traitement.

On a vanté beaucoup de spécifiques pour combattre

rage, se trouve dans les vésicules situés près du frein de la langue, que ces vésicules ne durent environ que 24 heures, puisqu'elles crèvent, et qu'aussitôt leur éruption faite, les symptômes de l'hydrophobie se déclarent; ils vont même jusqu'à dire que si l'on pouvait prévenir leur éruption, en détruisant le virus rabique au moyen d'un cautère chauffé à blanc, que la maladie ne se développerait pas. Les expériences nombreuses et les investigations les plus minutieuses sont loin de prouver l'existence de ces vésicules rabiques ou lisses.

cette affection; tous sont tombés dans l'oubli à cause du peu de succès qu'on en a obtenu et la maladie une fois déclarée, on la regarde comme incurable et on sacrifie les animaux qui en sont atteints; mais comme les principales lésions que l'on a observées à l'ouverture des cadavres se trouvent sur la muqueuse gastro-intestinale qui présente des traces d'inflammation suraiguë avec ulcérations plus ou moins profondes, ne pourrait-on pas mettre en usage le traitement de la gastro-entérite suraiguë, developpée sous l'influence d'une autre cause ?

La difficulté de faire prendre aux animaux hydrophobes les substances médicamenteuses et autres, et le danger qu'on court en les approchant, sont les motifs, sans doute, qui font renoncer à toute espèce de traitement en cette occurrence.

Dans tous les cas il vaut mieux tâcher d'empêcher son accroissement; à cette fin quand on est appelé pour un animal mordu par un carnivore enragé, il faut de suite cautériser toutes les plaies qui se présentent et n'en épargner aucune, afin de détruire le virus et d'empêcher qu'il ne soit absorbé; une fois le virus détruit on ne doit plus craindre le développement de la rage et on peut regarder l'animal à l'abri de cette terrible maladie.

Parmi les agens pharmaceutiques on se sert de beurre d'antimoine, de la pierre à cautère, du nitrate d'argent fondu pour cautériser les plaies envenimées; mais comme avec ces caustiques on ne peut pas borner leur

action, ni préciser jusqu'à quelle profondeur ils cautérisent et qu'on ne trouve pas toujours ces modificateurs sous la main, il est préférable de se servir du cautère actuel chauffé à blanc que l'on enfonce dans l'intérieur de la plaie pour la cautériser dans tous les sens et assez profondément pour en atteindre le fond; il vaut même mieux cautériser deux ou trois lignes plus profondément qu'il ne faut, que d'être trop timide; car en ne cautérisant pas à la distance nécessaire, on court le risque de laisser dans le fond de la plaie un peu de virus dont l'absorption pourrait donner lieu à la maladie que l'on cherche à prévenir.

MALADIES DU SYSTÈME SÉREUX.

DE L'ARACHNOÏDITE.

On entend par arachnoïdite l'inflammation de la membrane séreuse qui recouvre immédiatement le cerveau et la moëlle épiuière; de là la division en arachnoïdite cérébrale et arachnoïdite rachidienne.

DE L'ARACHNOÏDITE CÉRÉBRALE.

L'inflammation de l'arachnoïde cérébrale, que l'on nomme encore *phrénésie*, *méningite*, *fièvre ataxique*, etc., a, par sa physionomie, des rapports identiques tellement intimes avec l'encéphalite, avec laquelle elle existe constamment, qu'il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, d'en faire la distinction et d'établir un diagnostic avec assurance. Les causes, le traitement et les terminaisons étant précisément les mêmes, nous renvoyons nos lecteurs à l'article *Encéphalite*.

DE L'ARACHNOÏDITE RACHIDIENNE OU SPINALE.

Comme la maladie précédente, il est impossible d'en faire la distinction d'avec la myélite, qu'elle accompagne presque toujours. Les causes, la marche, le traitement et les terminaisons étant les mêmes, nous renvoyons à l'article *Myélite*.

DE LA PLEURITE.

La pleurite est l'inflammation de la membrane séreuse qui tapisse la cavité thoracique, enveloppe les poumons et forme une cloison intermédiaire que l'on nomme *médiastin*. L'inflammation de la plèvre peut être aiguë ou chronique et souvent accompagnée de celle du poumon (pleuro-pneumonite), elle est susceptible d'attaquer tous les animaux domestiques.

PLEURITE AIGUE.

Les symptômes de la pleurite commençante ne sont pas toujours faciles à distinguer de ceux de la pneumonite; le frisson, l'anxiété, la gêne de la respiration, la sécheresse de la bouche, la chaleur de l'air expiré, étant des symptômes communs à ces deux maladies, ne peuvent être d'un grand secours pour le diagnostic; mais quand elle est bien établie, elle s'annonce par une toux sèche, sans expectoration, par l'écartement des membres antérieurs pour éviter

la douleur qu'occasionnerait leur rapprochement, par la douleur qu'éprouve l'animal quand on comprime les faces costales, par l'inspiration courte, pénible et entrecoupée, par la petitesse, la dureté et la fréquence du pouls. Ordinairement au bout de cinq à six jours, la pleurite se termine soit par résolution ou par gangrène; il est d'observation que cette dernière terminaison est très-rare.

Si, au bout de ce temps, il n'y a pas d'amendement dans l'intensité des symptômes, la respiration devient plus pénible, les battemens des flancs augmentent, les narines se dilatent, la face se crispe, l'œil est hagard, la poitrine rend un son mat par la percussion; en appliquant l'oreille sur les parois, ou sur la trachée au-dessus des muscles pectoraux, on entend une espèce de gargouillement dû au déplacement du liquide contenu dans cette cavité (hydro-thorax), les battements du cœur sont sourds, l'animal tient les membres antérieurs écartés le plus possible, quelquefois il survient un engorgement œdémateux qui envahit toute la région sternale, le pouls s'efface, la gêne de la respiration devient extrême, l'animal tombe et meurt en peu de temps.

Autopsie.

A l'ouverture du cadavre, la poitrine est remplie d'un liquide jaunâtre, quelquefois brunâtre sanguinolent, dans lequel nagent des flocons albumineux, les

plèvres sont épaissies et recouvertes de productions de même nature qui ont quelquefois subi un commencement d'organisation (fausses membranes, pseudo-membranes); c'est par ces productions que les plèvres contractent des adhérences entre elles et avec les parties environnantes. Les autres lésions que l'on observe, tant dans cette cavité que dans la cavité abdominale, ne paraissent être que secondaires.

Causes.

Les causes de la pleurite sont le passage subit du chaud au froid, l'exposition de l'animal à un courant d'air, l'ingestion dans l'estomac de liquides froids, lorsqu'il est en sueur, les arrêts de transpiration, d'un exutoire ancien, la répercussion d'un exanthème, les violences extérieures, les plaies pénétrantes dans la poitrine. Quelquefois elle est consécutive aux affections des poumons.

Traitement.

Au début, les saignées générales doivent être mises en usage; on place l'animal dans une température douce, on le bouchonne vigoureusement et on couvre le corps de couvertures de laine. Lorsque la période d'irritation est terminée, que les frissons sont dissipés, on doit recourir aux révulsifs; on applique sous la poitrine un cataplasme de farine de moutarde fait

avec du fort vinaigre chaud; il faut avant de l'appliquer, raser le poil et frictionner la partie, avec du vinaigre chaud jusqu'à la rubéfaction. On donne à l'animal des boissons tièdes, émollientes, gommeuses, on le tient à une diète sévère; deux ou trois heures après l'application du sinapisme, on a un engorgement plus ou moins volumineux, que l'on scarifie avec le bistouri, afin d'obtenir une saignée locale qui est toujours avantageuse en pareille circonstance; on favorise l'écoulement du sang par des fomentations d'eau chaude, ou des bains de vapeurs dirigés vers cette région; on raffraîchit le sinapisme avec le vinaigre et on le réapplique. Si la saignée locale n'a pas rempli le but désiré, on la réitère tant que l'état du malade l'exige. Lorsque l'on juge ne plus devoir pratiquer des saignées locales, on ôte le sinapisme, on recouvre la partie d'un cataplasme de farine de lin et on favorise la convalescence par des soins hygiéniques.

PLEURITE CHRONIQUE.

La pleurite chronique succède souvent à l'aiguë; elle est caractérisée par une toux sèche, peu fréquente, sans expectoration, l'irrigularité dans la respiration, la soif vive, l'appétit faible, la peau sèche, les membres écartés du thorax; en appliquant l'oreille sur cette région, on entend un bruit particulier produit par le déplacement du liquide contenu dans cette cavité. Ce bruit augmente au fur et à mesure que la

maladie fait des progrès, et que le liquide s'accumule (hydro-thorax); alors le pouls est petit, faible, la respiration devient pénible, difficile et l'animal ne tarde pas à mourir de suffocation.

Les causes sont les mêmes que celles de la pleurite aiguë, mais n'agissent pas avec autant d'intensité. Sa marche est aussi plus lente.

Traitement.

Le traitement consiste dans les révulsifs, les vésicatoires, les sinapismes appliqués sur la poitrine, les boissons diurétiques, sudorifiques. Si le tube digestif est exempt de toute irritation, les purgatifs peuvent être administrés avec avantage. La saignée ne doit être employée que dans le cas où le pouls annoncerait le développement de l'état aigu. Si l'animal est ménacé de suffocation par la quantité de liquide contenu dans la poitrine on a conseillé la ponction de cette cavité (empyème), opération qui ne peut soulager que momentanément et qui accélère presque toujours la mort de l'individu.

PLEURO-PNEUMONITE.

L'inflammation des poumons est assez souvent concommittante avec celle de la plèvre, alors outre les symptômes de pleurite on remarque ceux qui caractérisent la pneumonite. (Voyez cette maladie).

Cette maladie toujours très-grave reconnaît les mêmes causes que la pleurite et la pneumonite, sa marche est plus rapide et ses terminaisons souvent plus funestes.

Traitement.

Le traitement consiste dans les évacuations sanguines tant générales que locales, les révulsifs, enfin dans tous les moyens que l'on emploie pour combattre chacune de ces deux maladies en particulier.

DE LA PÉRICARDITE.

La péricardite est l'inflammation du péricarde. Les symptômes en sont très-obscurs, même on ne peut guère soupçonner son existence que quand il y a épanchement de liquide dans sa cavité (hydro-péricardite) par les mouvemens tumultueux du cœur que l'on peut sentir avec la main ou entendre en appliquant l'oreille sur cette région.

Causes.

Les causes de cette affection restent la plupart du temps inconnues; à l'ouverture des cadavres on rencontre toujours des traces, tantôt d'inflammation du cœur, tantôt des poumons ou des plèvres, par conséquent, il paraîtrait que la péricardite ne serait que

consécutive à l'une ou l'autre de ces trois affections.

Traitement.

Le traitement doit être analogue aux maladies dont elle paraît n'être qu'une conséquence (cardite, pleurite, pneumonite).

DE LA PÉRITONITE.

On entend par péritonite l'inflammation de la membrane séreuse qui tapisse la cavité abdominale, enveloppe les intestins, forme des liens et unit les organes entr'eux. Cette inflammation du péritoine est aiguë ou chronique; ses terminaisons sont la résolution, la suppuration, l'épanchement et la gangrène.

La péritonite aiguë se signale par une foule de symptômes; d'abord l'animal éprouve des frissons, les flancs sont tendus, douloureux, la respiration est courte, comme onduleuse, le pouls est dur, petit, fréquent, la peau est sèche, sa température peu élevée, l'animal se couche et se relève aussitôt, il se livre à quelques mouvemens désordonnés et éprouve de la douleur par la compression des parois abdominales; la disparition totale de la sécrétion laiteuse dans la jument et la vache; la rumination est nulle dans les animaux doués de cette faculté, il y a inappétence, les excrémens sont durs, coiffés, souvent il y a constipation, et vomissement dans le chien. Quelquefois

les symptômes se calment au bout d'un certain temps, mais l'animal reste triste, abattu, le pouls est intermittent, inexplorable, enfin c'est la gangrène qui s'empare de l'organe souffrant et qui ne tarde pas à occasionner la mort de l'individu.

Autopsie.

Le péritoine présente des traces d'inflammation violente, il est rouge, injecté, épaissi, on rencontre quelquefois une certaine quantité de sang épanché dans l'abdomen. Si l'inflammation s'est terminée par gangrène, le péritoine est noirâtre, il se déchire avec facilité, exhale une odeur infecte, enfin, il est dans un état de détritus complet, laissant à peine apercevoir des traces de son organisation. Si l'animal est mort par suite de la chronicité de la maladie, le péritoine est épaissi, recouvert de flocons-albumineux dont quelques-uns nagent et flottent dans une quantité plus ou moins grande de liquide jaunâtre (hydropisie abdominale, ascite) enfin, on rencontre encore quelquefois par suite de l'état chronique du péritoine, de petits engorgemens jaunâtres de la grosseur d'un pois et d'une noisette, recouvrant en grande partie le mésentère; ces engorgemens sont formés par les ganglions mésentériques (phthisie mésenterique, poquis).

Causes.

Les causes de la péritonite sont nombreuses, les

arrêts de transpiration, les courans d'air, l'animal étant en sueur, les boissons froides, les répercussions d'exanthèmes, ou d'un exutoire quelconque, la parturition, la castration, les hernies, la ponction de l'abdomen, les coups portés sur cette région, sont les causes les plus ordinaires de la péritonite. Cette membrane peut aussi être enflammée sympathiquement, c'est-à-dire être le résultat de l'affection d'un autre organe (entérite, métrite).

Traitement.

Les saignées générales au début, les saignées locales, les fomentations émollientes sur l'abdomen, que l'on enveloppe dans des couvertures de laine chaudes, et plongées de temps en temps dans les fomentations précitées, les bains tièdes pour les petits animaux, les boissons mucilagineuses, légèrement acidulées, une diète sévère sont les moyens les plus rationnels que l'on puisse mettre en usage.

La péritonite chronique est assez rare dans les animaux domestiques; elle est souvent le résultat de l'aiguë ou de l'irritation d'un viscère recouvert par cette membrane. Ses symptômes sont assez obscurs, mais on peut la reconnaître par une douleur sourde et continuelle qui augmente par la pression des parois abdominales.

Les flancs sont tendus, la peau est sèche, les excrémens sont durs, coiffés, le ventre est tuméfié

par une certaine quantité de liquide qu'il contient. (voyez *Ascite*).

Traitement.

Le traitement consiste dans les saignées locales que l'on pratique sur les parois abdominales, dans les bains; pour les grands animaux, les couvertures indiquées à la péritonite aiguë, et les lavemens émolliens, un régime bien suivi, c'est-à-dire l'usage de boissons tièdes blanchies avec la farine d'orge, la bonne paille de froment, et les carottes crues. Si le tube digestif est sain, s'il n'est pas enflammé, on peut y tenter une révulsion au moyen de purgatifs continués pendant un certain temps. Si la quantité de liquide est grande, on emploie les moyens indiquées à l'article *Ascite*. (Voyez ce mot.)

DE L'ASCITE.

(*Hydropisie abdominale.*)

On entend par ascite l'accumulation de sérosité jaunâtre dans la cavité abdominale. Elle est caractérisée par la tuméfaction de l'abdomen, par le bruit produit par le déplacement du liquide lorsqu'on refoule les parois de cette cavité, la soif est assez vive, les urines sont rares, les excrémens sont ordinairement durs, l'appétit est diminué, l'animal

maigrit, la respiration est gênée, cette gêne augmente au fur et à mesure que la maladie fait des progrès et que le liquide s'accumule ; le diaphragme est refoulé en avant, comprime les poumons, et lorsque la maladie est arrivée à son plus haut degré d'intensité, que la cavité abdominale est dans un état complet de réplétion, l'animal ne tarde pas à succomber à la suffocation.

Causes.

Cette maladie, qui, dans le plus grand nombre des cas, n'est qu'un symptôme de la péritonite, peut dépendre des irritations chroniques du foie, de la rate et des reins ; de gastro-entérite chronique, elle peut aussi être déterminée par un obstacle à la circulation, ce qui se remarque dans les maladies du cœur surtout lorsqu'elles vont à leur fin, la cachexie aqueuse, par les habitations humides, les boissons froides, les alimens aqueux peuvent aussi être considérés comme causes de l'ascite.

Tous les animaux domestiques peuvent être atteints de cette maladie ; mais on la rencontre le plus souvent dans le bœuf, le mouton et le chien.

Traitement.

Pour guérir cette affection on préconise les sudorifiques, les diurétiques et les purgatifs. Comme

sudorifiques, on vante beaucoup les infusions chaudes de fleurs de sureau, de sauge, de lavande, l'acétate d'ammoniaque, les frictions et les bains de vapeur. Comme *diurétiques*, l'oximel scillitique, la digitale pourprée, le nitrate de potasse; comme *purgatifs* l'aloès, la gomme gutte, le nerprun et le proto-chlorure de mercure (mercure doux).

Ces substances ne peuvent être employées qu'autant que le tube digestif est exempt de toute irritation, et on doit en suspendre l'emploi aussitôt qu'on s'aperçoit qu'elles deviennent nuisibles.

Lorsque l'accumulation de sérosité est considérable, qu'on ne peut la faire dissiper par les moyens indiqués tout-à-l'heure, on conseille la ponction de l'abdomen ou paracenthèse. Ce moyen n'est le plus ordinairement que palliatif.

DE L'HYDROCÈLE.

L'hydrocèle est l'accumulation de sérosité dans la gaine vaginale des testicules, formée par une portion du péritoine qui se trouve entraînée au dehors de l'abdomen, lorsque cet organe franchit l'anneau inguinal et descend dans les bourses. Il est caractérisé par l'engorgement du cordon testiculaire, et par le volume du scrotum qui se trouve distendu en raison direct de la quantité de liquide accumulé; il y a fluctuation. Par la manipulation on fait remonter le liquide vers l'anneau et on fait

disparaître ainsi momentanément l'engorgement, ce qui le fait distinguer de l'infiltration séreuse des mailles du tissu cellulaire qui unit les membranes du testicule entr'elles, infiltration qui constitue l'œdème. (*Voyez* ce mot).

Causes.

Les causes paraissent être les irritations de la portion du péritoine qui forme la gaine vaginale et enveloppe le testicule; ainsi que l'accumulation de liquide dans la cavité abdominale, qui s'épanche dans cette gaine.

Traitement.

Le traitement de l'hydropisie de la tunique vaginale, consiste dans la castration qui est le moyen le plus sûr pour obtenir une guérison prompte et radicale. Si l'on voulait conserver les organes de la réproduction, on pourrait tenter la ponction et injecter dans l'intérieur de la poche un liquide capable de produire une inflammation propre à déterminer l'adhérence de ses parois. Si l'hydrocèle est une conséquence de l'ascite, il faut avoir recours aux moyens indiqués pour combattre cette affection.

MALADIES DU SYSTÈME MUQUEUX.

DE LA STOMATITE.

La membrane muqueuse qui tapisse la bouche est quelquefois le siége d'une inflammation plus ou moins forte, en raison de l'étendue de la surface phlogosée; elle est accusée par la chaleur et la rougeur de la partie, par une salivation abondante et visqueuse; la membrane offre un aspect rugueux, elle est mamelonnée dans les ruminans; l'animal éprouve de la difficulté dans l'acte de la mastication et paraît souffrir en exécutant cette fonction, surtout si les alimens sont fibreux et difficiles à triturer. Il arrive quelquefois que l'inflammation acquiert assez d'intensité pour réagir sur certaines fonctions de l'organisme, alors le pouls est accéléré, il y a de la tristesse et de l'abattement, les alimens solides ne peuvent plus être mâchés ni déglutis, à peine les liquides peuvent ils être ingurgités; souvent quand la maladie a atteint ce degré d'entensité, on remarque sur l'organe phlogosé de pe-

tits boutons blanchâtres, qui deviennent flasques, s'applatissent vers leur centre, s'ouvrent et forment des ulcères à bords rouges et à fonds grisâtres, auxquels on donne le nom d'*Aphtes*. Cette stomatite aphteuse se rencontre plus fréquemment dans les jeunes agneaux à la mamelle que dans les autres espèces domestiques.

Causes.

Les causes qui donnent le plus souvent naissance à cette affection sont : les alimens fibreux retenus entre les arcades dentaires et les joues, dans les canaux excréteurs des glandes maxillaires ; les blessures occasionnées par le mors de bride, ou la mauvaise direction des dents, les substances irritantes et échauffantes, qu'emploient certaines personnes, en gargarisme et en mastigadour (assa-fœtida, poivre, ail, gingembre, etc.) ; elle se développe quelquefois aussi à la suite de l'inflammation de la muqueuse laryngo-pharyngée. Dans les jeunes agneaux la cause siège dans la malpropreté des mamelles, qui se trouvent plus ou moins chargées de matières excrémentielles et autres, qui se déposent sur la bucale, l'irritent, et cette cause réitérée plusieurs fois chaque jour, finit par produire l'inflammation aphteuse que l'on observe chez ces jeunes animaux. Elle peut aussi dépendre de la maladie connue sous le nom de *clavelée*.

Traitement.

Les vues du vétérinaire doivent se porter vers les causes qui ont pu occasionner l'affection, pour les éloigner autant qu'il lui sera possible. L'inflammation doit être combattue par les gargarismes adoucissans, ou légèrement acidulés. Si par l'irritabilité du sujet ou l'intensité de l'inflammation, des réactions sympathiques ont lieu, il faut recourir aux moyens généraux, tels que les saignées à la jugulaire, la diète sevère ; on ne donnera à l'animal, pour toute nourriture, que de la farine d'orge délayée dans dans de l'eau; il faut au préalable passer la farine d'orge ou tamis pour en extraire les périspermes qui pourraient s'accoler sur la membrane phlogosée et augmenter le mal ; les gargarismes émolliens édulcorés avec le miel doivent faire partie de la médication. Dans les jeunes agneaux, il suffit de nettoyer les mamelles des mères et de les entretenir dans un état de propreté pour voir cesser la maladie ; rarement on doit recourir aux gargarismes acidulés, toniques excitans , comme on le conseille pour la *stomatite aphteuse*. Si elle est secondaire, l'affection première devra être combattue, sans pour cela négliger le traitement local indiqué.

DE L'INGURGITATION.

Des corps étrangers peuvent s'arrêter dans l'œsophage ; ce sont ordinairement des substances alimen-

mentaires qui, en raison de leur volume considérable, s'arrêtent dans un point quelconque de ce conduit, où elles s'implantent en raison de leur dureté, de l'irrégularité de leur surface; le premier cas a lieu dans les animaux herbivores, et le deuxième dans les carnivores.

De tous les animaux domestiques, l'espèce du bœuf est la plus exposée à cet accident; cette particularité est le résultat de la voracité de ces animaux, qui négligent de mâcher, de broyer les alimens qu'ils appètent beaucoup; aussi arrive-t-il fréquemment que des corps volumineux tels que des pommes, des navets, des pommes de terre, des carottes, etc., se fixent dans le conduit œsophagien.

Symptômes.

Cet accident, désigné sous les noms d'engouement, d'ingurgitation et d'obstruction de l'œsophage, se reconnaît à l'impossibilité d'avaler dans laquelle se trouve l'animal, des éructations s'en suivent; il gémit, fait des efforts comme pour vomir, tousse de temps en temps; une salive très abondante et baveuse s'écoule de la bouche, les liquides qu'on veut lui faire ingérer dans l'estomac ne peuvent y parvenir et sont rejetés par la bouche et les narines, les flancs sont plus ou moins balonnés. Outre cette série de symptômes, si le corps étranger est arrêté dans la portion trachéale de l'œsophage, on aperçoit une saillie au niveau de l'endroit

où il siége, et, en explorant le trajet de ce conduit, on s'en assure pertinemment. Les renseignemens commémoratifs aident encore à l'établissement d'un diagnostic certain.

Traitement.

Le traitement doit consister à déplacer le corps étranger et à désobstruer l'œsophage. S'il est arrêté vers la partie supérieure de ce conduit, on peut l'extraire avec la main. L'animal, tenu convenablement par un aide, la bouche ouverte au moyen d'un *speculum oris*, l'opérateur, la manche de sa chemise retroussée, enfonce le bras dans l'arrière-bouche, l'œsophage, et tâche de saisir l'objet retenu et de le ramener par la bouche; s'il est situé plus profondément; mais toujours, dans la portion cervicale, pour que le bras ne puisse l'atteindre, on tâche de le faire remonter en exerçant une manipulation de bas en haut qui tend à le faire remonter, et quelquefois on est assez heureux de le faire rétrograder et revenir par la bouche. Si malgré ces manœuvres on ne parvient pas à le déplacer, on exerce les mêmes manipulations mais en sens inverse, on cherche à le faire descendre et à le pousser dans l'estomac; souvent, lorsqu'on parvient à l'ébranler un peu, les contractions suffisent pour le faire descendre dans l'estomac. Certains empiriques ont la mauvaise habitude d'écraser le corps arrêté dans la portion trachéale de l'œsophage, entre

deux corps durs ; ils se servent ordinairement d'un morceau de bois qui sert d'appui et d'un maillet avec lequel ils frappent jusqu'à ce qu'ils l'aient assez broyé pour être ingéré. Il est inutile de dire les dangers qui sont la conséquence de ce mode opératoire, quand on réfléchit à la structure des membranes qui concourent à former le conduit œsophagien ; on conçoit qu'il est de toute impossibilité d'écraser une pomme, un navet, une pomme de terre, sans contondre et dilacérer les tissus qui y correspondent.

Lorsque le corps obstruant se trouve dans la portion thoracique de l'œsophage ou qu'il n'a pu être déplacé par les manœuvres indiquées, lorsqu'il siége dans la portion cervicale, il faut employer le *poussoir*, espèce de sonde de six à sept pieds de longueur et de la grosseur du pouce, pourvue à une de ses extrémités d'une pelote de linge fin, de la grosseur d'un œuf de poule, que l'on serre fortement avec une bonne ficelle ; cette pelote empêche l'instrument de prendre une fausse route en perforant les parois de l'organe, accident qui, dans le plus grand nombre des cas, occasionne la perte de l'animal. Cette sonde se compose le plus souvent d'une jeune pousse de noisetier ou de saule, assez flexible pour céder un peu au contour que fait l'œsophage pour entrer dans la poitrine ; mais il vaudrait mieux, selon moi, avoir une sonde *ad hoc*, formée d'une tige de roseau, recouverte d'un cuir lisse et doux, et pourvu à son extrémité d'un pommeau en ivoire pour remplacer la pelote de linge

ou d'étoupe. Tout étant bien disposé, l'opérateur place ses aides pour maintenir l'animal dans une position convenable, la tête étendue sur l'encolure pour diminuer l'angle formé par la bouche, cette dernière ouverte au moyen du *speculum oris* (pas d'âne); ensuite saisissant la sonde, dont il a eu soin d'enduire le tampon d'un corps gras pour en favoriser le glissement, il la pousse doucement le long de la voûte palatine, franchit la faible résistance que lui oppose le larynx, et descend dans le conduit œsophagien jusqu'à ce qu'il y rencontre l'obstacle qui réclame cette opération; arrivé à ce point, il pousse doucement et avec prudence pour tâcher de l'ébranler et de le faire descendre dans l'estomac; si la première tentative ne réussit pas, on en fait une deuxième, une troisième, etc., mais toujours avec prudence et ménagement, et non avec force et rudesse, comme le font certains praticiens. Le corps obstruant une fois ébranlé s'avance vers l'estomac et n'oppose plus à la sonde qui la suit, qu'une faible résistance; arrivé dans l'estomac, on ne rencontre plus d'obstacle, on retire l'instrument et tous les symptômes disparaissent à l'instant même. Dans tous les cas, pour favoriser le glissement du corps étranger, il faut faire prendre à l'animal des breuvages mucilagineux, huileux.

Dans les carnivores, ce sont des os, des arrêtes qui s'implantent dans le pharynx, l'œsophage, et rendent la déglutition difficile ou impossible; ils déterminent l'inflammation du conduit dans lequel ils se trou-

vent arrêtés; ces cas sont assez rares, et on pense souvent que l'animal a quelque chose d'arrêté dans l'œsophage, quand il éprouve de la difficulté d'avaler, difficulté due à différentes affections, telles que les angines, les gastrites, etc.; mais ils existent et s'annoncent par des efforts presque continuels que fait l'animal pour vomir; il se frotte le pourtour de la gueule avec les pattes de devant; en explorant on sent le corps étranger au gonflement de la surface et à la douleur que témoigne l'animal lorsqu'on touche le point malade.

Comme dans le bœuf, les vues du vétérinaire doivent se fixer sur des moyens propres à faire évacuer le corps qui irrite; le plus souvent ce corps est retenu dans les tissus par de petites pointes, des aspérités, qui ne lui permettent pas de pénétrer dans l'estomac; alors il faut agir en sens inverse, il faut tâcher de le faire rétrograder; à cette fin on emploie les vomitifs; mais au préalable il faut faire prendre à l'animal le plus de liquide possible, les vomissemens arrivant, la colonne de liquide expulsée avec force peut entraîner le corps étranger. En supposant qu'on ne puisse faire boire l'animal, on conseille de provoquer le vomissement par des frictions sur les parois abdominales d'une décoction d'*ellébore blanc* (deux onces par litre d'eau); si ces moyens restent sans effets, il faut recourir à l'œsophagotomie, qui consiste à fendre l'œsophage dans le sens de sa longueur, au lieu correspondant au corps étranger; on extrait ce dernier par l'ouverture que

l'ont vient de pratiquer; si l'arrête ou l'os est implanté dans le pharynx, on peut l'extraire par la gueule avec des pinces anatomiques ou à anneaux.

DE LA GASTRITE.

On entend par gastrite l'inflammation de la membrane muqueuse de l'estomac; elle est susceptible d'attaquer tous les animaux domestiques. Cette affection est caractérisée dans le cheval par la diminution de l'appetit, l'augmentation de la température de la surface du corps, la respiration est un peu accélérée; l'animal est agité, la bouche est sèche, chaude pâteuse, la langue rouge à ses bords et à sa pointe, est chargée d'un sédiment grisâtre à sa base; la conjonction injectée présente une teinte jaunâtre, le pouls est dur et accéléré, il devient petit, serré au fur et à mesure que l'inflammation prend de l'intensité, il s'efface même. La maladie arrivée à cet apogée, l'appétit est nul, la soif est ardente, l'animal a quelquefois l'envie de mordre, il allonge l'encolure et fait des efforts comme pour vomir; quelquefois on observe des symptômes cérébraux; alors l'animal devient furieux, se débat; se roule et refuse toute espèce d'alimens.

Cette maladie parcourt ses périodes avec assez de rapidité; elle est ordinairement à son plus haut degré d'intensité, au bout de cinq à six jours, quelquefois, surtout s'il y a des réactions sympathiques sur le cer-

veau, le malade succombe avant d'avoir atteint ce terme. Si la maladie prend une marche favorable, elle décroît insensiblement jusqu'à la disparition complette des symptômes ; mais il n'en est pas toujours ainsi ; il arrive souvent, surtout quand le traitement n'a pas été employé à temps ni convenablement, la résolution ne se fait que d'une manière imparfaite et la maladie passe à l'état chronique. Alors l'animal reste nonchalant, ne mange que par intervalle, il maigrit, le poil se hérisse, il sue aux moindres excercices et tombe même comme de faiblesse ; les digestions sont incomplettes, les excrémens mal élaborés exhalent une mauvaise odeur, la langue demeure chargée d'un sédiment jaunâtre, la bouche est chaude, pâteuse, le pouls est plutôt faible que fort, l'artère est flasque, enfin si cet état persiste le marasme survient et entraîne l'animal à la mort.

Les lésions cadavériques sont en raison directe de l'intensité de l'inflammation ; la membrane muqueuse de l'estomac est rouge, ses vaisseaux sont injectés, elle est épaissie, ramollie, ulcérée même, et quelquefois réduite en une espèce de bouillie ; souvent on observe des traces bien prononcées d'inflammation de l'épiploon.

Si la gastrite a passé à l'état chronique, on observe un grand épaississement de la muqueuse qui est comme lardacée, de couleur brunâtre ; elle présente souvent des ulcérations et est recouverte d'un mucus grisâtre.

Causes.

Elles sont nombreuses, les alimens de mauvaise nature, tels que le foin mal récolté, chargé de moisissure, la paille rouillée, les eaux stagnantes, bourbeuses, séléniteuses, les indgestions, les habitations insalubres, les arrêts de transpirations, l'ingestion des boissons froides, celle de médicamens ou substances irritantes, vénéneuses; les corps étrangers dans l'estomac, les coups, les chutes sur la région épigastrique, les sympathies, les métastases des irritations cutanées, le tarissement ou la suppression subite d'un exutoire, tel que l'écoulement de la phymatose; sont autant de causes qui peuvent donner naissance à cette maladie.

Traitement.

Si l'inflammation est légère, la diète et quelques boissons mucilagineuses nitrées suffisent pour obtenir la guérison; si elle est plus intense, que le pouls soit accéléré, on doit recourir aux saignées générales, aux boissons chaudes adoucissantes, aux lavemens émolliens; si des symptômes cérébraux apparaissent, on peut employer avec avantage un point de révulsion sur la peau et des douches restrinctives sur la tête. Si la maladie est passé à l'état chronique, on parvient à son but en soumettant l'animal à un régime légèrement nutritif, on administre avec avantage

les décoctions amères, la poudre et l'extrait de gentiane, les purgatifs légers, un exercice modéré, en donnant une certaine énergie aux organes digestifs appauvris, et les mettant à même d'exécuter leurs mouvemens fonctionnels et de fournir les sucs nutritifs propres à la réparation de l'économie.

Il y a une autre affection de l'estomac du cheval, qui ne doit pas être confondue avec la gastrite chronique; elle s'annonce par une légère inappétence, la sécheresse de la peau, le hérissement des poils, une légère infiltration de la conjonctive, la dureté des excrémens, etc. Du reste l'animal ne parait nullement indisposé, il travaille comme de coutume, et toutes les autres fonctions s'exécutent intégralement. Cette affection, à laquelle les anciens ont donné le nom de *paresse de l'estomac,* nous paraît due à un état adynamique de l'organe gastrique.

Cet état de choses disparaît toujours par l'administration de quelques légers purgatifs et de quelques toniques.

Dans le bœuf l'inflammation attaque principalement la caillette, et quelquefois celle-ci et le feuillet; outre les symptômes précités dans le cheval, on observe la suspension de la rumination, l'abolition de la sécrétion laiteuse dans la vache; l'animal est inquiet, il trépigne, se couche et se relève, fait entendre de temps à autre des mugissemens en tournant la tête vers l'abdomen, comme s'il voulait indiquer le siège de la douleur qu'il ressent. Elle reconnaît les

mêmes causes et réclame le même traitement que pour le cheval. (1)

Dans le chien cette maladie décèle son existence par l'inappétence, la soif vive, la bouche chaude, pâteuse, la langue chargée, les nausées et les vomissemens. Les causes sont les mêmes que dans les autres animaux; quelquefois elle est accompagnée, de bronchite (*gastro-bronchite*). Voyez cette maladie.

Le traitement doit être le même; on emploie avec beaucoup d'avantage les bains émolliens.

DE LA GASTRO-BRONCHITE.

(*Maladie des chiens.*)

Inflammation des membranes muqueuses de l'estomac et des bronches, cette maladie, particulière aux jeunes chiens, s'annonce d'abord par la tristesse, la diminution de l'appétit; les nausées et les vomissemens arrivent, une toux se fait entendre, un mucus s'écoule par les narines et s'agglutine à leur pourtour; l'animal éternue souvent, il a la bouche chaude, pâteuse, la langue rouge à ses bords, surchargée à sa base, la soif est très-grande, les yeux deviennent chassieux, la cornée lucide se trouble et l'animal est quelquefois frappé momentanément de

(1) Dans les ruminans, la décoction de graines de lin, donnée par plusieurs seaux par jour, nous a toujours fort bien réussi dans ces affections.

cécité; il y a constipation ou diarrhée qui fait souffrir l'animal.

On observe assez souvent des symptômes nerveux qui consistent dans une contraction involontaire des membres, et qui constituent la maladie connue sous les noms de chorée, danse St-Gui; la paralysie survient, le marasme et la mort.

Causes.

Les causes de cette maladie sont inconnues. Chabert prétend que le régime contre nature auquel on soumet ces animaux, les soupes faites de pain grossier dans lesquelles il entre le gâteau composé de tissu du suif dont on a exprimé la graisse, le travail de la dentition difficile, engendrent cette affection; d'autres l'attribuent à la voracité de ces animaux qui avalent sans macher de gros morceaux de viande, à l'usage fréquent qu'ils font de la charogne, et qu'elle peut se transmettre par la contagion; mais ce sont autant d'hypothèses que rien ne confirme.

Cette maladie, qui n'attaque les chiens qu'une seule fois et surtout dans le jeune âge, a fait trouver de l'analogie avec la petite-vérole (variole de l'homme) et porté des médecins et des vétérinaires à faire des expériences sur l'efficacité de la vaccine pour prévenir le développement de la maladie, c'est-à-dire de la rendre plus bénigne que quand elle se développe spontanément, et ont prouvé les bons résultats qu'ils

avaient obtenus; mais des expériences faites par des hommes impartiaux, sans préjugés, ont prouvé le contraire.

La durée de la maladie, lorsqu'elle est bénigne et qu'elle marche régulièrement, est de quinze à vingt jours, indéterminée quand il survient des complications et que la marche est irrégulière. Elle peut régner épizootiquement et faire périr une grande quantité de chiens, surtout si elle se développe dans les grandes meutes où il y a beaucoup de jeunes chiens qui n'en ont pas encore été atteints.

Traitement.

On a vanté et préconisé une quantité de médicamens et de remèdes pour combattre cette affection; il est inutile de les énumérer vu qu'ils n'ont pas répondu à l'attente de ceux qui les ont mis en usage. On emploie encore, au début de la maladie, un grain de tartre stibié (émétique) ou quelques grains d'ipécacuanha pour obtenir des vomissemens.

Si la maladie est bénigne, il suffit d'une diète de dix à quinze jours pour en obtenir la guérison; si l'inflammation est plus forte, que les symptômes soient plus alarmans, on doit recourir aux boissons mucilagineuses, à l'eau d'orge miellée, au lait coupé avec de l'eau, pour toute nourriture, aux bains émolliens, aux lavemens de même nature. On peut aussi établir un point de révulsion à la partie supérieure du cou, au moyen d'un seton que l'on anime avec de l'onguent

cantharidé ; s'il y a complication de chorée, outre le traitement précité on emploie les frictions spiritueuses, essentielles, sur les membres et le long de la colonne vertébrale. On peut aussi en pareille circonstance faire usage de boissons opiacées, de lavemens, de décoctions de tête de pavot, de ciguë, d'aconit, de douches froides, sur le dos etc. Quelquefois les symptômes de la gastro-bronchite disparaissent totalement, la chorée ou danse de St-Gui seule persiste. (Voyez cette maladie.)

DE L'INDIGESTION STOMACALE.

La surcharge des matières alimentaires accumulées dans l'estomac, produit le trouble connu sous le nom d'indigestion. La présence de ces matières distend les parois de ce réservoir, leur fermentation les irrite, surtout la muqueuse qui est plus sensible que les autres, qui contient une grande quantité de papilles nerveuses ; de là il résulte irritation locale très-grande et des réactions sympathiques plus ou moins fortes.

Tous les animaux sont exposés à contracter cette maladie, qu'on a divisée en aiguë et en chronique.

L'indigestion aiguë dans le cheval, se présente immédiatement après le repas, quelquefois avant qu'il ne soit terminé. Quand elle n'est que légère, incomplette, les symptômes ne sont pas si alarmans ; l'animal est inquiet, la respiration est accélérée, le pouls est un peu agité, il se couche et se relève de temps en

temps, on entend des borborygmes qui sont bientôt suivis de la sortie des gaz par l'anus; mais quand elle est complette, qu'il y a réplétion totale de l'estomac, elle apparaît par un appareil formidable de symptômes; l'animal est agité, il éprouve une grande anxiété, il se couche et se relève continuellement, se roule sur le sol, il regarde ses flancs, se frappe la poitrine avec les membres antérieurs, le corps se couvre de sueur qui ruisselle sous le ventre, les flancs sont balonnés, les déjections alvines sont nulles, la respiration est courte, embarrassée, le pouls est serré, petit, concentré, les naseaux se dilatent, la face devient crispée, et s'il n'arrive aucun amendement, le pouls s'efface et l'animal meurt dans des espèces de convulsions.

Causes.

Les causes de cette indigestion sont nombreuses; elles consistent dans l'usage de substances de difficile digestion, lorsque les animaux pressés par la faim en prennent en grande quantité avec avidité; le son, le foin, l'avoine, les fourrages verts, surtout s'ils ont été mal ou nouvellement récoltés, la drèche, le travail excessif auquel on soumet souvent les chevaux immédiatement après le repas qui a été copieux et de courte durée, l'eau très-froide avec laquelle on les abreuve. Les inflammations chroniques de l'estomac, son appauvrissement et son relâchement dans les chevaux qui ont été soumis à des travaux pénibles, exposés à de

grandes privations, faisant habituellement usage de nourritures faibles, relâchantes, sont autant de causes qui prédisposent à l'indigestion. On peut aussi ranger parmi les causes prédisposantes *le tic*.

Autopsie.

A l'ouverture du cadavre les principales lésions sont à l'estomac qui est dans un état de réplétion presque complète, avec des traces d'inflammation sur sa muqueuse; on rencontre quelquefois aussi la rupture de l'estomac et du diaphragme et d'autres lésions qui ne sont que consécutives.

Traitement.

Cette maladie, plus dangereuse dans le cheval que dans les autres animaux domestiques, à cause qu'il n'est pas doué de la faculté de vomir et de la rapidité avec laquelle la digestion s'exécute dans cet animal, mérite toute l'attention du vétérinaire; car pour peu que la digestion soit troublée ou contrariée, il en résulte toujours des accidens plus ou moins graves.

Si l'indigestion est incomplette, si l'animal ne présente pas cet appareil de symptômes qui caractérisent l'indigestion complète, on doit avoir recours aux excitans toniques, l'éther sulfurique, l'eau de menthe, la décoction d'absynthe, de camomille, la promenade et le bouchonnement suffisent presque toujours dans

ce cas. Si l'indigestion est complète, la maladie est infiniment plus grave; il faut mettre en usage des moyens prompts et énergiques qui tendent à débarrasser l'estomac en produisant l'évacuation des matières qu'il contient. On administre les amers, les excitans, les purgatifs, ayant soin de les faire ingérer dans un véhicule qui ne demande pas une grande place dans l'estomac, en pillules, par exemple; car si le ventricule est dans un état complet de réplétion, un litre ou un litre et demi de véhicule aggraverait par sa présence l'état maladif, en forçant les parois à se dilater davantage. On a vanté l'huile de crotontiglium comme remplissant fort bien l'indication, vu qu'on ne l'administre qu'à la dose de quinze à vingt gouttes dans de la mie de pain; on en a aussi conseillé l'injection dans les veines.

Je ne sais jusqu'à quel point on doit accorder de la confiance à ce médicament, qui, d'après les expériences que j'en ai faites, n'a pas répondu aux résultats satisfaisans auxquels je m'attendais; les lavemens aloétiques, les bouchonnemens, la promenade au pas, de temps à autre, sont les moyens qui comptent le plus de réussite.

DE L'INDIGESTION CHRONIQUE (VERTIGE ABDOMINAL).

Le cheval, l'âne et le mulet sont exposés à cette maladie, qui a été longtemps confondue et qui l'est encore par les empiriques, les habitans de la campagne,

avec l'encéphalite ou arachnoïdite, et connue sous les noms de vertige, vertigo, moulon.

Elle se développe d'abord par la nonchalance, la tristesse; quand l'animal est en repos, il tient la tête basse, l'appuie quelquefois sur la mangeoire, il baille fréquemment, la conjonctive présente une teinte jaunâtre, le pouls est accéléré, concentré. Ces symptômes n'existent pas longtemps; ils sont remplacés par l'agitation continuelle de l'animal, qui se couche, se relève, se roule; il frappe le sol des membres antérieurs avec lesquels il se frappe la poitrine, il appuie avec force la tête sur les corps environnans, il monte sur le mur, mord le ratelier si on le laisse en liberté, il chemine toujours en cherchant un appui pour sa tête, la vision est troublée ou n'existe plus; l'animal se jetterait aussi bien dans un précipice que de l'éviter; le pouls est petit, serré, les flancs sont agités, la respiration accélérée, les naseaux sont dilatés, la face est crispée, le corps se couvre de sueur, l'animal tombe et meurt dans des convulsions horribles.

Ce groupe de symptômes dure ordinairement deux, trois jours, quelquefois il se présente une apyrexie insidieuse qui fait croire à une amélioration, mais qui est de courte durée et souvent suivie des symptômes de redoublement.

Autopsie.

A l'ouverture d'animaux morts de cette maladie, les

lésions principales sont dans l'estomac, dont les parois sont distendues outre mesure par des alimens durs, entassés, qui répandent une mauvaise odeur ; la portion veloutée de la membrane muqueuse qui tapisse sa face interne, est enflammée ; les autres lésions que l'on observe dans les organes environnans ne sont que secondaires.

Causes.

Les causes de l'indigestion chronique sont faciles à reconnaître ; elles sont toutes locales, et consistent dans des alimens de mauvaise qualité qui se digèrent difficilement. Les travaux fatigans, les privations, enfin tout ce qui peut affaisser l'action organique de l'estomac. En effet, on voit reparaître cette maladie presque toujours à la même époque et attaquer un grand nombre d'individus qui font usage des mêmes substances alimentaires, qui sont exposés aux mêmes privations, aux mêmes exercices, ce qui fait croire à beaucoup de personnes étrangères à la médecine vétérinaire que la maladie est contagieuse. L'époque à laquelle on la rencontre le plus fréquement est l'automne, depuis le mois de septembre jusqu'à la fin d'octobre. Les animaux ayant été soumis aux travaux agricoles, n'ayant eu pour toute nourriture que des fourrages verts, tels que de l'herbe, du trèfle, de la luzerne, du sainfoin, etc., qui contiennent beaucoup d'eau de végétation, ont dû en prendre en quantité considérable pour satisfaire à

leurs besoins, aux pertes continuelles occasionnées par la fatigue et la chaleur; delà il résulte un relâchement, un affaiblissement des fibres qui concourent à la formation des membranes; vers l'époque précitée, les tiges de ces végétaux ne sont plus aussi tendres, elles sont plus fibreuses, les feuilles sont plus ou moins moisies, par conséquent moins digestes; joint à cela l'usage qu'ont les cultivateurs de donner à leurs animaux qui en ont été privés pendant deux ou trois mois, de l'avoine nouvellement récoltée, qui n'a pas jeté son feu, qui est susceptible de fermentation; l'estomac affaibli ne peut réagir sur ces substances indigestes, la digestion est imparfaite, des alimens restent déposés au fond de l'estomac et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il soit dans un état de réplétion complète, alors commencent les symptômes alarmans dont nous avons déroulé le tableau.

Traitement.

D'abord le vétérinaire doit s'attacher à rechercher la cause du mal et l'éloigner dès l'apparition des premiers symptômes; il administrera à l'animal des décoctions amères excitantes, les purgatifs tant en breuvages qu'en lavement. Si la maladie est plus intense, que les symptômes soient plus redoutables, il faut placer l'animal dans une position capable de l'empêcher de heurter de la tête contre les corps durs qui se présentent devant lui, par exemple, l'attacher à deux forts

pieux au moyen de deux longes et du licol de force; on donnera les purgatifs à forte dose (l'aloès est le médicament qui m'a le mieux servi en pareille circonstance) les lavemens de même nature, les douches restrinctives sur le crâne, ou mieux vaut la glace ou la neige que l'on maintient dans des sachets; si par l'emploi des purgatifs ou autres substances on parvient à évacuer l'estomac, les symptômes vertigineux disparaissent, le calme renaît et l'animal se rétablit; si par l'emploi des drastiques on a une superpurgation produite par ces médicamens, on doit avoir recours aux saignées, au régime antiphlogistique; mais il n'en est pas toujours ainsi, si on ne parvient à évacuer l'estomac, les symptômes s'aggravent et l'animal ne tarde pas à succomber.

La conduite du vétérinaire instruit est plutôt de chercher à empêcher le développement de la maladie que de la combattre quand elle a fait son invasion, donc la prophylactique doit être un point de vue principal, éloigner les causes en soumettant les animaux à une nourriture plus saine, plus nutritive et de meilleure digestion, en diminuant le travail, en donnant des boissons de décoction d'absynthe, de gentiane, en administrant quelques légèrs purgatifs pour donner aux organes de la digestion appauvris assez de force pour expulser les matières alimentaires qui l'engouent, enfin pour les mettre à même de pouvoir remplir cette fonction avec facilité.

Il faut bien se garder de confondre cette maladie

avec l'arachnoïdo-encéphalite (vertige proprement dit) les grandes saignées étant indiquées et avantageuses dans cette maladie, sont constamment mortelles dans l'indigestion vertigineuse; pour ne pas s'y méprendre on doit examiner attentivement les symptômes qui sont infiniment plus tumultueux dans cette dernière maladie; on peut aussi, pour ne pas établir un faux diagnostic, examiner si les causes susceptibles de faire naître cette maladie existent.

Dans les ruminans, Chabert, ancien directeur de l'école royale d'Alfort, a divisé les indigestions, savoir: 1° météorisation méphytique simple; 2° météorisation méphytique compliquée de la dureté de la panse; 3° indigestion putride simple; 4° indigestion putride accompagnée de la dureté de la panse; 5° indigestion produite par l'irritation de la panse. Toutes ces divisions pouvant embarrasser les élèves et compliquer les études, il nous semble qu'on peut les partager toutes en deux sections, c'est-à-dire en indigestion aiguë et en indigestion chronique.

L'INDIGESTION AIGUE DANS LE BOEUF.

Cette maladie, très-fréquente dans les bêtes à cornes, est caractérisée par le gonflement de l'abdomen, des flancs, principalement du côté gauche; la peau est tendue et raisonne comme un tambour quand on la percute; si ce sont des gaz qui remplissent le rumen; au contraire, le son est mat, s'il y a surcharge d'ali-

mens, des envies de vomir et quelquefois des vomissemens, la colonne vertébrale est voûtée, les membres sont rapprochés du centre de gravité, l'animal est inquiet, la repiration est gênée et s'exécute avec peine, les yeux sont injectés, étincelans, sortis de leur orbite, le pouls est petit, serré, la respiration devient plus difficile, l'animal chancèle, tombe et meurt asphyxié; la poitrine ne pouvant plus se dilater à cause de la trop grande pression qu'exerce le rumen sur le diaphragme qui est refoulé en avant, et rapproche par là le cercle cartilagineux des côtes.

Tous ces symptômes se développent et se succèdent avec une telle rapidité que l'animal succombe quelquefois en moins d'une demi-heure.

Autopsie.

A l'ouverture du cadavre on trouve le rumen dilaré outre mesure, contenant le plus souvent du gaz produit par la fermentation des substances alimentaires; d'autres fois ce sont des substances mal élaborées, entassées en grande quantité dans sa cavité (surcharge d'alimens); le feuillet participe quelquefois aussi à l'indigestion aiguë, la muqueuse qui tapisse ce réservoir laisse apercevoir assez souvent des traces d'inflammation, les autres lésions telle que la rupture du rumen, du diaphragme, l'injection des vaisseaux mésentériques, etc., etc., ne sont que secondaires.

Causes.

Les causes sont : l'usage des fourrages verts, tels que le trèfle, la luzerne, le sainfoin. Rarement ces plantes produisent des indigestions, lorsqu'on les donne aux heures de repas à l'étable, mais elles sont très-fréquentes quand les animaux sont abandonnés dans un champ de jeune trèfle ou luzerne, principalement lorsqu'ils sont chargés d'humidité, de gelée blanche, de toile d'araignée. Ces substances tendres, appétissantes, engagent les animaux à les saisir avec avidité, à les avaler après deux ou trois coups de dents. Ces alimens n'ayant subi qu'une faible mastication, entrent en fermentation et produisent les gaz qui dilatent les parois du rumen (météorisation). Les pommes de terre, les navets, les carottes, les betteraves, les turneps, la drèche, le résidu des distilleries, etc., ces alimens savoureux sont susceptibles d'occasionner des indigestions, surtout si on les donne en quantité à des animaux affaiblis, pressés par la faim ou à ceux affectés d'une légère inflammation du rumen.

Traitement.

D'abord il faut éloigner les causes; si l'indigestion est légère, commençante, il suffit de quelques amers ou de la lessive de cendre de bois pour obtenir une guérison prompte. Si au contraire les symptômes vont en augmentant, on doit recourir à des moyens plus expéditifs. Quand il y a dégagement de gaz, on emploie

avec avantage l'ammoniac liquide à la dose d'une à deux cuillerées à bouche dans un demi-litre d'eau. Ce gaz étant de l'acide carbonique, il y a combinaison avec l'ammoniac et formation d'un carbonate d'ammoniac. Quelquefois ce moyen est impuissant, surtout s'il y a surcharge d'alimens, alors on ne doit pas temporiser, il faut avoir recours à la ponction du rumen qui s'opère au moyen du trocart droit que l'on plonge au beau milieu du flanc gauche en y laissant la canulle pour favoriser la sortie des gaz au fur et à mesure qu'ils se développent; à défaut de trocart on peut se servir de bistouri ou d'un couteau de table, et pour remplacer la canulle, d'un morceau de sureau auquel on aura ôté la moëlle. Quand les gaz ne se développent plus, on retire le tube et on favorise la cicatrisation au moyen d'emplâtres agglutinatifs. S'il y a surcharge d'alimens, on étend l'incision de manière qu'elle puisse donner passage au bras de l'opérateur qui doit se hâter de retirer, par l'ouverture pratiquée, le superflu des matières alimentaires qui enrayent la digestion. On peut introduire par cette même ouverture des substances médicamenteuses capables d'opérer le reste de la digestion. On soumet l'animal à une diète sévère et on procède au rapprochement des lèvres de la plaie par quelques points de suture, ayant soin de laisser dans la partie la plus déclive une petite ouverture pour favoriser l'écoulement du pus ou d'autres matières qui pourraient entretenir l'irritation, et l'on recouvre le tout d'un bandage de corps.

On pourrait aussi se servir avec avantage dans le cas de météorisation d'une sonde de six à sept pieds de longueur, composée de gros fils de fer roulés en spirale et recouvert d'un cuir bien lisse ; cette sonde flexible contient un roseau qui lui sert de mandrin, lui donne un certain degré de raideur et favorise son introduction. Pour l'introduire on se sert d'un speculum oris ou de tout autre instrument en état de tenir la bouche ouverte; on maintient la tête tendue sur l'encolure, toujours dans une direction droite; l'opérateur s'arme de la sonde, l'introduit par la bouche, le pharynx, l'œsophage et l'estomac. Arrivée dans ce dernier, on retire le mandrin et les gaz s'échappent par la bouche avec force. On peut laisser cette sonde en place jusqu'à ce que la fermentation ait cessé.

L'INDIGESTION CHRONIQUE DANS LE BOEUF.

L'indigestion chronique se développe lentement, sa marche, quoique moins rapide, présente cependant beaucoup plus de danger pour l'animal. Elle est assez fréquente, caractérisée par l'inappétence, la suspension de la rumination et de la sécrétion laiteuse ; le muffle est sec, le pouls petit, serré, les flancs sont plus ou moins météorisés, la colonne vertébrale est voûtée, les oreilles sont tantôt froides tantôt chaudes, les excréments sont rares, coiffés, ou il y a constipation complète, la respiration est difficile, plaintive. Enfin si cet état se prolonge, l'animal meurt au bout de six ou sept

jours, quelquefois, mais rarement, la maladie dure davantage.

Autopsie.

A l'ouverture du cadavre on trouve le feuillet dure, rempli de matières alimentaires desséchées, formant des espèces de tablettes collées aux lames du feuillet; lorsqu'on détache ces tablettes, on enlève avec elles l'épithélium de la muqueuse. Quelquefois le rumen contient aussi une quantité d'alimens desséchés; mais le siége principal de l'indigestion chronique est dans le feuillet.

Causes.

Les alimens de mauvaise nature contenant peu de matières nutritives, tels que du mauvais foin, du regain, de la paille moisie, des balles d'avoine ou de froment, dont on nourrit ces animaux l'hiver, sont les causes de cette indigestion. En effet, existe-t-il dans une ferme du mauvais foin ou de la mauvaise paille, c'est pour les vaches; on leur donne ces alimens pour unique nourriture; ils ne peuvent pas être digérés parce qu'ils ne sont pas assez imprégnés de matières animales et qu'ils contiennent très peu de principes nutritifs; ils s'accumulent petit à petit dans le feuillet jusqu'à ce que ce réservoir soit rempli en totalité, c'est alors que les symptômes alarmans font irruption.

Traitement.

La première indication est d'éloigner la cause des désordres que l'on observe. Le vétérinaire doit se hâter de dégager l'estomac ou les estomacs des matières contenues dans leurs capacités. Les boissons mucilagineuses à grand lavage, telles que les décoctions de graines de lin données par seau, les lavemens de même nature, les purgatifs et les toniques secondent avec beaucoup d'efficacité l'emploi des mucilagineux donnés dans le but de pénétrer les substances durcies, de les rendre plus molles et favoriser leur élimination. L'évacuation faite, l'animal reprend de la gaieté, de l'appétit; on lui donne des alimens de facile digestion, des carottes, des navets, des pommes de terre, des feuilles de choux que l'on fait cuire, dans lesquelles on ajoute une certaine quantité de sel de cuisine.

Les bêtes à laine sont aussi exposées aux indigestions; elles suivent la même marche reconnaissent les mêmes causes et réclament le même traitement que dans le bœuf.

Dans le chien l'indigestion n'est pas dangereuse eu égard à la grande facilité avec laquelle ces animaux vomissent. L'indigestion est toujours aiguë et admet pour causes la grande quantité de viande crue que ces animaux avalent avec voracité, sans les soumettre à la mastication; souvent on les voit reprendre les alimens revenus par le vomissement, les mâcher et les réavaler.

L'indigestion du porc n'est pas non plus dangereuse et ne mérite pas d'être regardée comme maladie.

DE L'ENTÉRITE.

On entend par entérite l'inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse les intestins; on a fait différentes divisions de l'entérite, suivant qu'elle attaque tel ou tel point : ainsi, *duodénite*, lorsque l'inflammation attaque le duodenum, *colite*, quand c'est le colon, etc.; mais comme il est presque toujours impossible de préciser le point malade, nous nous servirons du mot générique d'entérite pour exprimer l'inflammation de la muqueuse intestinale, sans avoir égard à la portion enflammée. Cependant, à l'exemple de M. Vatel, nous nous servirons du mot colite pour exprimer des maladies connues sous le nom de dyssenterie et de diarrhée qui ne sont autre chose qu'un symptôme d'inflammation plus ou moins intense du colon.

On a divisé l'entérite en aiguë et en chronique.

L'entérite aiguë est assez difficile à distinguer de la gastrite, surtout si l'inflammation n'est pas très grande; l'animal est triste, nonchalant, éprouve de temps en temps de légères coliques, le pouls est plutôt petit que fort, l'artère est tendue, les excrémens sont durs, coiffés, c'est-à-dire recouverts d'une pellicule blanchâtre, quelquefois c'est un mucus glaireux, présentant quelques stries de sang. Si cette inflammation est due

à une pelote stercorale, ou à un calcul, il y a constipation, les lavemens sont rejetés sans ramener des matières alvines, les flancs sont balonnés. l'animal fait des efforts expulsifs sans aucun résultat, il est inquiet, se couche sans presque se débattre, il se pose sur le derrière, gémit, regarde souvent vers l'endroit souffrant, les extrémités deviennent froides, les naseaux se dilatent, le pouls s'efface et l'animal meurt.

Si l'irritation intestinale est occasionnée par la présence des vers, les douleurs sont intermittentes, l'animal est souvent maigre quoique mangeant bien, il a le ventre dur et volumineux, il laisse apercevoir par intervalle de ces insectes dans les excrémens qu'il lâche; ces symptômes peuvent se répéter pendant deux ou trois mois, et ne deviennent alarmans que quand la quantité de ces animaux parasites est trop considérable.

Si l'inflammation est plus intense, les symptômes sont plus alarmans, l'animal se couche et se relève continuellement; il se livre à des mouvemens désordonnés, les douleurs sont sans intermittence et vont toujours en augmentant, le corps se couvre de sueur qui ruisselle sous l'abdomen, le pouls est plein, fort, les naseaux se dilatent, la face se crispe et l'animal ne tarde pas à succomber.

Cette inflammation suraiguë (connue anciennement sous le nom de tranchées rouges), est particulière aux solipèdes; elle se développe tout à coup sans aucun indice qui précède son invasion.

Autopsie.

A l'ouverture du cadavre on trouve dans différens points de la muqueuse intestinale des traces plus ou moins grandes d'inflammation; les crottins sont durs, glaireux, la membrane péritonéale est d'un rouge violet. Si l'animal est mort d'une entérite suraiguë, les lésions sont plus prononcées, il y a épanchement du sang à la surface et dans l'intérieur de la muqueuse, quelquefois entre les lames du mésentère; tous les organes contenus dans la cavité abdominale sont infiltrés et paraissent avoir participé à l'inflammation. Souvent on trouve la muqueuse noire dans différentes localités, ce qui est dû à la terminaison par gangrène. S'il y a présence de pelotes stercorales, on la trouve dans une bosselure de la portion flottante du colon, l'endroit correspondant est noir et gangrené.

Comme toutes les inflammations, l'entérite est susceptible de se terminer par résolution. métastase, délitescence, passage à l'état chronique ou par gangrène.

Causes.

Elles sont nombreuses et consistent dans l'usage de mauvaises nourritures, tels que le foin moisi, la paille rouillée, l'avoine nouvellement récoltée, échauffée, l'ingestion de substances irritantes, les boissons froides quand l'animal est en sueur, les arrêts de transpi-

ration, les répercussions de maladies cutanées; la présence de vers, de pelotes stercorales, de bézoard, les hernies, les étranglemens, les invaginations, les déchirures de l'intestin, etc., etc., sont autant de causes capables de donner naissance à l'entérite, qui est d'autant plus forte que la cause agit avec plus d'intensité.

Traitement.

Rechercher les causes et les éloigner, s'il est possible, est la première indication; si l'inflammation est légère, si l'animal ne souffre pas considérablement, une diète sévère, des boissons et des lavemens mucilagineux suffisent. Si les douleurs sont plus marquées, si le pouls est fort, on a recours aux saignées, aux bains généraux au moyen de couvertures de laine trempées dans une décoction mucilagineuse tiède, avec lesquelles on enveloppe toute la région abdominale, en ayant soin de les humecter continuellement pour entretenir une chaleur douce et humide. S'il y a présence de pelotte stercorale qui obstrue la capacité du conduit alimentaire, il faut avoir recours aux purgatifs drastiques pour l'expulser. Si on n'y peut parvenir, l'étranglement continue, l'inflammation se termine par gangrène et la mort du sujet est inévitable : si la pelotte ou le calcul est expulsé, on doit recourir au régime antiphlogistique précité; s'il y a présence de vers, on emploie les breuvages vermifuges, de hernie, il faut

la réduire ; s'il y a intususception ou déchirure de l'intestin, la maladie est mortelle.

Si l'inflammation se déclare tout-à-coup par un appareil formidable de symptômes qui nous annoncent une inflammation suraiguë (tranchées rouges) sans causes connues ni présumées, il faut se hâter de recourir aux amples saignées, les continuer autant que possible et que le pouls se maintient élevé, les lavemens et les breuvages mucilagineux; les bouchonnemens, la promenade sont les moyens les plus efficaces pour combattre cette maladie qui est presque toujours mortelle. On emploie souvent avec avantage l'opium à la dose d'un à deux gros, et pour les lavemens une décoction de têtes de pavots.

L'entérite chronique est presque toujours la suite de l'entérite aiguë, et constitue la maladie connue sous les noms de fièvre hectique, fièvre lente, marasme, embarras intestinal. Elle est caractérisée par la faiblesse, la maigreur de l'animal, la petitesse du pouls, la décoloration des membranes apparentes, l'appétit n'est pas fort, les digestions sont imparfaites, les excrémens sont ordinairement durs, mal élaborés, exhalant une mauvaise odeur; l'animal rassemble les membres du centre de gravité, voûte la colonne vertébrale, le poil se hérisse, la peau colle aux parties sousjacentes, le marasme survient et l'animal meurt au bout d'un certain temps.

Quand il y a surcharge d'alimens, ce qui constitue l'*indigestion intestinale*, l'animal présente de légers

symptômes de coliques qui augmentent au fur et à mesure que la cause agit. Les excrémens sont mal élaborés et d'une odeur pénétrante. On entend des borborygmes suivis d'expulsion de gaz par l'anus.

Causes.

Les causes de cette entérite chronique sont les alimens de mauvaise digestion, les entérites et gastro-entérites qui ont été négligées ou mal traitées, ou qui ont résisté à tous les moyens.

Autopsie.

A l'ouverture on rencontre sur certains points de la muqueuse des traces d'inflammation ancienne, caractérisées par l'épaississement et la désorganisation. Quelquefois il y a rupture produite par la présence des matières alimentaires mal élaborées, accumulées dans le colon et le cœcum (indigestion intestinale); cette rupture a ordinairement lieu au niveau de l'ouverture du cœcum avec le colon.

Traitement.

On emploie avec avantage les substances capables de ranimer les forces vitales, de donner du ton aux organes affaiblis; ainsi les toniques, les boissons amères, les légers purgatifs remplissent très-bien l'indication.

On seconde l'action de ces moyens thérapeutiques par des alimens de facile digestion, riches en principes nutritifs, par un exercice modéré et les pansemens de la main. S'il y a indigestion intestinale, on peut débuter par un purgatif drastique, même le réitérer si l'évacuation n'a pas été suffisante. Une fois l'intestin débarrassé de son contenu, on peut avoir recours aux antiphlogistiques si l'inflammation a repris un caractère aigu; si au contraire l'inflammation n'est pas augmentée, on aura recours aux amers et aux excitans.

Dans le bœuf l'entérite est caractérisée par la douleur que ressent l'animal; il gratte le sol de ses pieds antérieurs, il se couche, se relève, il se frappe les parois abdominales avec les membres postérieurs. L'œil est enflammé, le pouls est dur, accéléré, la rumination est suspendue, l'appétit est diminué ou aboli, le muffle est sec; la sécrétion laiteuse, dans la vache, est diminuée ou a cessé, les excrémens sont durs, coiffés, quelquefois enduits d'un mucus glaireux.

Les causes sont les mêmes que dans le cheval. Cette maladie, moins meurtrière dans les ruminans, réclame le même traitement que l'entérite aiguë du cheval.

Dans le chien il y a souvent constipation et douleurs des parois abdominales quand on les comprime, inappétence, soif assez grande, etc., etc.

Les bains généraux deux fois le jour, la saignée, les lavemens et les boissons mucilagineuses, sont les moyens à lui opposer.

DE LA COLITE.

On entend par colite l'inflammation de la muqueuse qui tapisse l'intestin colon ; cette inflammation a pris le nom de *dyssenterie* quand elle est intense, aiguë, et *diarrhée* quand elle est légère ou chronique.

COLITE AIGUE (DYSSENTERIE).

Elle consiste dans l'inflammation de la muqueuse qui tapisse les gros intestins ; elle se traduit par des évacuations fréquentes par l'anus, de matières liquides, muqueuses, mucoso-sanguinolentes et quelquefois par du sang tout pur ; ces évacuations ne se font qu'avec douleur et efforts, l'animal éprouve de temps en temps des coliques plus ou moins violentes, on entend des borborygmes, le pouls est fréquent, l'artère est dure, tendue, l'appétit a disparu, la peau est sèche, les poils sont hérissés. Si cet état persiste, l'inflammation s'irradie sur les organes voisins, l'animal dépérit et meurt.

Autopsie.

A l'ouverture du cadavre les lésions principales se trouvent dans la grosse masse intestinale, la muqueuse présente des traces d'inflammation dans différents points de son étendue, quelquefois dans la totalité, se déchirant facilement ; un mucus noirâtre sanguinolent la recouvre. Les autres lésions que l'on rencontre

dans la cavité abdominale n'étant que consécutives, ne méritent aucune attention.

Causes.

Les causes de cette maladie ne sont pas toujours bien connues; mais les habitations insalubres, le séjour dans des endroits bas et marécageux, le froid humide, les chaleurs excessives, les alimens de mauvaise qualité, les eaux stagnantes, bourbeuses, les émanations produites par l'encombrement des animaux, surtout s'il y en a de malades, enfin la contagion quand la maladie règne d'une manière épizootique, sont autant de causes capables de lui donner naissance.

Traitement.

Quand la maladie est sporadique, elle cède ordinairement aux saignées générales, aux boissons et lavemens émolliens, aux couvertures de laine imprégnées de substances de même nature que les boissons et les lavemens, avec lesquelles on enveloppe l'abdomen, ayant soin de les humecter assez souvent pour entretenir une chaleur humide. Quand les symptômes diminuent, on donne aux animaux des alimens doux et de facile digestion; la promenade légère et le bouchonnement font le reste de la médication. Mais si la maladie règne épizootiquement, outre les moyens énoncés, il faut avoir recours aux mesures de précautions.

On sépare les animaux malades des sains, et même on distrait ceux qui ont été exposés aux causes de ceux qui ne l'ont pas été. On place les animaux dans des endroits plus sains en les divisant le plus possible, en entretenant les écuries ou étables dans une grande propreté, en éloignant les fumiers des habitations, enfin en détournant toutes les causes susceptibles de faire développer la maladie.

COLITE CHRONIQUE (DIARRHÉE).

Elle s'annonce par des déjections alvines plus abondantes et plus liquides que dans l'état naturel; l'animal maigrit, la peau devient sèche, colante et les poils se hérissent.

Causes.

Les causes sont l'ingestion des mauvais alimens tels que la paille rouillée, le foin moisi, les alimens verts, leur excès, la suppression de la transpiration, l'humidité, l'usage d'eau de mauvaise nature. On l'observe souvent sur les jeunes herbivores quand ils sont à la mamelle, ce qui est dû à un lait altéré. Souvent les poulains sont affectés de diarrhée dont la cause est inconnue : j'en ai vu qui portaient cette maladie pendant plus d'un an sans qu'ils présentassent d'autres symptômes que les déjections très liquides qui corrodaient les fesses et faisaient tomber les poils. Cette

diarrhée des poulains résiste souvent à tous les moyens dirigés contre elle, et guérit presque toujours spontanément après un laps de temps.

Traitement.

Éloigner la cause du mal est la première indication à remplir; on soumet l'animal à la diète on lui donne des alimens doux, des lavemens émolliens; quand la maladie date de longtemps, on peut employer avec avantage les amers, les astringens, les boissons et les lavemens d'eaux ferrugineuses.

Dans les ruminans cette maladie suit la même marche, reconnaît les mêmes causes, se décèle par les mêmes symptômes et réclame le même traitement et les mêmes précautions.

Dans le chien elle est plus rare et ne règne, pour ainsi dire, jamais d'une manière épizootique; du reste le symptôme pathognomonique est dans cet animal comme dans les autres animaux domestiques, la grande abondance de déjections alvines muqueuses, sanguinolentes, etc.

Les causes et les traitemens sont les mêmes.

DE LA GASTRO-ENTÉRITE.

La gastro-entérite est l'inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse l'estomac et l'intestin. Cette maladie, dans le cheval, est caractérisée par la

nonchalance, l'inappétence; la soif est plus ou moins vive, les excrémens rares, durs et coiffés; le pouls petit, précipité, la conjonctive rouge, injectée, tuméfiée, les yeux fermés, larmoyans, la pituitaire rouge, injectée, la bouche chaude, pâteuse, la langue chargée d'un sédiment grisâtre, la tête basse, la colonne vertébrale, légèrement voûtée, est inflexible; la marche chancelante, les poils sont hérissés, les flancs agités. Quelquefois il survient une diarrhée assez abondante, et des tumeurs gangreneuses se développent sur différentes parties du corps, surtout quand cette maladie règne épizootiquement.

Causes.

Cette maladie, dont la marche est proportionnée à l'intensité de la cause, est aiguë ou chronique, et peut être sporadique, enzootique ou épizootique, et reconnaît pour cause les alimens de mauvaise qualité, tels que le foin, la paille et l'avoine qui ont été mal récoltés; aussi observe-t-on un grand nombre d'animaux affectés de cette maladie, à la suite des années pluvieuses, qui ont empêché de faire la récolte d'une manière convenable; les habitations mal aérées où les animaux séjournent en trop grand nombre; les eaux bourbeuses, stagnantes, séléniteuses; les plantes âcres, vénéneuses; les médicamens irritans, donnés inconsidément, sont autant d'agens morbifiques capables de la faire éclater.

Traitement.

Lorsque l'inflammation est aiguë, peu intense, elle cède ordinairement à la saignée, aux boissons blanches nitrées, acidulées, aux lavemens émolliens; si l'inflammation est plus intense, que l'animal soit plus inquiet, plus agité, que les excrémens soient plus rares, plus durs, outre les boissons blanches nitrées, il faut recourir aux mucilagineux à grande dose, aux lavemens de même nature; on réitère la saignée au fur et à mesure que l'inflammation fait des progrès; on administre avec avantage quelques breuvages laxatifs, tels que le sulfate de soude ou de potasse pour débarrasser les voies alimentaires et éviter la constipation qui aggraverait considérablement la maladie. Si, au contraire, la diarrhée était très-forte, et l'animal en proie aux coliques, on la combattrait par des préparations opiacées, des lavemens de décoction de têtes de pavots, des bains généraux que l'on fait au moyen de couvertures de laine que l'on trempe dans une décoction mucilagineuse chaude, et avec lesquelles on enveloppe le corps de l'animal. On a conseillé de faire usage de sétons comme révulsifs; il est sanctionné par l'observation qu'ils sont plutôt nuisibles qu'utiles, surtout quand la maladie règne épizootiquement, et qu'elle se complique d'engorgemens charbonneux qui occasionnent bientôt la mort de l'animal.

La gastro-entérite chronique est souvent la suite de

l'aiguë, quelquefois cependant sous l'influence des mêmes causes elle se développe d'une manière lente et apparaît sous la forme chronique. Le dégoût, la tristesse, la diarrhée, quelquefois la constipation, les météorisations, les douleurs abdominales, le hérissement des poils, la maigreur et le marasme sont les symptômes qui décèlent l'existence de cette maladie.

Une nourriture de bonne qualité et de facile digestion, les boissons amères, toniques, telles que les décoctions de racine de gentiane, les sommités fleuries d'absynthe, de camomille, la poudre et l'extrait de gentiane, les légers purgatifs, s'il y a constipation, les pansemens de la main et la promenade suffisent souvent pour amener la guérison.

Dans le bœuf, outre les symptômes qui caractérisent la gastro-entérite du cheval, on observe la sécheresse du muffle qui est rugueux, la suspension de la rumination et l'abolition totale, si l'inflammation est tant soit peu intense, de la sécrétion laiteuse (dans la vache).

Les causes en sont les mêmes, mais elle se développe quelquefois à la suite de l'usage que font ces animaux des jeunes pousses de chêne et d'autres végétaux qu'ils broutent au commencement de la végétation, lorsqu'on les mène dans les bois; ce qui a fait donner à la maladie le nom de *maladie de bois, mal de brou*, qui n'est autre chose qu'une gastro-entérite très-aiguë.

Le traitement doit en tout être le même que dans

le cheval, en éloigner la cause est la chose principale pour amener la maladie à bonne fin.

Dans le chien, cette affection s'annonce par les vomissemens, les déjections alvines bilieuses, quelquefois la constipation, les douleurs de l'abdomen quand on en comprime les parois.

Elle est souvent occasionnée par l'usage de substances irritantes que prennent ces animaux, ainsi que par les alimens de mauvaise nature; tels sont les chairs en putréfaction, les os engagés dans le tube digestif, etc.

Le traitement est le même que pour les autres animaux domestiques, mais on peut, pour le chien avoir recours aux bains émolliens en plongeant le corps de l'animal dans un baquet rempli de décoction mucilagineuse pendant un temps plus ou moins long, et les réitérer si le cas l'exige.

DES POLYPES INTESTINAUX.

La membrane muqueuse du tube digestif est quelquefois le siége d'excroissances charnues que l'on nomme *polypes*, dont on ne peut connaître l'existence qu'à l'ouverture des cadavres, à moins qu'ils ne soient placés vers la partie postérieure du rectum. Le polype qui a son siége dans le rectum, se trahit par les épreintes, les efforts que fait l'animal pour l'expulsion des matières fécales qui sont quelquefois marquées de stries de sang. On peut aussi s'en assurer en fouillant l'animal; lorsqu'il est à pédoncule long et étroit, il sort par l'anus et se fait

apercevoir au-dehors sous forme d'une tumeur rouge, de grosseurs variées, mais le plus ordinairement de celle d'un œuf de poule, qui gêne la sortie des excrémens. Ces excroissances charnues sont souvent le résultat d'une irritation de la muqueuse.

Traitement.

Le traitement consiste à enlever l'excroissance, ce qui se fait avec l'instrument tranchant, quand il est possible, ou avec la ligature. La ligature doit être mise en usage de préférence; on se sert d'un fil ciré ou d'une ficelle avec laquelle on embrasse le pédoncule, le plus près possible de sa base; on le serre avec force pour empêcher la circulation, et au bout de quelque temps la gangrène s'empare de la portion située en arrière de la ligature et la chute du polype ne tarde pas à avoir lieu : si le pédoncule est trop gros pour qu'on puisse le saisir à l'entrée de l'anus, on passe au milieu du pédoncule une aiguille à suture, armée de deux forts fils cirés; avec un de ces fils on embrasse une moitié du pédoncule, et l'autre moitié avec l'autre fil, de manière à l'avoir en entier dans les deux ligatures; si le polype est situé plus profondément dans le rectum, la ligature en est plus difficile; on doit la faire au moyen d'un nœud coulant que l'on serre avec les deux chefs qui sont au dehors, lorsqu'on est parvenu à faire glisser le nœud sur le pédoncule. Après la chute du polype

on peut avec avantage porter le cautère incandescent sur la base de cette tumeur, si toutefois on peut le faire sans cautériser les parties environnantes.

INFILTRATION SÉREUSE DE LA MUQUEUSE DU RECTUM.

Il arrive quelquefois et surtout dans les jeunes chevaux qui sont dans les pâturages, une infiltration séreuse de la membrane muqueuse du rectum, infiltration qui entraîne la membrane au dehors, et forme à l'entour de l'anus un engorgement froid, d'un rouge violet, volumineux, se déchirant par la pression du doigt, présentant à l'intérieur l'aspect gélatiniforme, et laissant écouler une sérosité jaunâtre, qui cache l'ouverture de l'anus et ferait croire de prime abord à un commencement de prolapsus du rectum.

Les causes de cette affection paraissent être dues à un relâchement des fibres qui concourent à la formation de la membrane muqueuse et au défaut d'absorption.

Traitement.

Cette maladie, qui inquiète les cultivateurs et même les jeunes praticiens, n'est pas dangereuse; elle cède facilement au traitement qui consiste à donner à l'animal plutôt des farineux que des substances fibreuses, à lui passer des lavemens mucilagineux, afin de favoriser l'expulsion des matières fécales, qui

est toujours pénible et difficile dans ce cas ; on détruit avec le doigt ou l'instrument tranchant la tumeur formée par la sérosité qui s'en écoule. On fait sur la partie des frictions d'alcool camphrée, d'essence de térébenthine, de lavande ; au bout de cinq à six jours de traitement, l'animal est ordinairement guéri radicalement. Comme les substances médicamenteuses appliquées sur la base de la queue et sur les parties environnantes exciteraient cet organe à balayer par ses frottemens ces mêmes substances, on doit avoir soin durant la médication de fixer la queue sur le dos au moyen d'un surfait.

Les autres animaux domestiques n'offrent pas d'exemples de cette maladie.

DU TYPHUS CHARBONNEUX.

Comme nous n'avons observé que faiblement cette maladie, nous allons rapporter en partie les observations qui en ont été faites par MM. Chabert, Vatel et Hurtrel-d'Arboval.

Cette maladie, qui porte encore les noms de peste charbonneuse, de fièvre charbonneuse, de fièvre ataxique, adinamique, est susceptible d'attaquer les chevaux, les bœufs, les moutons, les porcs et même l'homme par voie de l'inoculation.

Dans le principe, la maladie se déclare par la prostration desforces, l'animal a de la peine à se mouvoir, il s'arrête tout-à-coup, les yeux sont ternes, chassieux, les oreilles sont froides, pendantes, l'ap-

pétit se soutient faiblement jusqu'au moment où la fièvre devient plus prononcée ; alors les symptômes sont plus alarmans, l'animal se livre à des mouvemens désordonnés, il se couche et se relève, le pouls est fréquent du fort au faible, de l'intermittent au régulier ; le corps est inégalement chaud, la bouche est sèche, pâteuse, la soif est ardente, l'haleine chaude et fétide, la respiration est accélérée, les yeux sont jaunâtres, injectés, le regard est inquiet, farouche, l'animal regarde ses flancs comme pour indiquer l'endroit souffrant. Il se manifeste quelquefois au moment de l'invasion, ou trois ou quatre jours après, rarement après cette époque, des tumeurs circonscrites rénittentes, molles, comme œdémateuses, emphysémateuses et crépitantes, communiquant entr'elles par des espèces de traînées, comme l'observe M. Vatel. Ces tumeurs se développent aux endroits où le tissu cellulaire est plus abondant, tels qu'au col ou poitrail, sur les parties latérales de l'abdomen, quelquefois à la tête et à la ganache. Lorsque la maladie prend un caractère fâcheux, les symptômes augmentent, la respiration devient plus difficile, une bave visqueuse s'écoule par la bouche, souvent les tumeurs disparaissent et l'animal meurt dans une grande oppression.

Cette maladie parcourt ses périodes avec assez de rapidité; quelquefois le malade succombe quelques heures après l'invasion, sans qu'il y ait eu éruption de tumeurs.

A l'ouverture des cadavres on rencontre une foule de lésions tant externes qu'internes, le tissu cellulaire répondant aux tumeurs charbonneuses est infiltré d'une sérosité jaunâtre, présente des ecchymoses noirâtres, les portions musculaires sont noires comme du charbon, la muqueuse de l'œsophage, de l'estomac (ou des estomacs dans les ruminans), des intestins, présente des traces d'inflammation très intense. Le cœur est ramolli, les poumons sont crépitans et gorgés de sang noir écumeux; le cerveau est ramolli et ses membranes présentent des points noirâtres. Les tissus en général se putréfient avec une extrême facilité.

Causes.

Les causes de cette maladie qui, lorsqu'elle se développe, règne presque toujours d'une manière enzootique ou épizootique, sont les mauvaises nourritures, les grandes chaleurs, les insalubrités des habitations, la malpropreté, les eaux stagnantes et de mauvaise qualité, les pâturages bas et marécageux, et la contagion qui peut avoir lieu par le contact immédiat.

Traitement.

Le traitement que l'on met le plus généralement en usage consiste, dans l'administration des toniques, des stimulans à l'intérieur; on cautérise profondément avec le cautère actuel chauffé à blanc les tumeurs

charbonneuses que l'on recouvre ensuite d'une couche d'onguent vésicatoire, et on continue jusqu'à ce que la suppuration soit bien établie; alors on traite les plaies comme des plaies simples suppurantes: quelques vétérinaires n'hésitent pas d'employer la saignée au début de la maladie, s'ils ont affaire à un sujet jeune et pléthorique; ils secondent ces moyens par les antiphlogistiques; ce n'est que quand l'animal est faible, que la prostration est bien marquée, qu'ils débutent par les excitans à l'intérieur.

Quelques praticiens se contentent de sacrifier profondément les tumeurs et de les lotionner avec l'essence de térébenthine au début; d'autres placent au poitrail des sétons animés avec la racine d'ellébore ou le protochlorure de mercure, ou le deutochlorure de mercure (sublimé corrosif).

Il ne faut pas oublier que des circonstances peuvent obliger le vétérinaire à changer ou à modifier le traitement le plus généralement admis (toniques excitans à l'intérieur), et à recourir au début de la maladie aux antiphlogistiques; mais il faut en user avec circonspection.

Cette maladie étant la même dans les bœufs, les moutons et les porcs, que dans le cheval, le traitement ne doit pas varier; on doit mettre en usage les mêmes moyens thérapeutiques.

Le vétérinaire doit plutôt chercher à prévenir la maladie qu'à la combattre; quand elle est développée, il doit en rechercher les causes et les éloigner, du

moins écarter tout ce qui pourrait favoriser son développement. Il séparera les animaux sains des malades, il les isolera en petit nombre dans des habitations propres et bien aérées; il leur fera donner une nourriture saine et de facile digestion, il fera exécuter les pansemens de la main sur les grands animaux; il évitera toute communication des animaux infectés avec ceux non atteints, même les personnes chargées du soin des premiers, ne pourront soigner les derniers. De cette manière il évitera bien souvent que la maladie ne fasse des progrès et épargnera un grand nombre de victimes.

DU TYPHUS CONTAGIEUX DES BÊTES A CORNES.

Cette maladie étant très rare, ne règnant que d'une manière épizootique et à des intervalles plus ou moins grands, nous copierons textuellement ce qu'en dit M. Vatel (1).

« Cette maladie, désignée tour à tour sous les noms » de peste des bœufs, de fièvre maligne, de fièvre » bilieuse putride, de fièvre pestilentielle, de peste » varioleuse et même de variole des bœufs », paraît pouvoir se communiquer aux animaux sains de la même espèce, soit immédiatement par le contact immédiat des animaux sains et des animaux malades, soit médiatement au moyen d'une foule de corps inertes

(1) *Élémens de Pathologie vétérinaire*, tome 1er, page 203.

ou vivans ; tels sont : les herbes fraîches ou sèches, les harnais, les fumiers, les murs, les auges, etc., et particulièrement les substances animales et surtout les animaux vivans de la même espèce ou d'espèce différente, et les hommes même qui servent de voie de communication, soit enfin par émanations contagieuses.

Causes.

On pense généralement que les causes de cette maladie se trouvent dans les marches forcées, le séjour des animaux dans des étables, où ils sont entassés et mal nourris et leur exposition à toutes les intempéries de l'air. Ces causes réunies se rencontrent surtout à la suite des armées.

Les prodrômes du typhus contagieux des bêtes à cornes, sont la tristesse, l'abattement (quelquefois cependant suivant les auteurs, la gaîté et des mouvemens désordonnés), la diminution de l'appétit, le ralentissement et quelquefois la suspension de la rumination, la diminution de la secrétion laiteuse dans la vache (le lait est alors plus clair, plus fade), la flaxidité du pis, la coloration et la fétidité de l'urine, l'extrême sensibilité de l'épine dorsale et de l'épigastre, l'accélération du pouls (45 à 50 pulsations par minute).

1re période. Tête pendante, oreilles basses, poil piqué, membres antérieurs écartés, les postérieurs rapprochés sous le centre de gravité; marche chancelante

et embarrassée, état analogue à celui de l'ivresse ; élévation de la température du corps, froid et emphysème des trayons ; frissons partiels, chaleur et froid assez prononcés et alternatifs à la base des cornes et des oreilles, adhérence plus ou moins marquée de la peau aux muscles, grincement des dents, convulsions de quelques muscles, principalement de ceux du col et du grasset, tremblemens particuliers de la tête ; secousses convulsives d'une partie des muscles du tronc, avec élévation brusque de la tête, soif très vive, difficulté d'avaler, pouls dur, fréquent (50 à 60 pulsations), yeux larmoyans, conjonctive violacée, par fois jaunâtre, paupières tuméfiées, membrane nasale très rouge ou violette, écoulement de mucosités abondantes par la bouche et les narines (sécheresse des narines dans quelques malades), emphysème crépitant des lombes.

2e période. Elle s'étend ordinairement du 3e au 5e jour ; persistance et accroissement des symptômes précédens ; fièvre plus forte marquée par des exacerbations irrégulières, auxquelles succèdent des espèces de rémissions, constipations, mais le plus ordinairement diarrhées.

Pendant les exacerbations, l'animal est inquiet, agité, il se couche et se relève plusieurs fois, la respiration devient accélérée et est quelquefois accompagnée d'espèces de gémissemens et d'une sorte de bruissement particulier.

Pendant les rémissions, les cornes, les oreilles et les

pieds sont tantôt froids, tantôt chauds, et quelquefois même pendant qu'une de ces parties est froide, l'autre offre une chaleur très sensible au toucher; il y a somnolence fréquemment interrompue par des secousses convulsives.

3e période. Elle commence ordinairement le 5e jour; accroissement de l'accélération du pouls (70 à 80 pulsations par minutes), des mouvemens de la respiration, de l'emphysème et de la diarrhée; souvent développement d'aphtes dans la bouche ou d'éruptions cutanées. Si la maladie fait des progrès en mal, il y a insensibilité de l'épine, pouls petit, faible, insensible, intermittent, prostration extrême, chute du malade et mort.

Autopsie.

Les principales lésions reconnues à l'ouverture des cadavres sont : 1° la rougeur et la tuméfaction de la muqueuse des estomacs (de la caillette et du feuillet surtout), d'une portion plus ou moins étendue des intestins, de la vessie et des uretères; la présence de mucosités épaisses dans différentes portions du canal intestinal; des aphtes dans la bouche et quelquefois dans le larynx et l'intestin grêle; l'engorgement sanguin et la mollesse du foie et de la rate; la plénitude anormale de la vésicule du fiel, la mollesse du cœur; des ecchymoses ou extravasations de sang veineux à la surface des organes, comme le cœur, les poumons, le diaphragme, le foie, l'épiploon, la rate, l'intestin au-

dessous de la membrane séreuse qui les enveloppe. 2° L'injection et le ramollissement de la moëlle épinière, surtout vers les régions lombaire et sacrée; la rougeur de la méningine rachidienne qui contient une plus grande quantité de sérosité que dans l'état normal; l'infiltration séro-sanguinolente du tissu cellulaire des nerfs lombaires et sacrés; des ecchymoses noires sur les filets nerveux; par fois la rougeur des méninges cérébrales; des ecchymoses sur les replis de l'arachnoïde, entre les circonvolutions du cerveau et sur le plexus choroïde; rarement le ramollissement de la pulpe cérébrale.

Tous les symptômes et les lésions indiqués ci-dessus, ne se rencontrent jamais sur le même individu; ils sont plus ou moins disséminés et il est rare qu'on les rencontre tous dans une même épizootie, chaque épizootie présentant des variétés qui la distinguent des autres qui sont de même nature.

La saignée, considérée par la plupart des auteurs comme plus nuisible qu'utile dans cette affection, peut cependant, suivant quelques autres, être mise en usage au début de la maladie, surtout lorsque l'animal est jeune, vigoureux, que le pouls est plein, dur et fréquent et que les symptômes d'irritation sont bien marqués.

C'est dans la première période que l'on a particulièrement proposé l'usage des émolliens légèrement acidulés, des fumigations émollientes et des lavemens de même nature, et c'est à la fin de cette

même période qu'on a fait usage des bouillons de viande.

Dans la 2[e] période, lorsque les symptômes d'irritation sont diminués par les saignées et les boissons émollientes, on a proposé de produire une révulsion à la peau au moyen du séton au col, au fanon, sur le thorax, ou au moyen de linimens volatils aromatisés, camphrés et même cantharidés le long de l'épine et sur les parties internes des cuisses; mais lorsque l'animal s'affaiblit, on a indiqué d'avoir recours aux stimulans extérieurs les plus énergiques, aux sinapismes, aux vésicatoires, au moxa et même aux scarifications suivies de la cautérisation inhérente sur les parties latérales de l'épine et du thorax ou sur les rayons supérieurs des membres (1).

Pendant la 3[e] période, lorsque les symptômes graves diminuent d'intensité, on a pensé qu'il suffisait de continuer l'usage des boissons adoucissantes rendues légèrement toniques, de soutenir les malades avec des bouillons et de revenir avec précaution à la nourriture ordinaire. Lorsqu'au contraire les convulsions partielles, l'oppression, l'emphysème, la diarrhée et la prostration des forces persistent, on a cru qu'il était urgent d'avoir de nouveau recours aux applications irritantes sur les parties latérales de la colonne vertébrale, de mettre en usage les boissons et les

(1) Les sétons n'agissant que sur une petite surface et d'une manière imparfaite, il vaut mieux recourir aux rubéfians, aux vésicatoires, aux sinapismes, etc., etc.

lavemens toniques amers et camphrés (décoction d'écorce de saule, de maronnier d'inde, de gentiane jaune, de petite centaurée, de germandrée, etc., etc., thériaque, diascordium, bierre, vin), et de soutenir les malades par des bouillons de viande. Ces principes généraux de traitement sont susceptibles d'éprouver des modifications dans chaque épizootie suivant l'état particulier des malades.

Cette affection pouvant se communiquer par émanations, réclame les mesures de police médicale propres à empêcher sa propagation. C'est dans une circonstance de cette nature qu'on doit prescrire l'isolement des animaux malades, et tous les moyens propres à empêcher toute communication entre les pays infectés et ceux qui les environnent.

DU CHARBON OU ANTHRAX.

Le charbon est une maladie qui attaque tous nos animaux domestiques; sa marche est rapide et quelques heures souvent suffisent pour que la maladie soit parvenue à sa dernière période et ait occasionné la mort de l'animal.

Ce mode morbifique plus commun aux herbivores qu'aux autres animaux domestiques, a reçu des noms différens suivant les régions envahies; ainsi lorsque la langue en est le siége, glossanthrax; la cuisse, troussegalant; soie dans le porc, etc., etc.; mais la nature de la maladie étant toujours identique,

il est inutile d'en faire plusieurs, puisque le traitement doit rouler sur les mêmes bases.

Dans les solipèdes (cheval, âne, mulet), le charbon se déclare d'abord par une ou plusieurs tumeurs dures, douloureuses, qui acquièrent en quelques heures un volume de tête d'homme ; ces tumeurs crépitantes deviennent froides, emphysémateuses ; l'animal est inquiet, souffrant, le pouls est très accéléré, les flancs sont agités, la respiration est fréquente, les naseaux sont dilatés, les yeux sont étincelans, hagards, le pouls devient petit ; il y a prostration de toute l'économie ; l'animal tombe et meurt dans de fortes convulsions. Tous ces symptômes se succèdent en un ou deux jours.

Quelquefois la maladie se manifeste par des tumeurs larges, peu élevées, d'où suinte un sang noir, froid, épais ; ces tumeurs se développent avec assez de promptitude, mais elles restent stationnaires pendant cinq à six jours, et ont ordinairement leur siége aux parois inférieurs de l'abdomen, au poitrail : d'autres fois une tumeur se fait jour sur la cuisse (trousse-galant), qui devient énorme, et occasionne une très forte claudication au pied ; il s'engorge avec promptitude, fait boiter et souffrir considérablement l'animal qui tient constamment le pied levé ; en parant le pied jusqu'au vif, on aperçoit un sang noir, écumeux, les tissus sont froids, noirâtres, insensibles, et pour peu que la maladie ait fait des progrès, le sabot se détache et tombe dans la litière ; si l'anthrax surgit sur la

langue (glossanthrax), cet organe acquiert un volume considérable, qui force l'animal à tenir les mâchoires écartées, elle devient violacée, noirâtre, froide, insensible; des tumeurs pustuleuses, qui finissent bientôt par s'ulcérer, s'impriment sur les bords de la langue, qui ne tarde pas à se désorganiser et à tomber par lambeaux gangrenés; tous ces symptômes locaux sont toujours accompagnés des symptômes généraux précités.

Autopsie.

A l'ouverture des cadavres les lésions principales se rencontrent aux endroits qui sont le siége des tumeurs; là les tissus sont noirs comme du charbon, crépitants sous le doigt; les tissus circonvoisins sont infiltrés de sérosité jaunâtre et de gaz d'une odeur fétide; malgré que le tissu cellulaire et musculaire paraissent les plus affectés, que la maladie semble localisée, presque tous les organes de l'économie présentent des traces d'inflammation et de gangrène; il paraîtrait que le principe conservateur a abandonné en partie la nature, vu la grande célérité avec laquelle les tissus deviennent la proie de la putréfaction; même pendant l'existence du sujet, ils tombent sous l'empire des lois physiques et chimiques.

Causes.

Les alimens de mauvaise nature, les grandes pluies

suivies de grandes sécheresses, les eaux stagnantes, bourbeuses, chargées de matières étrangères, les encombremens d'animaux dans des écuries basses, mal aérées, où l'air ne peut se renouveler que difficilement ou imparfaitement, les marches forcées pendant les grandes chaleurs et la contagion, sont autant de causes susceptibles d'engendrer cette terrible maladie qui règne quelquefois d'une manière épizootique ou plutôt enzootique.

Traitement.

Vu la marche rapide de ce phénomène maladif, le traitement doit être prompt et énergique ; au début, lorsque les symptômes inflammatoires sont bien prononcés, on doit recourir aux saignées générales, aux boissons mucilagineuses ; il faut se hâter d'extirper la totalité de la tumeur ; s'il n'est pas possible d'opérer cette ablation, on peut la scarifier profondément et lotionner les surfaces incisées, avec de l'essence de térébenthine ou de l'ammoniac ; mais si l'on peut utiliser le cautère chauffé à blanc, on le plonge dans l'intérieur de la tumeur, on le tourne dans toutes les directions pour détruire les tissus gangrenés et donner issue à l'humeur ichoreuse qui détériore les tissus.

Les tumeurs charbonneuses en général, dit Chabert, peuvent et doivent être regardées comme l'effet d'un effort que fait la nature pour se débarasser de l'hu-

meur qui la surcharge et dont il importe de favoriser la sortie par toutes les voies qui peuvent la lui procurer. On multiplie le nombre de pointes de feu, selon l'épaisseur et la largeur de la tumeur, et on recouvre le tout d'onguent caustique vésicatoire. Si les symptômes inflammatoires diminuent insensiblement, que le trouble général soit un peu calmé, on peut administrer des boissons légèrement toniques; au bout de quelques jours les escarres se détachent et les plaies suppurent; on les panse avec des plumasseaux imbibés de teinture d'aloës ou d'alcool camphré; on maintient l'inflammation dans de justes bornes pour obtenir une prompte cicatrisation, et on remet insensiblement l'animal à son régime habituel. Dans le cas de glossanthrax, on lotionnera les scarifications avec l'essence de térébenthine ou l'ammoniac jusqu'à ce que la suppuration soit établie, puis on fera usage de gargarismes toniques acidulés jusqu'à parfaite guérison. Si le charbon attaque le pied, il faut recourir de suite à la dessolure; si la maladie a fait quelques progrès, qu'elle ait envahi une portion du tissu podophylleux, on doit enlever la portion de corne qui recouvre le mal. On lotionne fortement les parties avec l'ammoniac ou l'essence de térébenthine et on les couvre de plumasseaux aiguisés de styrax, de quinquina ou de teinture de quinquina; pour le reste, on se comporte de même que pour les autres parties.

Si la maladie date déjà de quelque temps, que les forces soient diminuées, qu'on remarque un relâche-

ment général dans toute l'économie, on doit recourir aux amers et aux excitans à l'intérieur.

Cette maladie, toujours très-dangereuse, est difficile à guérir; le vétérinaire doit plutôt tâcher d'éviter son développement que de chercher à la combattre quand elle est déclarée, surtout si elle règne épizootiquement. Il atteindra ce but en soumettant les animaux à un régime approprié à leur état, en les éloignant des animaux malades et du lieu d'infection, en les plaçant dans des habitations saines et bien aérées, en évitant toute communication des animaux malades avec les sains, et en empêchant les personnes chargées du soin des premiers de soigner les derniers.

Dans le bœuf cette maladie parcourt ses périodes avec la même célérité que dans les solipèdes; elle se présente aussi sous forme de tumeurs plus ou moins volumineuses, qui parviennent rapidement à leur point culminant d'intensité.

Chez cet animal l'anthrax se présente souvent à l'épaule, au fanon; il s'y forme un petit durillon sensible, de la grosseur d'une petite noix; ce petit durillon prend de l'accroissement de telle manière, qu'au bout de dix à douze heures, l'engorgement a envahi toute l'encolure et s'est étendu sous le ventre; la respiration devient difficile, les forces se concentrent et l'animal meurt dans l'espace de 24 à 30 heures.

D'autrefois il se dessine sous forme de tumeurs plus larges, moins élevées, qui demandent plus de temps poura rriver à leur entier épanouissement; alors la ma-

ladie est moins meurtrière ; le malade ne succombè ordinairement que du 6e au 8e jour.

Ces tumeurs peuvent se développer sur toutes les parties du corps et la maladie prend, comme dans le cheval, le nom de glossanthrax quand elle a son siége à la langue, et trousse-galant quand c'est à la cuisse.

Quelquefois il est le résultat d'une autre maladie, par conséquent n'est que secondaire, ainsi qu'on l'a observé souvent dans les grandes épizooties, dans le typhus, par exemple.

Une autre espèce de *charbon*, qui règne toujours d'une manière épizootique, est celui connu sous le nom de *charbon blanc*, ainsi appelé et décrit par Chabert. Il se rencontre le plus souvent le long de l'épine dorsale, des côtes ; il n'est pas toujours apercevable ; l'humeur charbonneuse reste quelquefois dans l'épaisseur des chairs sans les soulever ; mais en passant la main sur la surface du corps, on le distingue par une dureté plus ou moins enfoncée, circonscrite, ou par un enfoncement dû à la putréfaction des tissus, ou par l'engorgement des muscles abdominaux, par une crépitation de la peau qui paraît être emphysémateuse. Ce charbon essentiel offre des symptômes généraux : la surface du corps, les cornes et les oreilles sont froides ; la rumination et la sécrétion laiteuse (dans la vache) sont abolies ; il y a frisson qui devient considérable ; la bouche est remplie d'une bave visqueuse, abondante ; la langue est sans mouvement et comme paralysée ; l'animal ne se lèche plus

et n'avale plus sa salive; l'appétit a totalement disparu; la faiblesse et l'abattement surviennent; l'air expiré exhale une odeur infecte; la météorisation et un dévoiement considérable conduisent l'animal à la mort. A l'ouverture des cadavres on rencontre les mêmes lésions que dans le cheval. Chabert rapporte qu'on a vu dans quelques sujets le panicule charnu d'un côté et quelquefois des deux, converti en une gelée rougeâtre, et les viscères plus ou moins infiltrés, pourris et gangrenés.

Ces différentes espèces de charbon qui reconnaissent les mêmes causes, suivent la même marche que dans le cheval; il faut donc en tout se comporter de la même manière, tant pour prévenir que pour guérir cette maladie dans ce dernier animal.

Dans le mouton le charbon s'observe ordinairement aux endroits dépourvus de laine, aux plats des cuisses, sous le ventre; il se présente sous forme de petites tumeurs dures, circonscrites, qui acquièrent en très-peu de temps la grandeur d'une pièce de cinq francs; vers son centre et à son pourtour paraissent de petites ampoules remplies d'une sérosité âcre qui irrite les tégumens, les altère et favorise la désorganisation. Quelquefois la désorganisation se borne, la portion gangrenée tombe et laisse à découvert une plaie profonde qui fournit un pus abondant et sauve l'animal. Au contraire, quand la gangrène gagne de proche en proche, la mort de l'animal est inévitable, elle arrive surtout quand la métastase a lieu. Il se rencontre

quelquefois à la tête, il présente peu d'élévation; le tissu cellulaire sous-cutané paraît soufflé ; la peau désunie, soulevée et desséchée; l'humeur charbonneuse se répand sous l'oreille et détruit cet organe avec une grande rapidité. Les symptômes généraux surviennent, et l'animal succombe au bout de trois ou quatre jours.

Quand le charbon attaque les extrémités, l'animal souffre beaucoup pendant dix à douze heures, la gangrène survient et la chute du sabot a lieu.

Comme dans les autres animaux domestiques, on doit recourir aux scarifications et à la cautérisation des tumeurs; on recouvre les plaies d'essence de térébenthine, d'ammoniac ou d'onguent vésicatoire; la suppuration établie, on se comporte comme dans le cas de plaies suppurantes.

Il existe une variété de charbon particulière au mouton; ce charbon, dit M. Vatel, se montre sous forme d'infiltration séreuse aplatie, étendue en largeur et en longueur, sur laquelle se développe un ou plusieurs phlyctènes. Il attaque fréquemment les glandes inguinales et axillaires, d'où il se propage bientôt à toute la face interne des cuisses, des arts antérieurs, à toutes les parois du thorax et du ventre. On l'observe aussi au cou, même sur les reins, mais plus particulièrement aux membres postérieurs. Cette infiltration se convertit bientôt en une vaste escarre gangreneuse sous laquelle les tissus sont infiltrés d'une matière séro-gélatineuse. Cette variété cause la

mort en moins de 24 heures. Les symptômes généraux sont peu saillans : le mouton paraît bien portant, va au pâturage avec les autres ; tout-à-coup il s'arrête, cesse de manger, devient très-malade et n'a plus que quelques heures à vivre. La forme particulière que revêt cette maladie et la promptitude de sa terminaison funeste ne permettent guère l'application d'un traitement curatif ; l'émigration du troupeau paraît être le seul moyen propre à prévenir la maladie sur les bêtes non encore affectées.

Le charbon particulier aux porcs porte le nom de *soie* ou *soyon* ; il est caractérisé par un tourbillon de soies rassemblées en mèche sur un ou sur les deux côtés du cou, entre la jugulaire et la trachée-artère, à quelques distances des parotides dans la direction des amygdales. Les soies au nombre de 15 à 16, qui recouvrent la partie affectée et qui forment cette houppe épanouie, sont raides, dures, souvent ternes. Lorsqu'on les tire, l'animal éprouve de la douleur, l'endroit sur lequel elles sont implantées est déprimé ; il est noirâtre dans les cochons blancs, et décoloré dans les noirs ; les bulbes de ces soies sont rassemblées et ne forment qu'un seul corps de la grosseur d'une noisette, les parties affectées sont desséchées, mortifiées.

Les symptômes généraux qui précèdent et accompagnent cette maladie, sont la tristesse, le dégoût, la soif vive au fur et à mesure que le mal s'étend ; l'animal perd la faculté de l'ouïe, il devient insensible aux coups, la soif diminue, il est chancelant, la gueule est

brûlante et laisse échapper une bave abondante; l'air expiré est fétide, la fièvre est grande, l'animal est constipé ou a la diarrhée; dans le premier cas il meurt dans l'espace de 24 à 48 heures, dans le second il tombe dans le marasme; les convulsions surviennent et la mort arrive au bout de 8 à 9 jours.

Causes.

Les causes sont les mêmes que celles qui donnent lieu à cette maladie dans les autres animaux domestiques; par conséquent les alimens et les boissons de mauvaise nature, l'encombrement des animaux sous des toits insalubres, mal propres, dans lesquels les cochons restent enfermés pendant les grandes chaleurs, etc., etc.

Traitement.

Le traitement consiste dans l'enlèvement total de la tumeur; on y procède au moyen d'une érine que l'on implante dans le milieu de l'intumescence; après cela on circonscrit celle-ci au moyen d'un bistouri ou d'un scalpel bien acéré, que l'on enfonce assez profondément pour atteindre le fond du bourbillon, que l'on extirpe; on cautérise le fond de la plaie avec le cautère chauffé à blanc; on soumet l'animal aux boissons blanches acidulées, nitrées, on lui fait prendre plusieurs fois par jour des décoctions amères, aromati-

ques, de quinquina, de gentiane, de houblon, de camomille, etc. S'il y a constipation on fait usage de lavemens et de breuvages légèrement purgatifs.

Comme dans les autres animaux domestiques la prophylactique doit être le point de mire du vétérinaire; il fera loger les animaux en plus petits nombres dans des habitations propres et bien aérées; il leur fera donner une nourriture saine, enfin il éloignera toutes les causes susceptibles d'engendrer la maladie.

Le cochon peut encore être affecté d'une variété de charbon qui se développe sous formes de taches blanches ou livides; mais comme c'est la même maladie que celle qui attaque le bœuf, nous renvoyons à cette variété dans cet animal.

MALADIES DES MUQUEUSES AÉRIENNES.

DE LA RHINITE (OU CATARRHE NASAL).

On entend par rhinite l'inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse les cavités nasales; elle se traduit par de fréquens éternuemens, par la rougeur de la membrane, par la sécrétion d'un liquide d'abord limpide, mais qui ne tarde pas à prendre plus de consistance; il devient jaunâtre ou blanchâtre et s'écoule par les narines. Si l'inflammation est intense, la membrane est tuméfiée, d'un rouge pourpre; la respiration est gênée, le jettage est plus abondant, le pouls est accéléré, l'appétit est diminué, enfin on observe une fièvre de réaction plus ou moins forte; quelquefois les symptômes inflammatoires disparaissent en partie, mais le jettage persiste; alors la maladie est passée à l'état chronique, la membrane n'offre plus que quelques traces de phlogose (catarrhe nasal chronique).

Causes.

Les causes de la rhinite sont ordinairement la respiration d'un air froid, le passage subit du chaud au froid, l'introduction des poussières âcres, irritantes, les inflammations des tissus voisins de la muqueuse laryngée ou pharyngée et des bronches.

Traitement.

Le traitement de la rhinite doit être en raison directe de son intensité; si l'inflammation est légère, la diète et quelques bains de vapeur suffisent. Si elle est plus considérable, outre la diète et les bains de vapeur dirigés dans les cavités nasales plusieurs fois le jour, on aura recours à la saignée générale que l'on réitérera si le cas l'exige; si la maladie passe à l'état chronique, on emploie avec avantage les fumigations aromatiques, un exercice léger par un temps doux, une écurie saine et des alimens de bonne qualité favorisent cette curation. On doit se comporter de la même manière pour le bœuf et le chien.

Dans les moutons il existe une rhinite connue sous le nom de morve aux bêtes à laine; elle est caractérisée par un écoulement par les narines d'un liquide purulent et fétide, accompagné d'ulcérations de la muqueuse nasale; l'animal s'ébroue, le mucus s'agglutine autour des ouvertures nasales, les obstrue, et gêne considérablement la respiration.

Les causes sont les mêmes que celles qui donnent naissance à la rhinite dans les autres animaux domestiques.

Cette maladie se remarque le plus souvent en hiver, guérit spontanément et se dissipe ordinairement dans la belle saison; quelquefois elle passe à l'état chronique et dure plusieurs années sans produire de trouble dans l'économie. Cependant les moyens les plus opportuns pour en obtenir la guérison, et empêcher que la maladie ne passe à l'état chronique, consistent à soumettre les animaux à des fumigations émollientes, habilement dirigées dans les narines.

Le coryza gangreneux est une maladie particulière aux solipèdes; elle a son siége sur la membrane nasale, elle est de nature thyphoïde et devient souvent mortelle.

Elle se développe d'une manière brusque; l'animal est triste, nonchalant, il sue au moindre exercice, sa démarche n'est pas assurée, il perd l'appétit; des engorgements apparaissent au fourreau, aux cordons testiculaires qui deviennent douloureux; les paupières se tuméfient et jaunissent; la membrane nasale d'un jaune pâle ne tarde pas à se couvrir d'ecchymoses d'un rouge foncé, de forme et de grandeur différentes; ces taches ou ecchymoses deviennent mollasses, blafardes, tombent en gangrène et laissent une quantité d'ulcérations; l'animal jette par les narines un mucus jaunâtre, âcre et fétide; l'air expiré exhale une odeur insupportable; la respiration devient

difficile, les orifices des narines, les lèvres et les joues s'engorgent; les ganglions lymphatiques de l'auge se tuméfient et s'endolorissent; les membranes buccales se couvrent souvent d'ulcérations analogues à celles des cavités nasales. Les membres sont le siége d'engorgements qui s'arrêtent ordinairement près des régions olécraniennes et rotuliennes; des tumeurs de différens volumes se présentent sur diverses parties du corps; elles varient en grosseur, les unes du volume d'une noisette sont furonculeuses, les autres plus volumineuses contiennent une matière purulente, grisâtre; l'animal maigrit et meurt ordinairement au bout de huit à dix ou douze jours.

Autopsie.

Les lésions qu'on rencontre à l'ouverture du cadavre sont nombreuses, tous les organes contenus dans les cavités splanchniques présentent des traces d'altérations; ainsi les muqueuses gastro-intestinales sont rouges épaissies; les reins et le foie sont ramollis, les plèvres sont injectées, les poumons sont gorgés de sang noir, présentent quelquefois des foyers purulens, le cœur est ramolli, les muqueuses bronchite, trachéïte et laryngite sont rouges, injectées, la nasale est épaissie, jaune et ulcérée aux endroits correspondans aux éruptions; le tissu musculaire est recouvert d'une matière purulente et quelquefois sanguinolente.

Causes.

Les causes de cette terrible maladie sont les habitations malsaines, basses, humides, où les animaux se trouvent en trop grand nombre et où ils respirent un air infecte chargé de miasmes putrides produits par des matières animales et végétales en putréfaction, la mauvaise qualité des alimens, enfin la contagion. Lorsque l'on innocule le mucus qui s'écoule des cavités affectées, la maladie ne tarde pas à se prononcer.

Traitement.

On a employé tour à tour les méthodes antiphlogistiques, toniques, excitantes, les saignées à la jugulaire, les sétons comme révulsifs, les vésicatoires sur les joues et derrière les oreilles, les fumigations émollientes, les breuvages et les lavemens mucilagineux, n'ont pas amenés plus de succès que les stimulans, les toniques, tels que la poudre de gentiane, l'extrait de gentiane, l'ammoniac, etc., etc., les injections vineuses aromatiques dans les narines. Cette maladie étant presque constamment mortelle, il est plus avantageux, comme le dit M. Vatel, de la prévenir en cherchant à éloigner les causes qui paraissent concourir à son développement, que de la combattre lorsqu'elle est développée.

DE LA MORVE.

La morve est une maladie dont le début se présente presque toujours sous un type chronique, et d'une nature *sui generis*; elle est caractérisée par l'inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse les cavités nasales et les sinus, par la rougeur et l'injection de la pituitaire. Cette terrible affection, particulière au cheval, à l'âne et au mulet, est remarquable d'abord par un léger écoulement qui suinte par une ou par les deux narines et par l'engorgement des ganglions sympathiques de l'auge. S'il jette par les deux narines, les ganglions sont engorgés des deux côtés, et s'il ne jette que d'une seule, les ganglions ne sont engorgés que du côté correspondant à cette narine; bientôt la muqueuse nasale se couvre de petits boutons qui blanchissent au centre et ne tardent pas à s'ulcérer; le jettage devient plus épais, plus abondant, s'agglutine au pourtour des orifices des narines; les ganglions plus ou moins volumineux sont adhérens et douloureux par la pression. La maladie continuant à faire des progrès, les symptômes s'aggravent, la membrane nasale s'ulcère davantage, devient plus épaisse, les ulcérations attaquent quelquefois la cloison nasale qu'elles perforent; le mucus qui s'écoule des narines est jaunâtre, de mauvaise odeur, quelquefois sanguinolent; la respiration est gênée, les os du nez se boursouflent, les yeux deviennent larmoyans, chassieux (ou l'œil, si l'animal ne jette que d'un côté); le poil se hérisse, l'appétit diminue; quelque-

fois des hémorrhagies nasales surviennent, l'animal maigrit, tombe dans le marasme et meurt.

Ces symptômes se succèdent toujours avec beaucoup de lenteur; l'animal ne paraît pas malade, il boit, il mange et il travaille comme de coutume; ce n'est que quand la maladie est arrivée à son plus haut degré d'intensité et que les réactions sympathiques ont retenti dans presque tous les organes, que l'animal présente des symptômes généraux, et pour arriver à ce point il faut longtemps, six mois, un an et même davantage.

Le siège de cette maladie a été le sujet de beaucoup d'écrits et d'opinions différens; les uns l'ont placé dans le cerveau, la moëlle épinière, les humeurs et le sang corrompus; les autres dans le système lymphatique, et l'ont regardée comme identique avec le farcin qui existe quelquefois en même-temps que la morve dans les poumons, par la formation des tubercules, etc., etc. D'après les observations de beaucoup de vétérinaires et d'après les nôtres, nous voyons que Lafosse a eu raison de la regarder comme une maladie locale de la membrane nasale et des *sinus*.

L'ouverture des animaux sacrifiés ou morts de la morve, ne nous a presque jamais décélé d'autres lésions que l'ulcération, l'épaississement et la désorganisation de la muqueuse qui tapisse les cavités nasales, les cornets et les sinus, avec réplétion de ces derniers d'un pus blanchâtre et de mauvaise odeur; les lésions observées dans certains sujets sur

d'autres organes nous ont toujours paru étrangères à la maladie ou n'être que consécutives.

Causes.

Cette maladie reconnaît pour causes les alimens avariés et de mauvaise nature, les habitations basses et humides, où l'air ne circule et ne se renouvelle qu'imparfaitement, les travaux excessifs, les inflammations des voies aériennes, passées à l'état chronique; selon quelques-uns la contagion, selon d'autres elle ne peut se transmettre par cette voie; mais tant de faits militent en faveur de la contagion, qu'il est impossible de la révoquer en doute. En attendant des faits et des expériences qui nous prouveront le contraire, nous la regarderons toujours comme pouvant se transmettre d'un individu à un autre, et nous recommanderons toujours à nos élèves et aux personnes chargées du soin des animaux, de séparer exactement des autres ceux qui présentent les plus légers symptômes de morve.

Traitement.

On a vanté et préconisé une quantité de spécifiques qui jouissaient de la propriété de guérir la morve. Ces prétendus spécifiques n'eurent pas plutôt été soumis au creuset et à l'expérimentation d'hommes

instruits et sans prévention, qu'ils tombèrent du haut de leur célébrité usurpée.

Chercher à prévenir cette maladie en soustrayant les animaux aux causes susceptibles de la faire naître, doit être la première indication à remplir. Si un cas se présente dans une écurie, il faut, non comme on le fait habituellement, séparer le malade, et laisser les autres sous l'influence des causes ambiantes et propagatrices du mal ; mais éloigner les animaux sains du lieu de l'infection, les placer dans des endroits élevés bien aérés ; qu'on joigne à ces précautions une nourriture saine et un exercice modéré, et l'on parviendra souvent à borner les ravages du fléau.

Lorsque la maladie est commençante, qu'elle est à sa première période, c'est-à-dire quand l'on n'aperçoit encore qu'une légère phlogose de la membrane nasale et un léger écoulement par les narines, un régime antiphlogistique, la saignée et les bains de vapeur dirigés dans les cavités nasales, doivent être mis en usage. Si la maladie a déjà pris plus d'extension, qu'outre les symptômes précités le jettage sorte plus abondant, plus épais ; que l'on observe sur la muqueuse des ulcérations (chancres), que les ganglions lymphatiques de l'auge soient engorgés, on doit avoir recours aux saignées pratiquées de temps en temps selon l'indication, aux fumigations émollientes, quelquefois aromatiques, suivant l'état de la membrane. Il convient d'onctionner les glandes d'onguent résolutif excitant, huile de laurier, dans

laquelle on a incorporé un sixième d'iode pure (onguent mercuriel, vésicatoire, de térébenthine et de sublimé corrosif).

On a administré à l'intérieur des excitans; les préparations antimoniales et sulfureuses, longtemps continuées, nous ont souvent bien servi; on seconde ce traitement par une nourriture saine; les pansemens de la main bien faits, un exercice modéré ont quelquefois suffi pour en opérer la guérison: mais lorsque la maladie est arrivée à son apogée, quand il y a désorganisation de la membrane pituitaire et boursouflement des os du nez; quand les yeux sont larmoyans, chassieux, on doit renoncer à toute espèce de traitement, et regarder la maladie comme incurable; toute entreprise semblable tournerait toujours au détriment de la réputation du vétérinaire qui l'aurait faite.

Malgré les succès que l'on obtient quelquefois dans les deux premières périodes, surtout dans la première, la maladie est toujours rebelle et difficile à guérir et résiste bien souvent aux soins et aux traitemens les mieux combinés, et n'est interrompue aucunement dans sa marche. On a vu aussi cette maladie guérir spontanément chez des animaux abandonnés dans des pâturages.

DE LA LARYNGO-PHARYNGITE.

(*Angine esquinancie.*

On entend par laryngite l'inflammation de la mem-

brane muqueuse du larynx et du pharynx, caractérisée par la rougeur de la muqueuse nasale, un écoulement plus ou moins abondant par les naseaux ; lorsqu'on comprime les régions des parotides, l'animal témoigne de la douleur et tâche de s'y soustraire en levant brusquement la tête à chaque pression que l'on exerce ; presque toujours les ganglions sous-linguaux sont engorgés, chauds, durs et douloureux ; le tissu cellulaire environnant est infiltré ; la toux est assez forte, la respiration est plus ou moins gênée. Cet état n'existe qu'un certain temps ; alors la chaleur diminue, la tumeur se circonscrit, se ramollit dans son centre et laisse apercevoir une fluctuation. Si l'inflammation est forte et qu'elle attaque un sujet irritable, la fièvre réactionnaire apparaît, le pouls est accéléré et l'appétit diminué ; la déglutition est difficile, quelquefois impossible ; les alimens et les boissons reviennent par les narines ; quelquefois l'inflammation est tellement intense, l'engorgement si volumineux, que l'animal ne respire qu'avec la plus grande difficulté et est en danger de mourir d'asphyxie.

Cette maladie qui est connue dans tous les animaux sous le nom générique d'angine, esquinancie, est encore connue dans le cheval sous les dénominations de gourme, étranguillon.

Il se développe quelquefois dans le larynx, ou la trachée-artère, une espèce de fausse membrane qui obstrue ou tend à oblitérer ce conduit ; la respiration

devient sifflante, difficile, la difficulté augmente au fur et à mesure que la maladie fait des progrès, et au bout de deux ou trois jours l'animal est menacé ou meurt d'asphyxie.

Cette maladie, qui paraît n'être que le résultat d'une irritation de la muqueuse du larynx ou de la trachée-artère, a été désignée par quelques vétérinaires, sous le nom de croup, d'angine croupale, par analogie avec la maladie de ce nom dans l'espèce humaine. On l'a observée principalement sur le bœuf et le chien; mais nous avons été à même de l'observer sur un cheval, presque subitement, sans engorgement ni autre symptôme maladif.

Causes.

Les causes de la laryngo-pharyngite résident dans les variations atmosphériques, le froid humide, le passage du chaud au froid, les mauvaises nourritures, le foin et la paille vasés, poudreux; les poulains sont exposés à contracter cette maladie; on dit alors qu'il font leurs gourms.

Traitement.

Le traitement doit être en raison directe avec l'intensité de la maladie. Si elle est légère on soumet l'animal au régime débilitant, aux boissons tièdes blanchies avec la farine d'orge; on place le malade dans un endroit où l'air ne soit pas trop vif; on enve-

loppe la ganache d'une peau d'agneau ou d'un tissu de laine pour entretenir la chaleur de cette partie. Si l'inflammation est plus forte, que l'on aperçoive des réactions sympathiques, telle que l'inappétence, l'accélération du pouls et de la respiration, outre le traitement précité on aura recours aux saignées générales, aux boissons édulcorées avec du miel, aux électuaires adoucissans, aux bains de vapeur : si l'animal n'est pas trop gêné de la respiration, on appliquera sur l'engorgement des ganglions des cataplasmes émolliens, maturatifs pour activer le travail de la suppuration qui est la terminaison presque constante de cette maladie. Quand la fluctuation est bien établie, que le centre de l'abcès présente un point ramolli, dont la peau est amincie, on opère la ponction au moyen d'un bistouri que l'on plonge dans la tumeur; le pus s'en écoule, on déterge la plaie, on la tient propre et on la soustrait aux corps extérieurs qui pourraient entraver la marche de la cicatrisation. Si par l'effet de l'engorgement l'animal était menacé d'asphyxie, il faudrait pratiquer l'opération de la trachéotomie; si on reconnaît la formation d'une fausse membrane, il faut tâcher de la faire avorter par les émissions sanguines, les bains de vapeur et les révulsifs appliqués sur les parties latérales de l'encolure (les sinapismes, les vésicatoires). Si on n'y peut parvenir, on doit recourir à la trachéotomie, et employer des moyens propres à détruire cette production morbide. On pourrait peut-

être avec avantage introduire dans la trachée-artère, par l'ouverture que l'on se serait ménagée, une sonde flexible, mais assez solide pour vaincre la résistance que lui opposerait la fausse membrane. Nous avons obtenu un plein succès en obstruant l'ouverture pratiquée à ce canal par le rapprochement des lèvres de la plaie, au moyen de la main, en les y maintenant assez longtems pour gêner l'animal et le forcer à se défendre par les mouvemens brusques auxquels il se livrait; l'air contenu dans les poumons se trouvant chassé avec force, produisit le déchirement de la fausse membrane, la circulation de l'air se rétablit, et la guérison ne se fit point attendre.

Dans le bœuf la laryngo-pharyngite se reconnaît aux mêmes symptômes que dans le cheval; elle est occasionnée par les mêmes causes, réclame les mêmes soins et le même traitement.

Dans le porc le dégoût, la difficulté d'avaler, la toux, la sensibilité de la gorge lorsqu'on la comprime, sont les symptômes qui décèlent son existence. Le traitement est de même que pour les autres animaux domestiques.

Dans le chien la laryngo-pharyngite force l'animal à tenir la gueule ouverte sans pouvoir mordre; il aboie en hurlant, l'air expiré est brûlant, il a horreur de l'eau, ce qui a fait confondre cette maladie avec la rage, et lui a valu le nom de *rage-mue*.

Le traitement doit être, en tout antiphlogistique;

on pourrait avec avantage employer les révulsifs sur la peau, mais la médication est souvent inefficace, et l'animal meurt au bout de 5 à 8 jours, dans de fortes convulsions.

DE LA LARYNGO-PHARYNGITE CHRONIQUE.

La laryngo-pharyngite chronique est caractérisée par la respiration difficile, par la douleur qu'éprouve l'animal quand on comprime cette région, et par la toux persistante. Voilà les seuls symptômes qui marquent son existence.

Les causes sont les mêmes que dans l'aiguë, dont elle n'est le plus souvent qu'une conséquence.

Le traitement de ce mode maladif consiste dans les révulsifs sur le tube digestif, sur la peau, au moyen de vésicatoires ou de sinapismes, que l'on applique sur les régions parotidiennes, sur la gorge; on seconde la médication par un régime adoucissant, les boissons chaudes, blanchies avec la farine d'orge, et par l'usage de carottes, etc., etc. Si la respiration devient au point de mettre l'animal hors d'état de rendre des services, il faut, dans le cheval, pratiquer la trachéeotomie; on lui place un tube, et on peut encore l'utiliser pendant un temps plus ou moins long; si c'est au bœuf il vaut mieux le livrer à la boucherie.

DE LA LARYNGO-PHARYNGITE GANGRENEUSE.

(*Angine gangreneuse.*)

Le bœuf est susceptible de contracter cette maladie

qui se développe presque toujours d'une manière épizootique, et qui parcourt sa période avec une extrême rapidité. Cette laryngite ou plutôt cette laryngo-pharyngite est appréciable par l'abolition de la rumination et de la sécrétion laiteuse (dans la vache), par une grande anxiété, la difficulté d'avaler et de respirer; la membrane buccale est d'un rouge foncé; l'air expiré exhale une odeur fétide, la température de la tête est augmentée, les yeux sont larmoyans, une bave fétide s'écoule de la bouche, le pouls est petit, concentré; ces symptômes vont en augmentant quelquefois jusqu'au deuxième jour, alors l'adynamie se manifeste, la surface du corps devient froide, la bouche violacée, noirâtre, présentant sur différens points des tâches blanchâtres; l'air expiré exhale une odeur cadavéreuse, le pouls devient petit, s'efface, l'animal chancelle, tombe et meurt en très peu de temps.

Autopsie.

L'ouverture du cadavre laisse apercevoir l'intérieur de la bouche, de l'arrière-bouche et des cavités nasales, noir, la muqueuse décomposée, putréfiée et par lambeaux.

Cette décomposition se prolonge quelquefois le long de la trachée-artère, même jusqu'aux bronches. On remarque sous la peau des épanchemens sanguins qui forment des ecchymoses assez larges; les lésions que l'on observe dans les cavités splanchniques ne paraissent être que secondaires.

Causes.

Les causes de l'angine gangreneuse sont attribuées aux grandes sécheresses qui ont desséché en grande partie les mares, les étangs, les ruisseaux, à l'usage que les animaux doivent faire d'eaux vasées dans lesquelles se trouvent des matières végétales et animales en putréfaction, et à celui de mauvaises nourritures. Enfin la contagion peut être placée en première ligne.

Traitement.

Vu la rapidité avec laquelle cette maladie parcourt ses périodes (24 à 36 heures suffisent quelquefois), et le peu de succès du traitement, il vaut mieux chercher à prévenir son invasion en éloignant les causes susceptibles de la faire naître. On placera les animaux dans des conditions plus favorables, on leur donnera des boissons et des alimens de bonne nature, on éloignera et on empêchera le contact des animaux sains avec les malades. On emploiera à leur égard un traitement prophilactique, qui consiste dans un bon régime, dans l'usage des antiphlogistiques, la saignée, les dérivatifs à la peau, et l'on favorisera la transpiration cutanée par un léger exercice et les pansemens de la main.

A l'égard des animaux malades au début de la maladie, quelques vétérinaires conseillent la saignée, les bains de vapeur; mais quand les symptômes inflammatoires disparaissent, que l'adynamie survient, il faut

recourir aux médicamens dits antiputrides, tels que le quinquina, la gentiane en poudre et en décoction, le camphre, les décoctions d'absynthe, de tanaisie, dans lesquelles on fait entrer une certaine dose d'ammoniac; on doit aussi appliquer un séton au fanon que l'on anime avec la racine d'ellébore.

Dans le cochon cette maladie se développe à peu près de la même manière; l'animal devient inquiet, triste, il abandonne toute espèce de nourriture, la respiration est difficile, la déglutition impossible; l'œil est rouge, hagard, la membrane buccale est rouge, pourpre, l'air expiré de mauvaise odeur; une bave abondante s'écoule par la bouche; cet état est de très courte durée; l'adynamie survient; enfin cette affection suit la même marche dans cet animal que dans le bœuf.

Lés causes, la nature et la marche de cette maladie étant identiques à celles que l'on reconnaît dans le bœuf, il faut recourir aux mêmes mesures de précaution et au même traitement que pour ce dernier animal.

DE LA TRACHÉITE (TRACHÉOCÈLE).

L'inflammation de la membrane muqueuse de la trachée-artère existe rarement seule; elle est le plus souvent le résultat de la laryngite ou de la bronchite; il est impossible de préciser si elle est primitive ou secondaire; dans tous les cas, le traitement doit être analogue à celui de ces deux maladies, vu les causes qui sont les mêmes et l'identité de leur nature.

DE LA BRONCHITE.

La bronchite est l'inflammation de la muqueuse qui tapisse les bronches : cette maladie, que l'on nomme encore catharre pulmonaire, angine bronchique, fièvre catharrale, etc., etc., est divisée en aiguë et en chronique.

La bronchite aiguë se manifeste par la perte de l'appétit, la soif vive, la rougeur des membranes nasales, le pouls plein et accéléré, la toux sèche, fréquente, quinteuse, la respiration plus ou moins gênée, difficile. Après cette première période, la toux devient plus grosse, moins pénible, un jettage muqueux plus ou moins abondant se fait par les narines, l'animal ébroue fréquemment ; quelquefois cette maladie est compliquée de pneumonite, de pleurite, alors outre les symptômes précités on remarque ceux qui caractérisent ces affections.

Causes.

Les causes de la bronchite aiguë sont : les arrêts de transpiration, occasionnés par le passage subit du chaud au froid, l'ingestion d'un liquide froid, l'animal étant en sueur, l'inspiration d'un air froid, les courans d'air, etc., etc. ; elle peut encore se développer par l'inspiration de gaz irritans, d'air chargé de poussières irritantes, et par la présence de corps étrangers (médicamens ou autres).

Traitement.

On soumet l'animal à la diète, on le place dans un local où la température est douce; on lui administre des émolliens, l'eau d'orge édulcorée avec du miel; si l'inflammation est intense, on doit avoir recours à la saignée que l'on réitère jusqu'à ce que le pouls soit baissé, aux électuaires adoucissans, aux bains de vapeur. Si la maladie paraît vouloir se communiquer aux poumons, on emploie les révulsifs sur la poitrine au moyen de sinapismes et de vésicatoires; si elle est produite et entretenue par un corps étranger, il faut tâcher d'en obtenir l'élimination en pratiquant une ouverture à la trachée-artère.

La bronchite chronique est presque toujours le résultat de l'aiguë; elle a pour cortége, une toux persistante, une légère irrégularité dans l'acte de la respiration, un jettage par les narines d'un mucus blanchâtre plus ou moins abondant, une légère rougeur de la pituitaire, un pouls plutôt large que concentré.

Le traitement de cette affection consiste dans l'administration de substances adoucissantes, un régime doux et de facile digestion (l'orge moulue, les carottes); les sétons au poitrail, animés avec l'onguent vésicatoire; on peut aussi produire avec avantage une révulsion sur le tube digestif, au moyen de purgatifs donnés à petites doses pendant dix à douze jours, en ayant soin d'en suspendre l'usage si les évacuations devenaient trop fréquentes.

Les symptômes, les causes, la marche et la nature de cette affection étant les mêmes, on doit se comporter pour tous les animaux domestiques de la même manière que pour les solipèdes.

DE LA PNEUMONITE.

On entend par pneumonite l'inflammation du tissu pulmonaire, c'est-à-dire des différens tissus qui concourent à la formation de cet organe; elle commence souvent par les ramuscules bronchiques d'où elle se communique aux vaisseaux sanguins et au tissu cellulaire.

On divise la pneumonite en aiguë et en chronique; elle peut se terminer par résolution, induration, suppuration, grangrène et mort.

La pneumonite aiguë est caractérisée dans le cheval, l'âne et le mulet, dans le début par des frissons, une intermittence de chaud et de froid; la respiration est gênée, l'expiration est courte, pénible, la toux est plus ou moins fréquente, l'air expiré est chaud, le pouls est plein, large, l'animal reste debout, les membres antérieurs écartés pour éviter toute pression sur la poitrine.

Si la maladie n'est pas enrayée dans sa marche, les symptômes augmentent; la toux est plus fréquente, moins forte, la respiration est plus courte, plus gênée; en appliquant l'oreille sur la trachée-artère, on entend un bruit dû à la difficulté que l'air éprouve pour

pénétrer dans les poumons. Les flancs sont agités, l'animal demeure debout sans faire le moindre mouvement ; il refuse toute espèce de nourriture ; le pouls n'est plus aussi large ; un liquide jaunâtre s'écoule par les narines, l'air expiré exhale une odeur infecte. Bientôt ces symptômes changent, la respiration est courte, difficile, les flancs sont très agités, le pouls s'efface, devient imperceptible ; l'air expiré ramène un liquide de couleur lie-de-vin, d'une odeur cadavéreuse ; l'œil devient hagard, la face se crispe, les naseaux se dilatent, le corps se couvre de sueur et l'animal tombe pour ne plus se relever.

Quelquefois cette maladie est compliquée de l'inflammation des plèvres, alors outre les symptômes que nous venons de rapporter, on remarque ceux qui caractérisent la pleurite (Voyez cette maladie). Cette complication rend la maladie presque toujours mortelle.

La marche de cette maladie est en raison de l'intensité de la cause occasionnelle ; elle est toujours très rapide, mais plus encore quand elle occupe une partie assez étendue des deux poumons, alors les symptômes se succèdent et l'animal succombe au bout de six à huit jours.

Il arrive que les symptômes inflammatoires disparaissent en partie, quelques-uns seulement accusent que l'inflammation, quoiqu'étant moins intense, n'est pas tout-à-fait disparue, alors la maladie est passée à l'état chronique.

Autopsie.

Les lésions que l'on observe à l'ouverture du cadavre diffèrent suivant l'intensité, la durée et la terminaison de la maladie : lorsque l'animal est mort dans un court espace de temps par suite d'une inflammation intense des poumons, le tissu de ces organes est plus pesant, plus dense, infiltré de sérosité sanguinolente abondante (engouement), et l'intérieur d'un rouge foncé. Quand l'inflammation s'est terminée par induration, le tissu pulmonaire n'est plus crépitant ; il a l'aspect grenu, la densité et la pesanteur du foie (hépatisation ou induration rouge), quand on le coupe l'intérieur est rouge, et ne contient plus qu'une petite quantité de sérosité, quelquefois le tissu pulmonaire présente un aspect granuleux grisâtre, laissant échapper lorsqu'on l'excise un liquide purulent ; dans quelques cas, ce liquide purulent se réunit en masses, qui envahissent une plus ou moins grande partie de l'organe et forme de véritables abcès. Le tissu qui environne ces foyers sont dans un état de détritus et de ramollissement purulent (suppuration). Quand l'inflammation s'est terminée par gangrène, le tissu pulmonaire est noirâtre, présentant des points ramollis dans un état de détritus putride, laissant échapper un liquide d'un gris verdâtre, d'une odeur gangreneuse.

Les causes de cette maladie sont : les courses rapides, l'exposition des animaux à un air vif ou dans

un courant d'air, lorsque le corps est en sueur; le passage subit du chaud au froid, les boissons froides, les habitations humides, enfin tout ce qui est susceptible d'arrêter la transpiration cutanée quand elle est en pleine activité; la respiration des gaz méphitiques, les coups portés sur la poitrine, les répercussions des maladies cutanées, les métastases, etc., etc.

Traitement.

Le traitement de cette maladie doit être prompt et énergique : il consiste dans les larges saignées générales que l'on réitère à des intervalles plus ou moins rapprochés, suivant l'élévation du pouls jusqu'à ce que ce dernier soit diminué d'une manière sensible, et que la respiration ait repris à-peu-près son état naturel. On soumet l'animal à une diète sévère, on le bouchonne, on le couvre de couvertures pour ramener la transpiration cutanée; on le place dans un endroit où il puisse respirer un air pur, d'une température douce et égale; on fait usage de boissons mucilagineuses, d'électuaires adoucissans, etc., etc.

Si par ces moyens on n'obtient pas la résolution, si la période d'irritation est passée, on doit recourir aux révulsifs sur la peau, les sinapismes; les vésicatoires sur la poitrine doivent être mis en usage, la révulsion doit être en raison de l'intensité de la maladie et assez forte pour déplacer l'inflammation

qui opprime l'organe pulmonaire, de préférence il faut employer les sinapismes ; ils ont un effet prompt (deux heures suffisent), outre l'irritation qu'ils produisent à la peau ; ils permettent encore de pratiquer des saignées locales en scarifiant la tumeur qu'ils ont occasionnée, saignées toujours salutaires dans ces maladies. Après les scarifications on réapplique les sinapismes jusqu'à ce que la révulsion soit totalement opérée, toujours en continuant le régime et le traitement indiqués plus haut. Vu leur peu d'activité et la petite surface sur laquelle ils agissent, et sur un tissu aussi peu vivant que le tissu cellulaire, les sétons doivent être proscrits toutes les fois qu'on a affaire à une inflammation un peu aiguë.

Dans le bœuf, cette maladie suit la même marche, les symptômes sont les mêmes, excepté que la rumination ne s'exécute plus, la sécrétion laiteuse (dans la vache) a disparu, le muffle est sec, la respiration est gênée, plaintive, gémissante.

Les causes sont les mêmes, et le traitement ainsi que les soins à podiguer à l'animal doivent rentrer dans le cadre que nous avons tracé pour le cheval.

On doit aussi se comporter de la même manière pour tous les autres animaux domestiques.

LA PNEUMONITE CHRONIQUE.

La pneumonite chronique est caractérisée dans le cheval par une toux sèche, un léger jettage par

les narines ; la respiration est un peu difficile, les flancs sont légèrement agités ; les membranes apparentes sont injectées, le pouls est plein, l'appétit se soutient, les forces diminuent, l'animal maigrit, les extrémités s'engorgent, le marasme survient, et la mort frappe tout-à-coup sa victime.

Quand on ouvre les animaux morts de cette maladie, les poumons sont indurés, le tissu est grisâtre, criant sous l'instrument tranchant, laissant échapper un liquide puriforme. On rencontre aussi quelquefois des productions morbides dures, que l'on nomme tubercules ; quelquefois ces tubercules sont ramollis, et forment de vastes foyers purulens (vomiques), ce qui constitue alors la maladie connue sous le nom de *Phtisie tuberculeuse*.

Les causes sont les mêmes que celles de la pneumonite aiguë, dont elle est souvent une conséquence.

Le traitement consiste dans l'emploi des révulsifs sur la peau ou le tissu cellulaire, vésicatoires, sétons, etc., etc., un régime adoucissant, un exercice modéré. S'il y a présence de tubercules, la maladie devient incurable, et l'animal succombe ordinairement quand ils sont passés à l'état de ramollissement, et qu'un ou plusieurs ont fait éruption.

Dans le bœuf, la pneumonite chronique est démontrée par une toux sèche, sifflante, la diminution de la sécrétion laiteuse, dans la vache, l'appétit

se conserve, et dans le principe l'animal s'engraisse avec beaucoup de facilité; mais la maladie ayant existé plusieurs mois, il maigrit, la peau est sèche, comme collée aux os, la respiration devient difficile, plaintive; lorsqu'on comprime les régions costales, il éprouve de la douleur, et tâche de se soustraire à cette pression; l'appétit diminue, une diarrhée abondante amène le marasme, les convulsions surviennent et l'animal ne tarde pas à succomber.

L'ouverture du cadavre laisse apercevoir les mêmes lésions que dans le cheval, sauf que presque toujours on rencontre des tubercules nombreux, tant à l'état d'induration qu'à celui de ramollissement.

Les causes de cette maladie, connue sous les noms de *pommelière*, de pthisie tuberculeuse, sont les mêmes que dans le cheval, elle se transmet aussi par voie de génération ou plutôt les sujets issus de parents atteints de cette affection, sont plus aptes à la contracter. (J'ai été à même d'observer ce fait à différentes reprises dans le cours de ma pratique.)

Traitement.

Le traitement roule sur la même base que celui du cheval, et de même que, dans ce dernier animal, la maladie doit être regardée comme incurable lorsqu'il y a présence du tubercules.

DE LA PNEUMONITE GANGRENEUSE.

(*Péripneumonie gangreneuse*).

Cette maladie attaque principalement l'espèce bovine et règne presque toujours épizootiquement; elle est caractérisée d'abord par l'inappétence, la suspension de la rumination et de la sécrétion laiteuse dans la vache; le pouls est plein, accéléré, les membranes apparentes sont rouges, injectées, la bouche est chaude, pâteuse, l'air expiré est chaud; la respiration est accélérée, anhéliteuse; les flancs sont agités, la toux est fréquente, l'animal tient les coudes écartés du thorax et éprouve de la douleur quand on comprime cette région; enfin on remarque tous les symptômes d'une inflammation aiguë des poumons; mais ces symptômes ne durent pas longtemps et font bientôt place à d'autres phénomènes; le pouls devient concentré, petit, les membranes apparentes, blafardes, un jettage de sérosité roussâtre de mauvaise odeur s'opère par les narines et la bouche; l'air expiré est fétide; la respiration est difficile, à chaque expiration l'animal gémit; la toux est presque continuelle, convulsive; les flancs sont creux, agités, cordés, la colonne vertébrale est voûtée, la peau est aride, les poils sont hérissés, des tumeurs charbonneuses se développent quelquefois sur la surface du corps; les yeux sont ternes, chassieux, la bouche est remplie de bave écumeuse, il y a grincement des dents molaires les unes

contre les autres ; une diarrhée abondante survient et l'animal succombe quelquefois en très peu de temps, quelquefois en 24 heures, d'autres fois au bout du 4ᵉ ou 6ᵉ jour.

Autopsie.

Les lésions organiques que l'on rencontre à l'ouverture des cadavres, siégent principalement dans la cavité thoracique, celles des autres cavités ne sont que secondaires et de très peu d'importance. Les poumons sont noirâtres, d'une odeur insupportable, formant une masse qui ne laisse plus aucune trace de son organisation, ressemblant à de la compotte de pruneaux, nageant dans un liquide brunâtre qui remplit cette cavité ; les plèvres sont violettes, épaissies, formant de nombreuses adhérences, enfin tous ces organes sont dans un état complet de détritus et de putréfaction.

Causes.

Les causes de cette maladie sont attribuées aux saisons pluvieuses suivies de grandes chaleurs, à l'insalubrité des étables, à l'encombrement des animaux, aux mauvaises qualités des alimens, tels que la paille poudreuse, le foin moisi, l'eau stagnante, contenant des matières étrangères en putréfaction, enfin à la contagion.

Traitement.

Cette maladie étant très-meurtrière et très-contagieuse, il faut chercher à la prévenir plutôt qu'à la combattre. Quand elle est développée, on doit séparer les animaux sains des malades, les loger en petit nombre dans des habitations saines et bien aérées, ayant soin de former ces lots de manière à ne pas mettre en contact des animaux qui auraient séjourné avec des malades, avec ceux qui ne l'auraient pas fait; leur donner des nourritures de bonne nature : si les animaux sont jeunes, pléthoriques, on les soumet à un régime antiphlogistique, et on leur pratique une saignée; même quelques vétérinaires conseillent d'établir un point d'irritation au fanon, au moyen d'un séton, que l'on anime avec la racine d'ellébore, surtout à ceux qui ont cohabité avec des malades.

Lorsqu'on est appelé au moment de l'invasion de la maladie, que les symptômes inflammatoires sont bien prononcés, la saignée, les boissons mucilagineuses acidulées, les lavemens émolliens, et un point de révulsion à la peau, peuvent quelquefois amener quelqu'amendement. Mais lorsque la maladie a passé cette première période, que les symptômes d'adynamie surviennent, il faut recourir aux excitans, aux toniques les plus énergiques, tels que l'ammoniac, le camphre, la poudre et l'extrait de gentiane, les décoctions d'absynthe, de tanaisie; malgré les moyens les mieux combinés, il est rare qu'on puisse guérir un animal, sur-

tout si la maladie a déjà fait quelques progrès.

D'après le rapport de quelques vétérinaires, cette maladie attaque aussi le cheval, mais beaucoup plus rarement, et il paraît, à ce qu'ils rapportent, qu'elle parcourt ses périodes avec infiniment plus de rapidité que dans le bœuf. Dix-huit heures suffisent ordinairement pour amener la mort.

DE L'APOPLEXIE PULMONAIRE.

L'apoplexie pulmonaire est une affection qui consiste dans un abord considérable de sang dans les poumons; elle est caractérisée par les symptômes suivans: L'animal s'arrête tout à coup, la respiration devient courte, gênée, bruyante, les flancs sont agités, les membres antérieurs sont écartés, la face se crispe, les naseaux se dilatent . l'animal chancelle, tombe et meurt en très peu de temps, en rendant du sang par les narines.

Autopsie.

A l'ouverture du cadavre on trouve les poumons volumineux, pesans, gorgés d'une grande quantité de sang, ils ont l'aspect du tissu parenchimateux de la rate, les mailles qui concourent à sa formation sont dilatées, même déchirées.

Causes.

Les grandes chaleurs de l'été allument cette mala-

die, qui frappe particulièrement les sujets pléthoriques, auxquels on donne des alimens échauffans, trop nutritifs, quelquefois elle accompagne l'apoplexie cérébrale.

Traitement.

Le traitement de cette affection morbifique est presque toujours infructueux; il consiste dans les larges saignées, une abstinence complète de toute espèce d'alimens, à donner à l'animal des boissons froides acidulées, et à établir un point de révulsion à la peau, au moyen d'un large sinapisme. Vu la rapidité avec laquelle elle parcourt ses périodes, il faut que les secours soient prompts, que l'on agisse dès l'apparition des plus légers symptômes.

DE LA PNEUMORRHAGIE (OU HÉMOPTYSIE).

La pneumorrhagie consistedans un écoulement sanguin plus ou moins abondant, par les narines, provenant des poumons; ce sang est rouge, clair, écumeux, la toux est plus ou moins fréquente, la respiration est gênée, accélérée.

Les causes de cette hémorragie sont très nombreuses; elle peut dépendre d'une bronchite chronique, d'une pneumonite chronique, de la phtisie pulmonaire. On la rencontre le plus souvent chez les sujets pléthoriques dans les grandes chaleurs, à la suite d'exer-

cices violens. Le cheval et le bœuf y sont plus exposés que les autres animaux domestiques.

Traitement.

Le traitement consiste dans les saignées générales, les révulsifs à la peau, les boissons froides, acidulées, enfin tous les moyens hémostatiques connus; si l'hémorragie est due à une inflammation chronique des organes de la respiration, on doit se comporter quand l'hémorragie a cessé, de la même manière que dans ces sortes de maladies, c'est-à-dire chercher à les guérir par les moyens indiqués aux bronchites et pneumonites chroniques. (V. ces mots.)

Une grande divergence d'opinions a toujours existé et existe encore parmi ceux qui ont écrit sur la médecine vétérinaire, relativement à la nature et au siége de la pousse. Dans les ouvrages que nous avons compulsés à ce sujet, nous n'avons trouvé que celui de M. Démoussy qui présentât les données les plus satisfaisantes sur cette affection. C'est pourquoi nous avons cru utile de consigner ici en entier et textuellement cet intéressant opuscule, et de le placer à la suite des affections pulmonaires.

MÉMOIRE

SUR LA POUSSE DES CHEVAUX (1);

PAR M. DEMOUSSY.

CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ, INSPECTEUR DU HARAS ROYAL DE POMPADOUR.

La pousse est une des maladies qui affectent le plus fréquemment le cheval, et cependant cette altération particulière des organes thoraciques, sur laquelle nous possédons un assez grand nombre de dissertations, n'est pas encore parfaitement connue. Presque tous les hippiatres qui se sont occupés de cette affection morbide, lui ont assigné une foule de causes qui, exerçant constamment la même influence sur tous les chevaux qui y sont soumis, devraient produire les mêmes résultats : nous voyons cependant que cette action successive des mêmes causes ne donne pas lieu au développement de cette maladie dans tous les individus, et qu'il est nécessaire de se livrer à de nouvelles recherches pour bien assigner celle qui, invariable dans ses effets, amène

(1) Extrait des *Mémoires de la Société royale et centrale d'agriculture*, année 1824.

toujours indubitablement la lésion qui constitue la pousse.

Il semble que les praticiens ne devraient pas errer sur le siége positif d'une maladie, puisque l'autopsie cadavérique leur offre les moyens d'explorer les organes dont la lésion a produit l'affection qu'ils veulent reconnaître; cependant la même incertitude règne dans leurs écrits, et nous attendons encore un traité qui puisse fixer nos idées et nous faire connaître la nature et le véritable siége de la pousse.

Il est des maladies qui laissent de si faibles traces de leurs ravages après la mort, qu'il est bien difficile d'en suivre les vestiges dans les organes offensés; et lorsque ces maladies ont été compliquées avec d'autres affections qui laissent à leur suite des altérations très-prononcées, on n'est que trop enclin à les confondre avec ces dernières.

La pousse doit être placée dans cette catégorie. On a trouvé des brides membraneuses qui liaient les poumons aux plèvres costales ; des épanchemens d'une liqueur blanche et floconneuse dans les cavités de la poitrine ; des tubercules, des concrétions calcaires dans la substance des poumons ; des engorgemens des glandes bronchiques ; des ulcérations à la bifurcation de la trachée-artère, l'adhérence d'une humeur visqueuse et gluante à la surface interne des voies aériennes ; on en a accusé l'opilation des vaisseaux pulmonaires, l'épaississement des liqueurs ani-

males, le relâchement des vésicules bronchiques, l'épanchement du sang et de l'air dans le parenchyme pulmonaire : quelques auteurs ont attribué la pousse à l'ossification des cartilages des côtes et du larynx, à la rupture du nerf diaphragmatique, au déchirement des vésicules aériennes. Quelques hippiatres modernes ont regardé la névrose du diaphragme comme la cause positive de cette maladie; d'autres, méconnaissant l'influence directe des poumons sur le cœur, ont cru, au contraire, que c'était la dilatation anévrysmatique de cet organe central de la circulation qui donnait naissance à cette maladie.

Dans ce conflit d'opinions, il est bien difficile de fixer le véritable siége de cette affection morbide, ou, pour mieux dire, de l'altération spéciale de l'organe qui constitue l'irrégularité des mouvemens respiratoires; car il est bien important pour le vétérinaire de ne pas voir des maladies, mais des organes malades. La création de ces entités pathologiques a jeté trop de vague dans l'étude de la médecine, pour que les esprits justes et zélateurs de la vérité ne se hâtent pas d'abandonner les routes battues par leurs devanciers, et ne se rallient pas sous l'étendard de l'expérience et de l'observation.

Il y a bien peu de vérités en médecine qui n'aient été entrevues par ceux qui nous ont précédés dans la carrière. Cette réflexion s'applique parfaitement à la pousse. *Le Gentilhomme maréchal*, traduit de

l'anglais de *Barthelet*, par *Dupuy Demportes* (un volume in-12, Paris, 1756, page 76), regarde la pousse comme le produit nécessaire de l'exubérance du poumon et du cœur, sans qu'il y existe aucune autre lésion appréciable. *Gibson* partage cette opinion, et affirme également que cette maladie n'est occasionnée que par l'accroissement considérable du poumon et du cœur, qui n'offrent, dans le plus grand nombre des autopsies cadavériques, aucun autre désordre remarquable.

Je viens me réunir à ces auteurs, en modifiant cependant leur opinion, et en regardant la dilatation de l'organe pulmonaire comme primitive et celle du cœur comme secondaire et consécutive.

Il n'y a pas de vétérinaire qui n'ait été frappé, dans l'ouverture des chevaux poussifs, de l'aurétion du poumon. Lorsque l'animal a succombé sous l'influence d'une maladie étrangère à la poitrine, il y a un grand intervalle entre la surface de l'organe pulmonaire et la face interne des côtes; le tissu du poumon est affaissé, et les vaisseaux qui entrent dans sa composition n'ont acquis aucune amplitude remarquable. Dans le cheval poussif, au contraire, son parenchyme est gonflé, spongieux; les vésicules aériennes, les tuyaux bronchiques paraissent avoir perdu de leur diamètre, parce que la multitude infinie des vaisseaux artériels et veineux qui leur servent d'enveloppe ont augmenté de calibre et ont rapproché, par la pression continuelle

qu'ils ont exercée sur les canaux aériens, les parois membraneuses qui forment leurs dernières ramifications. Les diverses sections du poumon, pratiquées dans tous les sens, dans l'épaisseur du parenchyme pulmonaire, le prouvent d'une manière indubitable.

Cette observation est constante : il n'y a point de cheval poussif qui ne présente ce développement morbide du système vasculaire. Quelles que soient les autres lésions, elles accompagnent toujours cette dilatation variqueuse et anévrysmatique des vaisseaux pulmonaires, et souvent cette dilatation existe sans qu'il y ait aucune autre altération remarquable. Que conclure de ces faits, qui se vérifient à chaque autopsie cadavérique? C'est que l'anévrysme du poumon constitue réellement la pousse, tandis que les autres lésions tiennent aux irritations diverses des parties constituantes de l'organe pulmonaire; irritations qui se sont développées, soit avant la pousse, soit pendant le cours de cette affection morbide. et qui ont acquis ultérieurement d'autant plus d'intensité que leur formation a été favorisée, pendant son existence, par la phlogose générale du parenchyme.

Les brides membraneuses, qui lient le poumon à la plèvre costale; les fausses membranes, qui dépendent de l'excavation trop abondante des fluides sécrétés, et dont l'organisation n'a pu être consommée; les épanchemens d'une matière blanche, lactescente, floconneuse dans les cavités de la poitrine; l'épaississement de la membrane séreuse, son infiltration, sa désorga-

nisation lardacée, la formation des tubercules, ne sont-ils pas le résultat de la pleurésie?

L'inflammation de la membrane muqueuse, qui tapisse l'intérieur de la trachée-artère, des bronches et de leurs innombrables divisions, ne détermine-t-elle pas le catarrhe, qui amène à sa suite, lorsque l'animal a succombé, l'épaississement de cette membrane, sa couleur variée de rouge, de jaune, de noir, suivant sa marche aiguë ou chronique, l'épanchement d'un liquide gélatinoso-albumineux dans l'intérieur des tuyaux aériens, et l'adhérence de cette humeur à leurs parois, lorsque ses parties les plus fluides ont été absorbées, et que le rapprochement plus intime de ses molécules a été opéré?

Si la phlogose a son siége dans le parenchyme du poumon, et que la résolution n'ait pu être effectuée par les moyens que l'art indique dans cette occurrence, n'en résulte-t-il pas des abcès dans l'épaisseur de sa substance (que l'on connaît sous le nom de vomiques), la congestion sanguine de ses vaisseaux, leur opilation, pour me servir de l'expression de *Bourgelat*, l'induration de cet organe ou son hépatisation, la tendance de toutes les liqueurs animales à l'épaississement et à la coagulation, épaississement qui se montre d'une manière constante dans toutes les inflammations des organes renfermés dans les cavités splanchniques? Dans certains cas, la coagulation du sang est si rapide, que ce liquide ne peut plus sortir du vase où il a été reçu immédiatement après la saignée.

Enfin l'inflammation des vaisseaux lymphatiques du poumon, qui donne naissance à la phthisie, marchant sous le type chronique, ne produit-elle pas les tubercules, les concrétions calcaires, l'induration et la suppuration des glandes accumulées autour des bronches et dans l'intervalle de leur bifurcation, la dégénération jaunâtre et lardacée de la substance du poumon, son déchirement, sa perforation et sa disposition ulcéreuse?

Ne confondons donc pas les désordres que je viens d'énumérer avec les lésions que produit la pousse. L'anévrysme seul du poumon constitue cette maladie; son tissu, gonflé de sang par la dilatation successive de ses vaisseaux veineux et artériels, amène cette difficulté chronique de respirer, l'agitation irrégulière des flancs, la dilatation des naseaux, les éclats de toux qui sont plus fréquens dans l'exercice, enfin tous les signes pathognomoniques de cette affection morbide.

Si les désordres que j'ai signalés se rencontrent dans les chevaux poussifs conjointement avec la tuméfaction de la substance, l'observateur ne doit-il pas en conclure que la disposition varicoso-anévrysmatique des vaisseaux pulmonaires a favorisé le développement de la pleurésie, du catarrhe, de la pneumonie, de la phthisie, par la facile propagation de l'irritation qui a envahi la plèvre, la membrane bronchique, le parenchyme et le système lymphatique du poumon, et que cette propagation s'est faite d'une manière d'autant plus rapide, que l'état variqueux et anévrysmatique

des vaisseaux était accompagné d'une inflammation plus considérable?

Ne peut-on pas assurer encore que ces lésions, fruit de maladies antécédentes, existaient avant la pousse qui s'est développée postérieurement, et qui a été occasionnée par l'engorgement successif du poumon? Le point d'irritation, qui devient permanent dans les maladies chroniques, provoque un appel continuel des fluides, qui distendent peu-à-peu les parois des vaisseaux. Ce point d'irritation est bien plus actif dans les maladies aiguës, et détermine bien plus promptement la tuméfaction du parenchyme pulmonaire : alors la pousse est consécutive, tandis qu'elle est primitive dans le premier cas que j'ai indiqué.

La lésion constante qui existe dans les chevaux poussifs, et qui, seule, produit cette maladie, est la disposition varicoso-anévrysmatique de ses vaisseaux : l'autopsie cadavérique le démontre d'une manière évidente. Le doute ne peut subsister lorsque le seul volume des lobes pulmonaires a donné naissance à cette maladie, et que l'exploration la plus scrupuleuse ne fait apercevoir aucune autre lésion. La conviction devient entière quand les autres altérations que j'ai énumérées se trouvent constamment accompagnées de cette tuméfaction du parenchyme pulmonaire.

En comparant le poumon d'un cheval poussif avec celui d'un animal dont la poitrine a été respectée par cette maladie, on remarque facilement, comme je l'ai déjà dit, que son volume s'est accru; que le calibre de

ses vaisseaux est augmenté, et que les fragmens de l'organe que la section a séparés laissent exsuder par la pression une quantité de sang plus considérable. Le parenchyme est plus rouge, plus spongieux, moins perméable.

On remarque encore que le système veineux du poumon a plus souffert de cette dilatation que les rameaux artériels, dont les tuniques, plus épaisses, plus élastiques, n'ont pas autant cédé à l'impulsion de la colonne sanguine, qui tendait à augmenter leur diamètre.

Je me suis appesanti sur ces détails d'anatomie pathologique, parce qu'il est de la plus grande importance en médecine de fixer le siége spécial des maladies, ou, pour mieux dire, de bien apprécier l'altération des tissus qui leur donne naissance : ce n'est qu'après avoir recueilli ces notions indispensables que l'on parvient à asseoir ses indications curatives d'une manière méthodique et rationnelle.

Il me reste à combattre l'opinion de ceux qui ont placé le siége de la pousse dans le diaphragme, ou qui l'ont regardée comme le résultat nécessaire de l'anévrysme du cœur.

Des vétérinaires, après avoir ouvert la poitrine entre la huitième et la neuvième côte sternale d'un cheval poussif, ont introduit le doigt dans l'incision qu'ils avaient pratiquée, et ont cru remarquer que le diaphragme était refoulé vers le poumon lorsque l'air pénétrait dans les vésicules bronchiques par l'inspira-

tion, et que cette cloison se portait vers le bassin dans le mouvement expiratoire. Cette anomalie des fonctions qui lui sont assignées s'opérait en sens inverse de l'ordre naturel : on avait cru devoir en conclure que la pousse était une névrose du muscle diaphragmatique.

Il est des lois fixes et immuables que la nature ne transgresse jamais. Quelles que soient les aberrations auxquelles elle est condamnée, quelles que soient les perturbations qu'elle éprouve, jamais les fonctions des organes ne sont assez perverties pour qu'ils exécutent longtemps des mouvemens diamétralement opposés à ceux qui leur ont été départis. Dans l'économie animale, la composition intime des organes, leur position, leurs connexions, leurs sympathies, sont fixées de manière que leurs mouvemens, leurs sécrétions, leurs filtrations, leur balancement réciproque, peuvent bien être suspendus, dépravés, accélérés ou retardés ; mais il faudrait qu'il y eût un renversement total des lois qui régissent l'organisme, pour qu'ils pussent accomplir les actes qui ne peuvent être en analogie avec leur structure, leur position et leur influence sur les parties avec lesquelles ils correspondent. Un muscle extenseur peut-il jamais opérer la flexion du membre à l'allongement duquel il doit coopérer ? Pour que cette flexion eût lieu, il faudrait que la disposition des abouts articulaires fût complétement changée. Il en est de même du diaphragme : l'inspiration et l'expiration pourraient-elles s'effectuer, si la cloison musculaire, qui doit fa-

voriser les mouvemens respiratoires, formait un obstacle à leur accomplissement?

L'anévrysme du cœur existe dans tous les chevaux qui sont depuis longtemps affectés de la pousse. Cette dilatation de ses parois musculeuses n'a lieu que d'une manière graduelle et successive : elle n'existe pas dans les chevaux que la mort a frappés peu de temps après l'invasion de la pousse. Il est facile de s'en convaincre dans les lieux où l'on sacrifie, chaque année, un grand nombre de chevaux. On verra que l'anévrysme de l'organe central de la circulation est toujours en rapport avec la durée de l'affection pulmonaire, et que la dilatation du cœur est d'autant plus grande que la pousse a été plus prolongée. C'est surtout dans la dernière période de cette maladie que l'anévrysme fait des progrès sensibles, parce que le poumon devient, chaque jour, moins perméable au sang, qui doit le traverser pour se rendre dans les cavités gauches du cœur. On remarque aussi que le sang des chevaux poussifs devient moins rutilant, moins vermeil, moins rouge, moins léger et moins chaud, à mesure que l'affection du poumon est plus avancée : ce liquide reste plus chargé d'hydrogène et de carbone, parce que son aération devient de plus en plus imparfaite.

Dès que le poumon contracte une disposition varicoso-anévrysmatique, son parenchyme se gonfle de sang, se tuméfie ; ses vaisseaux veineux et artériels augmentent insensiblement de diamètre ; ils forment autour de chaque ramification bronchique une enveloppe

qui acquiert une densité toujours croissante, et qui s'oppose, à mesure qu'elle fait des progrès, à la libre expansion des tuyaux et des vésicules que l'air dilate à chaque mouvement d'inspiration. Le cœur redouble alors d'énergie pour vaincre l'obstacle naissant qui embarrasse la circulation pulmonaire; le pouls devient plus vif, plus fréquent, plus dur et plus précipité, comme il est facile de s'en assurer en interrogeant le tronc des carotides et le cœur lui-même.

Le développement progressif de l'état variqueux et anévrysmatique des capillaires du poumon oblige le sang à séjourner en plus grande quantité dans le ventricule et dans l'oreillette droite du cœur. La pression latérale de ce liquide, qui devient, chaque jour, plus puissante, force les parois musculeuses de ces cavités à céder peu-à-peu à sa masse et à son impulsion constamment répétée; elles se dilatent à mesure qu'elles perdent leur ressort, et forment enfin l'anévrysme consécutif de l'organe central de la circulation, anévrysme qui n'existe que dans les cavités droites de cet organe, car le diamètre des cavités gauches se rétrécit, au contraire, à mesure que la membrane interne qui les tapisse acquiert plus d'épaisseur et plus de consistance.

Il n'en est pas de même des cavités droites, dont les sacs s'amincissent à proportion que leur capacité prend de l'extension : lorsque le parenchyme du poumon a été subjugué par le sang qui inonde sa substance, le pouls change de nature; il augmente de vitesse, mais

il perd de sa force, parce que le sang n'est plus dardé avec la même énergie.

Après avoir fixé le siége de la pousse d'après l'autopsie cadavérique ; après avoir démontré que l'état variqueux et anévrysmatique des capillaires du poumon précède toujours l'anévrysme de l'organe central de la circulation, je dois indiquer les signes qui annoncent ce mode de lésion des viscères thoraciques : je signalerai ensuite les causes qui le déterminent, en les soumettant à la même marche analytique, et je terminerai ce mémoire par l'exposé des moyens hygiététiques et médicinaux qui peuvent pallier et guérir cette maladie.

Le cheval dont le poumon a de la tendance à la dilatation de ses capillaires veineux et artériels est plus essoufflé en marchant; la gêne de la respiration est plus prononcée lorsque ses mouvemens sont rapides et lorsqu'il a une montagne à gravir. Quelques éclats de toux se font entendre par intervalles; il s'ébroue, et rend de temps en temps par les naseaux une matière blanche et tamponnée, que sécrète la membrane bronchique, qui a reçu l'influence de l'irritation du parenchyme pulmonaire. Ses flancs sont plus agités dans l'exercice, ses naseaux plus dilatés; l'aile interne des narines est écartée de manière à agrandir leur ouverture, et il en résulte une sorte de froncement du bout du nez, qui paraît être dans une contraction permanente.

Le mouvement des flancs n'offre plus la même ré-

gularité; l'élévation des côtes dans l'inspiration et l'abaissement de ce cercle osseux, lorsque l'air est expulsé de la poitrine, sont coupés par un contre-temps, par une sorte de soubresaut qui détruit l'uniformité de l'action respiratoire. Dès que les côtes sont parvenues au degré d'élévation qu'elles doivent atteindre, il y a une commotion subite et précipitée de ces courbes osseuses, dont la déclinaison est ensuite retardée, et suit un rhythme analogue à celui de l'inspiration.

A mesure que l'anévrysme du poumon fait des progrès, ces symptômes augmentent d'intensité. Le contre-temps ou le soubresaut des côtes, qui forme le signe caractéristique de la pousse, devient plus prononcé; les côtes s'élèvent davantage; les espaces intercostaux s'agrandissent; les naseaux sont plus ouverts, l'aile interne des narines plus écartée, l'oppression de la poitrine plus considérable.

Malgré la gravité des symptômes, l'animal conserve son appétit. Il dépérit cependant lorsque la pousse est avancée, et sa maigreur va en croissant, jusqu'à ce que le poumon, se refusant à toute action respiratoire, en raison de son défaut de perméabilité, produit la stagnation du sang dans les cavités droites du cœur, et amène la cessation de la vie.

En général, on a l'habitude de faire courir le cheval que l'on soupçonne poussif, et de lui faire manger une ration d'avoine pour mieux apprécier l'irrégularité des mouvemens respiratoires. Cette mé-

thode est repoussée par le plus grand nombre des vétérinaires. C'est le matin, lorsque l'animal est à jeun et après un repos prolongé, que l'on juge le mieux du rhythme de la respiration, et que l'on peut le mieux observer le balancement qui existe entre l'élévation et l'abaissement des côtes ; l'œil suit l'ascension de ces courbes osseuses en fixant l'hypochondre, et voit, lorsqu'elles sont parvenues à leur degré le plus élevé, si leur déclinaison s'effectue d'une manière uniforme, ou s'il y a un léger contretemps, un faible soubresaut qui dénote l'anévrysme commençant du poumon. Un long examen est souvent nécessaire pour le constater. Dans les premiers développemens de la pousse, ce double battement des côtes est si peu prononcé, qu'il faut être très-attentif pour le reconnaître.

Dans l'état le plus parfait de la santé et de la complète intégrité de la poitrine, la respiration n'offre pas toujours la même régularité dans les mouvements alternatifs de l'élévation et de l'abaissement des côtes. Cette observation a lieu sur-tout au printemps, parce que la chaleur vivifiante du soleil, pénétrant l'économie longtemps condensée par le froid de l'hiver, accélère la circulation et la respiration. Les jeunes chevaux qui sont soumis à des courses fatigantes et qui sont nourris avec des alimens échauffans maigrissent beaucoup et ont les mouvemens des flancs vifs, précipités, et peu égaux dans leur ascension et leur abaissement. Il en est de même dans toutes les saisons

de l'année, lorsque la digestion est pénible, ou lorsque les sucs qui affluent au poumon, après un repas copieux et substantiel, surchargent cet organe et rendent la sanguification trop abondante. Tels sont les motifs qui portent les vétérinaires à examiner le cheval poussif, le matin, lorsqu'il est à jeun, et qu'il est dans le calme de tous les mouvemens organiques après le repos de la nuit.

Dans les chevaux dont les poumons sont remplis de concrétions tuberculeuses, dans ceux chez lesquels il y a induration rouge ou blanche de ces organes, atrophie, vomique, le mouvement des flancs pèche aussi par irrégularité ; mais ce défaut d'équilibre dans l'action respiratoire ne se fait pas remarquer par ce soubresaut, par ce contre-temps qui appartient exclusivement à la pousse. Dans les chevaux phthisiques, que l'on confond trop souvent avec les chevaux poussifs, l'élévation et l'abaissement des côtes n'ont pas autant d'étendue que dans l'état d'intégrité de la poitrine. Les mouvemens des flancs sont plus courts, plus fréquens ; les côtes s'élèvent moins, il y en a un plus grand nombre dont l'action ascendante et descendante est plus sensible à l'œil : il y a, par intervalles, de fortes inspirations, qui portent les côtes à un degré d'élévation plus considérable. Cette ascension plus prononcée est suivie d'une sorte d'affaissement subit de ces courbes osseuses ; mais la respiration reprend de suite son rhythme habituel.

Les auteurs qui ont écrit sur la pousse n'ont pas été plus d'accord sur les causes qui déterminent cette affection des organes thoraciques qu'ils ne l'ont été sur le véritable siége de cette maladie. Je vais tâcher de réunir ces opinions diverses en les livrant à une discussion analytique, et de reconnaître la cause qui, invariable dans ses effets, produit constamment l'anévrysme du poumon.

On accuse, comme cause de la pousse, les efforts violens, le travail excessif auquel les chevaux sont soumis, les chaleurs long-temps prolongées, une nourriture trop abondante, la funeste habitude d'exercer fortement les chevaux après la réplétion de l'estomac, des alimens trop substantiels et trop stimulans, les foins vasés, la transmission héréditaire, l'épuisement des étalons pendant la monte, l'emploi trop prolongé du fourrage que donnent les prairies artificielles, tel que la luzerne, le sain-foin, le trèfle, etc.

L'esprit sévère qui doit présider à la recherche des causes qui amènent d'une manière plus ou moins rapide les diverses altérations des organes, altérations qui engendrent les maladies loin d'en être le résultat, ne permet pas de ranger au nombre des causes de la pousse les lésions observées dans le poumon. Ainsi l'épaississement de l'humeur bronchique, le développement du cœur et du poumon, l'opilation de ses vaisseaux, le trop de consistance des humeurs animales, le relâchement des vésicules pulmonaires,

la présence des tubercules et des concrétions calcaires, la rupture du nerf diaphragmatique, le déchirement des tuyaux aériens, la faiblesse de l'organe respiratoire, l'irritabilité du système nerveux, etc., ne peuvent jamais être érigés en causes de la pousse, puisque ces diverses lésions sont elles-mêmes des effets qui ont été produits par des causes antécédentes.

Toutes les causes des maladies ne peuvent être puisées que parmi les agens qui exercent leur influence sur l'économie animale, et qui lui impriment des modifications variées suivant leur nature et leur degré d'activité. Elles doivent être partagées en deux séries; les unes existent hors de l'individu; les autres se trouvent dans l'individu même.

C'est ce vaste champ que le vétérinaire doit explorer pour découvrir les causes des affections morbides qu'il a à combattre. Il ne doit pas outre-passer ses limites, et confondant les effets avec les causes, regarder les lésions qu'il observe dans les cadavres des animaux qui ont succombé, comme le produit de la maladie qui a résisté à ses efforts; tandis que ce sont ces organes offensés qui, d'après leur mode d'irritation et leurs liaisons sympathiques, ont formé la succession des signes qui se sont développés à ses regards. Il ne doit donc pa stransformer ces lésions en causes, mais les considérer comme des effets de quelques-uns des agens modificateurs de l'économie.

Il est aussi des causes efficientes des altérations des

organes, et dont l'action est plus ou moins immédiate ou plus ou moins éloignée; il est encore des causes prédisposantes : celles-ci tiennent à un vice de conformation originelle; lorsqu'elles existent, l'organe qui en est le siége a bien plus d'aptitude à être lésé par les agens qui tendent à exercer une impression funeste sur ses parties constituantes. Dans la pousse, par exemple, une constitution pléthorique, un tempérament sanguin, une irritabilité extraordinaire, une dilatation naturelle des vaisseaux artériels et veineux du poumon, la faiblesse particulière des rameaux qui émanent des veines pulmonaires, le peu de capacité de la poitrine, dont le cerceau n'a pas assez de convexité; le défaut de longueur des côtes, qui est annoncé par le peu d'intervalle qui se trouve entre le garrot et le passage des sangles, sont autant de causes prédisposantes de cette maladie : ce sont ces vices de conformation originelle qui, légués par les pères et mères à leurs enfans, donnent lieu à l'hérédité de la pousse. Certes, le cheval qui a reçu de la jument et de l'étalon qui l'ont procréé des côtes basses, un ventre pendant, une poitrine sans profondeur, une disposition pléthorique, un poumon facile à s'engorger, a bien plus de tendance à l'anévrysme et à l'état variqueux de cet organe, que celui dont le thorax a les dimensions nécessaires pour accomplir parfaitement l'acte de la respiration, et chez lequel le poumon jouit de la plénitude de sa vitalité.

Après avoir distrait des causes de la pousse les lé-

sions organiques du poumon, examinons celles qui sont comprises parmi les agens modificateurs de l'économie, et tâchons de découvrir la cause dont l'action prolongée détermine invariablement cette maladie.

Les efforts violens, les travaux excessifs, la détestable habitude d'exercer fortement les chevaux immédiatement après la réplétion de l'estomac, ont été rangés au nombre des causes de la pousse. Ces causes existent dans tous les pays où l'on emploie des chevaux pour les différens besoins de la société, et cependant nous voyons que les chevaux espagnols, portugais, barbes, persans, arabes, ne deviennent jamais poussifs tant qu'ils restent dans leur terre natale. Ce n'est que long-temps après leur transplantation en France, et par la mutation de leur régime alimentaire, que leur poitrine s'affecte insensiblement et que la pousse se manifeste. Nous devons donc éliminer ces causes, puisque la plus légère réflexion nous fait voir qu'en Espagne, en Portugal, en Afrique et en Asie, les chevaux travaillent aussi fortement qu'en Italie, en France et en Allemagne, et que leur poitrine, qui est souvent le siége du catarrhe, de la pleurésie et de la pneumonie, est toujours à l'abri de la pousse.

Il en est de même des chaleurs brûlantes long-temps prolongées. Si la vivacité des rayons solaires; si la chaleur d'une atmosphère embrasée donnaient naissance à la pousse, ce serait dans le midi de l'Europe, et à plus forte raison en Asie et en Afrique, qu'il y

aurait une multitude infinie de chevaux poussifs ; et c'est en France et en Allemagne qu'ils fourmillent : nous devons donc encore rejeter cette cause, qui ne peut supporter le plus léger examen.

C'est donc sur le régime alimentaire que nous devons fixer notre attention, et voir quelles sont les modifications qu'il éprouve suivant le système d'agriculture et suivant l'abondance des plantes fourrageuses et céréales dans les diverses régions que j'ai citées.

Les chevaux arabes, qui supportent les plus grandes fatigues, passent des journées entières sans nourriture ; ils reçoivent, le soir, cinq à six livres d'orge et un peu de paille hachée.

Il en est de même des chevaux barbes ; ils voyagent tout le jour sans que leurs conducteurs leur fassent prendre le moindre aliment. Lorsqu'ils sont arrivés dans le lieu où ils se proposent de passer la nuit, ils fichent un pieu en terre, y attachent une jambe de devant, et donnent à chaque cheval six à sept livres d'orge sans y ajouter de paille.

En Espagne, en Portugal, les chevaux de cavalerie, comme ceux des propriétaires, ne sont nourris qu'avec les pailles d'orge et de froment, qu'on leur distribue par petite mesure. Le dépiquage des grains, qui se fait dans la Castille et dans la Manche par l'intermédiaire des mulets, qui sont attelés à des traîneaux armés en dessous de lames de fer ou de cailloux tranchans, et dans toute l'Andalousie par les jumens poulinières, que l'on fait trotter en cercle, réduit ces pailles

à une telle ténuité, qu'on les mesure comme le grain pour les faire manger.

Les habitans, comme les militaires, donnent la préférence à la paille d'orge, quoique celle de froment ne soit pas fistuleuse comme la paille de France, et que son tuyau soit rempli, dans toute sa longueur, par une substance médullaire qui est éminemment nutritive. Ils regardent la paille d'orge comme plus rafraîchissante, et ils affirment que les chevaux qui en sont nourris ont plus de nerf et surtout plus d'haleine que ceux qui sont alimentés avec la paille de froment.

Quatre à cinq fois par jour, ils ajoutent à la mesure de paille qu'ils ont versée dans la mangeoire une petite mesure d'orge, à laquelle ils donnent le nom de *quartillo*. Elle contient une livre et demie de grain, de manière que le cheval en mange à peu-près de six à huit livres par jour. La ration de paille s'élève de douze à vingt-cinq livres, suivant la taille et la corpulence des chevaux qu'ils ont à nourrir. La ration des chevaux des gardes-du-corps est fixée à douze livres de paille et à cinq quartillos d'orge ; les chevaux de dragons n'ont que quatre quartillos et douze livres de paille ; les gros chevaux de voiture mangent, par jour, une arrobe de paille (vingt-cinq livres), et de sept à huit quartillos de grain.

Les Espagnols ne manquent jamais, au printemps, de donner l'orge en vert à leurs chevaux ; cette habitude est même observée pour tous les étalons disséminés chez les propriétaires de l'Andalousie auxquels ils

appartiennent. Ils affirment que cette nourriture les dispose à la monte, les rend plus prolifiques, et les préserve des maladies inflammatoires, qui sont si communes dans ce climat brûlant.

Les jumens sont constamment au vert ; elles ne mangent du grain et de la paille qu'elles broient sous leurs pieds qu'à l'époque du dépiquage ; tout le reste de l'année, elles parcourent de vastes pâtures nommées *de hesas*, qui sont divisées en pâturages d'été et en pâturages d'hiver ; elles éprouvent une alternative continuelle de disette et d'abondance, selon la chute des pluies, qui reverdissent de suite les campagnes, ou les chaleurs brûlantes, qui les torréfient. Aussi les jumens poulinières et les poulains sont-ils tantôt dans le plus brillant embonpoint, tantôt dans un état de maigreur qui touche au marasme.

Le poumon devrait éprouver une atteinte notable de cette transition continuelle de la disette à l'abondance et de l'abondance à la disette, puisque les sucs qui y affluent pour être soumis au travail de la sanguification pèchent tantôt par excès et tantôt par pénurie ; cependant la poitrine de tous ces animaux se conserve dans toute son intégrité, et la pousse la respecte constamment.

Rodriguez, vétérinaire en chef des écuries de sa majesté catholique, m'a affirmé que la pousse avait été inconnue en Espagne jusqu'à l'époque où l'on avait établi des prairies artificielles. Aux environs d'Aranjuez, on consacra le produit de ces prairies

à la nourriture des chevaux, et on s'aperçut, quelque temps après la consommation de ces fourrages, qu'ils avaient moins de nerf et sur-tout moins d'haleine. On revint au régime ordinaire, et la pousse, qui avait déjà fait réformer plusieurs chevaux, cessa avec l'emploi de la luzerne, du trèfle et du sainfoin. Depuis cette époque, on s'est borné à donner ces plantes fourrageuses en vert aux chevaux maigres et convalescens, qui ont besoin d'une nourriture substantielle : on les mêle par degrés avec la paille et l'orge; on en augmente successivement la quantité, et quand le cheval est rétabli, on suit la marche inverse pour le ramener à la nourriture sèche, exclusivement composée de paille et d'orge.

En Andalousie, le comte *Cardenas* voulut donner à ses chevaux du foin ordinaire, qu'il fit couper dans ses riches pâturages (de hesas). Il remarqua également que ses chevaux prenaient plus d'embonpoint avec cette espèce d'aliment, mais que leur respiration était plus courte, plus fréquente, entrecoupée de quelques éclats de toux, et que les mouvemens des flancs étaient loind'avoir la même régularité. J'ai vu, en 1807, le foin que ce propriétaire leur faisait manger; il était gros et long, et ressemblait plutôt à des branchages d'arbustes qu'aux plantes alimentaires de nos prairies. Il était décidé à renoncer à l'innovation qu'il avait voulu introduire, et à retourner au régime qu'il avait abandonné.

Si la longue expérience de plusieurs peuples doit être de quelque poids dans la balance de l'observation, nous serons portés à croire que la pousse reconnaît pour cause l'emploi du foin et des fourrages secs, puisque cette lésion de la poitrine ne se développe jamais dans les chevaux dont le régime alimentaire est basé sur la paille des céréales et sur l'orge en grain.

Nous ferons la même observation en France. Dans le Rouergue, où la nature du terrain est si variée, les aspects si différens, le mouvement du sol si entrecoupé, les montagnes si escarpées, les vallées si étroites et si profondes, s'élargissant par intervalles, et formant sur les bords de l'Aveyron des prairies si verdoyantes et des langues de terre si fécondes, que ce département est, en quelque sorte, l'abrégé de la France, comme l'a dit un des membres de la Société d'agriculture, on a remarqué que les chevaux poussifs abondaient dans le *Ségala*, où la base de la nourriture est le foin, tandis qu'il n'y en avait point dans le *Causse*, où les chevaux, comme tous les autres bestiaux, ne sont alimentés, pendant tout l'hiver, qu'avec la paille de froment, qui est également réduite en parcelles sous les pieds des jumens chargées du dépiquage.

Dans le Causse ou Caussergue, les chevaux et les bestiaux, pendant la belle saison, divaguent dans les terres en friche, qui, malgré leur peu de profondeur et leur perméabilité aux eaux pluviales, se cou-

vrent spontanément d'un grand nombre de plantes du geure des luzernes et des mélilots.

Ces plantes mangées en vert, ainsi que toutes celles qui couvrent les prairies, ne produisent jamais la pousse, c'est-à-dire la dilatation variqueuse et anévrysmatique des capillaires du poumon, quelle que soit la quantité consommée par les animaux, parce que la liberté du ventre qu'elles entretiennent dans leur état de verdeur, rendant les excrétions alvines plus copieuses, s'oppose à la surcharge sanguine de l'organe pulmonaire; desséchées sur pied, elles ne déterminent point également la pousse, parce que la perte de leurs grains, qui se sèment sur le sol, la réduction successive de leurs tiges à l'état ligneux, diminuent graduellement la masse de leurs vertus nutritives et préviennent une chylification et une sanguification trop abondantes.

Les jumens qui sont consacrées à la reproduction, malgré leurs gestations répétées et la quantité de foin qui leur est donnée pendant l'hiver, ne deviennent que très-rarement poussives, quoique l'amplitude extraordinaire de l'abdomen, la dilatation excessive du tube intestinal et le développement presque annuel de l'utérus, doivent borner les limites de la poitrine et restreindre l'expansion du poumon par le refoulement du diaphragme vers la cavité thoracique.

Il en est de même des chevaux des petits propriétaires qui habitent la campagne. La nourriture de ces

animaux se réduit à l'herbe qu'ils consomment dans les pâturages, où ils sont mis depuis le 15 mai jusqu'à la fin du mois de novembre. Montés plusieurs fois par semaine, ils mangent, par intervalles, quelques bottes de foin et presque jamais d'avoine. Dès que les rigueurs de l'hiver les condamnent à rester à l'écurie, leur râtelier est toujours plein de foin. Il y en a qui en consomment quinze kilogrammes par vingt-quatre heures. Ils toussent pendant l'hiver, leur haleine diminue, leurs flancs perdent la régularité de leurs mouvemens, et ce régime vicieux les rendrait promptement poussifs si les premières herbes du printemps ne provoquaient pas des évacuations alvines très-abondantes, qui opèrent la déplétion du système sanguin et de l'appareil pulmonaire, et si la seconde pousse des herbes qu'ils pâturent pendant l'automne ne les disposait point, par l'effet des mêmes excrétions, à résister à la funeste influence du fourrage sec, qui doit former leur nourriture exclusive pendant l'hiver. A mesure qu'ils avancent en âge, le poumon perd graduellement sa vitalité, et la tendance qu'il a contractée à l'état variqueux et anévrysmatique de ses capillaires se fortifie, chaque année, de manière que cette lésion progressive change enfin le rhythme de la respiration, et développe le double battement, qui est l'indice le plus assuré de la pousse.

Les chevaux qui sont constamment au sec deviennent promptement poussifs lorsque le foin leur est indiscrètement prodigué. Il n'y a plus d'évacuations

alvines abondantes qui puissent contre-balancer l'influence nuisible qu'il exerce sur la poitrine. Le poumon, constamment surchargé par les sucs qui affluent dans son parenchyme, se dilate ; ses vaisseaux veineux et artériels augmentent de calibre, et la pousse en est la suite inévitable.

Attaché, depuis vingt-cinq ans, au haras de Pompadour, j'ai été à portée de varier le régime des chevaux confiés à mes soins, et je me suis attaché à bien observer les changemens que chaque espèce d'aliment opérait dans l'économie. J'ai toujours remarqué que la poitrine de nos étalons s'affectait en raison directe de l'abondance du foin qui leur était donné, et que la tendance à la pousse une fois établie, on pouvait facilement lui faire parcourir toutes ses phases par l'augmentation journalière de la ration de foin, comme on pouvait en diminuer successivement les progrès en substituant peu-à-peu la paille de froment au fourrage. C'est par ce régime alimentaire, composé uniquement de paille de froment, d'avoine, et, par intervalles, de farine d'orge, que nous parvenons à conserver long-temps nos étalons dont la poitrine menace de la pousse. Ils en contractent le germe pendant la durée de la monte, parce que les propriétaires à qui ils sont confiés et les palefreniers qui les soignent, jaloux de les ramener au haras en bon état, outrepassent toujours la ration de foin qui a été fixée à l'époque de leur départ.

Les chevaux grands mangeurs sont plus exposés à la

pousse que ceux dont l'appétit est moins prononcé : ce que je viens de dire suffit pour en donner la solution. Il en est de même des chevaux des villes. Leur poitrine se détériore bien plus facilement que celle des chevaux qui vivent à la campagne, parce que leur régime est sujet à plus d'écarts, et que leur nourriture, basée sur le foin, est plus rarement entrecoupée d'herbe verte et de racines tuberculeuses, comme la pomme de terre, que les petits propriétaires du canton que j'habite commencent à faire manger aux bestiaux qu'ils veulent engraisser et à leurs chevaux, sans l'avoir préparée par la cuisson : il y a économie de combustible, et tout annonce qu'elle est aussi nourrissante que si elle était cuite. Cette amélioration se soutiendra, parce que l'intérêt des propriétaires se trouve lié à cette innovation.

D'après les expériences comparatives que j'ai tentées, le foin nuit moins à la poitrine par ses qualités stimulantes que par ses vertus nutritives : celui qui abonde en plantes aromatiques et qui est récolté sur les sols élevés qui ne reçoivent d'autre eau que celle qui est versée par les pluies et les orages, altère moins le flanc que le fourrage récolté dans les terrains frais, profonds, substantiels et composés de plantes qui contiennent beaucoup de parties extractives, muqueuses, sucrées et huileuses. C'est par cette raison que le produit des prairies artificielles porte une atteinte bien plus notable au poumon que le foin des prés naturels. La luzerne, le sainfoin, le trèfle, le fromental, réduits

en fourrage, hâtent bien plus rapidement les progrès de la pousse que la foule des plantes de toute nature qui entrent dans la composition du foin des prés naturels; il suffit, pour s'en convaincre, de nourrir des chevaux grands mangeurs d'une manière comparative avec l'un et l'autre fourrage, et l'on verra bientôt le flanc des chevaux nourris avec ces plantes éminemment nutritives, données à quantité égale, battre plus rapidement que celui des chevaux alimentés par le foin ordinaire.

Le foin des prairies marécageuses, en général dédaigné par les animaux, met plus de temps à agir sur la poitrine, parce que les plantes qui la composent sont peu nutritives et peu appétissantes, et que les chevaux en laissent toujours une grande quantité dans le râtelier. En général, le foin de cette nature exerce une action plus prompte et plus puissante sur la peau que sur le poumon. Les animaux qui sont forcés de s'en nourrir éprouvent, tous, des dépilations étendues et des affections cutanées de nature psorique et herpétique, qui ne cèdent qu'aux évacuations alvines, que provoquent les premières pousses des herbes au printemps. Ces purgations répétées arrêtent les démangeaisons, ouvrent les couloirs de la peau, assouplissent son tissu et détruisent le mode d'irritation qui avait donné naissance à ces affections cutanées.

S'il y a un axiôme en médecine qui puisse s'appliquer à la pousse, c'est, sans contredit, celui qui porte que *sublatâ causâ, tollitur effectus*. Nous avons vu

que les chevaux arabes, barbes, portugais, espagnols, qui sont constamment alimentés avec la paille de froment ou d'orge et avec le grain de cette dernière céréale, se trouvent à l'abri de la pousse. L'expérience nous prouve, à chaque instant, que les chevaux dont le flanc s'altère éprouvent un soulagement marqué lorsque le foin qui leur est donné est remplacé graduellement par la paille de froment, tandis que les symptômes de l'oppression de la poitrine s'aggravent si le fourrage sec leur est prodigué, et que les progrès de l'anévrysme du poumon sont encore plus rapides lorsque les plantes qui entrent dans sa composition sont éminemment nutritives.

Nous observons encore que les chevaux poussifs, mis au vert, après les évacuations copieuses que les herbes nouvelles ont provoquées, ont la respiration plus libre, l'haleine plus étendue, les mouvemens des flancs plus réguliers et offrant à peine, dans ceux dont la maladie est commençante, le contre-temps qui caractérise la pousse. Nous devons donc inférer de toutes ces observations que les véritables moyens préservatifs à employer pour prévenir la tendance à la dilatation varicoso-anévrysmatique des capillaires du poumon, dilatation qui s'étend successivement à tous les rameaux de l'arbre circulatoire de l'appareil pulmonaire, doivent être puisés dans le régime alimentaire auquel sont soumis les animaux.

Ces observations sont encore fortifiées par l'exemple des Anglais, qui amalgament la nourriture verte et

la nourriture sèche. Ils donnent, l'été, comme l'a dit M. *Huzard* fils, une ration de fourrage vert, et l'hiver, une ration de navets : aussi trouve-t-on rarement, en Angleterre, chez les fermiers des chevaux poussifs.

Nous ne pouvons, en France, nourrir constamment nos chevaux à l'instar des Espagnols, nos pailles ne sont pas assez abondantes et assez nutritives. Plusieurs de nos départemens ne récoltent que du seigle, dont les tiges sont trop dures, trop sèches, trop peu nourrissantes pour alimenter nos chevaux. Il faut, en outre, faire consommer la masse de fourrages secs que nous fournissent nos prairies, bien plus nombreuses, bien plus étendues que celles de la Péninsule. Nous devons donc imiter l'exemple des Anglais, et marier, toute l'année, les alimens verts et les alimens secs, pour entretenir toujours la liberté du ventre et prémunir nos chevaux contre l'invasion de la pousse.

Il est bien facile aux propriétaires de se procurer de l'herbe fraîche depuis la fin de mai jusqu'au mois d'octobre, en établissant des coupes successives, qui fournissent de l'herbe nouvelle à mesure que les premières sont consommées. On peut suppléer, pendant l'hiver, à la disette du fourrage vert par les racines tuberculeuses et pivotantes. Les navets, les carottes, les pommes de terre, les betteraves, fourniront un supplément de nourriture qui corrigera les effets nuisibles du fourrage sec. Si les chevaux soumis à un travail continuel et fatigant ne peuvent être alimen-

tés de cette manière, on réduit la ration quotidienne du foin à deux ou trois kilogrammes, suivant la corpulence de l'animal, et on augmente dans la même proportion la ration d'avoine, de farine d'orge et celle de paille de froment. Telle est la méthode que nous suivons au haras de Pompadour, où nos étalons sont constamment au sec.

L'avoine a un principe stimulant qui agit spécialement sur le canal alimentaire, il l'irrite, il agace ses membranes et provoque son inflammation lorsque ce grain est donné en très-grande quantité. On prévient cette stimulation trop active de l'estomac et de l'intestin en donnant, par intervalles, quelques repas de son mouillé, et encore mieux de farine d'orge humectée d'eau. Cette précaution est sur-tout nécessaire en été, où les chaleurs brûlantes disposent l'économie à l'exaltation inflammatoire.

Nous avons renoncé, au haras, à faire consommer la paille d'avoine par nos chevaux : ils la mangent avec plaisir, ils la recherchent même avec avidité; mais nous avons été obligés d'en cesser l'emploi, parce qu'elle exerce une influence puissante sur les organes urinaires. Elle les irrite tellement, qu'elle provoque des néphrites et des cystites, des rétentions d'urine qui ne peuvent céder qu'aux saignées et à tous les moyens antiphlogistiques que l'art indique en pareil cas. Ce n'est qu'après avoir répété sept à huit fois ces essais que nous avons été contraints de la proscrire comme aliment; et pour la faire consommer en litière,

nous avons fait faire des béguins en cuir, que l'on plaçait à la tête de chaque cheval aussitôt qu'il avait mangé sa ration, parce qu'il dévorait sa litière toute la nuit, et qu'il ne tardait pas à éprouver les funestes effets que j'ai signalés.

La pousse ne peut être curable que dans son premier degré, c'est-à-dire lorsque la dilatation varicoso-anévrysmatique des vaisseaux veineux et artériels du poumon est bornée à ses capillaires ; elle cesse de l'être à mesure que cette distension progressive se propage à ses rameaux plus considérables, et s'étend jusqu'aux trones qui émanent du cœur ou qui se rendent à cet organe central de la circulation. L'anévryame de cet organe musculeux oppose encore plus d'obstacles à la guérison : il en est de même lorsqu'il existe des lésions antécédentes ou consécutives, qui diminuent l'étendue de la surface respiratoire, et qui ont été produites par l'inflammation de la membrane bronchique, de la plèvre, du parenchyme pulmonaire ou des vaisseaux blancs du poumon.

Quels moyens l'art peut-il posséder pour restituer à un organe hépatisé, tuberculeux, ulcéré, baigné d'une sérosité floconneuse, réduit en putrilage, rempli d'une matière adhérente et concrète ; dont les glandes placées entre la subdivision des bronches sont épaissies, squirrheuses, suppurées, et totalement désorganisées ; dont la plèvre est injectée, compacte, infiltrée, lardacée, les principes de vie qui lui ont été enlevés d'une manière progressive par le catarrhe, la

pleurésie, la pneumonie, la phthisie pulmonaire, qui se sont développés avant la pousse ou qui ont envahi le poumon sous l'influence de cette maladie? Dans cette occurrence, le vétérinaire ne peut que prescrire un régime qui retarde le dernier instant.

Il est plus heureux lorsque l'anévrysme commençant du poumon existe seul, et que le léger soubresaut des flancs indique que cette lésion a fait peu de progrès. Il ne peut cependant se flatter d'une prompte guérison : ce n'est que par des soins bien calculés et par des moyens hygiététiques bien dirigés qu'il parvient à restreindre le calibre augmenté des capillaires du poumon. Il atteint le but qu'il se propose en opérant la déplétion des vaisseaux par de petites saignées répétées, et en entretenant la liberté du ventre par un régime humectant et peu substantiel.

Le cheval poussif au premier degré doit être mis au vert si la saison le permet; quatre ou cinq jours après, on lui pratique une saignée de deux à quatre livres, suivant sa taille, son volume, son tempérament sanguin et pléthorique, et on attend que les évacuations alvines, provoquées par les herbes nouvelles, soient devenues plus copieuses et plus liquides. On ne trouble point leur cours tant qu'elles sont abondantes; mais aussitôt qu'elles ont repris de la consistance et qu'elles sont devenues assez rares pour se rapprocher du type ordinaire de la santé, on ouvre une seconde fois la jugulaire, et on tire à-peu-près la même quantité de sang. Huit jours après, on répète la sai-

gnée en bornant toujours l'évacuation sanguine à la même quantité; et ce laps de temps écoulé, on peut encore se permettre une quatrième effusion de sang qui n'outrepasse pas la mesure qui a été fixée.

Il faut remettre graduellement le cheval à la nourriture sèche, et conduire son régime de manière qu'il soit peu nutritif. Le foin ne doit être donné qu'avec la plus grande réserve; on en porte peu-à-peu la ration de deux à cinq livres, et on supplée à sa quantité par la paille de froment, qui, autant que possible, doit être fine, peu ligneuse et nullement altérée. On accorde au cheval trois livres de farine d'orge, qui sont divisées en trois repas, et que l'on délaie dans un tiers de seau d'eau. A mesure que le mouvement des flancs devient plus régulier, que le contre-temps s'efface, et que la poitrine récupère la plénitude de ses facultés, on ajoute une petite ration d'avoine au régime déjà fixé, et on en augmente graduellement la quantité en supprimant peu-à-peu la farine d'orge, suivant le travail auquel l'animal est destiné.

Si le cheval travaille beaucoup, et que sa poitrine n'offre plus de signes d'oppression, on augmente la quantité de foin qui lui est accordée chaque jour, en portant insensiblement sa ration à dix livres, que l'on divise en deux repas; le reste de la journée, il est alimenté avec la paille de froment, dont la quantité varie suivant la corpulence du cheval, depuis dix jusqu'à quinze livres. La ration d'avoine doit être également proportionnée à son volume et au service plus ou

moins fatigant dont il est chargé. Il ne faut pas oublier de donner, au moins deux fois par semaine, un repas de son mouillé, et encore mieux de farine d'orge.

Lorsque le propriétaire ne peut se procurer de paille de froment, ce qui n'arrive que trop fréquemment, il y supplée par le mélange du vert et du fourrage sec pendant la belle saison, et il accorde, pendant l'hiver, une certaine quantité de racines tuberculeuses ou pivotantes, pour corriger l'influence nuisible que le foin exerce sur l'organe pulmonaire.

Quand le cheval poussif au premier degré, et qui offre par conséquent l'espoir de guérison, ne peut pas être mis au vert, le vétérinaire doit alors apprécier la quantité de foin qui lui est accordée chaque jour, pour en diminuer la ration, et pour la réduire successivement à cinq ou six livres : il la fait remplacer par la paille de froment, comme il substitue peu-à-peu la farine d'orge à l'avoine. Quelques jours après, il pratique une première saignée de deux à quatre livres, et il cherche à rendre les évacuations alvines plus copieuses, en faisant manger au cheval du son cuit avec du miel, qu'il donne à la dose d'une livre par jour, et mêlé avec le double de son. Il fait donner cette *masche* à jeun; il suit la marche que j'ai indiquée pour le cheval qui peut être mis au vert, en opérant les émissions sanguines à intervalles plus ou moins rapprochés, suivant la plénitude de l'artère et la force du pouls qu'il doit souvent interroger, et suivant le plus ou moins de régularité des mouvemens respiratoires.

Quand il a atteint le but qu'il s'est proposé, il supprime les évacuations sanguines, il renonce à l'emploi du son cuit avec le miel, et il ramène graduellement le cheval au régime qu'il doit suivre pour suffire au travail qui lui est imposé, et pour que sa poitrine n'éprouve pas une seconde turgescence de ses capillaires sanguins.

Les vétérinaires ennemis de la polypharmacie, qui rejettent toutes ces formules monstrueuses et indigestes où s'allient des médicamens dont les vertus opposées se détruisent mutuellement, et qui repoussent toutes les subtilités scolastiques qui graduent à l'infini les nuances des maladies, ne seront pas surpris que j'aie réduit la pousse à sa véritable étiologie, et que j'aie autant simplifié son traitement. L'indication n'était-elle pas de désemplir les vaisseaux du poumon et de favoriser la liberté du ventre, pour diminuer l'abondance des sucs, qui constitue l'état pléthorique? Les saignées répétées, et le régime qui peut être varié suivant les localités produisent des effets bien plus heureux que cette foule de remèdes contradictoires prescrits, jusqu'à ce jour, pour combattre cette lésion de l'organe pulmonaire.

Lorsque l'anévrysme du poumon a fait des progrès considérables, et que la pousse est parvenue à un tel degré, qu'il n'y a plus de probabilité de guérison, le traitement que j'ai prescrit est infructueux: il faut se borner au régime basé sur la paille de froment, la farine d'orge, le son, l'avoine, et peu ou point de four-

rage sec, ou sur l'amalgame de la nourriture verte et de la nourriture sèche, pour conserver le cheval le plus long-temps possible.

Quoique la pousse ne soit plus curable, le vétérinaire doit cependant recourir à la saignée lorsque, par un travail forcé, une écurie trop chaude, une atmosphère brûlante et trop chargée d'électricité, la respiration devient si pénible, que la suffocation est à redouter. La saignée n'est alors que palliative; mais elle est indispensable pour arrêter l'engorgement du poumon.

Il en est de la pousse comme des autres maladies qui tiennent à une lésion organique congénitale ou acquise: les vices de conformation naturelle et les lésions accidentelles des organes peuvent être légués par les étalons et les jumens à quelques-uns de leurs descendans: ils ont alors bien plus de tendance à contracter la maladie lorsqu'ils se trouvent dans des circonstances propres à aggraver la lésion originelle dont ils sont entachés, et à développer les symptômes que font naître les progrès successifs de cette altération organique, que ceux dont les organes sont sains et intacts.

Le cheval poussif, dont le poumon est variqueux et anévrysmatique, ne peut-il pas transmettre à ses enfans ce calibre augmenté du système vasculaire de cet organe, le tempérament sanguin dont il est doué, le défaut de profondeur et de largeur du thorax par l'effet de la brièveté et du défaut de convexité des côtes, etc. ? Les poulains qui ont reçu ce triste héri-

tage n'ont-ils pas une tendance plus directe à la pousse, que ceux dont la poitrine bien conformée et les poumons robustes sont plus longtemps en état de résister à l'action des causes qui produisent la dilatation de leurs capillaires veineux et artériels?

Il faut éloigner des haras les étalons et les jumens poulinières qui sont atteints de la pousse, parce que le but de leur institution est de créer des chevaux robustes, et qu'il y a assez d'accidens qui viennent arrêter leur évolution, sans les causes prédisposantes que j'ai signalées.

On croit généralement, en Limousin, que les étalons poussifs donnent plus de poulains fluxionnaires que ceux dont la poitrine est intacte : cette opinion a besoin, pour être admise, d'être confirmée par beaucoup d'autres faits. Depuis vingt-cinq ans, j'ai vu que la fluxion périodique frappait indistinctement les chevaux issus de nos étalons, et qu'il y avait des années où cette maladie était très-rare, tandis que, dans d'autres années, où la constitution atmosphérique présentait des variations très-remarquables, comme celle de 1822, où les chaleurs brûlantes ont été de si longue durée, la fluxion périodique avait exercé bien plus de ravages.

Quoique la pousse, en s'appuyant sur les principes qui président au classement des maladies redhibitoires, ne doive pas être rangée dans cette catégorie, puisque ses symptômes sont assez apparens pour être saisis par l'œil de l'observateur, je crois cependant qu'elle ne doit pas en être distraite, parce

qu'il vaut mieux fausser un principe que de laisser commettre de longues et de nombreuses injustices. Le vendeur, qui connaît depuis longtemps son cheval, et qui a un intérêt direct à dissimuler ses défauts, a trop d'avantage sur l'acheteur, pour que la loi, qui est rendue dans l'intérêt général de la société, ne fasse pas pencher la balance en faveur de ce dernier. Il est obligé, dans un examen rapide, de remarquer tous les défauts du cheval qu'il veut acheter, pour ne pas être trompé dans son attente ; tandis que celui qui l'expose en vente emploie toutes les ressources de son esprit, toutes les ruses du métier pour distraire l'attention de l'acheteur, et diriger ses regards sur les parties saines et intactes, afin qu'il ne les fixe pas sur celles qui sont mal conformées ou altérées. En outre, il est certain que la mise au vert diminue tellement le soubresaut qui coupe les mouvemens d'inspiration et d'expiration dans le cheval poussif, que ce contre-temps est très-difficilement apercevable, et que cette irrégularité de la respiration reparaît quelques jours après que l'animal est remis à l'usage du foin.

Il est certain encore que l'huile douce, combinée avec le miel ou le sucre et unie à une petite quantité de soufre sublimé, donnée à la dose d'une demi-bouteille, apaise l'agitation des flancs pendant quelques heures, et diminue beaucoup le double battement qui constitue la pousse, lorsque cette maladie n'a pas fait trop de progrès.

Il faut donc prémunir l'acheteur contre tous les moyens qui peuvent l'induire en erreur, et conserver la pousse parmi les maladies qui donnent lieu à la rescision de la vente, en fixant le délai qui doit être accordé pour que le vendeur ne soit pas dupe également de la mauvaise foi de l'acheteur. Je crois que le terme de neuf jours, qui a été fixé pour que l'action redhibitoire puisse être intentée, est un délai suffisant pour la pousse, et qu'il ne doit pas outrepasser ce laps de temps.

En me livrant à tous ces développemens sur la pousse, je ne sais si je porterai dans l'esprit de mes lecteurs la conviction dont je suis imbu; je me flatte, au moins, de mériter, par mon zèle à concourir aux progrès de la médecine vétérinaire, l'approbation si flatteuse de la Société savante dont j'ai l'honneur d'être un des associés correspondans.

DE L'OTITE (OU CATARRHE AURICULAIRE).

L'inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse l'oreille, est connue sous les noms d'otite ou de catarrhe auriculaire; elle est caractérisée par la rougeur, la chaleur, la douleur et la tuméfaction de cette membrane, l'animal éprouve un prurit qui le force à frotter ces parties sur les corps environnans ou d'y porter les membres. Il est plus ou moins sourd, il s'écoule du conduit auditif une humeur purulente jaunâtre plus ou moins abondante.

Causes.

Elle reconnait pour causes le froid subit, l'introduction dans les oreilles de substances irritantes, les bains qu'on fait quelquefois prendre aux animaux quand ils sont en sueur.

Traitement.

Cette maladie, qui passe souvent à l'état chronique, attaque principalement les chiens; elle réclame dans le principe, quand elle est aiguë, les fomentations et les injections émollientes; on préserve la partie enflammée du contact de l'air, au moyen d'un béguin qui maintient des plumasseaux imbibés de décoctions émollientes. Si l'inflammation ne se calme pas par ces moyens, on y joindra les révulsifs, tant sur le tissu cellulaire sous-cutané (séton), que sur le tube digestif (purgatifs); si l'inflammation est dissipée en partie, que l'écoulement seul persiste, c'est-à-dire que la maladie soit passée à l'état chronique, on emploie les injections astringentes et on imbibe de cette substance les plumasseaux maintenus par le béguin.

DE LA CONJONCTIVITE.

Cette maladie que l'on nomme encore ophthalmie externe, est assez fréquente dans les animaux domestiques; elle s'annonce par l'injection des vaisseaux san-

guins, de la conjonctive, la rougeur, la chaleur, la tuméfaction et la douleur; les larmes sont abondantes et coulent sur le chanfrein, les yeux sont chassieux, les cils agglutinés. Si l'inflammation est intense, le globe de l'œil est en partie recouvert par l'engorgement; il y a cécité. L'œil se trouble, l'animal est triste, souffrant, le pouls est accéléré, il se développe quelquefois sur la cornée lucide des tâches blanchâtres qui en produisent l'opacité, quelquefois aussi on y observe de petites ulcérations. Si l'inflammation passe à l'état chronique les symptômes inflammatoires diminuent d'intensité, la rougeur, la tuméfaction, le larmoiement et la chassie sont les seules traces qui accusent son existence.

Causes.

Les causes sont le froid humide, les brouillards, le vent frais, les coups, la présence de corps étrangers, etc., etc.; elle est aussi souvent consécutive et due à la gastrite, à la gastro-entérite, à la gastro-bronchite des jeunes chiens; on l'observe encore dans la clavelée et à la suite de l'ophthalmie périodique.

Traitement.

Eloigner la cause, si elle est apparente, est la première indication à remplir; si l'inflammation est récente, légère, quelqu'ablutions d'eau froide suffisent ordinairement pour en obtenir la guérison. Si l'inflammation est plus

intense, plus ancienne, on doit recourir aux fomentations émollientes, au bandage matelassé avec lequel on recouvre et abrite le globe de l'œil que l'on a soin de tenir constamment humecté avec les fomentations précitées. Si la phlegmasie est très intense, que l'on aperçoive des réactions sympathiques, on met l'animal à la diète, on lui fait une saignée et on la réitère s'il y a indication. Si la phlogose est passée à l'état chronique, on emploiera des collyres excitans, astringens ; l'acétate de plomb ou le sulfate de zinc dissous dans une certaine quantité d'eau de plantain distillée, remplissent assez bien l'indication ; outre ces topiques, les sétons à l'encolure et les purgatifs donnés à petites doses et continuées pendant un certain temps, sont de puissans auxiliaires à la guérison.

Quand la conjonctivite est symptomatique, il importe de combattre l'inflammation première, toujours en ne rien négligeant au traitement local.

DE L'URÉTRITE.

On entend par urétrite l'inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse le canal de l'urètre ; elle est caractérisée par la rougeur, le gonflement et la douleur de l'extrémité du méat urinaire, par un léger écoulement limpide d'abord, qui acquiert bientôt plus de consistance, devient blanchâtre ou jaunâtre et s'attache aux parties environnantes, les irrite et en produit quelquefois l'inflammation.

Cette maladie, que l'on nomme encore catharre urétral, peut attaquer tous les animaux domestiques; les chevaux, les taureaux et les chiens en sont principalement le plus souvent affectés.

Causes.

Les causes de cette inflammation sont l'excès du coït, les efforts que font les animaux pour approcher les femelles qui refusent, la présence de calculs, enfin tout ce qui peut agir en irritant cette partie. On a prétendu qu'elle pouvait se transmettre par la copulation.

Traitement.

Après avoir recherché la cause de cette phlegmasie, on doit mettre en usage, dans le principe, la méthode antiphlogistique, la diète, les boissons mucilagineuses, des alimens non échauffans, des lotions et bains émolliens, et surtout il faut s'abstenir de faire saillir les animaux qui en sont affectés. Si la maladie persiste, qu'elle passe à l'état chronique, on emploie les bains et les injections restrinctifs (l'acétate de plomb dissous dans l'eau, le sulfate de zinc, etc.), sont les moyens qui conviennent pour arriver à une guérison complète. Si l'inflammation est entretenue par la présence d'un calcul, il faut l'extraire. Quelques vétérinaires conseillent d'employer à l'intérieur les préparations mercurielles.

DE LA CYSTITE.

La cystite est l'inflammation de la membrane muqueuse vésicale ; elle s'annonce par une agitation continuelle de l'animal ; il trépigne des membres postérieurs, il gratte le sol avec les membres antérieurs ; il se couche et se relève alternativement, le pouls est accéléré, les flancs sont plus ou moins agités, la queue est dans une agitation continuelle, il se campe souvent, c'est-à-dire qu'il rapproche le pubis du centre de gravité comme s'il voulait uriner, il fait des efforts expulsifs qui amènent un peu d'urine presque toujours rougeâtre, trouble, quelquefois sanguinolente ; cette évacuation, toujours pénible, s'obtient par jets et fait souffrir considérablement l'animal. La vulve, dans les femelles, est très enflammée ; le pénis, dans les mâles, est presque toujours en érection. Enfin, si on introduit la main dans le rectum, on sent une très grande chaleur. On s'assure aussi par là de l'état de la vessie qui est quelquefois distendue par l'accumulation de l'urine dans sa cavité, ce qui est dû à l'inflammation de son col ou à la présence d'un calcul qui obstrue le canal de l'urètre et empêche l'urine de s'écouler, malgré les efforts que fait l'animal.

Cette maladie, assez fréquente dans les animaux domestiques, reconnaît pour causes, le séjour de l'urine dans la vessie, les boissons excitantes, les diurétiques administrés à grandes doses, les cantharides, enfin tous les médicamens dits aphrodisiaques, la présence de

calculs et de l'accumulation de l'humeur sébacée dans la cavité naviculaire du pénis.

On l'observe fréquemment à l'entrée de l'hiver, lorsque les chevaux ne sortent plus de l'écurie que rarement, qu'on change leur nourriture; cette assertion est tellement vraie, que les cultivateurs appellent cette maladie mal de ventre d'hiver.

La marche de la cystite est quelquefois lente, elle peut durer cinq à six jours, même davantage; la terminaison la plus efficace est la résolution, mais on n'est pas toujours assez heureux pour l'obtenir; elle peut aussi se terminer par la gangrène, la paralysie et quelquefois par la rupture des parois de la vessie.

Traitement.

Si l'inflammation est légère, que l'animal n'éprouve de la douleur que lorsqu'il urine ou qu'il a envie d'uriner, il suffit d'une légère saignée, de la diète et de quelques boissons mucilagineuses pour obtenir une guérison radicale au bout de quelques heures. Si l'inflammation est plus forte, que l'animal se livre à des mouvemens anormaux, que le pouls soit accéléré, que les urines deviennent rares et leur expulsion douloureuse, il faut avoir recours aux larges saignées, aux lavemens émolliens, aux boissons adoucissantes, diurétiques données en grands lavages; la décoction d'avoine, de chiendent, de linuise dans laquelle on fait entrer

une demi-once de sel de nitre par seau, remplit très bien l'indication. On emploie les sachets de son chaud mouillé sur les reins; s'il y a réplétion de la vessie, on tâche de l'évacuer au moyen de la sonde dans la jument, et dans le cheval par une douce pression que l'on exerce sur les parois de cet organe, en introduisant la main par l'anus; si par cette manipulation on ne parvient pas à vuider la vessie, que les jours de l'animal soient en danger, on pratique la ponction du canal de l'urètre à l'endroit où il fait son contour sur l'ischion, et on introduit une sonde en gomme élastique dans la vessie. Si l'on rencontre des calculs, il faut les extraire. Si l'évacuation est empêchée par l'accumulation de l'humeur sébacée qui a lieu dans la fossette naviculaire du pénis, il suffit d'enlever cette humeur au moyen d'eau tiède et de savon, pour obtenir la guérison.

Si l'inflammation se termine par la paralysie de la vessie, on peut employer les aphrodisiaques, les lavemens excitans; s'il y a rupture ou gangrène, la mort ne se fait pas attendre.

Dans le bœuf, cette maladie se présente à peu-près sous les mêmes nuances symptomatiques que dans le cheval; l'animal est inquiet, agité, il trépigne des membres postérieurs, il agite continuellement la queue, il courbe la colonne vertébrale, en rapprochant le bassin vers le centre de gravité comme pour uriner; il fait des efforts expulsifs qui amènent quelques jets d'urine rougeâtre, filante, d'une odeur assez forte; le pouls est plein, accéléré.

Causes.

Les causes de la cystite dans l'espèce bovine, sont les mêmes que dans le cheval, à l'exception que les bêtes à cornes sont exposées à avoir la vessie irritée par l'usage que font ces animaux de certaines plantes âcres, irritantes, telles que les renoncules, les colchiques, les euphorbes, les jeunes pousses de chêne etc., etc. Quand l'usage de ces substances se prolonge, l'irritation devient très forte, il y a épanchement de sang sur la surface de la muqueuse vésicale, ce sang est expulsé avec les urines, et constitue la maladie connue sous le nom d'hémathurie (pissement de sang).

Traitement.

Le traitement est le même que dans le cheval ; s'il y a hémathurie, on évitera de faire paître les animaux dans les endroits où croissent ces plantes. La cause éloignée, la maladie cède facilement aux antiphlogistiques.

On a vanté le camphre contre l'action délétère des cantharides et l'ammoniac contre l'action des plantes âcres. Si l'hémorragie est considérable, il convient de recourir aux boissons, aux lavemens froids et aux applications de même nature sur les lombes.

Les bêtes à laine sont aussi exposées à la cystite qui reconnaît les mêmes causes, suit la même marche et réclame le même traitement. Dans le midi de la France

elle règne souvent d'une manière épizootique et porte le nom de genestade, parce qu'elle paraît avoir pour causes l'usage que font ces animaux du genet d'Espagne. Il suffit d'empêcher les animaux de brouter ce végétal pour prévenir cette maladie et obtenir la guérison des bêtes qui en sont affectées.

Dans le chien on a recours aux bains généraux émolliens, aux lavemens de même nature, aux boissons diurétiques adoucissantes.

DE LA VAGINITE.

L'inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse le vagin, est caractérisée par la rougeur, la chaleur, la douleur et le gonflement de la partie; par un écoulement d'abord limpide, séreux, qui acquiert plus de consistance, devient blanchâtre, puis jaunâtre et exhale une odeur infecte. L'animal éprouve une espèce de cuisson qui le porte à se frotter la vulve sur les corps environnans. Il se développe quelquefois sur la vache et la chienne des tumeurs rougeâtres, fongueuses, qu'on nomme polypes, condylômes.

Cette maladie attaque principalement la vache, la jument et la chienne, et reconnaît pour causes les irritations produites lors de la parturition; elle participe très souvent à la métrite; l'excès du coït, surtout dans les chiennes qui ont affaire à des mâles beaucoup plus forts qu'elles, auquel elles restent attachées par le bourrelet qui se trouve au pénis et qui empêche de le

retirer, de telle sorte que les femelles sont quelquefois traînées à de grandes distances avant d'être débarrassées; enfin l'absence de mâles, quand les femelles sont en rut, sont autant de causes susceptibles de faire développer cette maladie.

Traitement.

La diète, l'usage de fomentations et d'injections émollientes, suffisent ordinairement pour amener la guérison de la vaginite. Si l'écoulement persiste, qu'il soit abondant et de mauvaise odeur, on emploie les injections restrinctives, composées d'une dissolution d'acétate de plomb liquide. On rapporte quelques cas où on a dû avoir recours aux préparations mercurielles pour parvenir à son but.

S'il se forme des condylômes ou polypes, on doit en faire la ligature ou l'ablation avec l'instrument et cautériser leur bâse avec le cautère actuel incandescent, que l'on introduit dans le vagin avec précaution. On peut se servir avec avantage du cautère à entonnoir, pour éviter de cautériser les parties de la membrane vaginale qui doivent être conservées; du reste, on se comporte comme dans le cas précité.

DE LA MÉTRITE.

La métrite est l'inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse la matrice, elle se reconnait aux

efforts expulsifs que font les femelles, à la sensibilité qu'elles ressentent lorsqu'on comprime les parois abdominales, à la rougeur de la vulve, aux envies fréquentes d'uriner, à l'accélération du pouls, à la sécrétion laiteuse qui est diminuée ou abolie, à la suspension de la rumination ; il se fait par la vulve un écoulement d'une matière grisâtre de mauvaise odeur; quelque fois il y a paralysie des membres postérieurs, quelquefois l'inflammation ne se borne pas à la membrane muqueuse seule, les autres enveloppes participent aussi à l'inflammation ; alors les symptômes deviennent plus alarmans. Si la membrane péritonéale y participe, l'animal est agité, se livre à des mouvemens tumultueux, les flancs sont tendus, douloureux, enfin on observe les symptômes de la péritonite. (Voyez cette maladie.)

Causes.

La parturition surtout laborieuse, les manœuvres inconsidérées pour extraire le petit sujet, le séjour de l'arrière-faix, que certaines personnes ont l'habitude de laisser détacher par la putréfaction (dans la vache), par l'extraction de ce dernier et l'arrachement des cotylédons dans les animaux qui en sont pourvus, les déchiremens de la matrice, les renversemens de l'utérus, les avortemens surtout, si le sujet est mort depuis quelque tems. Les inflammations vaginales, les médicamens emménagogues donnés à

grande dose, les coups portés sur la région lombaire, enfin les arrêts de la transpiration cutanée, sont autant de causes susceptibles de donner naissance à cette maladie.

L'inflammation de la matrice peut se terminer par résolution et par gangrène, elle peut aussi passer à l'état chronique.

Traitement.

En rechercher la cause et l'éloigner, est la première indication à remplir. Si c'est la présence du placenta qui irrite la face interne de la matrice, il faut l'extraire avec précaution; si l'inflammation est légère, qu'elle n'attaque que la membrane muqueuse, les fomentations émollientes sous l'abdomen, les sachets de son chaud sur les reins, les lavemens émolliens et la diètesuffisent ordinairement pour en obtenir la guérison: si l'inflammation est intense, que le pouls soit accéléré, que l'on observe quelques symptômes de péritonite, outre les moyens précités, on doit avoir recours aux saignées générales; on enveloppe la région lombaire, même tout le corps de couvertures de laine trempées dans une décoction de graines de lin chaude, que l'on renouvelle au fur et à mesure que la température s'abaisse, toujours ayant soin d'exprimer la plus grande partie du liquide que contiennent les couvertures, avant d'en couvrir l'animal et de ne laisser ce dernier découvert; si la résolution s'opère, les symptômes

disparaissent petit-à petit, l'animal reprend de la gaieté, l'appétit et la sécrétion laiteuse se rétablissent : si au contraire l'inflammation se termine par gangrène, les douleurs disparaissent à peu-près tout à coup et font apercevoir un mieux qui n'est qu'apparent et de courte durée ; le pouls est petit, concentré, devient vibrant, s'efface, la respiration est difficile, les naseaux sont dilatés, la face est crispée, le corps se couvre de sueur froide et la mort met fin à cette phlogose.

Quand la maladie passe à l'état chronique, chose qui n'a presque jamais lieu que dans les vaches à qui on a laissé l'arrière-faix dans la matrice, l'animal maigrit, le poil se hérisse, la sécrétion du lait est presque nulle ; l'animal fait des efforts expulsifs, un liquide blanchâtre purulent s'échappe par la vulve, quelquefois il sort des débris du placenta putréfiés, la membrane qui tapisse le vagin est rouge, enflammée; dans ce cas, on doit débarrasser la matrice par l'extraction du reste du placenta, s'il est possible, par des injections émollientes ; si l'écoulement persiste, quil soit abondant, on obtient de bons résultats des injections astringentes restrinctives. Il est d'observation que les vaches sur lesquelles le placenta est resté, ne sont plus aussi aptes à la reproduction et très exposées aux fureurs utérines (nymphomanie) ; on les appelle alors *taureillières*.

DE LA MÉTRORRHAGIE.

Quoique rare dans les animaux domestiques, la

métrorrhagie existe quelquefois dans la jument et la vache; elle se remarque par de légers frissons, les refroidissemens des extrémités et même de toute la surface du corps, par l'écoulement du sang par la vulve; l'animal éprouve de la douleur aux lombes, présente de légère scoliques, le pouls devient petit, faible, le train postérieur a de la peine à se soutenir.

Les causes sont la parturition laborieuse, l'extraction du placenta, faite avec impéritie et sans précaution en l'arrachant par lambeaux. Les déchiremens de l'utérus, l'usage des substances dites abortives, données à grandes doses, l'organe étant déjà enflammé, enfin la présence d'un fœtus mort depuis quelques tems sans pouvoir être expulsé.

Traitement.

Lorsque l'hémorragie est légère, elle cesse ordinairement avec la cause qui l'a fait naître; ainsi, si elle est due à la présence du délivre ou arrière-faix, il faut en opérer l'extraction avec précaution; si c'est à la présence d'un fœtus mort, il faut tâcher de déterminer la parturition; si elle est impossible, c'est-à-dire que le col de la matrice oppose une trop forte résistance et qu'on courrait de grands dangers en le forçant, on doit temporiser jusqu'à ce que le col soit assez dilaté pour permettre l'entrée de la main: on administre à l'animal des boissons froides acidulées, des lavemens de même nature. Si l'hémorragie est considérable,

qu'elle persiste après en avoir éloigné les causes, on doit recourir aux astringens, aux restrinctifs; on place le malade dans un endroit frais, on le met à l'usage d'eau blanche, froide nitrée; on fait des injections d'eau vinaigrée dans la matrice; des douches de même nature sur la région des lombes, la face interne des cuisses. Voilà le traitement le plus rationnel à mettre en usage: on conseille la saignée quand la maladie est forte, pléthorique; on a aussi conseillé le tamponnement, mais on ne doit y recourir qu'à l'extrémité, même je doute qu'il soit de quelqu'utilité.

MALADIES DE L'OEIL ET DES PRINCIPALES PARTIES ACCESSOIRES.

L'œil étant un organe composé de tissus de différentes natures, susceptibles d'être altérés simultanément, et ne pouvant discerner ceux qui sont primitivement de ceux qui sont secondairement affectés, nous croyons utile pour cet organe comme pour les articulations, de dévier de la marche que nous nous étions tracée, en formant une classe particulière des parties constituantes de l'œil et des principales parties accessoires.

DES TAIES. (1).

On désigne sous le nom de taie une affection qui consiste dans l'opacité partielle ou totale de la cornée

(1) On donne le nom de *taie*, à l'opacité partielle de la cornée lucide ; de *nuage*, à l'opacité générale ; d'*albugo*, lorsque l'on suppose la lame externe de cette membrane seule affectée, et de *leucoma*, lorsque l'opacité dépend de la lame interne, ou de la production d'une fausse membrane qui en tapisse la cavité. Ces maladies étant

lucide; elle est caractérisée quand elle est partielle, par une tache blanchâtre qui se trouve, soit vers le milieu, soit sur le bord de cette membrane. Quand elle est générale, par l'opacité et la teinte blanchâtre de toute la partie antérieure du globe de l'œil et par la cécité complète de l'organe affecté. Cette teinte blanchâtre est formée par la concrétion du fluide albumineux qui se trouve entre les couches concentriques des lames de la cornée transparente. L'opacité de l'œil peut aussi dépendre d'une production morbide, d'une véritable fausse membrane appliquée à la face interne de la cornée lucide. M. Barthelemy rapporte avoir remarqué plusieurs fois que cette pellicule membraneuse se trouvait en dedans de la pellicule séreuse de l'humeur aqueuse, par conséquent, il la regarde comme bien différente des taies.

Causes.

Les causes des taies sont nombreuses, et variées; elles peuvent être le résultat de coups, de blessures, d'abcès ou d'ulcères de la cornée lucide, de l'inflammation des parties environnantes, de l'ophtalmie. Elles se remarquent aussi lors de la protusion des dents dans les jeunes animaux, les pou-

les mêmes sous le rapport de leur nature, nous pensons qu'il est plus convenable, pour la facilité de l'étude, de les qualifier sous le nom générique de taie.

lains et les chiens principalement, lorsque la tête se trouve dans un état fluxionnaire. Quelquefois la cornée lucide devient totalement et subitement, c'est-à-dire en quelques heures, blanchâtre, opaque, sans aucune cause apparente, ni sans inflammation du globe de l'œil.

Traitement.

Le traitement des taies doit varier selon les causes et l'intensité de l'affection. Si elle est due à une inflammation du globe ou des parties accessoires, telle que l'ophtalmie, la conjonctive, etc., etc., on doit mettre en usage les moyens propres à combattre l'affection première. Si après avoir combattu l'affection première, la taie persiste, on emploie des collyres légèrement excitants pour en favoriser l'absorption, le sulfate de zinc dissout dans une certaine quantité d'eau; on emploie aussi avec avantage une pommade composée d'une once d'onguent rosat, dans lequel on ajoute un gros d'oxide rouge de mercure (précipité rouge); on introduit gros comme un pois de cette pommade dans l'angle nasal de l'œil, on rapproche les paupières pour en empêcher la sortie et en favoriser la fonte; on peut renouveler ce procédé deux fois par jour, si la maladie est ancienne et l'œil exempt de toute irritation. On emploie encore cette pommade avec succès dans les taies qui se développent spontanément et subitement. Quand les taies datent de longtemps, on

conseille un point de révulsion au moyen des sétons à l'encolure, ainsi que sur le tube digestif, au moyen des purgatifs. Les maréchaux emploient encore dans ce cas du sucre candi, réduit en poudre fine qu'ils insufflent dans l'œil ainsi que des substances corrosives, le sulfate de zinc et le sulfate d'alumine ; de tels moyens doivent être dirigés avec beaucoup de circonspection, et même ils devraient totalement être proscrits pour le traitement de cette maladie ; car quelle douleur doit produire sur un organe aussi sensible que l'œil, cette multitude de petits corps étrangers lancés avec force, surtout ceux qui par leur nature jouissent de propriétés corrosives, tels que les sulfates de zinc et d'alumine ? De pareils agens ne méritent point de place ici, et disparaissent devant la moindre idée de bons sens. Lorsque l'opacité de la cornée est due à la formation d'une fausse membrane à sa face interne ou concave, l'affection est regardée comme incurable.

DU STAPHYLÔME.

Le staphylôme consiste dans la formation d'un petit phlegmon qui se développe sur le centre de la cornée lucide. Il se présente sous forme de tumeur arrondie, circonscrite, blanchâtre; cette tumeur se ramollit, s'abcède et se transforme en un véritable ulcère ; cet ulcère peut transpercer la cornée, donner issue

aux parties contenues dans la sclérotique, et produire la destruction totale de l'œil.

Le staphylôme se manifeste souvent à la suite d'une forte inflammation du globe de l'œil, d'une ophtalmie très aiguë, etc., etc.; il apparaît aussi quelquefois sous l'influence d'une cause inconnue.

Traitement.

Le traitement du staphylôme doit être en raison de son intensité et de ses terminaisons; ainsi, s'il est inflammatoire, on doit recouvrir l'œil d'un bandage matelassé, que l'on humecte assez souvent de substances émollientes, pour entretenir une humidité permanente. Si l'inflammation est plus forte, on seconde ces moyens curatifs par la saignée générale, la diète sévère, les boissons nitrées, les sétons aux joues ou aux parties latérales de l'encolure, et même les purgatifs. Car si on se bornait entièrement aux topiques, la maladie ferait des progrès et pourrait occasionner de grands ravages. Si la tumeur tend à s'abcéder, on peut y pratiquer une petite ouverture dans le point le plus saillant, pour donner écoulement au pus et éviter l'ulcération. Si cette dernière existe, on tâche d'en arrêter les progrès au moyen de collyres excitans. Si les bords de l'ulcère sont durs, calleux, on pourrait les toucher légèrement avec le nitrate d'argent fondu (pierre infernale). Dans tous les cas il faut toujours abriter l'organe malade du contact de l'air par un bandage matelassé.

Lorsque l'ulcère a transpercé la cornée lucide et qu'il y a écoulement des humeurs, on regarde la maladie comme incurable.

DE L'HYPOPION.

L'hypopion est une maladie qui consiste dans la transformation de l'œil en un abcès; toutes les parties contenues sont dénaturées, et le tissu fibreux de la sclérotique même se trouve ulcéré, désorganisé, en un mot, il y a cécité complète de l'organe malade. On observe quelquefois aussi, surtout si le sujet est irritable, une fièvre de réaction assez forte, ainsi que des symptômes nerveux.

Causes.

On observe le plus souvent cette affection à la suite de fortes inflammations, telles que l'ophtalmie aiguë, les maladies éruptives, la variole, la clavelée dans le mouton. Elle peut aussi être le résultat de coups portés sur cet organe.

Traitement.

Le traitement consiste à calmer l'irritation de l'œil par des topiques émolliens que l'on maintient au moyen d'un bandage matelassé. Si l'abcès est formé, on se hâte de l'ouvrir en ponctuant la cornée et en favori-

sant la sortie des humeurs de l'œil et du pus; par là on abrége les douleurs et on évite des accidens plus redoutables que la perte de l'organe ponctué, le carcinôme, par exemple. Si la réaction est forte, on soumet l'animal à une diète sévère, on pratique une ou deux saignées générales selon l'indication. Si des symptômes cérébraux se font apercevoir, outre les moyens débilitans précités, on doit recourir aux vésicatoires, aux sinapismes que l'on applique aux fesses, afin d'établir un point de révulsion assez considérable pour débarrasser l'encéphale et faire disparaître les symptômes les plus alarmans.

DE LA CATARACTE.

La cataracte est une affection qui a pour type l'opacité du cristallin qui est blanchâtre et ne se laisse plus traverser par les rayons lumineux (1). L'œil qui en est atteint est beau, clair, la pupille est dilatée, on aperçoit très-bien le fond de l'œil qui est d'un blanc argenté éclatant, quelquefois terne, d'autresfois jaunâtre, et si la cataracte est complète, il y a perte totale de la

(1) On a divisé la cataracte en *membraneuse*, lorsqu'il y avait épaississement de la membrane qui recouvre le cristallin. En *laiteuse*, lorsqu'elle était due à la concrétion du liquide contenu entre la membrane et le cristallin; et en *cristalline*, qui consiste dans l'épaississement des couches du cristallin Ne pouvant faire la distinction de ces trois espèces de cataracte, nous nous bornerons à la description des symptômes communs à ces trois affections.

vision de l'organe malade. Si elle est incomplète, comme cela arrive toujours dans le principe de son développement, le cristallin présente quelques points blanchâtres ou jaunâtres disséminés irrégulièrement; ces points grandissent, se rapprochent et envahissent la totalité du corps lenticulaire.

Causes.

Les causes les plus ordinaires de cette affection sont les inflammations du globe de l'œil, principalement l'ophtalmie intermittente (fluxion périodique). Chez l'homme elle est souvent héréditaire; ne pourrait-on pas en dire autant pour le cheval?

Traitement.

Le traitement de la cataracte est très-incertain, et presque toujours sans succès, même souvent on n'y a pas recours. Cependant lorsque l'affection est commençante, on pourrait tenter d'en arrêter la marche au moyen de révulsifs appliqués sur les joues, ou sur les parties latérales de l'encolure (vésicatoires, sétons). On a conseillé l'opération dite de la cataracte; cette opération, qui est très-facile, réussit très-bien dans l'espèce humaine, mais la constitution anatomique de l'œil du cheval (1) et son indocilité

(1) Le muscle droit postérieur, à la moindre irritation, rétracte

ne permettent pas de la pratiquer avec succès. Tous ceux qui l'ont tentée, ont observé que quand ils avaient le bonheur d'obtenir un peu de lucidité, les animaux opérés, ne pouvant distinguer les objets qu'imparfaitement, étaient très-peureux et même dangereux pour le service, par conséquent ils conseillent, avec raison, de l'abandonner.

DU GLAUCOME.

Le glaucome est une maladie analogue à la cataracte, qui souvent existent ensemble, et qui consiste dans une altération du corps vitré qui perd sa transparence, devient opaque, réfléchit une teinte verdâtre, vert bouteille : dans ce cas comme dans le précédent, il y a cécité, la pupille est dilatée, l'abord des rayons ne la fait pas retrécir, en un mot il y a paralysie.

Causes.

Cette affection survient à la suite d'inflammations de l'œil, principalement à la suite de l'ophtalmie intermittente (fluxion périodique).

l'œil dans son orbite, et refoule le cristallin s'il est déchatonné, vers la chambre antérieure (opération par abaissement), et si on a pratiqué une ouverture pour extraire le cristallin (opération par extraction), les humeurs s'échappent et l'œil se vide.

Traitement.

Lorsque la maladie est commençante on pourrait tenter sa guérison au moyen des révulsifs et des topiques astringens ; mais une fois développée, bien caractérisée, il est impossible de rendre à l'œil l'exercice de la vision, par conséquent on peut la regarder comme absolument en dehors de toute curabilité.

DE L'HYDROPHTALMIE.

L'hydrophtalmie est une affection qui consiste dans une quantité plus considérable des humeurs de l'œil que dans l'état normal. L'œil atteint de cette maladie est plus saillant, plus gros, les parties sont comprimées et refoulées par le liquide ; la vue est troublée ; l'animal ne distingue pas bien les objets ; en un mot on peut la regarder comme une véritable hydropisie du globe oculaire.

On prétend que cette affection dépend du défaut d'équilibre qui existe entre l'absorption et la perspiration, soit que l'une languisse, soit que l'autre soit trop activée.

Traitement.

Par analogie à l'hydropisie abdominale, on a administré les purgatifs, les sudorifiques, les diuré-

tiques, et fait la ponction de l'œil. Quelques praticiens prétendent avoir obtenu de bons effets de ces procédés. Au reste cette maladie est rare dans nos animaux domestiques, et n'a pas encore été étudiée d'une manière convenable.

DU CARCINÔME DE L'OEIL.

La dégénérescence carcinomateuse de l'œil, est caractérisée d'abord par la perte de la diaphanéité de la cornée et de la forme sphérique du globe qui devient irrégulier, bosselé. Bientôt la cornée s'ulcère, la dégénérescence prend de l'accroissement, et l'œil ne tarde pas à être envahi par le carcinôme qui sécrète un pus abondant d'une odeur infecte, ulcère les parois de l'orbite, produit même la carie des os, et si on ne parvient pas à arrêter les progès de la destruction, la mort vient mettre fin à cette longue et dégoûtante maladie.

Causes.

Les causes du carcinôme de l'œil sont la plupart des maladies de cet organe, telle que le staphylôme, l'ophtalmie. On peut encore ajouter les coups, les piqûres; quelques vétérinaires rapportent l'avoir observé à la suite de l'extirpation du corps clignotant (opération de l'onglet).

Traitement.

Le traitement du carcinôme ne pouvant empêcher la perte de l'organe affecté, il faut recourir, pour épargner une longue médication, de grandes douleurs et éviter des désorganisations qui pourraient entraîner l'animal à la mort, à l'extirpation totale du globe de l'œil. A cette fin on fixe solidement l'animal, soit dans un travail ou, ce qui vaut mieux, en l'abattant ; l'opérateur passe au travers de l'œil un fil ciré où une érine, pour pouvoir le soulever et favoriser sa sortie de l'orbite ; puis au moyen d'une incision pratiquée à la salière, on fait la section des muscles et du nerf optique qui retiennent sa base. Cette première section faite, on introduit un bistouri droit à lame mince en dessous des paupières, on circonscrit l'œil pour détruire les adhérences qui le retiennent encore dans l'orbite, on le soulève avec le fil ciré ou l'érine et il se trouve ainsi extirpé. Cette opération faite, on remplit l'orbite d'étoupes, que l'on maintient au moyen de sutures à bourdonnets ou d'un bandage ; la compression de ce pansement doit être assez forte pour arrêter l'hémorragie. On ne doit lever l'appareil, que quand la suppuration est bien établie, ce qui a lieu trois ou quatre jours après. Si la plaie est belle et s'il n'y a aucune complication, on la traite comme une plaie simple suppurante, et la guérison ne se fait point attendre. S'il y a carie des os, on les cauté-

rise avec le cautère actuel chauffé à blanc; enfin on doit dans ce cas-ci comme dans beaucoup d'autres, se comporter selon l'indication, éviter les complications et les détruire s'il en existe.

DE L'EXOPHTALMIE.

L'exophtalmie consiste dans la sortie accidentelle de l'œil de son orbite.

Cette affection est assez commune dans les chats et les chiens, et reconnaît pour causes les kistes de l'orbite, les fonguosités du périoste et d'autres productions morbides qui chassent l'œil de sa cavité; les coups de griffes, de dents que ces animaux se donnent quand ils se battent, les contusions, etc., etc. On rapporte des exemples d'exophtalmie dans le cheval survenue à la suite d'une ophtalmie très-intense.

Traitement.

Si l'œil a conservé sa diaphanéité, si l'exercice de la vision n'est pas totalement perdu, il faut se hâter de le replacer dans l'orbite, de le soustraire au contact de l'air atmosphérique au moyen d'un bandage matelassé qui sert encore à maintenir le globe dans l'orbite; on doit avoir soin d'humecter ce bandage de substances restrinctives, pour éviter l'inflammation et rendre aux parties le ressort qu'elles ont perdu. Si au contraire, l'œil est plus sorti de son orbite, s'il est flétri, plissé,

il est facile à prévoir qu'il y aura de grands délabremens, rupture du nerf optique et déchirement des muscles; alors la réduction devient inutile, l'organe est perdu, il faut recourir à la section des liens qui le retiennent encore, et amener une plaie simple suppurante facile à guérir.

DE L'ATROPHIE DE L'OEIL.

Cette affection a pour physionomie spéciale, la diminution insensible du globe; cette diminution se fait lentement et devient à tel point qu'on a de la peine à apercevoir encore l'organe dans le fond de l'orbite qui est presque vide, il y a cécité.

Causes.

Ce phénomène morbide est presque toujours dû aux inflammations chroniques de l'œil, à la fluxion périodique.

Traitement.

Les moyens mis en usage, pour combattre cette affection, ayant été constamment sans résultats satisfaisans, on la regarde comme inguérissable.

DE LA GOUTTE SEREINE OU AMAUROSE.

La goutte sereine ou amaurose est une affection qui

consiste dans l'abolition complète de la vision, occasionnée par la paralysie du nerf optique ou de la rétine; elle a pour cachet la dilatation de la pupille et l'immobilité de l'iris; en faisant passer l'œil d'un endroit obscur dans un endroit où les rayons lumineux sont très vifs, on n'aperçoit pas le rétrécissement de l'ouverture pupillaire, ni la moindre contraction des parties de l'œil, qui demeure fixe, immobile: le fond de l'œil réfléchit une teinte blanchâtre, quelquefois verdâtre; du reste l'œil paraît assez beau, pourrait en imposer aux demi-connaisseurs et échapper à un examen trop léger,

Causes.

Les causes de la goutte sereine sont: les inflammations fortes et prolongées de l'œil, les métastases, les compressions du nerf optique, par le développement d'une tumeur osseuse ou le retrécissement du trou orbitaire; enfin elle peut être le résultat d'une forte hémorragie (1).

(1) Dans le cours de notre pratique, nous avons vu un cheval affecté de pleuro-pneumonite et auquel on avait pratiqué de nombreuses et fortes saignées, être frappé tout-à-coup de cécité, à la suite d'une forte hémorragie produite par de profondes scarifications que l'on avait pratiquées sur des engorgemens situés aux parois inférieurs du thorax, occasionnés par des sinapismes que l'on y avait appliqués pour y établir un point de révulsion. Nous avons été à même d'observer cet animal pendant un an au moins après cet incident, et les moyens accrédités pour le combattre sont restés sans effets.

Traitement.

Le traitement de cette affection est presque constamment inefficace. Si elle est dûe à une métastase, il faut tâcher de ramener l'irritation à son point primitif, par des excitans, tels que les vésicatoires, sinapismes et le feu même; on conseille aussi les purgatifs. Si elle est la suite d'une forte hémorragie, le rétablissement des forces que l'on active par des alimens nutritifs de facile digestion, peut encore amener un résultat satisfaisant, mais dans le plus grand nombre des cas, la maladie doit être regardée comme au-dessus des ressources de l'art, et l'est constamment lorsqu'elle est due à la présence d'une exostose qui comprime le nerf optique, ou au rétrécissement du trou qui lui donne passage.

DE LA LIPITUDE.

Nous désignons ainsi l'inflammation chronique des follicules ciliaires ou glandes de Meibomius, qui sécrètent un fluide plastique, plus abondant. Elle se fait remarquer par l'agglutination des bords libres des paupières, qui sont tuméfiés et recouverts de croûtes qui adhèrent fortement aux cils et en occasionnent quelquefois la chute.

Causes.

La lipitude dépend ordinairement d'une autre affec-

tion, par conséquent dans le plus grand nombre des cas, on doit la regarder comme secondaire. On l'observe le plus souvent à la suite de la gastro-bronchite des jeunes chiens, des inflammations de la pituitaire, de la conjonctive; elle est quelquefois le résultat d'affections psoriques et de la suppression d'un exutoire.

Traitement.

On oppose à cette maladie les moyens propres à calmer l'irritation des follicules ciliaires; ce sont des soins de propreté, des applications émollientes établies au moyen d'un bandage matelassé, que l'on applique sur l'endroit malade et que l'on humecte neuf à dix fois par jour d'une décoction de mauve ou de graine de lin; par ces applications, on déterge la partie, on favorise la chute des croûtes et on calme l'inflammation des glandes affectées. On seconde souvent avec avantage cette méthode curative, par des purgatifs que l'on administre de manière à entretenir une irritation de quelques jours sur le tube digestif et y fixer un centre de congestion. Si la maladie n'est que secondaire, il faut commencer par rechercher la maladie primitive; et la combattre s'il est possible, sans pour cela renoncer aux topiques précités.

ENCANTHIS.

On entend par encanthis, l'inflammation de la ca-

roncule lacrymale, qui acquiert un volume assez considérable, sort de l'angle nasal, dépasse le bord libre des paupières, se prolonge sur la cornée lucide qu'elle recouvre en partie, quelquefois en totalité, s'oppose au rapprochement des paupières, gêne les mouvemens du corps clignotant, comprime le sac et les points lacrymaux, empêche les larmes de s'écouler par les ouvertures naturelles, par conséquent il y a épiphora.

Cette tumeur qui ordinairement est de la grosseur d'une noix (1) est très rare dans les animaux domestiques; on n'en a d'exemples que dans l'espèce bovine.

Causes.

Les causes sont le plus souvent inconnues; mais on pourrait regarder comme pouvant y donner lieu, les inflammations de l'œil, les coups portés sur cet organe, enfin tout ce qui est susceptible d'irriter la caroncule lacrymale.

Traitement.

Dans le principe, le traitement doit consister dans des applications restrinctives énergiques, au moyen d'un bandage matelassé, d'ablations fréquentes. Si les douleurs sont grandes, on seconde ces topiques restrinctifs par la saignée, la diète; on pourrait même,

(1) Un auteur prétend en avoir vu qui égalaient la grosseur du poing de l'homme.

avec avantage, établir un point de révulsion au moyen d'un séton à la joue. Si par ces moyens on n'obtient pas la résolution de cette tumeur, elle passe à l'état chronique, son tissu devient dur, lardacé, d'un aspect squirrheux, et n'est plus susceptible d'être dissout sans courir le risque de détruire la totalité du globe de l'œil, par des substances irritantes que l'on devrait appliquer sur un organe aussi irritable. La maladie arrivée à cette période, on doit recourir à l'ablation de la tumeur. M. Barthelemy aîné, conseille, après avoir assujetti l'animal d'une manière convenable, de passer au milieu de la tumeur un fil ou une érine, de faire une traction assez forte pour en mettre la base à découvert, et de l'extirper avec l'instrument tranchant le plus près possible, en ayant soin dit-il de ménager le sac lacrymal et de ne pas l'ouvrir. Cette opération faite, on recouvre l'œil de compresses imbibées de substances restrinctives; on fait des douches d'eau froide pour arrêter l'hémorragie. Il conseille aussi après l'ablation de la tumeur, de cautériser légèrement la base du pédoncule avec un petit cautère à entonnoir, ayant soin de soustraire l'œil à l'action du calorique. Par cette cautérisation, dit ce professeur distingué, on arrête d'une part l'hémorragie, on détruit une partie du pédoncule resté, on produit dans les parties internes, une irritation qui stimule favorablement la suppuration, détache l'escarre et empêche que le peu de tumeur que l'on a laissé, ne donne lieu à des végétations de la nature des polypes.

DE L'ONGLET OU PTÉRYGION.

On désigne par onglet ou ptérygion, l'inflammation de la membrane muqueuse qui recouvre le corps clignotant. Elle est caractérisée par la rougeur, le gonflement et la chaleur de la partie qui sort de l'angle nasal de l'œil, se porte sur la cornée lucide qu'elle recouvre en partie, quelquefois en totalité, et forme un obstacle à la vision; la conjonctive participe souvent à cette inflammation; les larmes s'écoulent sur le chanfrein. Si on ne parvient point à arrêter les progrès de cette maladie, les parties molles s'ulcèrent, le cartilage qui forme la base de cet organe se carie; les parties environnantes s'irritent, les douleurs sont aiguës; une fièvre de réaction peut se déclarer et compromettre la vie de l'animal.

Causes.

Cette maladie reconnaît pour causes les coups, les contusions, l'introduction des corps étrangers sous la paupière, enfin tout ce qui peut irriter l'organe de la vision.

Traitement.

Le traitement du ptérygion est basé dans le principe, lorsqu'il n'y a qu'inflammation, sur des applications émollientes; on abrite l'œil du contact de

l'air au moyen d'un bandage matelassé. Si l'inflammation est intense, on peut recourir aux débilitans généraux, saignées, diète. Quand les parties molles sont ulcérées, on fait usage des détersifs, on lotionne avec l'eau de Rabel, ou une dissolution de sulfate de zinc; une légère cautérisation est quelquefois indispensable.

S'il y a carie d'une portion de cartilage, on doit l'enlever; et si la carie s'en est emparé dans presque toute son étendue, il faut faire l'ablation totale du corps clignotant. Pour pratiquer l'ablation de ce corps après avoir fixé l'animal d'une manière convenable, on implante dans le milieu un fort fil ou une érine, on le tire pour le faire sortir de l'angle nasal de l'œil, on passe par dessous un instrument tranchant, de préférence des ciseaux, et on l'incise ainsi le plus près possible de la base. Cette opération est d'autant plus facile que le corps clignotant se trouve sorti de l'orbite. L'opération terminée, on recouvre l'œil pour l'abriter du contact de l'air et on emploie les douches restrinctives. Si une inflammation assez forte se développe, on aura recours aux émolliens.

DE L'OPHTALMIE.

On donne le nom d'ophtalmie à l'inflammation générale de l'œil, mais ce sont principalement les membranes séreuses de cet organe qui en sont le siége.

On divise l'ophtalmie, en continue et intermittente.

L'ophtalmie continue est reconnaissable à la rougeur et à la tuméfaction de la conjonctive; l'œil ou les yeux sont constamment fermés et ne peuvent supporter une vive lumière; l'humeur aqueuse perd sa transparence, devient trouble, blanchâtre et quelquefois sanguinolente; par la suite ce liquide se précipite dans le fond de l'œil, offre un aspect jaunâtre, blanchâtre ou rougeâtre, et s'oppose plus ou moins au passage des rayons lumineux. Les symptômes de cette maladie ne se bornent pas toujours à ceux ci-dessus indiqués, ils sont quelquefois suivis de la paralysie, de la rétine ou du nerf optique (amaurose), d'atrophie ou de la suppuration de l'organe affecté, par conséquent de la perte totale de la vision.

Causes.

Les causes de l'ophtalmie sont les coups, les contusions, les corps étrangers, irritans, introduits dans l'œil, l'inflammation des parties environnantes, le travail de la dentition, les métastases, etc. On a aussi vu se développer l'ophtalmie dans la morve, le farcin, les irritations gastro-intestinales, la clavelée, et régner d'une manière enzootique ou épizootique.

Traitement.

Dans le principe et lorsque l'inflammation est légère on la combat ordinairement avec de légers restrinctifs. Si l'inflammation est plus forte, les douleurs vives

et aiguës, on doit lui opposer les applications émollientes, telles que les cataplasmes de farine de lin, les décoctions de mauve, de graines de lin, avec lesquelles on imbibe continuellement un bandage matelassé qui recouvre l'organe affecté. On seconde ordinairement avec avantage ces topiques émolliens, par le repos absolu, la diète sévère, la saignée générale, les sétons aux parties latérales et supérieures de l'encolure produisent souvent une révulsion salutaire. Si l'inflammation passe à l'état chronique, qu'elle soit à-peu-près stationnaire, on doit recourir aux légers excitans, le collyre composé de 2 gros de sulfate de zinc dissout dans quatre onces d'eau distillée, avec lequel on fomente l'œil sept à huit fois par jour. Nous employons souvent avec avantage une pommade composée d'une once d'onguent rosat, dans lequel on a ajouté un gros d'oxide rouge de mercure, on introduit cette pommade, gros comme un pois, dans l'angle nasal de l'œil, on tient les paupières rapprochées jusqu'à ce qu'elle soit fondue, on réitère cette application deux ou trois fois par jour, on peut aussi en oindre le pourtour des paupières. On a également conseillé l'insufflation dans l'œil de sulfate de zinc. de sucre candi réduit en poudre très fine; nous doutons que ces substances puissent être employées avantageusement sur un organe aussi sensible. Si la maladie résiste à tous ces moyens, M. Leblanc conseille la cautérisation autour de l'œil ou des yeux; rarement, dit-il, la maladie résiste à ce dernier moyen. M. Hurtrel d'Arboval,

rapporte dans son Dictionnaire de médecine et de chirurgie vétérinaires, la recette de la pommade de Dessault modifiée. Cette pommade, vantée par Rodet, se compose de :

Deutoxide de mercure.

Deutoxide de plomb.

Oxide de zinc.

Sulfate d'alumine et de potasse calciné, de chaque un gros.

Deutochlorure de mercure 12 grains.

On porphyrise le tout et on l'incorpore dans une suffisante quantité d'onguent rosat. On y ajoute ensuite une once de bisulfure de mercure que l'on mêle bien exactement.

DE L'OPHTALMIE INTERMITTENTE OU FLUXION PÉRIODIQUE.

L'ophtalmie intermittente est une maladie particulière au cheval, qui se renouvelle à des époques presque fixes et à des distances plus ou moins rapprochées, attaque le plus souvent un seul œil, mais cependant quelquefois les deux yeux à la fois. Elle s'accuse par les symptômes suivans : dans le principe l'œil devient larmoyant, la conjonctive est rouge, enflammée, les paupières sont tuméfiées, il y a épiphora, le fluide qui coule sur le chanfrein occasionne la chute du poil ; au fur et à mesure que la maladie augmente, l'œil malade devient trouble, sensible à l'approche des rayons lumineux, il perd son brillant, se tient cons-

tamment fermé, la cornée lucide perd sa transparence, devient blanchâtre. Si l'animal a déjà été atteint de plusieurs accès, on remarque dans le fond de l'œil une matière jaunâtre précipitée ; quelquefois cette matière précipitée se répand dans l'humeur aqueuse et la trouble totalement ; l'organe malade devient plus petit, la peau présente des plis au-dessus et au pourtour de l'orbite, enfin la vision est pervertie et même quelquefois abolie. Ces accès se renouvellent tous les mois, toutes les six semaines, et même tous les trois mois, et finissent si on ne parvient à guérir la maladie, par produire la cécité complète, soit en donnant naissance à la cataracte ou à l'amaurose.

Pendant l'intermittence des accès, l'œil demeure terne, moins vif que dans l'état ordinaire, la peau du pourtour de l'orbite demeure plissée, et si l'animal a déjà eu plusieurs accès, on aperçoit dans le fond de l'œil le précipité jaunâtre, dont nous venons de faire mention ; l'animal ne pouvant distinguer d'une manière convenable les objets qui l'environnent, est plus ou moins furieux, ne marche qu'avec hésitation et méfiance.

Causes.

On divise les causes de l'ophtalmie périodique en prédisposantes et déterminantes.

Parmi les premières, on peut compter la constitution du sujet ; aussi l'observe-t-on plus fréquemment

dans des individus d'un tempérament mou, lymphatique qui ont la tête grosse, pesante, les yeux petits, dans ceux élevés dans des endroits froids et humides, dans des pâturages marécageux. Certains vétérinaires regardent l'hérédité comme une des premières causes qui disposent l'animal à contracter la fluxion périodique.

Bouin, Libel, Bonneval et Bay n'hésitent pas à l'admettre.

Parmi les secondes ou les causes déterminantes, on peut citer le travail de la dentition, l'usage d'alimens de difficile mastication surtout dans le jeune âge; la pression presque continuelle d'un collier trop petit, enfin ce qui est susceptible de produire ou d'entretenir une congestion vers le cerveau, peut donner naissance à cette maladie..

Traitement.

La première indication à remplir quand on est appelé à donner des soins à un cheval affecté d'ophtalmie périodique (lunatique) c'est d'éloigner, s'il est possible, toutes les causes qui auraient pu contribuer à la faire naître ou qui pourraient l'entretenir; on place l'animal dans une écurie bien saine, on le soumet à un régime doux, on lui donne des alimens de facile mastication; on pratique une ou deux saignées à la jugulaire, suivant l'indication; on recouvre l'organe malade d'un bandage matelassé que l'on humecte

assez souvent de décoction émolliente ; on établit un ou deux points de révulsion sur les parties latérales et supérieures de l'encolure ; nous avons obtenu de bons effets, lorsque la période d'irritation était en partie dissipée, de l'application d'un petit séton anglais sur la joue, et de l'emploi de la pommade antiophtalmique, composée d'onguent rosat et d'oxide rouge de mercure, d'après les proportions indiquées pour l'ophtalmie chronique. Son application doit aussi être faite comme dans cette dernière maladie. On conseille aussi la pommade de Dessault, modifiée par Rodet dont la recette se trouve aussi à l'ophtalmie chronique. De bons auxiliaires à tous ces moyens térapenthiques ce sont souvent les purgatifs plus ou moins énergiques, suivant l'état de la muqueuse digestive. Quelques vétérinaires et médecins ayant cru trouver de l'analogie entre la fluxion périodique et la fièvre intermittente de l'homme, ont fait usage des préparations amères, le quinquina, la poudre de gentiane et autres médicamens jouissant des mêmes propriétés, administrés à grandes doses et long-temps, sans amener les résultats auxquels ils avaient droit d'attendre.

Si on craint la recrudescence de la maladie, il faut recourir à la médecine prophylactique, en pratiquant à l'approche du paroxisme une ou deux saignées, suivant l'état du sujet, en le soumettant à une diète sévère et en administrant à plusieurs reprises des purgatifs pour produire une révulsion sur le tube digestif et y établir par conséquent le point fluxionnaire. Nous

avons vu plusieurs fois ces moyens couronnés de succès et la maladie disparaître sans récidive aucune.

Cette affection dans le jeune âge, surtout lorsqu'elle est dûe au travail de la dentition, se guérit encore avec assez de facilité; mais dans les animaux d'un âge plus avancé, elle finit souvent par produire la cataracte, la goutte sereine ou amaurose, par conséquent la perte totale des phénomènes de la vision.

MALADIES DES ARTICULATIONS.

DE L'ARTHRITE.

Nous comprenons sous cette dénomination l'inflammation des tissus qui concourent à la formation des articulations; elle est dessinée par la douleur, la chaleur, et souvent l'engorgement de la partie; la claudication est plus ou moins forte; lorsqu'il s'agit de l'articulation d'un membre, si l'inflammation est intense, l'animal tient le membre levé, le pouls est accéléré, la respiration éprouve des changemens analogues à ceux de la circulation, l'appétit est diminué, enfin la réaction devient générale.

Cette inflammation est susceptible de se terminer par résolution, par son passage à l'état chronique, par induration et par l'ankilose, suivant que les tissus fibreux, synoviaux, cartilagineux ou osseux, ont été exposés à l'intensité de la cause. Elle peut être intermittente.

Causes.

Les causes de l'arthrite sont nombreuses ; les coups, les plaies pénétrantes, les efforts, les entorses qui tiraillent et dilacèrent même les tissus, les luxations, l'exposition de ces partiesà un courant d'air, l'animal étant en sueur, les bains froids, les habitations humides, malsaines, peuvent donner lieu à cette maladie.

Traitement.

La première indication est de rechercher la cause du mal; si le tiraillement des tissus articulaires est dû à un corps contondant, à un effort ou à une entorse, si la cause vient d'avoir eu lieu, on condamnera l'animal au repos et on aura recours aux applications réfrigérantes, aux bains d'eau froide vinaigrée, à la glace, à la neige, enfin à tous les corps capables de resserrer les vaisseaux et d'empêcher l'afflux des liquides dans la partie, et de prévenir par là, le développement d'une trop vive inflammation ; on continuera ces applications, jusqu'à ce que la partie ne soit plus susceptible de devenir le siége d'une violente phlogose. Si l'inflammation est prononcée, on procédera aux applications émollientes, aux bains, aux fomentations, aux cataplasmes, etc. Si la fièvre de réaction se fait sentir, on soumettra l'animal à un régime débilitant, on lui fera une ou deux saignées, suivant l'indication. Si un foyer purulent se forme, on l'ouvrira avec l'instrument tran-

chant, toujours en ayant soin de ménager la capsule synoviale; on détergera la plaie et on la pansera comme une plaie suppurante, selon l'indication; s'il y a complication de carie, soit des ligamens, des os, ou des cartilages, on la combattra au moyen du cautère actuel chauffé à blanc; s'il y a perforation de la membrane synoviale, on évitera le contact de l'air, au moyen d'un plumasseau chargé de savon camphré ou de tout autre corps qui forme une espèce de tampon que l'on aura soin de maintenir en place, lorsque l'on renouvellera le pansement. Si l'inflammation passe à l'état chronique, on emploiera les frictions d'essence de térébenthine, de lavande, de liniment ammoniacal, le séton, le vésicatoire, la cautérisation; si l'induration survient il faut de suite appliquer le feu et tâcher par là d'éviter la formation de l'ankilose et la perte totale des mouvemens de l'articulation qui en est le siège.

DE L'ARTHRITE DES JEUNES POULAINS.

Les jeunes poulains à la mamelle sont sujets à être affectés d'arthrite. Elle s'annonce d'abord par la nonchalance, par une légère douleur quand on comprime les articulations des membres, principalement celles des genoux, des jarrets et des boulets; au fur et à mesure que la maladie fait des progrès, le poulain devient triste, il ne va que rarement à la mamelle et tette avec difficulté; les articulations deviennent très douloureuses par la pression; le tissu cellulaire envi-

ronnant s'infiltre de sérosité et forme un véritable engorgement œdémateux; si la maladie continue sa marche ascendante, les symptômes s'aggravent, le petit sujet a de la peine à se relever et à se tenir debout, il ne peut plus aller à la mamelle qu'étant soutenu, bientôt il lui est impossible de se relever, il refuse toute espèce de nourriture, la constipation survient le plus souvent, quelquefois la diarrhée, et la mort arrive au bout de six à dix jours.

Autopsie.

A l'ouverture des cadavres les principales lésions s'observent aux articulations; les tissus sont infiltrés de sérosité jaunâtre, il y a augmentation de synovie, les abouts articulaires sont plus ou moins tuméfiés. On observe presque toujours des taches légères d'inflammation, tantôt de l'intestin grêle, tantôt du gros intestin.

Cette maladie dont personne, malgré sa fréquence (1), n'a encore fait mention, et que par conséquent nous

(1) Cette affection est tellement fréquente dans certainescontrées du Brabant et du Hainaut où nous avons été à même de l'étudier un peu, que les cultivateurs lui ont donné le nom de maladie des Poulains et ils en ont une telle frayeur que quand elle se déclare, ils regardent leur animal comme perdu et ne se donnent pas la peine de le faire traiter par un vétérinaire.

Cependant lorsqu'elle est prise dans le principe de son invasion, elle guérit assez promptement.

n'avons pas encore jusqu'ici été à même d'étudier sous toutes ses phases, nous laisse dans le doute sur son étiologie. Cependant, d'après nos observations, nous sommes portés à établir que ces principales causes dépendent de l'état de la mère, soit lorsqu'elle est échauffée ou soumise à une alimentation trop excitante, et du séjour dans des endroits humides, mal aérés.

Traitement.

Le traitement consiste à mettre la jument au régime antiphlogistique, aux boissons blanches, à la paille, etc.

On place le petit sujet sur une litière fraîche; on frictionne les articulations malades avec l'alcool camphré, l'essence de térébenthine ou l'ammoniaque liquide; on a soin, si l'animal ne peut se lever qu'avec difficulté, de le mener à la mamelle plusieurs fois le jour et de l'y maintenir. Si ces moyens n'amènent pas d'amendement, on aura recours aux vésicatoires sur la partie souffrante; s'il y a difficulté de fienter, on lui passera quelques lavemens émolliens par jour. S'il ne sait plus téter on traira la mère dont on lui fera boire le lait.

DE L'ARTHRITE SCAPULO-HUMÉRALE.

(*Écart, entorse scapulo-humérale*).

Cette maladie très fréquente dans le cheval, prin-

cipalement connue sous le nom d'écart, se signale par une claudication plus ou moins grande, selon que la cause a agi avec plus ou moins d'intensité; lorsqu'on explore la partie et qu'on la comprime, l'animal accuse de la douleur; dans la marche les mouvemens de cette articulation ne s'exécutent pas comme dans l'état normal; ils sont gênés, le membre semble être porté tout d'une pièce en avant en décrivant une courbe en dehors (faucher); si on le fait cheminer sur un fumier ou dans de la paille, il ne peut lever le membre, il le traîne et a de la peine à l'en retirer : si la cause a agi avec violence, l'inflammation devient plus forte, le membre ne peut se porter en avant qu'avec difficulté et sans être traîné, l'animal ne peut plus se tenir d'aplomb; il y a chaleur et gonflement de l'angle scapulo-humérale et émaciation des muscles environnans. Lorsqu'on lève le membre, ayant la main appuyée sur l'épaule et qu'on tire en dehors, l'animal se cabre pour se soustraire à la douleur que cette manœuvre lui occasionne.

Causes.

Les violences extérieures, les coups, les entorses, les glissades, les chutes, etc., sont les causes les plus ordinaires de cette inflammation.

Traitement.

Dans le principe, lorsque l'inflammation n'a pas en-

core atteint son plus haut degré d'intensité, on emploie avec avantage les restrinctifs, tels que les compresses d'eau froide vinaigrée, la glace, l'argile délayée dans du fort vinaigre. Si l'inflammation est développée, on aura recours aux saignées générales, aux fomentations et aux cataplasmes émolliens; si les principaux symptômes inflammatoires disparaissent, que la claudication persiste, c'est-à-dire si la maladie passe à l'état chronique, on employera les frictions d'essence de térébenthine, de lavande, le liniment ammoniacal. Si ces moyens sont impuissans, on appliquera un séton sur la partie latérale de l'articulation; s'il n'apporte pas d'amendement, les vésicatoires et le feu doivent être mis en œuvre.

DE L'ARTHRITE COXO-FÉMORALE.

(Entorse coxo-fémorale, effort de hanche, de cuisse, etc.

L'articulation coxo-fémorale est susceptible d'être le siége d'une inflammation non moins rebelle à traiter que celle de l'épaule. Les symptômes qui décèlent son existence, sont : la claudication plus ou moins forte, la douleur qu'éprouve l'animal lorsqu'on comprime cette articulation; quand il chemine, les mouvemens du membre malade se font avec lenteur, le pied est porté en dehors, quand on le met au trot, la croupe exécute un mouvement d'abaissement de ce côté, et la hanche paraît

plus basse ; si la claudication est forte, si elle date de longtemps, il y a un enfoncement plus ou moins prononcé, dû à l'émaciation des muscles de la région croupienne.

Les causes sont les violences extérieures qui agissent sur cette partie, tiraillent et même dilacèrent les ligamens capsulaire et inter-articulaire.

Comme dans toutes les arthrites, le repos absolu est la première indication, les restrinctifs dans le principe, les fomentations et les cataplasmes émolliens; quand l'inflammation est grande, on emploie les frictions spiritueuses, essentielles, ammoniacales; si cette dernière n'est pas très-intense; si ces moyens restent sans produire d'amélioration, on a recours au séton, que l'on passe sur le trajet de l'articulation, et après à la cautérisation.

ARTHRITE FÉMORO-TIBIALE.

(*Entorse fémoro-tibiale*).

Cette inflammation est spécialisée par la douleur, la chaleur et quelquefois l'engorgement de la région rotulienne; la claudication est en raison directe de l'intensité de la maladie; l'animal n'appuie que sur la pince, les mouvemens de l'articulation sont bornés, peu étendus, la flexion ne s'exécute plus, la partie inférieure du membre traîne et reste en arrière.

Le traitement, doit être le même que pour les cas précédens.

ARTHRITE TIBIO-TARSIENNE.

(*Entorse du jarret.*)

L'articulation du jarret peut être le siége d'une inflammation difficile à guérir et susceptible d'avoir des suites funestes : l'engorgement, la douleur, la chaleur de la partie, sont les principaux symptômes qui la démontrent ; la claudication est grande ; l'animal tient constamment le pied levé, les muscles de la cuisse s'émacient, s'appauvrissent, la fièvre de réaction est violente, la soif est vive, l'appétit est diminué, quelquefois il se forme des foyers purulens ; l'induration, l'ankilose et même la mort peuvent survenir à la suite de cette phlogose.

Comme dans toutes les maladies de cette nature, lorsqu'elle est récente et qu'elle n'est pas encore montée à un haut degré, on a recours aux applications restrinctives ; si l'inflammation est développée, on met en usage les bains et les cataplasmes émolliens, narcotiques. Si la réaction est forte, on met l'animal à la diète, on pratique une ou deux saignées selon l'indication : si l'inflammation se calme, on emploie avec avantage les résolutifs, tels que l'alcool camphré, l'essence de térébenthine, de lavande, le liniment volatil, etc. S'il se forme des foyers purulens, on les ouvre, on préserve la plaie du contact de l'air et on la panse selon l'indication.

S'il y a carie des ligamens articulaires, des os, ou des cartilages, on tâche d'en arrêter les progrès au

moyen du cautère chauffé à blanc, que l'on applique sur le point carié. Si la terminaison a lieu par induration ou l'ankilose, on emploie la cautérisation transcurrente.

DE L'ARTHRITE CUBITO-CARPIENNE.

(Entorse du genou.)

Le genou est quelquefois le siége d'une inflammation ; elle se traduit par la raideur du membre, la boiterie, la douleur, la chaleur et l'engorgement de la partie.

Elle est due aux mêmes causes, suit la même marche, est susceptible des mêmes terminaisons que l'inflammation des autres articulations, par conséquent réclame le même traitement.

ARTHRITE MÉTACARPO-PHALANGIENNE ET MÉTATARSO-PHALANGIENNE.

(Entorse du boulet, effort du boulet, mémarchure.)

De toutes les articulations celles du boulet sont le plus souvent envahies par la phlegmasie. Lorsqu'elle est légère, l'animal ne fait que feindre en marchant et éprouve une certaine douleur quand on comprime l'articulation, surtout quand on lui fait exécuter des mouvemens en tous sens. Si l'inflammation est plus forte, la claudication augmente, il y a douleur, chaleur et gonflement ; l'animal n'appuie le membre sur

le sol qu'avec précaution et crainte. La douleur est quelquefois si vive et la réaction si grande, qu'il y a perte totale de l'appétit, avec accélération du pouls et battemens des flancs. Cela arrive quand la cause occasionnelle a agi avec beaucoup d'intensité, qu'il y a rupture des ligamens articulaires; quelquefois il se forme des foyers purulens, l'induration et l'ankilose sont souvent la suite de cette affection quipeut entraîner la mort du sujet.

Causes.

Les causes sont les mêmes que celles qui sont énumérées plus haut, mais pourtant elle est le plus souvent dueaux entorses, mémarchures et glissades lorsque les animaux engagent le pied dans des trous, des ornières, ou que le membre se trouve enclavé entre deux corps durs, et qu'ils font de grands efforts pour l'en retirer, et lorsqu'ils circulent sur des chemins inégaux, raboteux et glissans.

Traitement.

Dans le principe le repos, les bains d'eau froide vinaigrée, la glace, les compresses imbibées d'acétate de plomb liquide, doivent être mis en usage. Si l'inflammation est développée, ce sont les bains et les cataplasmes émolliens narcotiques; si la réaction se fait sentir, la diète et la saignée générale doivent seconder ces to-

piques. Quand l'inflammation est presque calmée ou passée à l'état chronique, on emploie les frictions d'alcool camphré, d'essence de térébenthine, de lavande, de liniment ammoniacal; on serre modérément l'articulation avec une bande de toile de la largeur de quatre doigts afin de l'affermir et de borner ses mouvemens. Si ces moyens restent sans effet, si la claudication persiste, soit par l'induration des tissus ou par l'ankilose de l'articulation, on doit recourir à la cautérisation transcurrente. Si la maladie se termine par suppuration, c'est-à-dire s'il se forme des foyers purulens, on les ouvre, on déterge la plaie et on la recouvre avec des plumasseaux d'étoupes sèches ou imbibées de substances médicamenteuses, telles que l'alcool camphré, la teinture d'aloès, le styrax liquide selon l'aspect vermeil ou blafard qu'elle présente. S'il y a exfoliation des ligamens ou carie des os, il faut tâcher d'en arrêter les progrès en détruisant avec le cautère actuel chauffé à blanc le point exfolié ou carié, toujours en ayant soin de soustraire la plaie au contact de l'air atmosphérique.

DE L'ARTHRITE DORSO-LOMBAIRE.

(*Entorse dorso-lombaire , effort des reins , tour de bateau*).

Les articulations des vertèbres entr'elles, peuvent donner prise à l'inflammation, principalement celles du dos et des reins, à cause de la grande flexibilité de

cette région et des efforts qu'elle doit exercer, par conséquent, nous ne parlerons que de l'arthrite dorso-lombaire.

Les symptômes qui la révèlent sont : la douleur, l'engorgement de la partie, la difficulté de marcher, le peu de flexibilité des jarrets et leur écartement, le peu d'élévation des pieds postérieurs, la vacillation de la croupe surtout lorsque l'animal descend ou qu'il tourne sur place, la difficulté de reculer et quelquefois la paralysie, si la cause a été assez forte pour tirailler la moëlle épinière et en produire l'inflammation. (Voyez myélite.)

Causes.

Les efforts violens que font les animaux pour retenir des voitures chargées dans les descentes rapides, les glissades surtout lorsqu'ils sont chargés, sont autant de causes qui peuvent donner lieu à cette maladie.

Traitement.

D'abord il faut un repos absolu; à cette fin si on le juge nécessaire, on place l'animal dans un travail que l'on construit dans une écurie, on le maintient au moyen de sangles qui flottent sous le ventre et qui l'empêchent de se coucher. On emploie dans le principe, comme pour les autres affections de cette nature, les réfrigérans; quand les symptômes inflammatoires sont bien

tranchés, les meilleurs agens thérapeutiques sont les fomentations et les cataplasmes émolliens, un sachet de son qui recouvre toute la région dorso-lombaire, que l'on arrose d'eau chaude, afin d'entretenir une chaleur humide continuelle, enfin la diète et la saignée, si l'inflammation est intense et la réaction forte. Après la disparition des symptômes inflammatoires, si la partie n'a pas recouvré sa solidité primitive, on a recours aux excitans, aux frictions spiritueuses, essentielles, fortifiantes, aux vésicatoires ; et si ces moyens restent sans effet, on emploie la cautérisation transcurrente.

DES HYDRARTHRES.

(*Tumeurs synoviales articulaires*).

Hydrarthre fémoro-rotulienne.

La région rotulienne présente quelquefois un engorgement assez volumineux, produit par une quantité surabondante de synovie. Cet engorgement se signale à la partie antérieure de l'articulation fémoro-rotulienne ; le plus souvent il n'offre ni chaleur, ni douleur, les mouvemens sont gênés, l'animal ne peut porter le membre en avant qu'avec peine et en traînant pour ainsi dire l'extrémité inférieure.

Causes.

Cette maladie se rencontre le plus fréquemment dans les jeunes chevaux, et paraît due aux efforts violens

que font ces animaux pour s'arrêter tout court dans des courses rapides, aux glissades, surtout celles qui se font en arrière quand l'animal se campe pour uriner, par conséquent à une irritation soit aiguë, soit chronique de la membrane synoviale.

Traitement.

Si la chaleur et la douleur se font sentir, on emploie les préparations émollientes; si l'engorgement est froid, indolent, on doit recourir aux frictions irritantes, aux rubéfians, aux vésicatoires et à la cautérisation de la partie.

Hydrarthre tibio-tarsienne.

L'articulation du jarret est souvent le siége d'engorgemens plus ou moins volumineux dus à une surabondance de synovie. Ces engorgemens connus sous le nom de vésigons, se remarquent principalement sur les parties latérales, entre la corde et l'articulation du jarret, sous forme arrondie, circonscrite, quelquefois un peu oblongue, de la grosseur d'un œuf de pigeon à celui d'un œuf de poule, sans chaleur, ni douleur, ni changement dans l'état de la peau, plus apparens dans l'extension du membre, disparaissant en partie dans la flexion, offrant une fluctuation plus ou moins sensible suivant son état récent ou ancien. On remarque souvent, conjointement avec ces engor-

gemens ou isolément, une tumeur ordinairement plus volumineuse et de même nature, à la partie antérieure et interne de l'articulation.

Causes.

Les causes les plus ordinaires des vessigons sont les efforts violens que font les animaux pour se retenir dans des courses rapides, pour exécuter le saut, les glissades, les charges trop fortes sur la croupe, surtout si la conformation des jarrets est droite, les travaux excessifs, etc. On les remarque assez souvent dans les jeunes chevaux d'un tempérament mou, mal nourris, principalement à l'époque de la protusion des dents, ils paraissent alors être le résultat d'un relâchement des tissus et du défaut d'absorption.

Traitement.

Le traitement doit, dans tous les cas, consister dans un exercice plus modéré ou le repos absolu; on y ajoute les frictions d'alcool camphré, d'essence de térébenthine, de liniment ammoniacal, les rubéfians et les vésicans, tels que l'onguent de laurier avec addition d'euphorbe, les vésicatoires; si ces moyens restent sans effet; on doit essayer de la cautérisation. On a aussi conseillé de faire la ponction de ces tumeurs synoviales, afin de donner écoulement à la surabondance de synovie et de passer une petite mèche au travers

pour empêcher l'oclusion de l'ouverture. Je ne sais jusqu'à quel point on peut accorder de confiance à ce moyen thérapeutique ; il me paraît que la petite mèche introduite, se trouvant en contact avec la membrane synoviale, doit agir comme corps étranger et l'irriter de manière à augmenter de beaucoup la sécrétion, et que par l'ouverture, l'air atmosphérique s'introduisant dans la capsule, peut y déterminer une inflammation assez forte et amener des accidens graves.

DE L'HYDRARTHRE MÉTACARPO-PHALANGIENNE ET MÉTATARSO-PHALANGIENNE.

Les articulations des boulets sont aussi souvent envahies par des tumeurs synoviales connues sous le nom de mollettes. Elles se présentent sur les côtés et vers la partie supérieure de l'articulation sous forme arrondie de la grosseur d'un marron, sans chaleur, ni douleur et avec fluctuation.

Les mollettes sont ordinairement dues aux grandes fatigues, aux travaux pénibles et annoncent souvent un cheval usé, ruiné, quoique cependant elles s'observent quelquefois dans de jeunes chevaux à la suite d'une marche forcée, surtout chez ceux dont l'articulation ne présente pas le degré d'obliquité nécessaire pour être d'aplomb, c'est-à-dire dans ceux bouletés.

Traitement.

Dans le principe et surtout dans les jeunes che-

vaux, on emploie les frictions de fort vinaigre, d'alcool camphré; on ceint la partie de quelques tours de bandes de flanelle que l'on serre modérément. Si ces moyens sont insuffisans ou que l'on ait affaire à des sujets ruinés, il faut recourir à la cautérisation transcurrente ou inhérente.

DE L'ANKILOSE.

L'ankilose est une affection qui consiste dans la perte plus ou moins complète des mouvemens dans une articulation.

L'ankilose est caractérisée par un engorgement dur, qui entoure l'articulation et formé par le gonflement des os, des cartilages et des ligamens qui concourent à sa formation.

On a divisé l'ankilose en complète et incomplète.

L'ankilose complète est celle qui ne permet plus à l'articulation aucun mouvement de flexion. L'incomplète est celle qui permet encore quelques mouvemens, mais bornés, raccourcis.

Ces affections se rencontrent le plus souvent aux articulations des jarrets, des genoux, des boulets et sont presque toujours le résultat d'une forte inflammation articulaire.

Lorsque l'ankilose est complète, tout espoir de guérison est perdu, mais quand les mouvemens ne sont pas tout-à-fait paralysés, surtout dans le principe, on peut obtenir de bons effets de l'application

du feu. Si on n'amène pas une guérison parfaite, on a par ce procédé au moins l'avantage de borner les progrès du mal et de conserver à la partie les mouvemens qu'elle est encore susceptible d'exécuter.

DES LÉSIONS DE CONTINUITÉ.

On entend par lésions de continuité, des altérations des tissus consistant dans l'interruption de leur continuité avec diminution ou abolition de la fonction de la partie lésée.

On divise les lésions de continuité en celles des parties molles et en celles des parties dures ; dans les premières on comprend les plaies de toute nature, et dans les secondes les félures et les fractures.

DES PLAIES.

Les plaies sont des lésions de continuité ou divisions des parties molles avec ou sans perte de substance, larges ou étroites, superficielles ou profondes, récentes ou anciennes, obliques, transversales ou longitudinales à l'axe du corps, à un ou plusieurs lambeaux.

Les plaies sont caractérisées quand elles sont récentes par l'écartement des lèvres de la division et l'écoulement du sang : quelques jours après, l'inflammation se développe, les bords se durcissent, se gonflent, une sécrétion d'abord séreuse se manifeste; cette sécrétion ne tarde pas à s'épaissir et à se convertir en une matière blanchâtre, homogène, cré-

meuse que l'on nomme pus (alors la plaie est dite suppurante); quelquefois la suppuration devient roussâtre, sanieuse, de mauvaise odeur; les bords de la plaie deviennent durs, calleux, le fond présente une teinte grisâtre, la plaie tend plutôt à s'élargir qu'à se cicatriser ou demeure stationnaire (alors elle est dite chronique ou ulcéreuse): ainsi d'après leur degré d'ancienneté, leur aspect et leurs terminaisons, on les a divisées en récentes, suppurantes, chroniques ou ulcéreuses. D'après les causes qui leur ont donné lieu, on les a divisées en plaies simples, lorsqu'elles ont été produites par un corps tranchant qui a divisé les tissus par une section nette sans déchirement ; en contuses quand elles sont le résultat d'un corps contondant, inégal qui a broyé les tissus ; en plaies par arrachement lorsqu'une ou plusieurs parties du corps ont été arrachées par une puissance quelconque : en piqûres quand elles sont occasionnées par un corps aigu, étroit ; en brûlures quand elles sont dues à l'action du calorique ; et en envenimées quand le corps vulnérant a déposé dans la plaie un virus quelconque ; ainsi on regarde comme telles les morsures des chiens enragés, de la vipère ; et les plaies faites avec un instrument tranchant ou autre, chargé de matière putride ; d'armes à feu lorsqu'elles sont le résultat d'un projectile lancé par la poudre à canon. Nous placerons au nombre des lésions de continuité, des plaies étroites, sinueuses, avec une ou deux ouvertures, sécrétant un pus abondant, souvent sanieux et de mauvaise nature : enfin les fistules.

Traitement général des plaies.

Dans le traitement des plaies, la première indication à remplir est d'en considérer la nature et d'en rechercher la cause occasionnelle. Si la plaie est simple, récente, on doit en absterger la surface, faire la ligature des vaisseaux lésés, s'ils sont d'un calibre à faire craindre des accidents; on place la partie dans la position la plus favorable au rapprochement des lèvres de la plaie, que l'on maintient en place au moyen d'emplâtres agglutinatifs, de points de suture ou de bandages; ce rapprochement des bords de la solution de continuité ne doit pas être établi de manière qu'il puisse s'opposer au gonflement inévitable des lèvres de la plaie, il faut au contraire laisser un intervalle assez grand pour éviter l'étranglement et laisser un libre écoulement à la surabondance de liquide qui concourt à la formation du tissu de la cicatrice. Si la coaptation des tissus divisés a lieu, si la guérison s'opère sans suppuration, la réunion est dite par première intention. Cette réunion est rare dans nos animaux domestiques, et on ne peut l'obtenir que lorsque la plaie est simple, récente, et placée sur une région dont les mouvemens soient susceptibles d'être bornés.

Lorsque l'inflammation s'empare des tissus lésés, et que la suppuration se développe, c'est la réunion par deuxième intention; on panse la plaie au moyen d'étoupes sèches ou chargées de substances excitantes, adoucissantes ou émollientes, selon l'indication, de manière à

maintenir l'inflammation dans de justes bornes et à favoriser le travail de la cicatrisation; ainsi, si la plaie languit, si le pus est de mauvaise nature, les bourgeons celulovasculaires mollasses, grisâtres, il faut la recouvrir de plumasseaux chargés d'alcool camphré, de teinture d'aloès, de styrax, de quinquina, etc.; au contraire si la plaie indique qu'il y a surexcitation dans la partie, ce qui est caractérisé par la tension, la dureté et la couleur pourpre de la plaie, la diminution ou le tarissement total de la sécrétion purulente, alors il faut recourir aux bains et aux cataplasmes émolliens, narcotiques; aux saignées générales, et à la diète, si la fièvre de réaction se fait sentir. Si la plaie présente un aspect vermeil, si les bourgeons cellulo-vasculaires sont de bonne nature, ainsi que la suppuration, il suffit de la préserver du contact de l'air atmosphérique, de la recouvrir de plumasseaux d'étoupes sèches et d'entretenir la propreté pour l'amener à guérison. Quand la plaie prend un mauvais aspect, que les bords deviennent durs, calleux et ne tardent pas à se cicatriser, c'est-à-dire, si elle est passée à l'état chronique ou d'ulcère, il faut recourir aux agens médicamenteux excitans, toniques, escarrotiques : on obtient souvent de bons effets en cautérisant les bords de l'ulcère et même l'ulcère en entier avec le cautère incandescent; on change par ce procédé le mode d'irritation et on ramène cette plaie chronique à l'état de plaie simple suppurante, et on obtient la guérison. Comme les plaies chroniques ou ulcères se rencontrent le plus souvent dans des sujets

d'un tempérament lymphatique, ruinés par la vieillesse et la fatigue, un régime nutritif, corroborant, seconde parfaitement les moyens thérapeutiques précités. Si ces ulcères sont entretenus par d'autres maladies, telles que la galle, les dartres, le farcin, il faut combattre ces affections; si la plaie est étroite, profonde, fistuleuse, il faut débrider afin de ménager un écoulement au pus et de favoriser le gonflement inflammatoire, surtout si le corps vulnérant a pénétré jusqu'au delà d'une aponévrose; de cette manière on ramène la plaie à l'état de plaie simple et on la traite comme telle. Si le calorique a détruit une surface plus ou moins grande de tissus, il faut se comporter d'après l'intensité du mal, et tâcher tant par des moyens hygiéniques que locaux de calmer l'inflammation, d'établir dans la plaie une bonne suppuration et de hâter la formation des bourgeons cellulo-vasculaires qui tendent à une bonne cicatrisation. Le traitement des plaies par arrachement est le même que celui des plaies suppurantes. S'il y a des lambeaux, des tendons ou d'autres parties qui pendent et dépassent la plaie et qu'on ne puisse pas les appliquer sur sa surface, on les excise pour rendre la blessure régulière et accélérer la cicatrisation. Si la plaie est envenimée, il faut cautériser le plus profondément possible avec le cautère chauffé à blanc, afin de paralyser l'action du virus qui pourrait être absorbé et ferait naître la maladie. Si la plaie est le résultat d'un projectile lancé par une arme à feu ou un autre corps vulnérant qui a contu, dilacéré les tissus, et si ce corps

est resté engagé dans les tissus, il faut l'extraire, s'il est possible, et se comporter ensuite comme dans les cas précédens. Les plaies d'armes à feu exigent presque toujours des incisions convenablement et hardiment pratiquées, afin d'extraire le projectile, de prévenir l'engorgement inflammatoire, l'étranglement, pour ne pas devoir multiplier les contre-ouvertures, et enfin pour convertir ces lésions en plaies simples.

PLAIES DES VAISSEAUX.

Les vaisseaux peuvent être le siége de plaies, par la pénétration des corps vulnérans, ou à la suite de fracture communitive, une esquille pouvant produire une lésion de continuité plus ou moins grave. Ces lésions sont caractérisées par une hémorragie qui est en raison directe du volume du vaisseau, ou des vaisseaux lésés, ainsi que de leur ordre. Les plaies des vaisseaux capillaires ne donnent qu'une faible hémorragie qui ne compromet pas l'existence de l'animal. Celles des veines se reconnaissent à un sang noir coulant en nappe et s'arrêtant lorsqu'on établit une compression entre la plaie et une des extrémités. Celles des artères se trahissent par un jet de sang, rouge, rutilant, lancé par saccade et isochrone avec les battemens du cœur; on peut encore s'assurer des lésions des artères en établissant un point com-

pressif entre le cœur et la plaie; l'hémorragie cesse quand on comprime et recommence quand la compression cesse.

Les vaisseaux qui sont le plus exposés à être lésés, sont les artères temporales, palatines, carotides, les veines jugulaires et saphènes.

PLAIE DE L'ARTÈRE TEMPORALE.

L'artère temporale peut être lésée par une cause quelconque ; le plus souvent elle est le résultat de la saignée opérée sur ce vaisseau. La lésion de cette artère n'est pas dangereuse, il suffit de la compression ou de la suture entortillée pour arrêter l'hémorragie ; en cas contraire on a recours à la ligature.

PLAIE DE L'ARTÈRE PALATINE.

L'artère palatine ou palato-labiale est souvent blessée par suite de la saignée au palais ou de l'opération de la fève ou lampas, par les maréchaux et les empiriques : cette opération consiste à arracher impitoyablement la membrane muqueuse, et la chair qui recouvre la voûte palatine, vers les dents incisives ; les corps étrangers qui se trouvent dans l'avoine, le son, peuvent encore entamer ce vaisseau. Cette artère lésée donne une quantité de sang qu'on ne peut apprécier exactement, parce que l'animal en avale beaucoup ; mais on la reconnaît facilement

par un sang rouge, écumeux, que laisse tomber l'individu en remuant les mâchoires. La ligature ne peut s'adopter à cause de la position de ce vaisseau, il faut avoir recours au tampon ; pour pouvoir l'appliquer et le maintenir en place, on se sert d'une palette en bois de deux ou trois doigts de largeur, convexe à sa face supérieure, et d'une longueur assez grande pour dépasser de chaque côté les commissures des lèvres de deux ou trois pouces, afin de pouvoir y passer des courroies ou cordes ; on place le tampon d'étoupe ou d'amadou, sur le point lésé, on passe la palette, on l'applique sur le tampon que l'on comprime, et on la maintient au moyen de courroies ou cordons, que l'on réunit sur le chanfrein, et que l'on serre fortement; on laisse cet appareil en place jusqu'à ce que l'on n'ait plus à craindre une récidive. Si la plaie est située plus profondément dans la bouche, le cas est plus grave, vu qu'il est de toute impossibilité d'y fixer et d'y maintenir le tampon, la ligature étant aussi impossible, on pourrait tenter la cautérisation.

PLAIE DE L'ARTÈRE CAROTIDE.

L'artère carotide peut être blessée, ouverte, en pratiquant la saignée à la jugulaire ou par un corps vulnérant quelconque; aussitôt qu'on s'en aperçoit, il faut établir une compression momentanée pour arrêter l'hémorragie, en attendant que l'on prépare les

objets nécessaires pour en faire la ligature. Ces préparatifs étant faits, on fixe l'animal d'une manière convenable, on fait une incision parallèle à la longueur de l'encolure, sur le trajet de la jugulaire que l'on écarte; on incise le muscle sterno-hyoïdien; on découvre l'artère que l'on dissèque pour la séparer des autres tissus, on passe sous ce vaisseau une aiguille courbe, armée d'un fil ciré, et on serre modérément. Cette opération faite, on applique un appareil légèrement compressif pour soustraire la plaie au contact de l'air atmosphérique, et en même-temps pour supporter la ligature. Ces moyens thérapeutiques doivent être secondés par une diète sévère, et un régime débilitant des plus sévères.

M. Fabvre, vétérinaire à Genève, rapporte un fait de guérison par le tampon d'une piqûre de la carotide. Cette piqûre avait été faite avec la pointe de la flamme en voulant saigner à la jugulaire. Ce vétérinaire distingué ayant tamponné momentanément pour avoir le temps d'apprêter les objets nécessaires pour faire la ligature, tout étant disposé, abattit le cheval, et aperçut, malgré les efforts auxquels se livrait l'animal pour se débarrasser des liens qui le retenaient, que l'hémorragie ne se renouvelait pas; il renonça à l'opération, et eut l'avantage de voir au bout de quelque temps, son malade guéri au moyen de ce simple tampon. Il est à supposer que l'artère n'avait été piquée que par la pointe dela flam-

me, et que l'ouverture résultant de cette piqûre était très-petite.

PLAIES DE LA JUGULAIRE.

Lorsque la jugulaire se trouve lésée dans une étendue plus ou moins grande, chose qui arrive quelquefois à la suite de l'opération du trumbus, il faut de suite recourir à la ligature, le tampon étant inefficace dans un vaisseau d'un aussi grand calibre. Il en est de même pour tous les vaisseaux d'un certain volume, et qui ne reposent pas sur une surface dure pouvant servir d'appui à la compression.

DES PLAIES ARTICULAIRES.

Les plaies articulaires sont toujours dangereuses; elles le sont davantage si elles affectent une articulation, siége de grands mouvemens, le genou, le jarret, par exemple; si la cause occasionnelle a agi avec une plus ou moins grande intensité, et si les tissus qui concourent à sa formation se trouvent enflammés, la capsule synoviale lésée, ouverte.

Les plaies articulaires sont caractérisées par la trace du corps étranger qui a frappé ou pénétré ces régions, par la chaleur, la douleur et l'engorgement; par la claudication, si c'est l'articulation d'un membre, et l'écoulement de la synovie, si la capsule synoviale est ouverte. Outre ces symptômes

locaux, l'animal éprouve une fièvre de réaction, qui réclame des soins particuliers, et qu'il est urgent de combattre par le régime antiphlogistique.

Les plaies articulaires sont le plus souvent le résultat de coups de pied que les animaux se donnent entr'eux, de coups de fourche, de croc dont se servent les palefreniers pour nettoyer les écuries et faire la litière; enfin elles peuvent être la conséquence d'une arthrite terminée par suppuration.

Traitement.

Les plaies des articulations ne sont pas faciles à guérir, surtout si elles occupent une certaine étendue, si le corps vulnérant a lésé les différens tissus qui concourent à leur formation, a pénétré dans la capsule synoviale, les os et le cartilage d'incrustation. La première indication à remplir est de s'assurer des tissus lésés, et de voir jusqu'à quel point le corps vulnérant a pénétré. Si la plaie est légère, qu'elle n'attaque que les parties superficielles, les cataplasmes émolliens, les bains et le repos suffisent pour amener une guérison prompte et radicale. Si la suppuration s'établit, on traite la plaie comme une plaie simple suppurante, c'est-à-dire selon l'indication. Si la gangrène s'empare des tissus lésés, si les os se carient, il faut tâcher d'arrêter les progrès de la destruction par la cautérisation, avec le cautère incandescent; ce procédé doit être

secondé par des applications locales propres à combattre l'inflammation, si elle existe ; et si la fièvre de réaction s'établit, chose presqu'inévitable quand la lésion de continuité est grande, le régime diététique, les saignées générales doivent être mises en usage. Si le corps vulnérant a pénétré dans la capsule synoviale, et qu'il en résulte un écoulement de synovie, il faut tâcher de l'éviter au moyen d'un tampon que l'on applique et que l'on maintient sur l'ouverture de la capsule ; on se sert ordinairement d'un emplâtre de savon camphré, que l'on maintient en place au moyen d'un emplâtre aglutinatif, composé d'un morceau de cuir blanc, chargé de poix de cordonnier (poix noire). Cet appareil doit être recouvert de bandes de toile, modérément serrées et disposées de manière à borner les mouvemens de l'articulation. Il résulte de ce mode de traitement, que l'air atmosphérique ne peut plus s'introduire dans l'articulation, et entretenir l'irritation de la membrane synoviale qui alors sécrète une quantité plus considérable de synovie, qu'un caillot de cette liqueur se forme et obstrue l'ouverture, que ce caillot s'organise et forme le tissu de cicatrice. On laisse cet appareil en place sans le bouger, jusqu'à ce que l'on juge la cicatrisation assez avancée pour s'en abstenir ; dix ou douze jours suffisent ordinairement (1). Si les autres tissus qui

(1) Nous possédons neuf à dix exemples de plaies pénétrantes

concourent à la formation de l'articulation ont été lésés, et réclament des soins particuliers, il faut disposer son appareil de manière à pouvoir le renouveler à volonté, selon l'urgence des cas; mais il faut avoir le plus grand soin de maintenir le tampon appliqué sur l'ouverture de la capsule synoviale, afin de ne pas détruire le caillot, de lui donner le temps de s'organiser, et d'empêcher l'air de pénétrer dans l'articulation.

On conseillait anciennement la cautérisation inhérente au moyen d'un bouton de feu appliqué sur l'ouverture de la capsule synoviale; ce mode de traitement ne mérite pas de réfutation, le bon sens le condamne et s'oppose à son emploi.

PLAIES DES TENDONS.

Les tendons les plus exposés à être lésés, sont ceux des muscles fléchisseurs et extenseurs des membres. Leur lésion est caractérisée par la diminution ou la perte totale de la fonction qu'ils sont chargés d'exécuter, et par l'écoulement de synovie produite par la gaine qui se trouve ouverte; quelquefois il n'y a qu'un corps vulnérant aigu, étroit, qui ait touché le tendon et ait produit une véritable piqûre, alors les symptômes ne sont pas aussi marqués, l'animal boite plus ou

dans l'articulation du jarret, guéries radicalement par ce traitement quoique dans ce nombre plusieurs datassent de long-tems et eussent déjà réduit l'animal au marasme.

moins fort, selon la gravité du mal et le degré d'inflammation qui s'y est développé.

Lorsque la section du tendon n'est pas complète, le cas n'est pas aussi dangereux, il suffit de mettre la partie dans la position la plus favorable au rapprochement des lèvres de la division, de soustraire la plaie au contact de l'air, de calmer l'inflammation qui peut en être la suite, par des émolliens; si la suppuration s'établit, on se comporte comme pour une plaie suppurante; si la gangrène s'empare de ce tissu blanc, qu'il y ait exfoliation, carie, on extrait les points frappés de mort et on en cautérise la place avec le cautère chauffé à blanc, afin de borner la destruction et d'amener la plaie à meilleure condition pour se cicatriser. Si la section d'un tendon est complète le cas est plus épineux, il faut autant que possible affronter et maintenir les deux bouts de la section; il faut de plus borner totalement les mouvemens du membre, par conséquent un repos absolu; du reste on se comporte comme dans le cas précédent. Lorsque la lésion est produite par un corps vulnérant, pointu, qu'il n'y a que piqûre, on recouvre la partie de cataplasmes émolliens et on calme l'inflammation locale. Le plus souvent les piqûres des tendons ont lieu à l'expansion aponévrotique du muscle fléchisseur du pied. Nous en parlerons en traitant des plaies du pied.

Souvent à la suite des plaies des tendons il reste un engorgement dur, froid, qui ne cède qu'aux applica-

tions irritantes, vésicantes et qu'à la cautérisation transcurro-inhérente.

PLAIES DE LA LANGUE.

Les plaies de la langue sont assez fréquentes et d'autant plus dangereuses qu'elles sont plus profondes et situées plus près de sa base. Ces plaies sont ordinairement transversales et produites par le mors de la bride, par la longe du licol qu'on passe dans la bouche, ainsi que par les dents lorsqu'elles ne sont pas régulières.

Une solution de continuité légère ne réclame aucun soin, elle se guérit d'elle-même en très peu de temps, il suffit seulement d'en éloigner la cause occasionnelle. Lorsque la lésion est plus profonde, qu'elle attaque la moitié ou les deux tiers de l'organe, si elle est transversale, il faut avoir recours à d'autres soins; on rapproche les lèvres de la division au moyen de points de suture et on tâche d'obtenir la réunion par première intention. Pendant ce traitement on doit tenir l'animal à une alimentation qui ne réclame pas le secours de la mastication pour être déglutie, aussi on donnera des boissons nourrissantes de farine d'orge, de froment, etc., et on éloignera tout ce qui pourrait empêcher ou contrarier la cicatrisation. Ne serait-il pas bon, en pareil cas, de borner les mouvemens des mâchoires avec une espèce de muselière que l'on déplacerait chaque fois que l'on voudrait faire prendre quelque chose à l'animal?

Quand le pédoncule n'est pas assez fort pour entretenir la vie de la partie située au-dessous de la blessure, le plus court parti est de compléter la section.

PLAIES DE L'ŒSOPHAGE.

Les plaies de l'œsophage, quoique rares, se rencontrent quelquefois dans la portion cervicale de ce conduit, et sont d'autant plus dangereuses, et plus difficiles à guérir, qu'elles sont anciennes, et que leur direction détruit le parallélisme des fibres qui concourent à sa formation; ainsi les plaies anciennes, dont les bords sont durs, calleux, et les plaies transversales sont plus difficiles à guérir que celles qui sont récentes, et parallèles à la longueur de ce canal.

Les symptômes qui caractérisent ces lésions de continuité sont, si les tissus qui recouvrent l'œsophage se trouvent lésés, la sortie par l'ouverture extérieure d'une matière visqueuse, ainsi que la sortie des parcelles alimentaires; s'il n'y a pas d'ouverture extérieure, le seul indice qui fasse présumer l'existence de cette solution, est la tumeur produite par l'accumulation des alimens que l'on remarque le long du trajet œsophagien dans la portion cervicale.

Les plaies de l'œsophage sont, comme celles des autres régions, dues aux corps vulnérants, tels que les projectiles lancés par la poudre, les coups de sabre, de bayonnettes, etc.; mais le plus souvent elles ont pour

causes, les ingurgitations, c'est-à-dire l'arrêt des substances alimentaires ou autres, qui obstruent et déchirent ce conduit; aussi les rencontre-t-on plus souvent dans les grands ruminants qui saisissent avec avidité et avalent, sans leur faire subir de mastication, des pommes de terre, des navets, des carottes, des pommes, qui s'arrêtent dans son trajet; alors pour le désobstruer, certaines personnes ont la mauvaise habitude de broyer le corps étranger entre deux corps durs; elles déchirent et lèsent par ce procédé opératoire, les parois de l'œsophage et les tissus qui l'entourent. Quelquefois elles sont produites par la sonde que l'on emploie pour les mêmes circonstances. Dans les carnivores, elles sont le plus souvent dues aux arrêtes ou os qui s'implantent dans l'œsophage, et en déchirent les parois lorsque ces animaux avalent ces corps étrangers.

Traitement.

On doit, autant que possible, tâcher de rapprocher les lèvres de la plaie et obtenir la première intention. Après avoir extrait les matières engagées dans la solution de continuité, on procède au rapprochement des lèvres de la plaie des parois de l'œsophage, par quelques points de suture que l'on recouvre d'une étoupade, que l'on maintient par la suture à bourdonnets, pratiquée à la peau; on renouvelle le pansement tous les jours jusqu'à parfaite guérison. Si la

plaie ne se trouve plus dans les conditions favorables à la première intention, qu'elle soit trop ancienne, il faut en raviver les bords, les rendre saignans, puis se comporter comme dans le cas précédent. Si on ne peut en réunir les lèvres, soit par la direction de la plaie ou par une perte de substance, on emploie simplement une étoupade que l'on fixe par la suture à bourdonnets, ou par un bandage qui ceigne l'encolure (1). Ces moyens thérapeutiques doivent être secondés par des moyens hygiéniques, appropriés à la nature de l'accident; ainsi pendant toute la durée du traitement, on ne donnera à l'animal pour toute nourriture que de la farine d'orge ou de froment délayée dans de l'eau, les alimens solides pouvant nuire à la cicatrisation, en s'interposant entre les lèvres de la solution.

PLAIES DES PAROIS DE LA POITRINE.

Les parois de la cavité thoracique, peuvent être lésées par un corps vulnérant ou tranchant quelconque ou être le résultat d'éclats produits par les fractures des côtes. Ce corps peut ne diviser seulement que quelques couches musculaires, ou pénétrer jusque dans le sac pleurétique.

Lorsque la plaie ne pénètre pas dans la poitrine, il

(1) M. Stams a eu la complaisance de nous faire voir un cas semblable dans un cheval du régiment des Guides qu'il guérit par ce procédé au bout de trois semaines.

suffit de rapprocher les bords de la division par des sutures à bourdonnets, qui servent en même temps à maintenir en place l'étoupade que l'on aura appliquée dans la section, soit pour favoriser la suppuration et la garantir du contact des corps extérieurs, soit comme tampon pour arrêter l'hémorragie ; si cette dernière est trop forte, il faut recourir à la ligature du vaisseau lésé, et on maintient le tout en place au moyen d'un bandage de corps bien approprié : s'il y a présence d'esquilles, il faut les extraire avec précaution, s'il est possible, et si leur extraction ne peut pas avoir lieu sans courir le risque de rendre la plaie pénétrante, il faut temporiser et attendre que le travail de la nature ait éliminé ces corps étrangers, à tel point qu'on puisse les saisir et en opérer l'extraction sans danger. Une fois la suppuration établie, les complications éloignées, il suffit de quelques soins de propreté pour obtenir une guérison prompte. Outre les moyens curatifs dont nous venons de faire mention, les soins hygiéniques ne doivent point être négligés.

Si le corps vulnérant a pénétré jusque dans le sac de la plèvre, ce cas beaucoup plus grave, est suivi de complications, telles que l'hémorragie d'où résultent l'épanchement du sang dans la cavité des plèvres, l'emphysène et le développement de la pleurite.

S'il y a rupture de l'artère intercostale il faut se hâter d'en faire la ligature; s'il y a épanchement de sang dans la cavité thoracique, il faut chercher les moyens

de pouvoir l'évacuer; si la plaie siége dans la partie la plus déclive, on l'entretient béante; si elle est située sur un point plus élevé, on conseille la ponction de la poitrine (empième) dans la partie la plus basse. L'emphysème réclame l'emploi de frictions sèches sur la peau et de légères scarifications s'il est volumineux. Si l'inflammation des plèvres se développe, il faut la combattre par les moyens indiqués à l'article pleurite. (Voyez ce mot.)

Les complications qui suivent les plaies pénétrantes dans la poitrine les rendent très souvent mortelles et il n'y a aucun espoir de guérison, si le corps vulnérant a lésé un organe contenu dans cette cavité.

PLAIES DES PAROIS ABDOMINALES.

Les plaies des parois abdominales peuvent être légères ou pénétrantes comme celles de la cavité thoracique; quand elles sont légères, c'est-à-dire, qu'elles ne traversent qu'une partie des muscles abdominaux, elles ne réclament pas d'autres soins que les plaies simples des autres masses charnues; ainsi il suffit du rapprochement des bords de la division au moyen de sutures ou d'emplâtres agglutinatifs, du maintien de l'inflammation dans de justes bornes et de l'éloignement de tout ce qui pourrait contrarier le travail de la cicatrisation, en un mot on doit se comporter comme dans le cas de plaie simple suppurante. Si la division est plus profonde et que l'on craigne la sortie des organes conte-

nus dans la cavité abdominale, par la rupture des parties restées intactes, chose qui peut avoir lieu par le poids des viscères qui reposent sur l'endroit affaibli, on doit mettre en usage la suture enchevillée que l'on supporte par un bandage circulaire.

Si la plaie est pénétrante, elle peut donner lieu à la sortie d'une anse intestinale, d'une partie de l'épiploon, du rumen dans les ruminans. Ces plaies sont quelquefois suivies de péritonite plus ou moins intense, ainsi que d'épanchement de matières excrémentitielles dans la cavité abdominale. Si la plaie répond à la partie supérieure, au flanc, par exemple, elle n'est nullement dangereuse et ne réclame que les soins des plaies ordinaires; la ponction du rumen nous en offre un exemple. Au contraire elle exige la suture enchevillée, l'usage d'un bandage contentif pour supporter la masse viscérale, si elle est située dans un point plus déclive, et la réduction des parties herniées s'il en existe. S'il se développe une péritonite, il faut la combattre par les moyens prescrits pour la péritonite. (V. ce mot.) S'il y a épanchement de matières excrémentitielles il faut regarder la guérison comme impossible et si on a affaire à un animal dont la chair serve à l'alimentation de l'homme, il faut le livrer à la boucherie.

DES PLAIES DU PATURON.

Ces différentes régions sont très exposées à être le

siége de plaies qui réclament des soins particuliers, et qui sont quelquefois très difficiles à guérir.

La plaie du paturon, que l'on nomme encore excrasse ou enchevreture, consiste dans une solution de continuité de la peau et du tissu cellulaire du pli du paturon. Cette solution est transversale et est souvent le résultat du frottement de la longe avec laquelle on attache l'animal lorsqu'il y engage le pied, ou du frottement réitéré sur le trait quand il se trouve attelé; elle peut aussi être la suite de la malpropreté et de la phymatose. La douleur et la claudication sont en raison directe de l'intensité de la cause et de l'irritabilité du sujet.

Traitement.

Le traitement doit consister dans les bains et les cataplasmes émolliens, s'il y a inflammation, ainsi que dans le repos absolu. Si la plaie passe à l'état chronique, si les bords deviennent calleux, il faut recourir aux excitans tels que l'onguent égyptiac délayé dans du fort vinaigre, l'alun calciné, et même la cautérisation avec le cautère incandescent, afin de ramener la plaie à une bonne suppuration et obtenir une prompte cicatrisation. Si elle est le résultat de la phymatose, il faut mettre en usage les moyens qui combattent cette affection. (Voyez phymatose.)

DES PLAIES DU BOULET.

Le boulet est quelquefois le siége de lésions, mais principalement à sa face interne; elles sont le plus souvent amenées par les coups que se donne l'animal avec la branche interne du fer du pied opposé; on dit alors que l'animal se coupe, chose qui arrive dans les chevaux faibles, fatigués et dans ceux dont les membres s'écartent de la bonne direction, c'est-à-dire dans les chevaux panarts.

Traitement.

La première indication à remplir est d'éloigner la cause de ces lésions, s'il est possible; par conséquent si l'animal s'est coupé par suite de faiblesse ou de fatigue, il faut le corroborer et le laisser en repos. Si c'est la mauvaise direction des extrémités qui y a donné lieu, il faut employer un fer convenable, qui ne dépasse pas le bord de la muraille, le fer à la turque est celui que l'on applique avec le plus d'avantage. On peut encore éviter ces plaies en plaçant au-dessus du boulet, un bourrelet circulaire assez saillant pour empêcher la branche du fer de toucher la face interne du boulet. Du reste, la plaie réclame le même traitement et les mêmes soins que celles des autres régions.

DES PLAIES DE LA COURONNE.

Les plaies de la couronne sont beaucoup plus dan-

gereuses que les précédentes; elles peuvent donner lieu à différentes affections difficiles à guérir, telles qu'à la fibro-chondrite (javart cartilagineux) à la podophyllite partielle (javart encorné) ainsi qu'à l'inflammation et à la destruction de la cutidure. Ces plaies occasionnent une claudication plus ou moins forte, et sont produites le plus souvent par des coups de crampon du fer, que se donne l'animal ou qu'il reçoit de celui qui est attelé à son côté.

Le traitement doit consister dans des moyens propres à calmer l'inflammation si elle existe; mais comme les tissus sont souvent contus, broyés, gangrenés même, il faut mettre en usage des substances capables de ranimer l'action organique de la partie, et de ramener la plaie à des conditions plus propres à la cicatrisation; ainsi on pansera avec l'alcool camphré, la teinture d'aloès, le quinquina, etc. Il faut surtout prévenir les complications citées plus haut et les combattre sitôt qu'elles se présentent. Quelquefois à la suite des plaies de le couronne il reste un engorgement qui fait boiter l'animal; cet engorgement est connu sous le nom de forme. (Voyez ce mot.)

DES PLAIES DU PIED.

Le pied est de toutes les régions du corps, celle qui est le plus exposée aux plaies, et en est le plus souvent le siége. Elles sont d'autant plus difficiles à guérir, que les tissus se trouvent renfermés dans une

boîte cornée qui ne cède nullement au gonflement inflammatoire et qui ne permet pas d'apprécier la profondeur de la lésion. La diversité des tissus qui concourent à l'organisation du pied, doivent encore être mis en ligne de compte pour expliquer les nombreuses complications qui surgissent à la suite des lésions de cette partie.

De tous les animaux domestiques, le cheval est le plus exposé aux plaies du pied, tant par les services qu'on exige de lui, que par la ferrure que l'on pratique pour préserver l'ongle d'une trop grande usure, et c'est dans cet animal que nous rencontrons les plus fréquentes et les plus grandes complications.

Symptômes.

Les plaies du pied s'annoncent par une claudication plus ou moins grande, suivant la pénétration du corps vulnérant, les tissus lésés et l'inflammation qui en résulte. Si le corps étranger n'a pénétré que faiblement dans le vif, la claudication est petite, l'animal ne fait que feindre; il témoigne de la douleur lorsque l'on comprime l'endroit sensible avec les tricoises. Si les tissus ont été pénétrés plus profondément, la boiterie est plus forte, il y a douleur et chaleur de la partie; si l'inflammation devient intense, l'animal lève le membre malade et n'ose plus l'appuyer sur le sol; l'appétit diminue, le pouls s'accélère, en un mot il y a fièvre de réaction. Si cette inflammation persiste, les

symptômes deviennent plus alarmans, outre ceux précités, des engorgemens au-dessus de la cutidure, surviennent, des dépôts se forment, il s'y établit des fistules, l'anxiété augmente, le malade ne sait plus se relever ou ne se relève qu'avec beaucoup de peine et de difficulté; il tombe dans le marasme et meurt après un traitement douloureux, long et pénible.

Causes.

Les causes les plus communes des plaies du pied, sont les piqûres et les enclouûres quand on ferre les chevaux, les clous de rue, les chicots, les tessons, les graviers etc, enfin tout ce qui peut diviser la corne et pénétrer dans le vif, peut être regardé comme cause de ces lésions.

Traitement.

Si la plaie est récente, légère, il suffit de la mettre à découvert, de la garantir des chocs des corps extérieurs, et de quelques jours de repos pour obtenir une guérison complète. Le corps a-t-il entamé plus profondément les tissus, il faut pousser ces délabremens plus loin, ensuite enlever toute la corne qui entoure, recouvre et comprime la partie enflammée, et mettre le fond de la plaie à découvert; on panse avec des étoupes sèches ou imbibées de substances médicamenteuses (teinture d'aloès, alcool camphré) selon l'indi-

cation. Si l'inflammation est grande, on plonge le pied une ou deux fois par jour dans un bain émollient; on peut aussi recouvrir le sabot d'un cataplasme de même nature pour assouplir la corne, une fois la suppuration établie et le pus louable, c'est-à-dire blanc, crémeux, on doit se comporter comme pour une plaie simple suppurante; et s'il ne survient aucune complication, la guérison ne se fait point attendre. Il arrive quelquefois que par suite de négligence d'avoir mis le mal à découvert, lè pus s'est fait jour à la cutidure en suivant le trajet qui lui offrait la moindre résistance, alors il faut se hâter de faire à la sole une brèche qui permette au pus de s'écouler; sans cette précaution on courrait le risque de voir la désunion complète du quartier correspondant à l'endroit malade, désunion qui nécessite quelquefois son évulsion.

Lorsque le corps a pénétré jusqu'à l'os et lésé ce dernier, il faut pratiquer une excavation infundibuliforme en amincissant la corne dans toute la circonférence de la face plantaire du pied et mettre la plaie à découvert; quelquefois pour atteindre ce but, il faut recourir à l'enlèvement total de la sole: si l'inflammation s'est emparée de l'os, si la portion qui a été touchée par le corps vulnérant est menacée de carie, ou si elle est déjà cariée, on doit la ruginer ou la cautériser, et s'il y a des esquilles, il faut les extraire: toujours il convient de ramener la plaie à l'état simple et d'éviter toutes les complications qui peuvent arriver en pareille occurrence.

Si la plaie pénètre dans l'expansion tendineuse ou l'aponévrose du pied, jusqu'au petit sésamoïde, le cas est beaucoup plus grave, il nécessite toujours la dessolure complète, et l'extirpation d'une portion ou de la totalité du coussinet plantaire. Ces plaies sont difficiles à guérir, durent longtems, et pour peu qu'il survienne de complication, la maladie peut devenir incurable ou ne guérir qu'imparfaitement. S'il survient des engorgemens des phlegmons, et des fistules, au dessus du sabot, il faut tâcher de les combattre par des moyens appropriés à la nature de l'affection ; la ponction des phlegmons, la dilatation des fistules, le passage de mèches ou l'emploi de plumasseaux secs ou imprégnés de teinture d'aloès, d'alcool camphré, d'onguent styrax, etc. selon l'état chronique ou asthénique de la partie, forment la médication propre à opposer à ces complications.

En général, la conduite du vétérinaire doit tendre à découvrir et à ramener les plaies à l'état simple, à les panser selon l'indication, c'est-à-dire, à les ranimer avec la teinture d'aloès, l'alcool camphré, etc. Si elles languissent, à les réprimer par les bains et les cataplasmes émolliens ; si elles sont trop irritées, à prévenir les compressions irrégulières qui donneraient naissance aux boursouflemens et aux excroissances charnues, par des pansemens bien faits, et exerçant une égale pression sur toute la partie lésée. Il faut aussi qu'il prévienne autant que possible les

complications, et qu'il les combatte sitôt qu'elles se présentent. Le traitement des plaies du pied doit être secondé par un régime diététique, approprié à la gravité du mal et à l'irritabilité du sujet.

Nous ne parlerons pas des plaies du dessous de la paroi ou muraille produites par des opérations. (Voyez seimes, javarts).

DE LA CHUTE DU SABOT.

(*Pied déchaussé.*)

La chute total du sabot reconnaît différentes causes; elle peut être le résultat de la podophyllite intense, d'une affection connue sous le nom de charbon ou fièvre charbonneuse du pied, d'un effort violent que fait l'animal pour retirer son pied engagé entre deux corps durs, etc.

Cet accident est toujours grave et entraîne souvent la perte de l'animal, surtout s'il est le résultat d'une violente inflammation du tissu podophylleux, et encore plus, s'il est la suite d'une affection charbonneuse. Le pied étant déssabotté par suite d'un effort violent, et si le vétérinaire entrevoit quelqu'espoir de guérison, après avoir prévenu le propriétaire de la durée de la cure, il recouvre le pied d'étoupes fines, imbibées d'un peu d'eau-de-vie, avec lesquelles il remplit tous les vides et établit une compression égale partout; il maintient l'appareil au moyen de tours de bande ou d'une bande de toile;

il place l'animal en liberté, s'il est possible, lui fait faire une bonne litière, le soumet à une diète sévère, et le saigne si la réaction se fait sentir. On renouvelle les pansements tous les jours; si la suppuration est abondante, on les éloigne à mesure qu'elle diminue, et que la corne se régénère. Il faut aussi avoir l'attention d'entretenir la corne de nouvelle formation dans une grande souplesse, pour éviter la compression des parties qu'elle recouvre; on dirige son accroissement de manière qu'elle soit la plus régulière possible. Au bout de trois ou quatre mois, on peut y fixer un fer mince, maintenu par quatre ou six clous, que l'on broche en quartiers. La régénération complète n'a lieu qu'au bout de huit à dix mois. Il est d'observation que le pied, pourvu d'un nouveau sabot, est toujours plus rétréci qu'il ne l'était avant l'accident.

Dans les autres animaux domestiques, dont les pieds se trouvent recouverts par des productions cornées, la lésion, quoique moins dangereuse que dans le cheval, n'en réclame pas moins les mêmes soins et le même traitement.

DES ULCÈRES.

Les ulcères ou plaies chroniques, sont des lésions de continuité, dont le principal symptôme est de tendre plutôt à s'élargir qu'à se cicatriser. Ces lésions de continuité sont à bords durs, calleux, irré-

guliers ; ces bords sont plus ou moins gros, de couleur rouge pourpre, se retournent sur eux-mêmes ; ces plaies présentent dans leur fond, une teinte grisâtre, et se couvrent de fongosités, de granulations indolentes, blafardes, qui sécrètent un pus sanieux roussâtre, de mauvaise odeur. Quelquefois les ulcères sont étroits, profonds, sinueux et forment de véritables fistules.

Causes.

Les causes des plaies chroniques ou ulcères sont nombreuses ; on les voit souvent sur de vieux animaux, épuisés de fatigue, dans ceux d'un tempérament mou, lymphatique ; mais le plus souvent les ulcères se développent sous l'influence d'un corps étranger engagé dans les tissus, d'une balle, d'une esquille, par exemple, qui s'oppose à la cicatrisation ; d'autres fois ils sont le résultat d'une cause qui exerce son action sur l'ensemble de l'organisme ; la gale, les dartres et le farçin, peuvent être rangés dans cette catégorie ; aussi a-t-on divisé les ulcères en galleux, dartreux, farcineux, et d'après leur aspect on les a encore divisés en galleux et fongueux.

Quelles que soient les différentes dénominations des ulcères, la première indication à remplir est de rechercher leur cause occasionnelle et de l'éloigner ou la faire disparaître s'il est possible : ainsi, si on a affaire à un cheval vieux, ruiné par la fatigue, il

faut le mettre au régime corroborant, aux toniques; si un corps étranger est engagé dans les tissus, il faut l'extraire ; l'ulcère est-il entretenu par la gale, les dartres, le farcin, il faut combattre ces affections primitives, avant de mettre en usage les moyens propres à détruire l'affection locale ou secondaire, ou il vaut mieux employer simultanément, des médications appropriées aux maladies concomittentes.

La plaie passe-t-elle simplement à l'état chronique, c'est-à-dire, la cicatrisation reste-t-elle stagnante, languissante, on ranime l'action organique de la partie par des applications locales, excitantes, toniques. L'ulcère est-il sinueux, profond ? on le dilate avec l'instrument tranchant et on panse la plaie selon l'indication. Si les bords de l'ulcère sont durs, calleux, il faut en opérer la section et cautériser la totalité de la plaie avec le cautère incandescent, afin de détruire les tissus de mauvaise nature, de changer le mode d'irritation et de la ramener à l'état de plaie suppurante. Une fois la suppuration et la formation des bourgeons cellulo-vasculaires de bonne nature établies, les soins doivent être ceux que l'on donne à une plaie simple qui suppure. Telle doit être la conduite du vétérinaire en pareille occurrence.

DES BRULURES.

Les brûlures sont des lésions de continuité ordi-

nairement avec perte de substance, produites par l'action du calorique. Ces plaies, qui sont le plus souvent entourées d'une auréole d'un rouge-vif, varient selon l'intensité de la cause et la durée de son action, et c'est pour cette raison qu'on les a divisées en six degrés qui sont : 1° la rubéfaction, 2° la vésication, 3° la destruction du corps muqueux, 4° la réduction en escarre de toute l'épaisseur de la peau; 5° la carbonisation des muscles, et 6° la destruction totale de la partie.

Traitement.

Le traitement des brûlures doit varier selon leurs degrés et selon l'inflammation qui en est la suite. Ainsi les deux premiers degrés ne réclament le plus souvent que quelques applications réfrigérantes, quelquefois émollientes pour faire disparaître tous les symptômes. Les autres nécessitent des soins plus grands, mieux combinés, et toujours en raison directe de la profondeur et de la largeur de la destruction. Le vétérinaire doit tenter de prévenir ou de faire avorter l'inflammation par des bains froids, par des applications prolongées de liquides opiacés froids, d'ammoniac liquide; on soumet l'animal à la diète et on lui fait une ou deux saignées si la fièvre de réaction se déclare. L'inflammation une fois développée, il faut tâcher de la combattre par des applications émollientes, telles que les cataplasmes de farine de lin sur lesquels on aura aspergé un

peu de laudanum liquide, les couches d'onguent populeum; en un mot le point de mire est de ramener la plaie à l'état de plaie simple suppurante, et une fois arrivée à ce point, les soins de propreté suffisent et la guérison n'est pas tardive.

Ces lésions de continuité sont toujours long-temps à guérir à cause de la perte de substance plus ou moins grande de la peau, perte qui doit être réparée par un tissu dense, serré, auquel on donne le nom de tissu de cicatrice. Il arrive quelquefois aussi que l'animal succombe à la fièvre de réaction, surtout dans les brûlures du sixième degré qui envahissent une large surface.

DES BRULURES DU PIED.

De toutes les régions du corps, le pied est le plus souvent le siége de plaies produites par l'action du calorique, surtout dans les solipèdes, aux pieds desquels on adapte des fers pour les garantir des corps extérieurs et les préserver d'une trop grande usure. On reconnaît ces lésions de continuité à la claudication plus ou moins forte; le pied est chaud, douloureux; en le parant on s'aperçoit que la sole est desséchée, soulevée par la sérosité et criblée de petits ports ouverts, desquels suinte une humeur jaunâtre. Quelquefois la corne de la sole se trouve détachée dans toute sa circonférence et soulevée par le pus qui s'y trouve.

Ces plaies sont toujours occasionnées par l'applica-

tion trop prolongée d'un fer chaud sur le pied, surtout quand l'animal a la sole amincie par le boutoir ou par l'usure.

Traitement.

Le traitement doit aussi être en rapport avec la profondeur de la plaie et la destruction des tissus. Si la brûlure est légère on amincit la sole jusqu'à la rosée, si on recouvre la partie d'un cataplasme résolutif. L'inflammation est-elle développée, on la combat au moyen de cataplasmes et de bains émolliens; si la suppuration est établie, on enlève toute la corne soulevée par le pus, et on panse suivant l'indication. Si la terminaison a lieu par la gangrène, chose qui arrive quelquefois, il est bon de lui opposer les antiputrides, le quinquina, le camphre, la teinture d'aloès, etc.

DES FISTULES.

On a réservé le nom de fistules à des lésions de continuité profondes, étroites, sinueuses, aboutissant dans une cavité ou un conduit, ou se perdant dans l'intérieur des tissus; leur trajet est revêtu intérieurement d'une membrane, d'une apparence muqueuse qui sécrète une sérosité plus ou moins abondante, et de nature différente

Nous diviserons les fistules suivant leur siége, les ré-

gions qu'elles affectent, en cutanées, lacrymales, salivaires, œsophagiennes, uréthrales et de l'anus.

FISTULES CUTANÉES.

Les fistules cutanées sont souvent les résultats du décollement de la peau, soit à la suite d'une opération, de la ponction d'un dépôt, d'un kyste, soit par la présence d'un corps étranger, d'une esquille, ou d'une portion de ligament ou de tendon exfolié. Quelle qu'en soit la cause, le traitement doit consister dans la dilatation du trajet fistuleux avec l'instrument tranchant; si elles sont entretenues par la présence de corps étrangers, il faut extraire ceux-ci, réduire la plaie à l'état simple et la traiter comme telle.

DE LA FISTULE LACRYMALE.

La fistule lacrymale se présente au-dessous de l'angle nasal de l'œil, sur la surface de l'os lacrymal, sous forme de gonflement léger, accompagné de larmoiemens et de symptômes de conjonctivite; les larmes s'accumulent dans le sac lacrymal, la tuméfaction augmente, la tumeur est circonscrite, fluctuante, peu douloureuse, la portion de peau qui la recouvre, s'enflamme, s'ulcère, et la solution laisse échapper ainsi une matière purulente plus ou moins abondante. Après cette collection purulente évacuée, les parties s'affaissent,

l'ouverture persiste, se rétrécit, donne écoulement aux larmes et constitue la fistule lacrymale.

Les causes de la fistule lacrymale résident dans l'obstruction des points et conduits lacrymaux qui interceptent le cours des larmes.

Traitement.

Le traitement doit consister dans la destruction de l'obstacle qui s'oppose au passage des larmes, au moyen d'un stylet, et d'injections. Lorsqu'on ne peut y parvenir par ces procédés, on doit recourir au procédé opératoire rapporté par M. Leblanc, dans son traité des maladies des yeux.

« L'animal étant préalablement couché, on dispose la tête de manière que le nez soit plus élevé que la nuque ; un aide placé derrière les oreilles ferme les paupières, et les tire vers l'angle temporal, en exerçant une compression de dedans en dehors de manière que la peau du canal soit très tendue. L'opérateur la main droite armée d'un bistouri à lame étroite, contribue autant que possible à tendre la peau qu'il doit exciser, avec le pouce et l'index de la main gauche, et tenant le bistouri comme une plume à écrire ; il l'enfonce immédiatement au-dessous de la peau qui recouvre le tendon du muscle orbiculaire des paupières qui s'attache au tubercule lacrymal ; il pénètre dans le sac et faisant exécuter un mouvement de flexion à ses doigts qui maintiennent le bistouri, il fait

une incision d'un centimètre environ dans la direction d'une ligne qui, avec le tendon, formerait un angle de 40 à 45 degrés, ligne qui se trouve verticale quand l'animal est levé ; il arrive ainsi à l'orifice supérieur du canal osseux ; ensuite un stylet en baleine enduit d'huile, de la grosseur environ d'un ré de violon, obtus à une de ses extrémités et garni de l'autre d'un cordon de deux à trois brins de soie fixés de manière que le stylet ne soit pas plus gros à cette extrémité que dans son milieu, est introduit dans le canal jusqu'à ce qu'il sorte par la narine, puis le tirant, il passe une mèche de seton dont il fixe l'extrémité supérieure à un anneau de fil de fer très délié, et l'extrémité inférieure à un semblable anneau, mais coupé dans une partie de sa circonférence; on suprime le seton dès que l'on pense que le canal lacrymal est désobstrué et que la cause de l'obstruction a cessé.

DES FISTULES SALIVAIRES.

Ces fistules dépendent comme les autres de l'ouverture accidentelle d'un des conduits excréteurs de la salive, surtout à la parotide ou à son canal excréteur, ainsi qu'au conduit excréteur de la glande maxillaire.

On divise les fistules salivaires en celle de la glande parotide, du canal parotidien, et de la glande maxillaire.

DE LA FISTULE DE LA GLANDE PAROTIDE.

La fistule de la glande parotide s'annonce par un

écoulement purulent, mélangé de salive dont la quantité augmente par la mastication, et est le plus souvent produite par des violences extérieures qui ont entamé la substance de cet organe, et détruit quelques canaux salivaires; quelquefois aussi elle est le résultat d'opérations pratiquées sur cette région.

Traitement.

Quand la fistule de la glande parotide est récente, on doit rapprocher les bords de la plaie au moyen d'un emplâtre agglutinatif ou de la suture, et on établit une compression médiocre avec un bandage bien approprié. Certains vétérinaires conseillent la cautérisation; on parle encore de l'ablation de la glande, mais il ne faut recourir à cette opération que quand toutes les autres ressources de l'art sont épuisées, et que l'animal est regardé comme perdu; car il ne nous est pas encore parvenu de guérison par suite de ce moyen thérapeutique: pendant le traitement on soumet l'animal à l'usage d'alimens qui ne nécessitent pas une forte mastication, tels que les farineux, les carottes, etc.

DE LA FISTULE DU CANAL PAROTIDIEN.

La fistule du canal parotidien s'observe le long du trajet de ce conduit excréteur par une ouverture plus ou moins grande, d'où s'échappe une matière purulente

contenant une certaine quantité de salive qui s'agglutine aux poils, et en occasionne la chute.

Traitement.

Les efforts du vétérinaire en pareille occurrence, doivent tendre à obtenir une réunion par première intention; par conséquent il rapprochera les bords de la division et les maintiendra avec des emplâtres agglutinatifs, ou au moyen de la suture entortillée; si la plaie est plus ancienne et qu'il craigne ne plus pouvoir obtenir la première intention, il faut, avant d'en rapprocher les bords, qu'il les rafraîchisse, qu'il les rende saignants, et les mette dans la possibilité de pouvoir se réunir et se cicatriser. Si les bords sont cicatrisés isolément et qu'il n'y ait plus moyen de pouvoir réussir par première intention, la ligature du canal est le procédé chirurgical le plus rationnel à mettre en usage. L'introduction de mèches dans la fistule, ainsi que la cautérisation doivent être rejetées.

DE LA FISTULE DE LA GLANDE MAXILLAIRE.

La fistule de la glande maxillaire, apparaît dans l'intérieur de la bouche sous forme de petite tumeur ovoïde, située dans le côté du frein de la langue, à l'endroit où se rendent les canaux excréteurs de la glande. L'animal éprouve de la difficulté pour manger, une bave abondante s'écoule de la bouche qui est chaude

et enflammée. L'ulcération de la tumeur a lieu, un pus de mauvaise nature s'en écoule et exhale une odeur infecte ; alors on aperçoit à l'endroit où siégeait la tumeur une plaie étroite, plus ou moins longue.

Cette fistule est le plus souvent due à l'oblitération du conduit salivaire, chose qui ordinairement a lieu à la suite de l'introduction de parcelles d'alimens de grain d'avoine, de son, etc., qui s'engage dans l'orifice extérieur dudit conduit.

Traitement.

Le traitement à opposer à cette affection est de désobstruer le canal excréteur en exerçant une compression de haut en bas pour forcer les corps étrangers de se rapprocher de cet orifice, et pour pouvoir les saisir avec des pinces. On fait dans l'intérieur de la bouche des injections adoucissantes pour calmer l'inflammation ; on seconde ces moyens par l'usage d'une nourriture tendre qui ne nécessite aucun effort de l'appareil masticateur, comme les farineux, les carottes, etc.

DES FISTULES URÉTHRALES.

Rares dans nos animaux domestiques, les fistules uréthrales proviennent ou d'une érosion du canal excréteur de l'urine par cause éloignée, ou du rétrécissement de l'urètre, ou du séjour prolongé d'un calcul dans le conduit, ou de blessures qui pénètrent dans sa

cavité par une ouverture ordinairement entourée de callosités par où sort l'urine quand l'animal exécute cette exonération.

Traitement.

La première indication à remplir est de détruire l'obstacle qui s'oppose au libre cours des urines par la voie naturelle; on rapproche les bords de la solution de continuité, et on les maintient au moyen d'emplâtres agglutinatifs. Si, par l'ancienneté de la fistule, les bords étaient durs, calleux, ne laissant aucun espoir de réunion par première intention, il faudrait les rafraîchir en enlevant les callosités, les duretés avec l'instrument tranchant ou les caustiques, et réunir comme si la plaie était saignante.

DES FISTULES A L'ANUS.

Les fistules à l'anus ont été divisées en complètes et en incomplètes; les incomplètes ont été divisées en externes et internes.

La fistule est complète lorsqu'elle présente deux ouvertures, une externe ou à la peau et une interne ou dans le rectum.

La fistule est dite incomplète, externe ou interne, selon que son unique ouverture se trouve à la peau ou à l'anus: quelque soient ces différentes divisions, ces lésions de continuité s'annoncent si l'ouverture est à la

peau, par un conduit étroit, sinueux, plus ou moins profond, d'où s'écoule un pus abondant ; et si l'ouverture est interne, par un engorgement, une tuméfaction, qui offre une espèce de fluctuation apparaissant sur un point du pourtour de l'anus ; la peau ne tarde pas à s'ulcérer et laisse échapper une quantité plus ou moins grande de pus dans laquelle il se trouve des parcelles de matières excrémentitielles qui se sont engagées par l'ouverture faite au rectum.

Causes.

Les fistules à l'anus reconnaissent pour causes ordinaires les plaies pénétrantes dans le bassin, les ponctions des dépôts au pourtour de l'anus, ou leurs ulcérations, l'opération de la queue à l'anglaise, les corps étrangers qui auraient lésés et perforés les parois du rectum, etc.

Traitement.

Le traitement des fistules à l'anus doit varier selon la gravité de l'affection ; si elle est externe, peu profonde, il suffit de quelques mèches imbibées de substances restrinctives et des soins de propreté pour l'amener à la guérison ; outre ces moyens, si elle est le résultat de l'opération de la queue à l'anglaise, il faut détacher la queue de la poulie, et la laisser libre ; si elle est complète il faut réunir les deux ouvertures par

une incision qui divise les tissus intermédiaires et faire une plaie simple. A cette fin, si la fistule est peu profonde, un ou deux pouces, par exemple, on enfonce par l'orifice externe un bistouri boutonné, on le fait pénétrer jusque dans le rectum, on introduit un doigt par l'anus pour s'assurer si l'instrument est dans l'intestin, on appuie le doigt sur le bouton du bistouri et on incise le tout d'un seul coup en agissant d'avant en arrière. Si la fistule est plus profonde, qu'elle soit complète ou incomplète, il faut recourir à l'opération dite de la fistule à l'anus. Deux modes opératoires sont mis en usage, la ligature et l'incision. Nous allons rapporter textuellement ces deux modes d'après ce qu'en dit M. Vatel, *Elémens de pathologie vétérinaire.*

Première méthode. (Opération par ligature.)

On la pratique au moyen d'une sonde de plomb un peu plus longue que deux fois la longueur du trajet fistuleux. On l'introduit de la main droite dans l'orifice extérieur de la fistule, tandis qu'on la suit de la main gauche enfoncée graduellement dans le rectum, jusqu'à ce qu'elle rencontre le bout de la sonde au milieu de la perforation de cet intestin; le doigt indicateur de la main gauche reçoit l'extrémité de la sonde et la ramène sur le rectum en poussant l'instrument de la main droite de manière à former une anse et à la faire sortir par l'anus. Les parties comprises entre la

fistule et l'anus étant ainsi embrassées, on joint les deux extrémités de la sonde, et on forme une torsade en serrant de manière à exercer une certaine constriction, et même à lacérer la paroi intestinale qui se trouve engagée entre les deux fils de plomb dans une direction parallèle, et continuant de tordre la sonde de douze millimètres (un demi pouce), environ chaque jour; cette méthode, par laquelle M. Rouppe père a guéri sur un cheval une fistule à l'anus dans l'espace de vingt jours, peut convenir pour les fistules complètes, longues et très profondes, hors de la portée des instrumens; mais elle est plus lente que la suivante, dit cet auteur. La cicatrisation s'opère bien derrière la ligature, à mesure que celle-ci fait des progrès vers l'extérieur; mais si l'on serre trop, de graves inflammations, et même la gangrène peuvent s'en suivre; de plus la peau résiste plus que le tissu cellulaire, et les membranes intestinales, et l'on est souvent obligé d'achever la division avec l'instrument tranchant pour couper court aux douleurs locales que l'animal éprouve dans ce cas : il y aurait donc des désavantages à trop se précipiter, et il est préférable de serrer la ligature lentement, plutôt que de s'exposer à avoir des accidens consécutifs.

Deuxième méthode.

L'animal ayant été préalablement préparé pendant quelques jours au moyen d'un régime sévère par des

lavemens émolliens et même par quelques laxatifs. Le vétérinaire ayant à sa disposition un bistouri droit, un cylindre de bois susceptible de distendre suffisamment les parois du rectum, présentant une rainure parallèle à sa longueur, et une sonde cannelée de longueur proportionnée, introduit le cylindre convenablement dans le rectum, de manière que la rainure réponde à la ligne qui est supposée s'étendre de l'ouverture extérieure à l'ouverture intérieure de la fistule, quand elle est complète ou jusqu'à son fond si elle est incomplète, externe, puis il introduit dans l'orifice extérieur de la fistule la lame du bistouri à l'aide de la sonde, dans la cannelure de laquelle il fait glisser l'instrument, et le tranchant du bistouri se trouvant alors en rapport avec la rainure du cylindre, il incise la cloison et tout ce qui se trouve compris entre le trajet fistuleux et l'anus; il retire en même temps et sans les désunir le cylindre et la sonde, afin de s'assurer qu'aucune des parties que ces instrumens embrassaient n'a été épargnée par le tranchant du bistouri.

Les soins subséquens doivent consister à ce que disent certains praticiens, à empêcher la réunion trop immédiate et par suite le rétablissement de la fistule; à cette fin ils conseillent un appareil dont la principale pièce doit consister en un morceau de cuir épais, élastique, taillé dans la forme triangulaire que présentait l'espace compris entre la sonde et le cylindre à rainure, tandis que ces instrumens étaient en place, et plus grand que cet espace en hauteur, de telle sorte que, placé de champ,

cettę pièce pose inférieurement et remonte jusqu'au-delà de la section prolongée du rectum. Il est nécessaire de la garnir d'étoupes mollettes, recouvertes d'un linge que l'on enduit d'un corps gras, et d'éviter une grosseur démésurée qui froisserait et irriterait les parties. Pour fixer cette même pièce, son bord extérieur doit excéder un peu au dehors et être adapté à tenure à un bandage qui consiste en un morceau de toile long et refendu en deux branches à chaque bout, l'enfourchure des inférieures étant plus aiguë que celles des supérieures qui doivent embrasser le tronçon de la queue, tandis que les autres ne contiennent que le principe du scrotum. On adapte un lien à chaque chef, et on applique le bandage de façon que la pièce de cuir garnie qui y est adaptée soit introduite et demeure dans la situation convenable pour remplir son objet. Ensuite on conduit les liens inférieurs de dessous l'abdomen sur les lombes, où ils sont fixés l'un à l'autre, et l'on arrête les liens supérieurs aux précédens par des nœuds. De cette façon l'anus se trouve recouvert, ce qui oblige de retirer le bandage six heures par jour, à divers intervalles, afin de laisser sortir les excrémens. On profite de cette occasion pour passer un ou deux lavemens, et l'on a soin d'amener au dehors la matière de la sécrétion purulente, surtout dans les commencemens, en passant la main dans le rectum et l'appuyant en haut en la retirant. Au bout de quelques jours, le bandage peut demeurer moins longtemps en place. S'il se manifeste une diarrhée plus

ou moins abondante, que l'inflammation de la partie inférieure du rectum semble pouvoir produire, on la combat par des breuvages et des lavemens mucilagineux et calmans, par des cataplasmes sur le bandage et des fomentations émollientes dans les momens où il est retiré, même par des saignées pratiquées le plus près possible des parties, si celles-ci sont violemment enflammées. Le régime du malade doit être tel que les digestions soient faciles et les matières stercorales de consistance médiocre; il doit être surtout composé de matières alimentaires sous forme liquide, telles que le son bien gras, le pain trempé, les moutures délayées, etc.

LÉSIONS DE CONTINUITÉ DES PARTIES DURES.

Des seimes.

Les seimes sont des lésions de continuité qui consistent dans des fissures de la muraille du sabot des pieds des solipèdes. Ces fissures ont une direction parallèle à la longueur des fibres de la corne et se prolongent presque toujours depuis la cutidure jusqu'au bord inférieur de la paroi.

On a divisé les seimes, d'après leur gravité, en superficielles et en profondes. D'après leur siége, en seimes en pince et en seimes quartes.

Les seimes superficielles n'attaquent que la couche externe de la corne et ne produisent aucune douleur.

Les profondes pénètrent jusqu'au tissu podophylleux et font boiter l'animal.

Les seimes en pince que l'on a encore appelées *soies ou seimes en pied de bœuf*, sont caractérisées par une fente située justement au milieu de cette partie du pied que l'on nomme pince.

Les seimes quartes, se remarquent sur l'un ou l'autre des quartiers; mais plus particulièrement sur le quartier interne qui est plus faible que l'externe.

Causes.

Ces lésions de continuité se rencontrent le plus souvent dans les chevaux qui ont les sabots formés d'une corne sèche, cassante, à la suite de marches sur des terrains durs et secs, pendant les grandes chaleurs, d'efforts violens que font les animaux pour vaincre la résistance que lui oppose un lourd fardeau, et de l'implantation des clous pour attacher le fer, etc.

Traitement.

Lorsque la seime n'est que superficielle, il n'y a d'autre traitement à mettre en usage que d'empêcher qu'elle ne devienne profonde, en assouplissant constamment la corne avec des corps gras, et en y adaptant une ferrure convenable pour mettre la partie affaiblie à l'abri des chocs ultérieurs. On applique encore avec avantage dans les seimes superficielles, une pointe

de fer sur la cutidure au niveau de la fente, dans le but de provoquer une avalure qui fait ordinairement disparaître la lésion. On a encore conseillé, dans ce cas, de maintenir la seime au moyen d'agraffes en fil de fer ou de cercles en tôle.

Quand la seime est profonde et fait boiter l'animal, il faut avoir recours à l'opération, qui consiste à enlever la portion de corne qui est le siége de la lésion. A cette fin, après avoir percé le pied à fond, assoupli la corne par des cataplasmes émolliens, et disposé l'animal à subir l'opération, si c'est une seime en pince que l'on a à opérer, on pratique deux rainures, une de chaque côté de la division, d'un pouce environ de largeur sur la corne saine; ces rainures étant à fond, on désunit par une autre rainure la sole correspondante à la portion à évulser; cela étant achevé, on pousse la feuille de sauge pour achever la section des filamens de corne qui auraient pu échapper à la rainette; on saisit avec les tricoises cette portion de corne et on l'enlève en exécutant un mouvement d'élévation et de torsion de bas en haut, c'est-à-dire du bord inférieur de la muraille vers la cutidure. Cette désunion achevée, l'opérateur amincit les bords de la division avec la feuille de sauge et procède au pansement, qui se fait au moyen de deux bourdonnets, que l'on place le long des bords de la section, pour exercer sur ce point une certaine compression, afin de s'opposer au gonflement, au boursoufflement des parties vives; on recouvre la plaie de plumasseaux gra-

dués, de manière à établir une compression uniforme, et on maintient le tout par des tours de bandes. On lève le premier appareil quatre à cinq jours après l'opération et on panse la plaie selon l'indication; si la suppuration ne s'établit pas, et qu'il ne survienne aucune complication, trois ou quatre pansemens suffisent pour amener à la guérison. Pour la seime quarte, il peut se comporter en tout de la même manière que pour la seime en pince, sauf que pour opérer la séparation de la portion de la corne qui est le siége de la lésion, on ne doit faire qu'une seule rainure, et procéder à l'évasion totale du quartier.

DES FRACTURES.

On entend par fractures, des lésions de continuité des os; plus fréquentes dans les os longs que dans les os courts et plats, les fractures ont été divisées en complètes et incomplètes.

Les complètes ont été subdivisées d'après la direction de la lésion, et le nombre de fragmens, en transversales, obliques ou en bec de flûte, et en communitives.

La fracture est transversale quand la solution partage l'os circulairement : oblique, quand les abouts fracturés présentent une coupe oblique, et communitive, quand l'os présente plusieurs fragmens, qu'il se trouve écrasé, broyé.

Les fractures incomplètés consistent dans des solutions imparfaites, des fissures, des fentes dans l'os.

Symptômes.

Les symptômes qui annoncent l'existence d'une fracture, sont : la douleur locale, la diminution ou l'impossibilité des mouvemens de la partie fracturée, la déformation de cette dernière, l'écartement ou l'inégalité des fragmens, la mobilité de l'os dans un point où il n'existe pas d'articulation, enfin un bruit particulier, une espèce de cliquetis, de crépitation, qui résulte du frottement, du choc des extrémités fracturées, les unes sur les autres, lorsque l'on rend l'endroit fracturé, le centre des mouvemens qui lui sont imprimés.

Quand la fracture est transversale et sans déplacement, surtout si l'os est couvert de grosses masses musculaires, le diagnostic est beaucoup plus difficile, et souvent il est impossible d'en constater l'existence. Il en est de même pour les fractures incomplètes. D'autres lésions viennent quelquefois compliquer les fractures, les agravent, et les rendent souvent incurables. De ce nombre on peut compter la déchirure des parties molles, environnant la saillie des fragmens osseux à travers la peau ; la déchirure d'une veine, d'une artère , la luxation d'une des extrémités fracturées, etc.

Les fractures reconnaissent pour causes toutes les violences extérieures, telles que les coups de pied, les chutes, les glissades, les ruades et les efforts violens que font les animaux pour vaincre une résistance ou

pour dégager un de leurs pieds retenu entre deux corps durs, etc.

Traitement.

Le traitement des fractures doit consister à ramener les abouts fracturés, à les remettre en contact, s'il y a déplacement, et à les y maintenir au moyen d'un appareil approprié à la partie qui en est le siége; à prévenir les accidens qui peuvent survenir ou à combattre ceux qui se sont manifestés, à garantir la partie des mouvemens qui pourraient nuire au maintien, et à la coaptation des extrémités fracturées. Telles sont les principales indications que nécessitent les solutions de continuité. Ces dispositions doivent être observées jusqu'à la consolidation du cal, et on ne doit abandonner la partie à elle-même, que quand ce dernier est assez solide pour résister à certains efforts, ainsi qu'aux violences extérieures (1). Dans tous les cas de fracture d'un membre, pour remplir ces indications dans les grands animaux, il est urgent de placer le malade dans une espèce de travail pourvu de sangles qui lui passent sous le ventre à deux doigts des parois abdo-

(1) La formation du cal est plus ou moins longue, suivant les os fracturés, l'âge, la constitution et l'espèce d'animal. Nous avons vu une fracture oblique du metatarsien dans un poulain de race, abandonnée à elle-même et guérie au bout du dix-huit jours; nous avons plusieurs exemples de fractures dans le chien, guéries spontanément au bout de dix à douze jours.

minales et thoraciques qui l'empêchent de se coucher, et servent à prendre son point d'appui quand il est fatigué.

Si la fracture est communitive, il faut la regarder comme incurable ; il en est de même si elle occupe une région qui ne permette pas de réduire la fracture, et d'y appliquer et maintenir un appareil, ainsi que quand il y a broyement, déchirement des parties molles environnantes.

Dans les fractures incomplètes, l'indication est d'empêcher qu'elles ne s'achèvent ; à cette fin on a recours au repos absolu de la partie, que l'on maintient au moyen d'un bandage contentif bien approprié et l'animal ne tarde pas à guérir.

DES FRACTURES DES OS DU CRANE.

Les fractures du crâne sont toujours graves, et souvent suivies de la lésion de l'encéphale, et de l'inflammation de cet organe ; elles ont plus souvent lieu à l'occipital qu'au frontal et au parietal, et sont le résultat de chutes et de coups portés sur ces parties.

Si la fracture a lieu sans déplacement, le cal peut se former spontanément et la guérison avoir lieu en quelque temps ; s'il y a déplacement, enfoncement de quelques parties fracturées qui compriment le cerveau, il faut recourir à la trépanation, que l'on pratique sur les parties saines ; et au moyen d'un élévatoire on relève les fragmens, et on les replace dans leur

position naturelle; dans tous les cas, il faut tâcher d'éviter l'inflammation du cerveau, et de la combattre si elle a lieu. (Voyez Encéphalite)

DES FRACTURES DES OS DU NEZ.

Les os du nez peuvent être fracturés avec ou sans déplacement de fragmens; quelquefois le déplacement a lieu en dedans, et la partie présente un enfoncement; d'autrefois, mais plus rarement, en dehors, alors la partie est bombée.

La lésion s'annonce par la douleur locale, et un léger gonflement des tissus qui recouvrent la portion fracturée.

Si les pièces fracturées sont enfoncées, il faut les relever et tâcher de terminer la coaptation; pour y parvenir, on pratique une ou deux couronnes de trépan au-dessus des pièces enfoncées, et au moyen d'un élévatoire, on leur fait reprendre leur position primitive; si elles tendaient à s'enfoncer de nouveau, on les maintiendrait en place, en introduisant de petits tampons par les trous du trépan et en les y laissant jusqu'à ce qu'il n'y eût plus rien à craindre de ce chef.

Si les fragmens sont en dehors, il faut les refouler et les maintenir par de forts emplâtres agglutinatifs, ou par une charge poisseusse que l'on applique sur le chanfrein; la fracture sans déplacement ne réclame aucun soin, et guérit spontanément.

FRACTURE DU MAXILLAIRE.

Les fractures du maxillaire ne sont pas toujours faciles à reconnaître, parce que le siége de la solution de continuité varie beaucoup Quand cette solution a lieu sur l'espace interdentaire, il est facile de la reconnaître pour peu qu'on examine la partie avec attention ; on sent par l'exploration un léger déplacement, une espèce de fente qui annonce l'existence de la fracture, mais elle peut être placée plus haut, et alors, surtout quand une seule branche est fracturée, le diagnostic est obscur et d'autant plus difficile à établir, que la solution est placée plus près de l'articulation temporo-maxillaire.

Quelqu'en soit le siége, la fracture du maxillaire se reconnaît à la déformation de la partie, s'il y a déplacement, à la difficulté que l'animal éprouve pour manger, surtout pour mâcher, et s'il le fait ce n'est qu'imparfaitement et rejette la plus grande partie des alimens; il y a salivation abondante, en examinant l'intérieur de la bouche, on trouve les tissus qui recouvrent le point lésé, enflammés, tuméfiés et douloureux.

Traitement.

Comme dans toutes les fractures, il faut réduire la fracture s'il y a déplacement, et maintenir la coaptation avec un appareil approprié à la partie; on se

sert ordinairement d'attelles placées sur les branches du maxillaire, maintenues par des tours de bandes de manière à en abolir tout à fait les mouvemens.

M. Barthelemy aîné, ancien professeur à l'école d'Alfort, a imaginé un appareil assez simple et bien commode pour les cas de fracture du maxillaire. Cet appareil consiste dans une têtière et une sous-gorge comme celle d'un bridon, de quatre montans attachés inférieurement à un anneau : un antérieur va s'attacher à la nuque, à la têtière, l'autre portion se fixe à la sous-gorge, l'un des deux latéraux passe par-dessus la nuque, et vient se fixer à une boucle que présente l'opposé, ce qui forme une seconde têtière ; de distance en distance sur ces montans, se trouvent des muserolles dont le nombre varie selon la situation de la fracture lesquelles on serre au degré convenable au moyen des boucles. Il est indispensable pour que l'appareil ne blesse pas, de faire usage de coussinets matelassés; celui qui est placé postérieurement est figuré comme un bandage à envelopper l'auge, et se fixe par des cordons; l'autre fixé antérieurement, figure un carré long; on peut mettre des attelles sous les muserolles, afin qu'elles transmettent régulièrement aux parties la pression exercée par l'appareil.

Durant le temps de la cure, on doit nourrir l'animal avec des farineux, tels que la farine de froment, d'orge en suspension dans l'eau, que l'on injecte dans la bouche au moyen d'une grosse seringue.

Ces fractures se guérissent assez facilement, si elles

n'attaquent qu'une seule branche du maxillaire, et qu'il n'y ait ni déplacement, ni complication, autrement le cas est beaucoup plus grave, plus difficile à guérir et même quelquefois incurable.

FRACTURE DES CÔTES.

Les fractures des côtes sont plus fréquentes qu'on ne le croit généralement; ce qui fait qu'elles sont souvent ignorées, c'est qu'elles ont presque toujours lieu sans déplacement et que leur guérison s'opère alors spontanément. Ce qui le prouve, c'est que dans les voiries on trouve beaucoup de vieux chevaux qui ont les côtes cassées, mais qui sont ressoudées. On peut reconnaître les fractures des côtes à la douleur locale de la partie qui est le siége de la solution de continuité, à une dépression assez sensible; si les fragmens sont enfoncés, s'il y a des esquilles détachées, il se forme des abcès qui s'ulcèrent et laissent échapper un pus de mauvaise nature, exhalant une odeur de carie assez prononcée, et chariant des débris osseux.

Ces fractures peuvent être dangereuses, et produire la mort de l'animal, dans les cas où les fragmens auraient pénétré dans l'intérieur de la poitrine, ou irrité la séreuse qui tapisse cette cavité.

Traitement.

Lorsque la fracture est simple, sans déplacement, il

suffit de laisser l'animal en repos, pendant dix à douze jours, pour obtenir une guérison radicale ; si les fragmens s'enfoncent dans les tissus, il faut tâcher de les relever et de les extraire, s'ils sont détachés : s'ils forment une saillie, chose rare, on les refoule, et on les maintient au moyen d'un coussinet et d'un bandage qui ceint la poitrine ; s'il se forme des dépôts, on les ouvre à mesure qu'ils se forment, et on extrait les esquilles qui s'y trouvent ; enfin il faut autant que possible, éviter les complications, et les combattre quand elles se présentent.

FRACTURE DES OS DU BASSIN.

Les os du bassin peuvent être le siége de fractures qui très souvent sont difficiles à reconnaître, surtout quand elles ont lieu profondément, sous de fortes masses musculaires ; et quand plusieurs sont fracturés à la fois, le cas devient incurable ; mais lorsqu'il n'y a que l'angle externe de l'ilium fracturé, le cas n'est pas grave, et l'existence de cette solution de continuité se trahit à l'abaissement de la hanche qui devient surtout très sensible, lorsqu'on se place derrière l'animal, on dit alors que l'animal est éhanché ou épointé, la pointe formée par l'angle externe est abaissée au milieu du flanc où elle a disparu.

Cette fracture, qui est souvent due au choc de cette région sur un corps dur, se guérit presque toujours spontanément et sans appareil ; avec le temps, les sur-

faces osseuses se soudent, se consolident et le membre recouvre toute sa force primitive, abstraction faite de la difformité qui en est le résultat; un côté de la croupe reste plus étroit que l'autre.

La fracture du sacrum se reconnaît à la déformation qu'entraîne l'abaissement de cette partie et l'immobilité de la queue; cette fracture se rencontre plus particulièrement dans le bœuf que dans les autres animaux domestiques, et on conseille pour opérer la coaptation des endroits fracturés, de relever la queue et de la maintenir en position au moyen d'une croupière, avec un large culeron.

FRACTURE DU SCAPULUM.

Le scapulum est assez fréquemment le siége d'une fracture qui a lieu vers son col; elle est souvent très difficile à reconnaître, parce qu'elle a presque toujours lieu sans déplacement, qu'elle est recouverte de masses musculaires très fortes, et qu'on est dans l'impossibilité d'explorer la partie, et de lui faire exécuter des mouvemens pour entendre le cliquetis : quoiqu'il en soit, l'animal qui a le scapulum fracturé, boite, ne prend aucun appui sur le membre malade, le traîne lentement en éprouvant de grandes douleurs; bientôt il y a gonflement des muscles circonvoisins. Si on fait éprouver des mouvemens au membre malade, en relevant le pied, l'ayant saisi par la pince et le genou, la douleur qu'éprouve l'animal par cette manipulation,

le force à se cabrer et à se défendre, et on peut alors en appliquant l'oreille ou la main sur le point lésé, entendre ou sentir un bruissement qui vient consolider le diagnostic des autres symptômes. Dans les petits animaux domestiques, le chien par exemple, le diagnostic n'est pas aussi difficile, on peut explorer la partie, lui faire exécuter différens mouvemens, et reconnaître à priori l'existence de la fracture.

Traitement.

Après s'être assuré de la réduction et de la juxtaposition des abouts fracturés, on les maintient au moyen d'une charge poisseuse très épaisse, que l'on applique sur toute l'épaule depuis le sommet du garrot jusqu'à l'olécrâne. Cette charge se compose de poix noire et de poix grasse de Bourgogne, que l'on fait liquéfier dans une bassine; on en enduit l'épaule d'une bonne couche, en commençant au sommet du garrot, et descendant jusqu'au coude. Cette première couche qui ne tarde pas à se figer dans les poils, doit être immédiatement après, saupoudrée d'étoupes hachées, puis on applique la seconde, et une seconde fois des étoupes, et ainsi de suite, jusqu'à ce que l'on soit parvenu à établir une paroi assez forte pour maintenir l'affrontement des fragmens. On peut donner plus de solidité à cet appareil, en y collant à différentes reprises, et en différens sens, des bandelettes de toile, dont les unes partiraient du coude, passeraient au-dessus du garrot, et

iraient se coller sur l'épaule opposée, d'autres seraient placées obliquement, et croiseraient les premières; s'il n'y a aucune complication, le déplacement ne pouvant avoir lieu en dedans à cause des parois thoraciques, cet appareil suffit pour amener la partie à guérison.

FRACTURE DE L'HUMERUS.

Comme dans les cas précédens, la fracture de l'humerus est difficile à reconnaître; si elle a lieu sans déplacement, la douleur locale, l'engorgement et la grande claudication sont les seuls symptômes qui fassent présumer son existence; s'il y a déplacement, chose qui a toujours lieu en dehors, un des fragmens fait saillie, et par le tact, on reconnaît à priori la lésion de cet os; en faisant mouvoir le membre, la main appliquée sur le bras, on sent une espèce de crépitation qui n'est autre chose que le résultat du frottement des abouts fracturés.

Traitement.

Après avoir réduit la fracture, s'il y a déplacement, on applique pour maintenir la coaptation, la charge poisseuse indiquée pour la fracture du scapulum. (V. ce mot.)

Dans les petits animaux, le diagnostic n'est pas aussi obscur; le bras étant détaché du corps, on peut explo-

rer la partie en tout sens, affronter les abouts fracturés et les maintenir en contact par un appareil composé d'éclisses qui partent de l'épaule et descendent jusqu'au genou, maintenus par des tours de bandes; pour bien le fixer, il est convenable avant de l'appliquer de recouvrir la partie d'une couche poisseuse, pour s'opposer à la descente dudit appareil.

FRACTURE DU CUBITUS.

Le cubitus est plus souvent fracturé que l'humerus; vu sa position plus éloignée du thorax, et sa dénudation, il se trouve plus exposé aux chocs et aux violences extérieures. Cette fracture, qui le plus souvent a lieu en bec de flûte, se reconnaît assez facilement par l'exploration; on sent distinctement cette solution de continuité.

Traitement.

Après avoir remis les fragmens en contact, par l'extension et la contre extension, on enveloppe la partie et tout le membre d'une étoupade formée de mèches de chanvre, imprégnées d'une substance agglutinative, et disposées de manière à former une espèce de coussin sur lequel doivent reposer quatre attelles, qui se prolongent de la partie supérieure du membre, jusqu'à son extrémité inférieure. Ces attelles que l'on maintient par des tours de bande, doivent exercer sur

toute la longueur du membre une pression égale, et borner autant que possible les mouvemens des articulations.

Cette lésion de continuité qui n'est pas toujours curable dans nos grands animaux domestiques, se guérit avec beaucoup de facilité dans les petits; la réduction et la coaptation étant plus faciles.

FRACTURE DE L'OLÉCRANE.

La fracture de cette apophyse a constamment lieu dans sa partie rétrécie, à peu près au niveau de l'articulation humero-cubitale; dans ce cas, le membre ne peut être tendu, le genou est fléchi, plié, l'animal n'appuie pas pendant la marche, il traîne le pied sur le sol; il y a déformation du coude qui se trouve plus haut qu'il ne doit être; par la manipulation on fait mouvoir les fragmens qui produisent le cliquetis, symptôme toujours certain de l'existence d'une fracture.

La fracture complète de l'olécrane, a toujours été regardée comme incurable à cause non seulement de la difficulté de ramener les abouts fracturés en contact, mais encore de les y maintenir surtout dans les grandes espèces. Cependant les tentatives que l'on a faites n'ont pas toujours été infructueuses pour obtenir des résultats satisfaisants: il faut suspendre l'animal, fixer le membre dans la plus grande extension possible, en portant le pied en arrière pour rapprocher

l'extrémité inférieure de l'olécrane, de la partie principale; on place à la face interne du coude un coussin, en forme de bourrelet assez volumineux, pour porter l'olécrane en dehors. Ce coussin prenant appui sur les parois thoraciques, doit être maintenu au moyen de courroies qui passent sur le garrot et vont se fixer à l'ars opposé; on applique des attelles le long des membres pour empêcher les mouvemens des articulations voisines, on les assujétit par des tours de bande qui maintiennent le tout en embrassant le cubitus, ainsi que la poitrine. Quand la fracture est incomplète, les chances du succès sont grandes, et la guérison a presque toujours lieu.

FRACTURE DU FÉMUR.

Le fémur est assez souvent le siége de fracture. Dans les grands animaux domestiques elle doit être regardée comme incurable; la partie, par sa forme pyramidale et son volume énorme, est trop difficile à ceindre; comment d'ailleurs y appliquer et y maintenir un appareil? Comment s'opposer à la tendance, qu'ont les parties musculaires à se contracter? Comment vaincre ces contractions si fortes et si intenses? il n'y a point d'indications à remplir; on doit les sacrifier de suite, et tirer profit de leur chair, si elle peut servir à la nourriture de l'homme.

Dans les petits animaux, on guérit assez souvent, le fémur étant plus grand, toute proportion gardée,

plus détaché, les forces musculaires, plus faibles, il est plus facile de réduire la solution de continuité, d'y fixer un appareil, et d'y maintenir la coaptation des fragmens osseux. L'appareil doit se composer d'attelles qui s'étendent depuis le dessous du jarret, jusqu'à la partie supérieure de la cuisse, maintenues par des tours de bande, et disposées de manière à borner les mouvemens du membre; on a employé quelquefois, avec avantage, une charge poisseuse qui doit s'étendre de la partie supérieure de la croupe, jusqu'au bas de la région rotulienne.

FRACTURE DU TIBIA.

La fracture du tibia est plus fréquente que celle du fémur; elle est presque toujours complète et oblique, surtout si elle a lieu vers l'extrémité supérieure de l'os, alors elle est difficile à guérir dans les grands animaux; si cela se passe vers le tiers inférieur du tibia, si elle est transversale et sans déplacement, la guérison est assez facile, et presque constamment certaine; il suffit d'appliquer une étoupade au moyen de mèches de chanvre, modérément serrées, pour donner à la partie une forme ronde, de quatre attelles qui embrassent le membre dans toute sa longueur, et du repos absolu de la partie, pour atteindre le résultat satisfaisant. Lorsque la fracture est oblique, le cas est plus grave, il faut employer l'extension et la contre extension pour

ramener les abouts fracturés en contact, pour pouvoir les y maintenir, et empêcher leur chevauchement; il faut établir une compression très-forte pour vaincre la puissance musculaire, qui tend toujours à les déplacer; de là il résulte une gêne dans l'articulation, la peau se gangrène, tombe en lambeaux, et on est souvent obligé de renoncer à la cure et d'abandonner l'animal.

Dans les petits animaux on doit appliquer le même appareil, et se comporter de la même manière que pour les grands, mais on a l'avantage d'avoir plus de réussite que dans ces derniers.

FRACTURE DE LA ROTULE.

D'après le dire de certains auteurs, la rotule peut se fracturer; Lafosse, entr'autres, en rapporte un exemple dans le cheval.

Cette fracture, très-rare et surtout très difficile à reconnaître, a toujours lieu, dit-on, longitudinalement, c'est-à-dire parallèlement à la longueur du membre, et il suffit pour maintenir la coaptation des fragmens, de porter le pied en avant, au moyen d'une platte longe, comme quand on opère la queue à l'anglaise, et de la laisser dans cette position pendant quinze à vingt jours pour obtenir une guérison radicale.

FRACTURE DES MÉTACARPIENS ET DES MÉTATARSIENS.

Les fractures de ces os sont assez fréquentes et faciles à saisir ; la simple exploration de la partie suffit pour s'assurer de leur existence. Après avoir réduit la fracture, chose assez difficile quand elle est oblique, on maintient ces extrémités fracturées en contact par un appareil composé de chanvre qui enveloppe le membre depuis le pied jusque passé le genou ou le jarret, de quatre attelles qui se prolongent sur toute la longueur de l'étoupade, et de tours de bande que l'on serre plus ou moins fortement, selon l'indication. Cet appareil, placé et maintenu convenablement, et un repos absolu de la partie, suffisent presque toujours pour obtenir une guérison parfaite du vingtième au trentième jour.

FRACTURE DES OS TARSIENS ET CARPIENS.

La fracture de ces os est rare, ce qui est dû à leur peu de longueur et à leur assujétissement, elle est d'ailleurs difficile à diagnostiquer ; les seuls symptômes qui fassent présumer son existence, sont la claudication, la grande douleur et l'engorgement de la partie ; du reste elle ne présente aucune indication particulière, le repos et l'immobilité, suffisent pour guérir ; ce que l'on obtient en enveloppant le genou ou le jarret d'une étoupade, et en y appliquant

des attelles, assez longues pour neutraliser les mouvemens du membre.

FRACTURE DU PREMIER PHALANGIEN.

L'os du paturon quoique court, épais et placé dans une région très peu mobile, peut aussi être fracturé à la suite de faux pas, et de violens efforts que fait l'animal pour dégager son pied, lorsqu'il se trouve pris entre deux corps durs. Les symptômes qui décèlent son existence, sont les mouvemens contre nature de cette région; le craquement des fragmens, et la position relevée du membre. Cette fracture se consolide souvent, il est très facile d'y appliquer un appareil, et de maintenir la partie dans l'immobilité la plus complète; mais il arrive souvent que l'animal reste boiteux, par l'ankylose des articulations voisines, par la dureté des engorgemens qui en est la suite, par la formation d'excroissances osseuses qui proviennent du cal, s'étendent sous les tendons, gênent leur mouvement, et occasionnent des douleurs plus ou moins vives.

FRACTURE DU DEUXIÈME PHALANGIEN.

La fracture du deuxième phalangien ou os de la couronne, est difficile à constater; la grande claudication, l'engorgement et la douleur qu'éprouve l'animal quand on comprime cette partie, sont les seuls

indices qu'on puisse avoir pour asseoir son diagnostic; quand cette fracture n'est pas compliquée, elle guérit facilement, l'ongle forme un appareil naturel qui s'oppose au déplacement des fragmens; si la déviation a lieu, on ceint la partie de quelques tours de bande enduite d'une substance agglutinative.

FRACTURE DU TROISIÈME PHALANGIEN.

La fracture de l'os du pied ne se fait soupçonner que par la grande boiterie et les renseignemens commémoratifs que l'on recueille des personnes qui sont chargées du soin et de la conduite des animaux : les pièces fracturées ne pouvant se déplacer, et les mouvemens étant nuls, ou très bornés, cette fracture ne réclame l'emploi d'aucun appareil, le sabot remplit l'indication ; cependant il convient d'assouplir la corne et de calmer l'inflammation qui résulte de cette solution de continuité, par des bains et des cataplasmes émolliens, ayant au préalable déferré le pied malade, et l'ayant paré jusqu'à la rosée; si les douleurs deviennent insupportables, que l'on craigne le développement de la gangrène, par la compression trop forte qu'exerce le sabot sur les parties engorgées qu'il contient, on tâche de produire le dégorgement par des scarifications au pourtour de la couronne, ainsi que par une saignée en pince.

FRACTURE DES CORNES.

Les fractures des cornes sont fréquentes et presque toujours le résultat de batailles que se livrent entr'eux les animaux pourvus de ces défenses ; le plus souvent, il n'y a que la gaine cornée qui enveloppe l'apophyse osseuse, appelée cornillon, qui se trouve détachée ; on arrête l'hémorragie qui en résulte par un peu d'étoupe que l'on maintient, et que l'on serre convenablement par une ligature.

Quand il y a fracture de l'apophyse osseuse ou cornillon, on maintient les fragmens en contact si l'on juge la portion détachée douée d'assez de vitalité pour pouvoir se rattacher au moyen d'une étoupade maintenue par des tours de bande ; en cas contraire, on enlève le fragment détaché, et on abat les aspérités du fragment restant, avec la scie, ou l'instrument tranchant, et on arrête l'hémorragie par le procédé indiqué plus haut.

LÉSIONS DE RAPPORT.

DES LUXATIONS.

On entend par luxations, des lésions qui consistent dans le défaut de rapport des surfaces articulaires.

On divise les luxations en complètes et en incomplètes; elles sont complètes quand toute espèce de rapport entre deux surfaces osseuses a cessé; par exemple la tête du fémur sortie de la cavité cotyloïde, donne l'idée d'une luxation complète; elles sont incomplètes, lorsque toute espèce de rapport n'a pas cessé; les surfaces articulaires sont encore en rapport dans une partie de leur étendue, par exemple, l'articulation du métacarpien avec le premier phalangien peut avoir lieu de manière que le condyle interne du premier, repose dans la cavité glénoïdale externe du second; une des cavités comme un des condyles sont libres.

Les symptômes qui décèlent l'existence d'une luxation, sont l'abolition ou la diminution des mouvemens

de la partie qui est le siége de la lésion, la déformation, le gonflement et la douleur : quand il est permis de faire exécuter des mouvemens en différens sens, on entend un bruit, un cliquetis, produit par le frottement des surfaces articulaires les unes contre les autres.

Ces lésions de rapport sont le plus souvent dues aux efforts violens qui tendent à faire fléchir une articulation dans un sens contraire à celui qui lui est dévolu par la nature. Si les efforts sont brusques et violens, les ligamens articulaires se distendent, se rupturent, et les surfaces cessent d'être en rapport. Les coups, les chutes, enfin les violences extérieures peuvent être cause des luxations; elles peuvent aussi avoir lieu spontanément, c'est-à-dire, que par l'engorgement d'une extrémité osseuse, l'os se trouve forcé de sortir de sa cavité.

Le traitement général des luxations doit consister à réduire les abouts articulaires et à les maintenir affrontés comme ils l'étaient avant l'accident. La réduction des luxations s'opère à peu près de la même manière que celle des fractures; l'extension, la contre extension et le taxis doivent être mis en usage; on manipule en différens sens et de différentes manières, selon que l'on a affaire à l'une ou à l'autre articulation. Si la réduction ne pouvait avoir lieu à cause du gonflement, et de l'inflammation des tissus environnans, il faudrait calmer l'inflammation et attendre le dégorgement de la partie, avant de faire des tenta-

tives, qui ne serviraient qu'à irriter davantage, par conséquent qu'à rendre la réduction plus difficile, et même impossible. Il est des luxations incurables, à cause de l'impossibilité de les réduire vu les masses musculaires qui les recouvrent. L'articulation coxo-fémorale nous en offre un exemple ; certaines complications s'opposent aussi à la réussite de la cure ; les fractures des extrémités osseuses, le déchirement des ligamens articulaires de la capsule synoviale avec destruction des tissus qui la recouvrent, sont de ce nombre.

DE LA LUXATION DES VERTÈBRES CERVICALES.

Cette luxation très rare ne peut avoir lieu, nous semble-t-il, sans fracture ni sans lésions de la moëlle épinière, et par conséquent doit être regardée comme incurable. M. Gohier, professeur à l'école vétérinaire de Lyon, rapporte, dans ses *Mémoires et observations sur la chirurgie et la médecine vétérinaire*, un cas de luxation complète des vertèbres cervicales dans le cheval, suivie de guérison au bout de sept semaines environ de traitement. Pour réduire cette luxation, cet auteur rapporte que l'animal étant debout, on plaça la partie convexe de son encolure contre un fort pilier de pierre de forme ronde ; on exécuta l'extension et la contre-extension, au moyen de deux plattes longes qui entouraient le poitrail et les épaules, et d'un licou de force placé à la tête ; pendant que l'on

agissait en sens inverse sur l'encolure, je portai, dit-il le plus qu'il me fut possible, la tête du côté droit; cette action violente autant que douloureuse pour l'animal, fit entendre tout-à-coup un léger bruit, et l'encolure fut remise dans sa position naturelle; il imagina pour la contenir de larges attelles en bois.

DE LA LUXATION SCAPULO-HUMÉRALE.

La luxation scapulo-humérale s'annonce par une saillie assez forte en avant de l'extrémité inférieure du scapulum, produite par la tête de l'humérus, qui dans ce cas est portée en avant, par la déformation de l'articulation, et l'abolition presque complète des mouvemens du membre.

Dans nos grands animaux domestiques, cette lésion de rapport a été pour ainsi-dire regardée comme incurable, à cause de la difficulté de maintenir la coaptation; mais des faits pratiques nous ont prouvé que dans le plus grand nombre des cas, on pouvait en obtenir la guérison. Pour réduire cette luxation, l'opérateur placé sur le côté et un peu en avant de l'épaule fait tirer sur le membre en le portant en avant; alors il exerce une pression violente sur la tête de l'humérus, et la force à rentrer dans sa cavité; cette réduction des abouts déplacés, une fois faite, on applique pour les maintenir en place, une espèce de bandage namovible, composé de poix noire, de poix grasse

de Bourgogne, de filasse finement coupée, et de bandelettes de toile disposées en tous sens et dans toutes les directions, de manière à borner les mouvemens de l'articulation, et empêcher le déplacement de se renouveler. Ce bandage, appliqué comme il est désigné au traitement des fractures du scapulum et de l'humérus (voyez ces lésions), suffit souvent pour amener une guérison radicale au bout de dix ou douze jours.

DE LA LUXATION HUMÉRO-CUBITALE.

Cette luxation, assez rare dans les animaux domestiques, ne peut avoir lieu sans rupture de ligamens ou la fracture de l'olécrane ; elle est caractérisée par la demi-flexion de l'avant-bras, et l'impossibilité d'exercer aucun mouvement; par l'exploration, on sent l'olécrane fort au-dessus des condyles de l'humérus, et si l'on essaye quelques tentatives pour la réduire, l'animal témoigne de très-vives douleurs.

Dans les grands animaux cette luxation est regardée comme incurable, à cause de la difficulté de la réduction et du maintien des surfaces articulaires dans leur position normale. Dans les petits animaux, le chien par exemple, l'accident n'est pas aussi dangereux, la réduction peut s'opérer par l'extension, la contre-extension, et une pression assez forte sur les extrémités déplacées. Ces manipulations suffisent souvent pour ramener les parties dans leur état naturel. La réduction opérée, on fait usage d'une

couche poisseuse, qui sert à maintenir les tours de bande, et à fixer les extrémités articulaires.

DE LA LUXATION COXO-FÉMORALE.

La luxation coxo-fémorale assez fréquente dans le cheval ne peut avoir lieu, sans la rupture du ligament interarticulaire ; la tête du fémur peut sortir entièrement de sa cavité ; alors elle est dite complète, et incomplète quand cette même tête repose sur le bord de la cavité cotyloïde. Lorsqu'elle est incomplète, l'animal boite fortement, la croupe s'émacie du côté correspondant à la lésion ; elle offre une dépression au niveau de l'articulation, de manière à offrir une croupe oblique de bas en haut. Quand elle est complète, chose qui se rencontre plus fréquemment dans le chien que dans les autres animaux domestiques, l'animal ne peut plus se servir de son membre, il y a raccourcissement, le déplacement ayant lieu de bas en haut, déformation, et une saillie dure sur la croupe, le membre est dévié de manière que le jarret se contourne en dehors, et le devant du pied ou de la patte en dedans.

Dans le cheval, lorsque la luxation n'est pas complète, il se forme une cavité accidentelle, qui loge la tête du fémur, et, malgré la claudication, on peut encore utiliser l'animal ; mais si elle est complète, on peut la regarder entièrement comme incurable, la réduction ne pouvant avoir lieu. Dans le chien

on peut en opérer la réduction ; pour l'effectuer, on couche le malade, on établit l'extension sur la cuisse, et la contre-extension sur le bassin; on fait exécuter au membre des mouvemens d'abduction et d'adduction, et au moyen du taxis, on fait rentrer la tête du fémur dans la cavité cotyloïde.

La réduction opérée, on la maintient avantageusement avec la charge poisseuse indiquée pour la luxation scapulo-humérale (voyez ce mot), avec laquelle on recouvre la croupe depuis son sommet jusqu'à la région rotulienne.

DE LA LUXATION DE LA ROTULE.

De toutes les articulations, celle de la rotule est le plus souvent le siége de la luxation surtout dans les solipèdes.

Cette luxation est caractérisée par une saillie que l'on remarque au niveau de l'articulation, et du côté externe par la rotule déplacée, par l'impossibilité qu'éprouve l'animal de porter le membre en avant; il le traîne en rabotant le sol avec la pince. Quelquefois cette luxation est intermittente, elle se déplace et se replace spontanément; alors quand l'animal chemine, on entend un bruit assez fort qui se renouvelle de temps en temps; ce bruit est occasionné par la rentrée de la rotule dans sa cavité.

La réduction de cette luxation n'est pas difficile, il suffit de placer une platte longe dans le paturon

du membre malade, de la faire passer sur le poitrail et l'encolure, et de lever le pied jusqu'au niveau de l'épaule ; le membre étant dans cette position, l'opérateur imprime à la rotule une secousse assez brusque, qui la force à rentrer dans sa cavité, ce qui est annoncé par le bruit que fait la rotule en reprenant sa place, et par les mouvemens du membre qui s'exécutent comme avant l'accident. La réduction faite, on remet l'animal à sa place, en ayant soin d'appuyer la main sur la partie malade pour maintenir l'os dans sa position naturelle, on place une plate longe au paturon que l'on fixe sur le poitrail, ou à un surfaix, pour tenir le membre légèrement fléchi en avant, et empêcher la récidive, on frictionne la partie avec l'alcool camphré, l'huile essentielle de térébenthine ou de lavande, et au bout de quatre à cinq jours l'animal peut être remis à son travail habituel. (1)

Quand la luxation est intermittente, le cas est plus grave, le traitement en est plus long ; il faut, en pareille occurrence, condamner le cheval à un repos absolu, maintenir la rotule en place, au moyen d'un bandage contentif, composé d'une couche poisseuse, comme il est indiqué pour la luxation scapulo-humérale (voyez ce mot) ; on peut aussi faire usage de rubéfians, de

(1) J'ai monté une mule pendant l'espace de quatre ans, qui était sujette aux luxations de la rotule ; il m'est arrivé plusieurs fois de la seller et de la monter pour faire mes courses immédiatement après avoir opéré la réduction de cette luxation sans qu'il en résultât aucun accident.

vésicans, et si ces moyens restent sans effet, on a recours à une forte cautérisation.

DES LUXATIONS CUBITO-CARPIENNE ET TIBIO-TARSIENNE

Dans nos grands animaux domestiques, ces luxations sont rares, et ne peuvent avoir lieu sans déchirement des ligamens articulaires. La réduction en étant très-difficile et même impossible, on les a regardées comme incurables. Dans les petits animaux, le chien par exemple, la réduction se faisant assez facilement, la guérison peut avoir lieu en peu de temps. Pour procéder à la réduction de ces luxations, on établit l'extension au-dessus de l'articulation, et la contre-extension sur l'extrémité de la patte; on fait tirer modérément pour ramener les surfaces articulaires au niveau l'une de l'autre, l'opérateur exécutant le taxis sur les extrémités déplacées, imprime à ces dernières une secousse qui les force à rentrer dans leur cavité. La réduction opérée, on la maintient au moyen d'un bandage composé de chanvre, qui entoure l'articulation, de deux attelles placées sur les parties latérales du membre, maintenues par des tours de bande modérément serrée, de manière à borner tout mouvement, et à empêcher la récidive.

DES LUXATIONS MÉTACARPO-PHALANGIENNE, ET MÉTATARSO-PHALANGIENNE.

Ces luxations sont très-dangereuses, et peuvent être regardées dans les grands animaux domestiques comme incurables ; elles ne peuvent avoir lieu sans déchirement complet des ligamens ni même sans fracture, vu la disposition anatomique des surfaces articulaires qui forment un ginglyme parfait. Dans les petits animaux on pourrait en tenter la cure, en se comportant comme dans le cas de luxation du genou ou du jarret.

DES HERNIES.

Pour ces lésions de rapport, nous empruntons ce qu'en a dit M. Vatel dans son *Traité de pathologie.*

On appelle hernie la tumeur formée à la périphérie d'une cavité, par un organe qui s'en est échappé en totalité ou en partie à travers une ouverture naturelle ou accidentelle, ou même à travers un point affaibli de ses parois.

Par rapport aux cavités desquelles la sortie des organes a lieu, nous distinguons les hernies, en *crâniennes, orbitaires, pectorales, abdominales, et œsophagiennes.* Les hernies crâniennes que l'on

appelle encéphalocèles, celles de la poitrine, pneumatocèles, sont trop rares, et trop souvent mortelles pour être le sujet d'articles spéciaux ; nous ne parlerons pas non plus des hernies orbitaires, puisqu'il en a été fait mention aux maladies de l'œil, et de ses principales parties accessoires.

DES HERNIES ABDOMINALES.

Les hernies abdominales résultent de la sortie, presque toujours partielle, d'un des viscères contenus dans l'abdomen, par une ouverture normale ou anormale des parois de cette cavité.

Elles se montrent souvent sous forme de tumeurs molles, élastiques, contre nature, plus ou moins saillantes et volumineuses, sans altération de la couleur ni du changement de la température habituelle de la peau ; leur forme est très-variable, leur volume augmente par les efforts de l'animal, et diminue par le repos et la pression.

Elles occasionnent souvent des douleurs vives qui forcent l'animal à se rouler, à se débattre ; on les reconnaît à la manière dont elles se sont formées, à leur réduction d'abord facilement produite par une pression modérée, à l'absence de tous les symptômes qui distinguent les abcès, les collections sanguines, et les loupes, ainsi qu'aux phénomènes dépendant de la nature et des fonctions de l'organe déplacé.

Le traitement général des hernies abdominales consiste dans la réduction des parties déplacées, et dans l'application à l'ouverture qui leur a livré passage, d'un moyen mécanique propre à la fermer solidement, afin de prévenir la récidive du déplacement. L'étranglement exige presque toujours que l'on divise les parois de la hernie, et que l'on débride l'ouverture qui comprime son pédicule.

Par rapport aux régions de l'abdomen qui sont le siége de ces hernies, on les distingue en crurales, inguinales, ombilicales et diaphragmatiques. On désigne sous le nom d'éventrations celles qui résultent du déchirement des muscles abdominaux ou des plaies pénétrantes des parois abdominales.

DE LA HERNIE CRURALE.

Cette hernie, quoique rare, et regardée comme ne pouvant avoir lieu à cause de la position de l'animal, qui force les viscères abdominaux à se porter en avant, par conséquent à ne pas exercer de pression sur l'arcade crurale; elle a lieu cependant dans les jeunes poulains; elle apparaît en arrière du flanc sous forme de tumeur allongée, plus ou moins élevée, se déprimant en partie ou en totalité par la pression, et reparaissant au moment où l'on cesse de comprimer. Cette hernie paraît être le résultat de saccades inconsidérées sur le petit sujet, lors de la parturition.

On réduit assez facilement la hernie crurale au

moyen du taxis ; lorsqu'elle est réduite, on la maintient avec un bandage pourvu d'une pelotte allongée, qui remplit toute la région crurale ; huit ou dix jours suffisent pour en obtenir la guérison.

DES HERNIES INGUINALES.

(*Bubonocèles.*)

Elles consistent dans la descente par l'anneau inguinal, d'une portion d'intestin ou d'épiploon, et quelquefois de ces deux organes ensemble, dans la gaine vaginale.

Dans les monodactyles, c'est ordinairement l'intestin grêle et rarement l'épiploon qui se hernient, encore l'épiplocèle ne peut-il pas avoir lieu sans déchirure de l'organe hernié. La hernie de l'épiploon est moins rare dans les carnivores, chez lesquels il y a souvent entéro-épiplocèle. Nous ne nous occuperons ici que de la hernie de l'intestin (entéro-bubonocèle) et du simple pincement de l'intestin.

DE L'ENTÉRO-BUBONOCÈLE.

Les chevaux entiers y sont plus exposés que les chevaux hongres. Cette hernie est souvent la suite d'efforts violens (dans ce cas elle apparaît immédiatement après la cause), elle paraît aussi résulter quelquefois du relâchement lent et progressif de l'anneau inguinal, elle se développe ordinairement avec lenteur;

quand le développement de l'entéro-bubonocèle est rapide, il y a souvent étranglement (hernie étranglée), ce qui n'arrive ordinairement pas quand l'affection se déclare avec lenteur (hernie non étranglée).

L'entéro-bubonocèle non étranglée, se présente sous forme de tumeur molle, élastique, diminuant ou disparaissant lorsqu'on place l'animal sur le dos, et reparaissant dès qu'il est relevé. Elle rentre en faisant un bruit particulier résultant du passage du gaz de la portion de l'intestin hernié dans celle qui ne l'est pas; le testicule du côté opposé est retracté en haut, et placé contre l'anneau inguinal, l'autre est dans un mouvement continuel d'abaissement et d'élévation.

Lorsque la hernie a eu lieu lentement, elle se présente quelquefois sous forme de tumeur oblongue, indolente, médiocrement élevée, susceptible de disparaître spontanément pendant le repos pour reparaître dans quelques circonstances (pendant le travail), si toutefois cependant la portion intestinale n'est pas trop considérable, ni descendue trop bas. Elle est alors pour ainsi dire chronique.

L'entéro-bubonocèle étranglée résulte de la compression exercée sur la portion d'intestin hernié, par le resserrement de l'anneau inguinal. Le cours des matières fécales est alors interrompu, la portion d'intestin qui se trouve au-dessous du resserrement s'irrite, s'enflamme et se gonfle, ainsi que l'anneau ; la circulation du sang est empêchée dans la portion herniée, et de là résultent la tension, l'inflammation

et la douleur ; non seulement de la tumeur, mais aussi de tout l'abdomen.

PINCEMENT DE L'INTESTIN.

La portion d'intestin engagée peut être très courte (de la grosseur d'une noix), et se trouver seulement pincée dans l'anneau, sans qu'il y ait manifestation de tumeur au dehors. On reconnaît ce pincement, dit M. Vatel, de qui nous empruntons beaucoup dans le chapitre des hernies, en fouillant l'animal préalablement placé sur le dos, les jarrets portés en avant, et en s'assurant qu'une portion d'intestin engagée dans l'anneau, empêche le doigt de la main introduite dans le rectum, et dirigé vers la face supérieure de l'anneau de rencontrer le doigt de celle introduite dans le fourreau et dirigé vers l'orifice inférieur de cette ouverture.

Dans le cas d'entéro-bubonocèle, l'animal se livre à des mouvemens désordonnés sembables à ceux occasionnés par l'entérite suraiguë, avec laquelle on pourrait confondre cette première affection, si on s'abstenait d'explorer la région inguinale; le malade se couche et se relève fréquemment ; il se tourmente, s'agite, se roule, se débat, regarde son flanc, il cherche à se mettre sur le dos et à garder cette position ; le pouls d'abord plein et tendu se concentre, et s'affaiblit; des sueurs partielles et chaudes se manifestent, surtout au scrotum, et la mort ne tarde pas à survenir.

La gangrène, qui, dans les derniers instans, s'empare de l'intestin hernié, fait cesser toute douleur, l'animal paraît gai, il se relève, reste tranquille, cherche à manger, mais tombe bientôt pour ne plus se relever.

L'entéro-bubonocèle est toujours une maladie fort grave, son traitement est rarement heureux. Dans tous les cas, les saignées et les lavemens émolliens sont indiqués; mais ils ne suffisent pas si la hernie est chronique, si elle paraît ou disparaît, suivant que l'animal est en exercice ou en repos; on lui oppose la castration à testicule couvert, au moyen d'un casseau courbé en arc de cercle, la courbure tournée du côté de l'anneau, de façon à pouvoir comprimer la gaine testiculaire le plus haut possible. Si la hernie existe sans pincement ni étranglement, on peut tenter le taxis : à cet effet, on assujettit le malade sur le dos, les jarrets portés en avant de manière que les parois abdominales, soient dans un état parfait de relâchement. L'opérateur, convenablement placé, saisit la tumeur de telle sorte qu'il puisse la contenir dans une de ses mains, tandis que et en même tems qu'il la pousse à travers l'anneau inguinal, il diminue le volume de sa partie supérieure avec les doigts réunis en cône; l'autre main placée au devant de l'anneau, maintient les parties réduites, pendant que la première redescend en chercher de nouvelles. Si le premier procédé ne réussit pas, on introduit une main dans le rectum, on saisit à travers les parois de cet organe la portion de l'intestin engagée dans l'anneau ingui-

nal, on la tire doucement en dedans, en même-temps que de l'autre main introduite dans le fourreau, on essaie de faire rentrer la tumeur herniaire. Si, malgré cette tentative, la réduction est impossible, on laisse un peu reposer l'animal, on lui fait une nouvelle saignée; puis, après avoir ouvert le scrotum et les membranes qui enveloppent la hernie, on cherche à la réduire par le taxis seul, ou précédé du débridement de l'anneau inguinal. Dans tous les cas, la castration doit être mise en usage après la réduction.

Pour exécuter le débridement de l'anneau inguinal, dit M. Girard, l'opérateur passe dans la gaine ouverte un ou deux doigts, qu'il enfonce jusqu'à la bride sur laquelle il les tient appuyés, afin de pouvoir porter de l'autre main, un bistouri boutonné qu'il applique à plat contre les doigts qui touchent la bride, en ayant l'attention de tourner le tranchant en dehors et du côté du membre; il dirige ainsi le bistouri, jusque sur la bride dans laquelle il tâche de l'engager en le tenant toujours à plat contre les doigts qui servent de conducteurs. Lorsqu'il est sûr que l'instrument a franchi le collet, il tourne en dehors, en devant, le tranchant qui coupe immédiatement le collet. Cette incision, en quelque sorte spontanée, suffit souvent pour frayer le passage au viscère hernié, qui rentre plus ou moins vite, quelquefois en bloc et d'autrefois graduellement. Dans certains cas, continue M. Girard, l'on est obligé de prolonger un peu l'incision, ou de pousser le débridement plus haut vers la cavité ab-

dominale. Ces diverses incisions secondaires doivent être faites avec ménagement, parce que le retour de la hernie est d'autant moins à craindre, que l'ouverture pratiquée a moins d'étendue. La réduction qui ne s'effectue pas d'elle-même, n'exige qu'une manipulation simple, et ne nécessite même pas l'introduction de la main dans le rectum.

En pratiquant l'opération de la hernie étranglée, il convient, dit ce savant professeur, de se rappeler de la disposition anatomique des parties, d'où il résulte, 1° que toute incision faite pour dilater l'anneau inguinal doit être effectuée d'arrière en avant, et de dedans en dehors ; 2° qu'elle doit suivre la direction de l'ouverture extérieure du canal inguinal lui-même, et être prolongée vers sa commissure antérieure. Cette route étant la seule capable de faire éviter des accidens graves, en portant le tranchant de l'instrument sur la lèvre antérieure et interne de l'ouverture inguinale, l'on court non seulement risque de donner naissance à une hémorragie grave, mais encore de déterminer une sorte d'éventration presque toujours mortelle.

Après avoir procédé à la réduction de la hernie, comme il a été indiqué précédemment, on examine s'il convient ou non de pratiquer la castration, par casseaux et à testicule couvert, et l'on se décide d'après l'état dans lequel se trouve le cordon, l'épididyme et le testicule lui-même. Ces parties sont-elles engorgées, flétries et parsemées de taches noires, l'opéra-

tion est de rigueur, parce qu'elle peut, quand elle est faite à temps, prévenir des accidens graves, tels que l'engorgement, la péritonite, la gangrène, toutes les fois que les parties qui, quoiqu'un peu froissées, n'offrent cependant pas de traces de mortification, la castration devient inutile. Dans tous les cas, le cheval doit être retenu sur le lit pendant une ou deux heures sur le dos, afin de laisser à l'intestin, le tems de reprendre sa position naturelle. Après ce laps de temps, on laisse relever l'animal en prenant toutes les précautions nécessaires pour éviter des efforts violens qui pourraient occasionner des accidens. Le malade étant relevé, on le conduit dans un endroit solitaire, sur une bonne litière, disposée de manière que le derrière soit plus élevé que le devant, pour favoriser la descente des intestins vers le diaphragme. Le régime sévère et les lavemens émolliens doivent seconder les moyens chirurgicaux mis en usage.

DE LA HERNIE OMBILICALE OU EXOMPHALE.

La hernie ombilicale peut attaquer la plupart de nos animaux domestiques, elle se rencontre presque toujours dans le jeune âge et se principalement sur les poulains.

Elle s'annonce par un engorgement indolent, circonscrit, plus ou moins proéminent que l'on observe à l'ombilic. Cet engorgement est tantôt élastique, se déprimant par la pression, et rentrant avec une espèce

de gargouillement; d'autres fois il est pâteux, rentrant par la manipulation, mais ne faisant entendre aucun bruit. Cette différence des symptômes dépend de la nature de l'organe hernié; la tumeur élastique est formée par l'intestin ou le rumen, et la tumeur pâteuse par l'épiploon (dans le chien c'est souvent l'épiploon qui remplit la poche herniaire). Quand elle est étranglée, l'engorgement est dur, et l'animal présente des symptômes de coliques plus ou moins alarmans.

La hernie ombilicale reconnaît ordinairement pour cause la non oblitération de l'anneau ombilical qui donne passage à une anse intestinale, ou à une portion épiploïque qui, par son poids, force la peau de s'allonger, de se distendre, par conséquent de s'éloigner de l'ouverture, et de former la poche qui contient la portion qui fait hernie.

Traitement.

Différens procédés ont été mis en usage pour guérir la hernie ombilicale; on conseille la suture, la ligature et le bandage. Quel que soit le mode opératoire que l'on choisisse, la première indication à remplir est de réduire la portion herniée. A cette fin on abat l'animal, on le fixe les quatre membres en l'air, pour qu'il ne se blesse pas; on le fait soutenir dans cette position par des aides, et on l'attache, comme le conseillent plusieurs vétérinaires, à une poutre pour

le maintenir dans cette attitude. L'animal étant ainsi disposé, l'opérateur saisit le sac herniaire d'une main à son extrémité, et de l'autre il exécute le taxis, en refoulant la portion qui fait hernie vers l'anneau, et il continue cette manœuvre jusqu'à sa rentrée complète. Si la hernie est étranglée, la réduction est beaucoup plus difficile; il faut, par la manipulation et la pression de la pelotte stercorale, qui remplit l'anse intestinale, l'aplatir et la faire rentrer dans la cavité abdominale; si cette rentrée ne peut avoir lieu, il faut débrider l'anneau de quelques lignes en suivant la direction de la ligne médiane, et en opérer alors la rentrée.

Si la partie herniée est adhérente aux parois du sac, cela s'observe en procédant à la réduction qui ne peut se faire sans entraîner la peau dans l'ouverture ombilicale; il faut ouvrir ce dernier avec précaution, détruire les adhérences avec le doigt, s'il est possible, ou avec un instrument, en ayant soin de ne pas léser la partie qui fait hernie; cela étant fait, on procède à la réduction comme il est indiqué plus haut.

La rentrée ayant eu lieu, l'opérateur saisit fortement la peau entre le pouce et l'index de la main gauche, et la maintient sur l'ouverture; s'il veut employer la suture entortillée, il passe une cheville à travers la peau le plus près qu'il lui est possible de l'anneau, et un aide, avec une ficelle, embrasse le sac herniaire au-dessus de la cheville et serre de manière à intercepter la circulation, et occasionner la chute de la poche herniaire.

S'il fait usage du casseau en bois, il placera la convexité de ce dernier le plus près qu'il lui sera possible de l'ombilic, et le fera serrer par un aide assez fortement pour produire la mort de la partie comprise en dedans et au-dessous du casseau. Si on emploie le casseau en fer (1), on ouvre la vis, ou les vis, s'il s'en trouve deux, pour éloigner la branche de l'instrument, afin de savoir le glisser jusqu'à la base du sac herniaire. Alors l'opérateur cesse de comprimer avec le pouce et l'index, il rapproche les branches du casseau avec la main en appuyant légèrement pour qu'il ne s'éloigne pas des parois abdominales, tandis que de l'autre main il serre les vis, et il ne cesse que quand il juge la compression assez forte pour opérer la chute

(1) Nous employons avec avantage et succès le casseau en fer; il se compose de deux branches de fer aplaties de la largeur d'un pouce, et de la longueur de six, légèrement convexes sur le plat, et taillées sur leurs bords en zig-zag, qui s'engrainent de manière à ne laisser aucun jour entr'eux; ces branches se trouvent réunies aux deux extrémités par une vis qui sert à rapprocher les pièces du casseau, et à les serrer à volonté; il en est aussi qui sont pourvus d'une seule vis à une extrémité, l'autre étant réunie par une charnière. Le casseau en fer est préférable au casseau en bois, en ce que ce dernier, agissant sur une plus large surface, ne peut, dans certains cas, surtout lorsque le sac herniaire est volumineux, comprimer assez fortement pour neutraliser la vie de la partie qu'il embrasse; de là il peut résulter des accidens graves et même la mort du sujet. Le casseau en fer, outre l'avantage de serrer plus fortement et plus uniformément, à cause des surfaces moins larges qui embrassent les tissus, a aussi celui de pouvoir être serré selon le besoin et à diverses reprises au moyen des vis qui se trouvent à ses extrémités.

de la peau qui forme le sac. Cela étant terminé, on laisse relever l'animal, on le remet à l'écurie, on le laisse à la diète : il est aussi convenable d'appliquer un bandage de corps pour soutenir le casseau, et empêcher qu'il ne soit arraché par une cause quelconque ; car la chute prématurée du casseau serait suivie, dans le plus grand nombre des cas, de la sortie d'une portion intestinale, qui occasionnerait la mort de l'individu. On peut aussi maintenir la hernie réduite au moyen d'un bandage muni d'une plaque de plomb que l'on applique sur l'anneau ombilical, après avoir réduit la partie herniée et que l'on maintient en place avec des bandes et des courroies appropriées à la partie.

De ces différens procédés pour la guérison de la hernie ombilicale, le meilleur, le plus expéditif et le moins dangereux, est sans contredit celui par casseau ; au bout de huit à douze jours, rarement moins, et quelquefois davantage, le casseau tombe avec la peau qui formait le sac herniaire, et laisse une plaie simple qui se guérit par quelques soins de propreté.

D'autres procédés ont été décrits ; mais n'ayant aucun avantage sur ceux précités, même leur étant beaucoup inférieurs sous tous les rapports, nous croyons ne pas devoir en donner la description.

DES EVENTRATIONS.

On désigne ainsi l'issue d'une portion notable du tube digestif, résultant de la déchirure des muscles

abdominaux, la peau demeurant intacte, ou de plaies considérables de l'abdomen. Ces hernies sont souvent produites par des coups de corne que les animaux se donnent en se battant : aussi rencontre-t-on plus fréquemment ces accidens dans ceux pourvus de ces défenses, que dans ceux qui en sont privés.

La hernie résultant de la déchirure des muscles abdominaux, la peau demeurant intacte, est annoncée par une tumeur plus ou moins volumineuse, molle, élastique, se déprimant en partie ou en totalité par la pression, en faisant entendre une espèce de borborygme, et reparaissant lorsque l'on cesse de comprimer; on sent aussi distinctement lorsque l'on a fait rentrer la masse herniaire, la déchirure des muscles abdominaux par où sortent les organes. Cette hernie peut être étranglée; alors les symptômes ne sont plus les mêmes, la tumeur est dure, résistante, sans chaleur à la peau, l'animal se livre à des mouvemens désordonnés, et si l'art ne vient pas au secours de la nature, la mort ne tarde pas à mettre fin à cette série de symptômes.

Lorsque la hernie n'est pas étranglée, on peut la réduire par le taxis et la maintenir au moyen d'un bandage qui ceigne le corps, et pourvu d'une pelotte assez large pour obstruer l'ouverture qui donne passage aux organes. Ce bandage doit rester en place, jusqu'à ce que l'on juge la plaie cicatrisée : si la hernie est étranglée, on doit ouvrir le sac herniaire avec précaution, et exercer le taxis directement sur l'organe

sorti de sa cavité naturelle : si la réduction ne peut avoir lieu à cause du trop de volume de la tumeur, on agrandit l'ouverture avec le bistouri ; la réduction opérée, on la maintient par la suture enchevillée, que l'on pratique sur la peau, le plus près possible de l'ouverture, et par le bandage de corps qui soutient la suture.

Quand la hernie résulte de plaies pénétrantes dans l'abdomen, quand les parties échappées de la cavité abdominale sont dans un état d'intégrité parfaite, on les nettoye avec précaution, on les réduit, et on les maintient en s'y prenant de la même manière que pour la hernie étranglée.

DES HERNIES DIAPHRAGMATIQUES.

Les hernies des viscères abdominaux, des portions d'intestin dans le cheval, d'un ou des estomacs, de l'épiploon ou du foie dans le bœuf, peuvent avoir lieu au moyen de l'écartement des fibres du diaphragme ; mais elles sont le plus souvent la suite des ruptures de cet organe. Ces hernies se développent subitement après des chutes, mais le plus souvent lors de coliques violentes accompagnées de météorisation (hernies aiguës) ; l'animal pousse alors des soupirs plaintifs, respire avec peine, regarde à chaque instant ses flancs, surtout le gauche, se cramponne, se raidit sur ses membres, tombe et hennit au milieu des convulsions. Elles peuvent aussi se former lentement,

(hernies chroniques), donner naissance à des coliques intermittentes, et quelquefois à une difficulté habituelle de respirer, à l'anxiété, à la suite d'efforts ou de travaux les plus modérés.

Cette lésion ne peut être soupçonnée pendant la vie de l'animal, aucun remède ne peut être directement porté sur l'endroit qu'elle occupe, par conséquent elle doit être regardée comme mortelle dans tous les cas.

DES HERNIES OESOPHAGIENNES.

Les hernies œsophagiennes que l'on nomme encore *jabots*, consistent dans le passage à travers des fibres musculaires qui forment la tunique charnue de l'œsophage, de la membrane muqueuse, qui tapisse ce conduit. Elles s'annoncent lorsqu'elles siégent dans la partie supérieure de la région trachéale, par un engorgement plus ou moins volumineux, pâteux, se déprimant en partie ou en totalité par la pression, sans douleur ni chaleur, occasionnée par l'accumulation des matières alimentaires dans la poche herniaire; l'animal qui en est atteint, ingère difficilement les alimens fibreux, et en rejette quelquefois une plus ou moins grande quantité par la bouche ou les narines. Quelquefois les tissus s'enflamment, s'ulcèrent et forment une plaie qui communique en dehors (voyez plaies de l'œsophage). Lorsqu'elles siégent dans la partie inférieure de ce canal, on ne peut

soupçonner leur existence que par la difficulté que l'on observe dans le passage des alimens, et le rejet d'une partie de ces derniers par la bouche et les narines.

Ces hernies sont souvent occasionnées par l'arrêt de certains corps étrangers dans l'œsophage, et par les moyens mécaniques que l'on emploie pour les broyer ou les faire descendre dans l'estomac; aussi rencontre-t-on plus fréquemment ces lésions dans le bœuf qui est naturellement avide de pommes de terre, de pommes, de navets, etc., qu'il saisit et avale sans les avoir préalablement soumis à la mastication. (1)

Le traitement doit consister dans la réduction que l'on opère au moyen du taxis, et dans l'application d'un bandage contentif; on seconde l'action de ces agens thérapeutiques par une diète sévère; on ne donne pour toute nourriture à l'animal, que des farineux en suspension dans l'eau.

Si, par le taxis, on ne pouvait faire rentrer la hernie, on pourrait fendre la peau, inciser la poche her-

(1) Dans des cas semblables, certains praticiens ont la mauvaise habitude de broyer le corps arrêté dans l'œsophage entre deux corps durs; il résulte souvent de cette manœuvre, que les fibres musculaires moins résistantes que la membrane muqueuse se dilacèrent, et donnent passage à cette membrane; les alimens s'arrêtant petit à petit dans cette excavation, finissent par former un paquet qui ne permet plus à la portion herniée de rentrer dans sa position naturelle.

niaire, extraire les alimens qu'elle contient, et réduire la partie. Les soins subséquens doivent être les mêmes que ceux que réclament les plaies de l'œsophage (voyez ces mots).

DES RENVERSEMENS.

Les renversemens sont les lésions de rapport qui consistent dans la sortie d'un organe hors de la cavité qui lui est assignée par la nature, de manière qu'il se replie sur lui-même, et présente sa surface intérieure à l'extérieur.

Les renversemens dont nous nous occuperons sont ceux du rectum, du vagin et de l'utérus. Nous ne croyons pas devoir nous arrêter sur cette série de lésions de rapport, par exemple, de l'électropion ou renversement du bord libre de la paupière, puisque nous en avons fait mention aux maladies de l'œil; ni de l'invagination de l'intestin : nous en parlons à l'article de l'entérite (voyez ce mot).

RENVERSEMENT DU RECTUM.

Ce renversement consiste dans la sortie d'une certaine étendue du rectum par l'anus, laissant apercevoir à l'extérieur sa surface muqueuse, et présentant à son extrémité une ouverture, à bords plissés, d'où s'échappent les matières excrémentitielles. Ce cône, de la longueur de deux, trois ou quatre

pouces et quelquefois davantage, est formé par les parois du rectum qui se replient sur elles-mêmes.

On remarque souvent ce prolapsus à la suite d'efforts violens que font les animaux dans les cas d'une forte irritation de la muqueuse du gros intestin, de constipation opiniâtre, qui exige des efforts expulsifs très grands pour opérer la sortie des matières fécales indurées, etc.

Tous les animaux domestiques sont susceptibles de contracter cet accident; mais on le rencontre plus fréquemment dans les petites espèces (le porc, le chien), et dans le jeune âge, que dans les grandes et les adultes.

Traitement.

Le traitement doit consister dans la réduction de la partie renversée; elle doit se faire avec précaution et doucement, afin de ne point irriter davantage la membrane muqueuse qui est déjà enflammée; on procède ordinairement à cette réduction au moyen d'un linge fin que l'on enduit au préalable d'huile ou d'un mucilage quelconque: l'opérateur saisit la partie à travers le linge, exerce une pression latéralement avec les doigts, tandis qu'avec le pouce, il refoule le centre et fait rentrer l'intestin dans sa position naturelle. Il arrive quelquefois qu'on ne peut réduire à cause de l'irritation et de la tuméfaction de l'organe renversé; alors, avant de faire aucune tentative, il convient de

fomenter la partie avec des substances émollientes, de faire des scarifications légères, pour opérer un dégorgement sanguin local, ou d'y appliquer quelques sangsues ; dans tous les cas, les lavemens émolliens, les boissons mucilagineuses et la diète, doivent succéder à la réduction et même la précéder.

Si le renversement est ancien, et si la portion renversée est considérable (un ou deux pieds par exemple), il faut renoncer à tout espoir de guérison, et regarder le cas comme généralement incurable.

DU RENVERSEMENT DU VAGIN.

Le renversement du vagin est dû au relâchement de la membrane muqueuse, qui tapisse ce conduit ; cette membrane est entraînée au dehors par son propre poids, et forme au pourtour de la vulve un engorgement plus ou moins volumineux, rouge, quelquefois violet, rentrant spontanément ou par une légère pression quand l'animal se relève, et reparaissant au moindre effort et quand il se couche.

Le renversement du vagin ne se rencontre pour ainsi dire que dans les ruminans ; la vache nous offre fréquemment ce cas, lors d'une gestation avancée, à l'approche de la parturition. On l'observe encore quelquefois à l'époque du rut ou des grandes chaleurs.

La réduction est, comme nous l'avons dit plus haut, souvent spontanée ou constamment facile à opérer ; quand la vache se couche, la partie sort de la cavité

vaginale, et y rentre quand elle se relève. Lorsque la réduction est faite, il suffit dans le plus grand nombre des cas, de faire une litière plus relevée postérieurement, de manière à donner à la croupe de l'animal une direction oblique, d'arrière en avant et de haut en bas; cette direction force la portion relâchée, de s'enfoncer vers le fond du bassin, par conséquent prévient la récidive. On emploie encore la suture enchevillée pour rapprocher les lèvres de la vulve, en laissant toutefois la commissure inférieure libre, pour permettre l'écoulement des urines; ce moyen est très bon pour les femelles qui ne sont pas en état de gestation; mais pour celles qui sont pleines, cette suture peut être nuisible si on ne l'ôte à temps, c'est-à-dire avant l'époque de la parturition; car les efforts expulsifs de la mère pour la sortie du fœtus, déchireraient les lèvres de la vulve, d'où il résulterait une inflammation plus ou moins étendue et intense. Du reste, ce renversement ne devient dangereux qu'autant que la muqueuse vaginale se trouve froissée, enflammée par ses nombreuses sorties. Presque toujours, après la parturition, l'affection disparaît sans récidive aucune. Si l'inflammation se déclare, on met en usage les injections émollientes; enfin on se comporte en cette occurrence comme il est indiqué à l'article vaginite. (Voyez ce mot)

DU RENVERSEMENT DE L'UTÉRUS.

Le renversement de l'utérus est un accident assez

fréquent dans les femelles domestiques; la jument, la vache et la brebis y sont les plus sujettes, vu que ces femelles sont unipares dans le plus grand nombre des cas, et que le produit de la conception, étant plus volumineux, doit, pour être expulsé de la matrice, exiger de la part de la mère des efforts plus violens que ne le comportent ses forces ordinaires.

Cette lésion de rapport consiste dans le renversement total de l'utérus; cet organe se replie sur lui-même comme un bonnet de nuit, de manière que sa face interne est à l'extérieur et en dehors de la cavité pelvienne; il forme une masse plus ou moins volumineuse, irrégulière, selon l'espèce à laquelle appartient la femelle, rouge, quelquefois violette, qui pend entre les membres postérieurs et se prolonge souvent jusqu'aux jarrets.

Le renversement de la matrice s'observe toujours à la suite de la parturition, surtout d'une parturition laborieuse, où on aura dû employer la force pour extraire le petit sujet, à la suite de manœuvres inconsidérées et mal entendues, et d'efforts expulsifs trop énergiques de la part de la mère, soit pour se débarrasser du fœtus ou de l'arrière-faix, ou provoqués par une irritation quelconque des organes de la génération.

Dans la jument le cas de renversement est beaucoup plus rare que dans la vache; mais alors il est extrêmement plus dangereux et même occasionne souvent la mort.

Traitement.

Le traitement doit consister dans la réduction et le maintien de l'organe dans sa cavité respective; mais avant de procéder à la réduction, il faut approprier la partie pour ne pas laisser dans l'intérieur de la matrice, des corps étrangers qui irriteraient et forceraient la mère à des efforts expulsifs qui pourraient amener la récidive ou occasionner une métrite. A cette fin l'opérateur doit placer l'organe renversé sur un linge propre, enlever avec un peu d'eau tiède les brins de paille ou autres corps qui s'y trouvent accollés. Si l'arrière-faix ou le délivre y est encore attaché, chose qui existe presque toujours, surtout dans la vache, on doit le détacher et l'extraire avec précaution; dans la jument, le placenta, étant attaché à la face interne de la matrice par de petites granulations qui donnent à la partie un aspect rugueux, une légère torsion suffit souvent pour le détacher. Dans la vache, l'utérus présente trente à quarante cotylédons, qui sont autant de points d'attache du placenta; l'opération est plus longue et plus difficile; il faut détacher l'arrière-faix cotylédon par cotylédon, en commençant par ceux qui sont les plus rapprochés de la vulve, ainsi de suite jusqu'au dernier. Cette manœuvre doit être faite avec précaution; l'opérateur appuie la main gauche à la base du cotylédon qu'il tient entre les deux doigts, en exerçant une légère pression, de l'autre main il détache le

placenta en exerçant une traction et un léger mouvement de torsion de bas en haut.

Tout étant bien disposé, l'opérateur doit se mettre en devoir pour faire la réduction. Si l'animal est debout, il lui fait tenir fortement la tête par un aide, pour l'empêcher de se jeter à droite et à gauche ; il fait relever l'utérus par deux aides, au moyen d'un drap de lit ou d'un sac, jusqu'au niveau de la vulve ; après cela l'opérateur, le bras nu et les ongles taillés courts, procède à la réduction (1). Il saisit la corne de la matrice la plus avancée avec la main à demi fermée, de manière que la pression se fasse en partie sur la paume de la main et en partie sur les doigts fléchis ; il pousse et refoule tout doucement l'organe sur lui-même, toujours en ayant soin de profiter du calme de la bête, car ce serait lutter en vain contre les efforts expulsifs ; quand ils arrivent, il faut tenir ferme pour s'opposer à la sortie de la portion déjà

(1) Un auteur conseille pour réduire l'utérus, de refouler dans le vagin la portion qui se trouve la plus rapprochée de cette cavité, de manière à faire rentrer le premier ce qui est sorti le dernier. Nous doutons beaucoup de la réussite de ce procédé, et nous croyons même qu'il est dangereux, attendu qu'en s'y prenant de la sorte on doit forcer les parties pour les faire rentrer, chose qui ne peut s'exécuter qu'avec beaucoup de peine, et qu'en meurtrissant, broyant et dilacérant les membranes qui forment cet organe.

Un autre conseille de se servir du pessaire pour réduire la matrice ; ce procédé vaut mieux que le précédent, mais il est préférable de se servir de la main en pareille occurrence, que de moyens mécaniques.

réduite ; le calme rétabli, on recommence de nouveau, et ainsi de suite jusqu'à la réduction complète. Il arrive souvent que la réduction n'est pas opérée totalement, et que le bras est trop court ; alors il faut dégager avec prudence la main du fond de la matrice, l'y ramener et saisir plus postérieurement l'organe et exercer une nouvelle pression. Souvent quand on a réduit jusqu'à la longueur du bras, surtout si l'on a eu la précaution de donner à la croupe plus d'élévation qu'au train antérieur, la réduction s'achève spontanément, l'utérus rentre en place par son propre poids. Si l'animal est couché, ce qui arrive le plus fréquemment, surtout dans la vache, la matrice, placée sur un linge propre comme il a été dit plus haut, la croupe plus élevée que le devant, l'opérateur se couche à plat ventre sur la paille, prenant avec les pieds un point d'appui sur un mur, un pieu ou plutôt sur le pied d'un aide, et procède à la réduction de la même manière que si l'animal était debout.

La réduction étant terminée, l'opérateur tient le bras dans la matrice jusqu'à ce que les parois se contractent et reviennent sur elles-mêmes ; alors il dégage le bras et procède à l'application d'un bandage contentif qui s'oppose à la récidive (1). Ce bandage contentif

(1) Des auteurs préconisent, pour maintenir la matrice dans la cavité pelvienne, l'usage d'un pessaire, qui consiste en une tige de bois de deux à trois pieds de longueur, selon la taille de l'animal, pourvue à l'une des extrémités d'une pelotte d'étoupe ou de linge

qui nous a toujours servi avec succès dans les cas nombreux de renversement de la matrice, se com-

fin, de grosseurs variées, et à l'autre d'une petite traverse en forme de palonnier qui sert à attacher les courroies pour fixer l'instrument lorsqu'il est enfoncé dans la matrice. Il suffit, pour faire rejeter cet instrument, de songer à la présence d'un corps étranger aussi lourd et aussi volumineux, sur des membranes plus ou moins enflammées, ainsi qu'à la difficulté que l'on éprouve pour le retirer; quand on juge que sa présence n'est plus nécessaire, le col de la matrice étant resserré, il faut faire de grands efforts pour vaincre la résistance qu'il oppose, et si la pelotte ne se trouve pas fixée assez solidement, elle se détache et reste dans la cavité de l'utérus, y séjourne et occasionne souvent une métrite; du reste les efforts expulsifs et le trépignement de l'animal, annoncent le danger de mettre un pareil procédé en usage.

Des vétérinaires conseillent aussi de construire un pessaire avec une vessie, au col de laquelle on attache une tige de bois creuse, assez longue pour sortir de la vulve et être fixée au dehors. Après avoir opéré la réduction de l'utérus, on introduit dans sa cavité la vessie vide que l'on insufle par le creux de la tige, de manière à remplacer la pelotte d'étoupe ou de linge; la vessie ainsi gonflée, on empêche l'air de s'échapper par la canule au moyen d'un bouchon que l'on met à son extrémité. Outre les grands avantages de ce pessaire, sur celui précédemment décrit, il n'est pas non plus sans inconvénient; la tige de bois irrite toujours par sa présence la membrane muqueuse vaginale ainsi que le col de la matrice; mais si on se décide à faire usage de cet instrument, il faut choisir ce dernier, vu qu'il exerce une pression plus douce et plus égale sur la face interne des parois de l'organe, et à cause de la grande facilité avec laquelle on le retire; il suffit d'ôter le bouchon de la canule, l'air s'en échappe et on ramène la vessie sans aucun effort. Quoi qu'il en soit, le bandage contentif est préférable sous tous les rapports; il n'irrite pas la membrane muqueuse, permet aux urines de s'écouler, et l'on peut faire des injections dans l'intérieur de la matrice, s'il y a nécessité.

pose de deux longes en corde que l'on réunit par un nœud double qu'on ne serre pas, de manière à laisser à cette réunion une ouverture ovalaire qui embrasse la vulve en comprimant latéralement, et en laissant libre la commissure inférieure pour permettre l'expulsion des urines ou d'autres matières. Ce bandage va se fixer par ses quatre extrémités à une sangle qui ceint la poitrine, les deux supérieures embrassent la queue et vont se fixer sur le dos à droite et à gauche, les deux inférieures embrassent le pis ou les mamelles, et vont se fixer sur les parois latérales du thorax.

Les soins subséquens doivent se baser sur l'indication; on emploie la diète sévère, les saignées et les lavemens émolliens si la réaction est forte et si l'animal se livre à des efforts expulsifs; les injections émollientes dans la matrice, s'il y a inflammation; enfin on doit se comporter selon les modifications qui surviennent. Le plus souvent, dans la vache, il suffit de réduire et de maintenir l'utérus, avec les précautions que nous venons d'indiquer pour obtenir une guérison complète.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

Pages.	Lignes.		
7.	14.	Lisez :	Contagieuses.
16.	7.	Id.	Certains.
22.	22.	Id.	Pronostic.
42.	16.	Id.	Humeurs.
56.	16.	Id.	Dans laquelle.
103.	29.	Id.	L'éruption.
114.	9.	Id.	Topiques émolliens.
120.	20.	Id.	Pluies.
143.	25.	Id.	Et qui soit.
146.	23.	Id.	MM. Veilhan et Fabre.
150.	10.	Id.	Inflammatoire.
169.	6.	Id.	Basilicum.
176	5.	Id.	Branches.
177.	16.	Id.	Rouillée.
184.	11.	Id.	Quantité de sulfate de fer.
199.	13.	Id.	Trahit l'existence.
225.	21.	Id.	Repas.
243.	22.	Id.	On la.
253.	7.	Id.	La.
262.	21.	Id.	Situées.
269.	21.	Id.	L'irrégularité.
281.	11.	Id.	Au tamis.
287.	13.	Id.	Conjonctive.
288.	21.	Id.	Ramollie.
289.	4.	Id.	Indigestions.
»	22.	Id.	Passée.
303.	4.	Id.	Respiration.
»	16.	Id.	Dilaté.
306.	4.	Id.	Recouverts.
320.	26.	Id.	Inconsidérément.
329.	11.	Id.	Scarifier.
344.	23.	Id.	Ars.
353.	9.	Id.	Lymphatiques
359.	19.	Id.	Gourmes.
374.	25.	Id.	De.
410.	29.	Id.	Affectus.
425.	14.	Id.	Continués.
426.	19.	Id.	Dissout.

440.	10.	Id.	Conjonctivite.
470.	4.	Id.	Ses.
471.	16.	Id.	Huméral.
480.	16.	Id.	Vessigons.
482.	1.	Id.	L'occlusion.
487.	4.	Id.	Cellulo-vasculaires.
492.	5.	Id.	Sous scapulo-hyoïdien.
495.	12.	Id.	Agglutinatif.
506.	9.	Id.	Panards.
507.	22.	Id.	De la.
518.	8.	Id.	Et on.
524.	8.	Id.	S'engagent.
530.	9.	Id.	Fendu.
533.	1.	Id.	De feu.
»	9.	Id.	Paré.
534.	12.	Id.	L'évulsion.
541.	12.	Id.	Ont eu.
543.	12.	Id.	Culeron.
548.	7.	Id.	Du membre.
550.	6.	Id.	Circulation.
»	23.	Id.	De le.
560.	11.	Id.	S'amincit.
582.	5.	Id.	Des lésions.





